This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per F.
a-7

J. P.

Arnold Arboretum Library

THE GIFT OF
FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM

IN MEMORY OF
FRANCIS SKINNER
(H. C. 1862)

Received July 1910.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE,

OU

JOURNAL DES JARDINS

ET DES CHAMPS;

PAR MM. CAMUZET, AUG. CELS, FRANÇ. CELS, JACQUES, JACQUIN AÎNÉ, JACQUIN JEUNE, NEUMANN, PÉPIN, PRÉVOST ET ROUSSELON.

2e SÉRIE. — 1re ANNÉE.

1842-1843.

Paris.

JACQUIN FRÈRES, MARCHANDS GRAINIERS,

QUAI DE LA MÉGISSERIE, 14.

1843.

22662
July 1910

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

Avis aux plagiaires.

Jusqu'alors, les propriétaires rédacteurs des *Annales de Flore et de Pomone*, confiants dans la bonne foi publique, ne songeaient pas à défendre leurs articles contre le pillage des prétendus agriculteurs et horticulteurs qui, faute sans doute de matériaux, remplissent d'emprunts faits partout, les pages de leur publication. Désirant vivement, au contraire, lorsque ces notes sont intéressantes, que ce qu'elles peuvent contenir d'utile soit porté à la connaissance de tous, ils auraient vu et ils verraient encore avec plaisir qu'on les reproduisît textuellement, pourvu qu'on daignât indiquer le nom de l'auteur et la source où l'on aurait puisé. Mais aujourd'hui, après s'être aperçus maintes fois qu'on s'appropriait sans pudeur les articles de leur création, ils sont décidés à poursuivre, en vertu de la loi qui protége la propriété littéraire, toute personne qui, ainsi qu'on l'a fait dans le *Journal des connaissances usuelles*, reproduira, comme sa propre rédaction, les articles des *Annales de Flore*, sans dire que c'est à elles qu'elle les doit. On peut comparer l'article intitulé *Boutures*, et celui *Semis des graines recueillies avant leur maturité*, insérés dans le numéro d'août

dernier du journal que nous venons de nommer, avec ces deux articles publiés dans notre livraison de mai 1842, et l'on reconnaîtra qu'ils en sont la reproduction servile, sauf l'interversion de quelques paragraphes, qui rend manifeste l'intention de s'en approprier le mérite. On punit, et avec toute raison sans aucun doute, un malheureux que la faim pousse au vol; là, cependant, les circonstances atténuantes abondent, et, au premier rang, apparaissent l'abrutissement qui résulte d'une extrême misère, et les défauts d'une intelligence bornée qui n'a quelquefois aucune notion du juste et de l'injuste. Que ne doit-on pas faire pour réprimer les frauduleux larcins des hommes de lettres qui, au moins par amour-propre, n'invoqueront pas leur ignorance pour excuse? Faut-il leur apprendre quelle honte rejaillit sur ceux qui s'attribuent le travail d'autrui, et ne méritent-ils pas qu'on les compare à ces plantes parasites qu'on ne rencontre que là où se trouvent des végétaux d'un ordre supérieur capables d'alimenter leur existence?

Au reste, nous répéterons que nous donnons à tous, sans exception, la liberté de reproduire nos articles, pourvu que les *Annales* soient citées sans équivoque; et que nous l'interdisons formellement à quiconque se refuserait à cet acte de loyauté. Si cet avis ne suffisait pas, nous aurions recours à l'éloquence des huissiers et à la justice des tribunaux.

ROUSSELON,
Directeur gérant des Annales de Flore.

Introduction à la deuxième série des Annales de Flore.

Nous avons déjà consacré dix années à propager, autant qu'il a dépendu de nous, les connaissances utiles à l'horticulture : cette tâche, nous nous proposons de la continuer encore, parce que tout n'est pas dit sur l'immense sujet de nos travaux. Nous avons surtout à détruire une opinion capable d'arrêter tout progrès et qui existe chez un grand nombre de cultivateurs. Elle leur fait considérer l'horticulture comme un art purement mécanique et d'imitation, et les pousse à fermer l'oreille aux conseils de la théorie la plus sage. Cependant personne ne peut nier raisonnablement que tout succès dépend de l'alliance de la théorie et de la pratique. C'est sous le patronage commun du raisonnement et de l'action que nous avons publié notre première série et que nous publierons notre seconde. Peut-être parviendrons-nous ainsi à vaincre l'aveugle routine qui compte encore tant de partisans obstinés à ne raisonner aucune opération, et à ne pas rechercher les causes des effets qui se passent sous leurs yeux ; étude cependant infiniment profitable, et qui, ouvrant le champ des inductions, fait marcher à pas sûrs du connu à l'inconnu, et deviner une foule d'applications utiles qu'il est possible d'obtenir d'un fait isolé.

Il n'est pas rare de rencontrer des jardiniers (ce sont du reste toujours les plus médiocres) s'imaginant posséder à fond l'art horticole, et dédaignant les avis les plus avantageux par cela seul qu'ils ne sont pas donnés par une personne *du métier*. Il

est vrai que, d'un autre côté, parmi les amateurs qui possèdent des connaissances étendues, il en est qui, faute de pouvoir se faire comprendre des praticiens, les déclarent incapables, et attribuent leurs succès au hasard et à la nature qui agit quand même. Les uns et les autres ont tort, et cette espèce de répulsion mutuelle produit les plus tristes résultats pour les progrès de l'art qui nous occupe.

En voici un exemple : les jardiniers qui font partie de la Société royale d'horticulture ont pensé qu'on ne leur accordait pas la considération qu'ils méritent, et, sous l'empire de cette fausse idée, ils ont fondé une autre société, où, passant d'un extrême à l'autre, ils ne veulent admettre que des cultivateurs aux *mains calleuses*, ainsi qu'ils se vantent de les avoir. La Société d'horticulture, j'en suis persuadé, sait parfaitement apprécier leurs talents, mais elle ne peut ni ne doit leur confier des fonctions qu'ils ne pourraient remplir. Quant à eux, ils ont tort de s'isoler, car les hommes leur manqueront pour représenter dignement leur société. En effet, la pratique seule du jardinage ne donne pas toutes les capacités, et les mains calleuses ne prouvent pas plus, d'ailleurs, qu'on est un bon jardinier, que les mains douces et blanches n'annoncent un savant. En effet, les premières dénotent plutôt un terrassier qu'un horticulteur habile se livrant aux opérations délicates de son art ; et les secondes sont souvent l'enseigne d'un sot infatué de sa personne. Dans notre état social, les facultés de l'homme trouvent tant d'applications diverses, qu'il y a du mérite pour chacun à bien remplir son rôle, et, comme toutes les connaissances s'enchaînent, elles ne peuvent produire le progrès et des résultats

heureux que lorsqu'elles se prêtent mutuellement un utile secours. L'exclusion d'une classe quelconque est donc une faute, et elle peut être préjudiciable surtout aux cultivateurs, qui doivent craindre d'éloigner d'eux les amateurs acheteurs, qu'ils trouvent bons pour leur vendre, mais non pour les admettre dans leur société.

Heureusement que depuis quelques années, et grâce à l'importance que prend chaque jour l'horticulture, on voit avec joie se former de jeunes horticulteurs instruits qui promettent d'honorer et de relever la profession de jardinier. Mais, dès le début, résumant en eux l'amour-propre des deux camps, et comparant leurs connaissances à celles de leurs devanciers, ils ont conçu l'orgueilleuse pensée de devenir les dictateurs de la science horticole, avant que l'expérience que donnent les années leur ait fait acquérir le tact qui fait pardonner la supériorité. Aussi leur domination future s'annonce déjà par des sarcasmes et des plaisanteries plus ou moins fines et outrées, mais qui, nous n'en doutons pas, seront remplacées par des moyens plus dignes d'assurer leur triomphe. Ces jeunes horticulteurs, qui touchent d'une main au monde savant et de l'autre aux praticiens, reconnaîtront l'utile influence de l'un et des autres, et deviendront inévitablement les médiateurs qui consommeront l'alliance de la théorie et de la pratique, en prouvant que le jardinage, comme toute autre science, a besoin d'études préliminaires et sérieuses, si l'on ne veut pas rester en arrière.

Et en effet, s'il était possible de mettre en comparaison deux élèves jardiniers de même âge, l'un commençant à huit ans sans autre instruction prélimi-

naire qu'un peu de lecture, l'autre à quatorze, après en avoir passé six sur les bancs de l'école, on serait tout étonné qu'à quinze ans le dernier fût plus instruit en jardinage que le premier, quoiqu'il l'eût précédé de six ans dans la carrière; et quand même durant cette année on leur eût, à l'un et à l'autre, procuré les mêmes ouvrages à consulter. La raison en est simple; pour le premier, la lecture est un travail pénible, parce qu'il ne comprend pas; pour le second, c'est une récréation, et l'habitude d'étudier lui donne facilement l'intelligence de ce qu'il lit. A mesure que la sienne se développe, les faits et les observations s'y accumulent davantage, de même qu'une masse de neige qui roule d'une montagne, en enlève d'autant plus que son volume augmente. Le premier, dégoûté de se donner une peine infructueuse, y renoncera dans l'espoir d'apprendre uniquement par la pratique; mais celle-ci n'est qu'un guide aveugle n'enseignant que ce qu'elle exécute, et qui, n'indiquant aucune liaison entre les diverses opérations, exige un apprentissage nouveau pour chacune d'elles. Comme il est rare qu'un même établissement ait occasion de présenter des exemples de toutes, il s'ensuit que le jardinier ainsi dressé n'apprend que ce qu'il voit, et n'a pas la plus petite notion de ce qui se fait ailleurs. L'autre, au contraire, saisissant avec facilité la relation qui existe entre les pratiques diverses du jardinage, n'est pas emprunté pour passer de l'une à l'autre, et, sans courir tous les établissements, il a une idée précise de tout ce qui peut s'y faire.

L'étude est donc indispensable; elle est d'autant plus féconde qu'elle est soutenue par une instruction

préliminaire; elle fait connaître toutes les ressources, tous les procédés admis dans la carrière que l'on veut parcourir, jusqu'au moment où on y entre, et ne permet pas à l'homme intelligent dont l'imagination est active, de perdre un temps précieux à la recherche d'un moyen souvent connu depuis longtemps. C'est ainsi que j'ai vu d'anciens jardiniers s'enorgueillir d'une découverte inventée depuis trente ans, et qu'ils prétendaient leur avoir coûté du temps et de la dépense.

Nous dirons donc aux praticiens : Loin d'exclure les théoriciens, écoutez-les; vos connaissances pratiques vous garantiront suffisamment de leurs exagérations, et vous apprendrez souvent d'eux des choses intéressantes qui porteront une vive clarté dans quelques-unes de vos opérations. Nous leur dirons encore : Lisez le plus que vous pouvez, et surtout les ouvrages qui s'occupent des sciences naturelles; étudiez enfin de préférence la physiologie en général, et vous reconnaîtrez bientôt que cette science est le flambeau de l'horticulture.

Pour nous, persuadés que l'exposition sèche d'une pratique ne suffit pas toujours à la rendre intelligible, nous continuerons, comme par le passé, à l'accompagner des explications théoriques nécessaires. Au reste, notre théorie n'a rien de hasardé, elle a pour base les lois de la nature confirmées par les expériences de la pratique; car, il faut bien en convenir, celle-ci a posé les jalons qui ont guidé les savants; mais ces jalons eussent été perdus si ceux-ci ne les avaient pas soigneusement recueillis pour servir d'appui à leur système. Nous n'admettons comme positifs que les faits qui ne contrarient pas ces lois naturelles,

immuables comme celui qui les a créées, et auxquelles aucune puissance humaine ne peut soustraire les végétaux.

Comme toujours, nous invitons nos souscripteurs à nous adresser tout ce qui pourra leur paraître intéressant, et ce sera avec une vive reconnaissance que nous accueillerons leurs communications.

ROUSSELON.

Des herbiers considérés sous le point de vue horticole.

Nous recevons de M. *Victor Paquet*, attaché au Jardin-des-Plantes, la notice suivante sur la confection d'un herbier à l'usage des horticulteurs. Cette notice nous paraissant intéressante, nous croyons devoir la communiquer à nos lecteurs.

ROUSSELON.

« L'herbier est un amas de plantes ou portions de plantes rangées et classées dans des feuilles de papier, suivant le système ou la méthode qui paraît le plus convenable pour le rendre véritablement utile à son propriétaire. Par ce moyen, celui-ci peut le consulter chaque fois que sa mémoire en défaut ne lui permet pas de répondre catégoriquement aux questions qui lui sont faites, ou que des doutes surgissent au sujet de certaines espèces dont l'identité force à recourir à des comparaisons pour lesquelles un herbier est une école véritablement indispensable.

« La confection d'un herbier est une chose très-importante pour celui qui veut traiter de la botanique comme science ; mais pour le cultivateur et le jardi-

nier, c'est une entreprise beaucoup moins difficile, parce qu'ils peuvent et qu'ils doivent se limiter à la spécialité vers laquelle leurs études sont dirigées. La manière de préparer, de dessécher, de conserver les plantes, constitue le talent de les rendre faciles à reconnaître et à déterminer. Linné, dans sa Philosophie du botaniste, et J.-J. Rousseau, dans une de ses lettres sur cette science, sont entrés dans les détails les plus minutieux sur l'art de dessécher les plantes.

« Pour un établissement national qui peut disposer de vastes locaux et de nombreux employés, les principes de Linné et de Rousseau peuvent bien être rigoureusement observés; mais pour l'horticulteur, dont les moments sont précieux et les ressources quelquefois très-bornées, ils ne sont pas indispensables. C'est pourquoi je me suis proposé de rédiger quelques lignes sur la dessiccation des végétaux considérée sous le point de vue horticole. Ceci me paraît d'autant plus important que les jardiniers sentent enfin le besoin de s'initier à la connaissance des plantes ; ils veulent sortir des langes de l'erreur et s'affranchir des habitudes routinières de l'ignorance et des préjugés dans lesquels ils ont enseveli leur intelligence pendant si longtemps. Mais, sans avoir ni la prétention ni le sot orgueil de critiquer l'œuvre d'aucun des naturalistes de notre époque, et en rendant un sincère hommage aux véritales savants qui respectent ce qu'il y a de bon dans les méthodes de leurs illustres devanciers, ne pouvons-nous pas déplorer cette manie qui fait successivement passer les espèces d'un genre dans un autre? Pourquoi ces espèces, anciennement connues, sont-elles pompeusement érigées, sur les caractères les plus fugaces, en genres ou familles? N'est-ce

pas le résultat du caprice ou du charlatanisme, qui ne manque jamais de faire placer sous le patronage d'individus puissants les espèces et les variétés que la malheureuse envie d'innover fait surgir dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et particulièrement dans la botanique ? C'est bien mal servir la science dont on se fait l'apôtre; car une telle nomenclature ne tend qu'à jeter de la confusion dans les connaissances acquises, à donner champ à des erreurs nombreuses qui rendent le travail difficile, fastidieux, et ne servent qu'à désenchanter celui qui veut s'y livrer, car il voit avec douleur que l'étude seule des expressions néologiques qu'on se plaît à créer, absorberait une vie entière. Quel doit être, dans cet état de choses, le moyen d'aider son intelligence et de venir au secours de sa mémoire en défaut ? C'est une image fidèle qui puisse lui reproduire les formes et les teintes du sujet qu'il avait étudié pendant que la vie et la santé animaient ses organes. Un bon herbier peut seul remplir ce but d'une manière satisfaisante; c'est donc de lui que nous allons nous occuper uniquement.

« Tout le monde le sait, le goût de l'étude et l'amour des plantes sont des passions qui dégénèrent quelquefois en frénésie: l'histoire est là pour nous en offrir de nombreux exemples, si besoin en était. Sans avoir poussé cet excès de zèle jusque-là, nous avons souvent oublié qu'une sage lenteur vaut mieux qu'une imprudente précipitation, c'est à quoi nous devons des observations assez intéressantes sur les herbiers. Enfant de la Normandie, de cette province si riche en gras pâturages et si féconde en plantes vivaces et rustiques, c'est dans ces riants bocages que nous avons

fait nos premières herborisations ; non-seulement les plantes qui croissent spontanément dans les départements de cette belle contrée, mais celles qui s'y cultivent furent l'objet de nos investigations. Le jardin botanique de Caen, si florissant, alors qu'il était confié aux soins intelligents d'un conservateur éclairé, nous procura des échantillons tellement nombreux, qu'en deux étés plus de 4,000 espèces furent classées dans notre herbier. Si nous avions rigoureusement suivi les conseils de Rousseau, tout notre temps eût été absorbé par cette seule occupation ; mais nous avions bientôt reconnu que la chaleur solaire des mois de mai, juin, juillet et août pouvait suppléer aux moyens souvent difficiles indiqués par le philosophe de Genève.

« Nous ne dirons rien du choix à faire des parties de la plante : on sait qu'elles doivent être aussi fraîches que possible et offrir les caractères distinctifs du genre et de l'espèce. Possédant des échantillons qui réunissent ces qualités, nous étendons, suivant l'usage, les rameaux, les feuilles, les fleurs et les organes accessoires, de manière à conserver religieusement le port et les habitudes particulières de chacun.

« Tous les auteurs préconisent le papier gris sans colle dont ils font un usage exclusif, parce qu'il absorbe abondamment l'eau de végétation contenue dans les plantes, surtout si on en accélère l'émission par une légère pression. C'est cet usage que nous réprouvons, non pas, nous le répétons, dans les établissements où l'on dispose d'un grand nombre d'employés, mais pour des horticulteurs. Ce papier sans colle a le grave inconvénient, deux heures après qu'il contient les plantes, d'être plus humide qu'elles-mêmes. Il conviendrait alors de le changer cinq ou six fois dans un jour, si l'on voulait

obtenir une dessiccation prompte et parfaite. Comme ceci demande des soins trop multipliés, nous préférons le papier demi-collé : il absorbe beaucoup moins vite l'humidité des plantes, et il permet de les presser un peu plus fort et de les laisser, au besoin, plus longtemps sans s'en occuper. Ainsi, sur plusieurs feuilles de papier, étendons une plante, recouvrons cette plante par plusieurs autres feuilles de papier qui reçoivent une nouvelle plante, et ainsi de suite jusqu'à huit, dix ou douze, suivant la disposition des rameaux qui s'aplatissent plus ou moins, et qui permettent de multiplier les couches en raison du peu de place qu'elles exigent. Une planche du format du papier recouvre les dernières feuilles, et un poids plus ou moins lourd exerce la pression.

« Le lendemain, ou le surlendemain, nos papiers sont changés ; si nos plantes sont suffisamment aplaties pour que leurs rameaux n'offrent plus de résistance, elles sont placées, dans des papiers collés ou demi-collés, sur une espèce de ratelier fait avec des lattes plates d'une largeur de 30 à 40 millimètres et distancées à peu près de même. Comme ces rateliers ont et peuvent avoir plus de 70 à 80 centimètres de côté, ils sont susceptibles de recevoir une assez nombreuse quantité de feuilles de papier dans chacune desquelles il y a une plante. Lorsque la couche ou le lit est suffisamment épais, un second ratelier se place sur le premier ; nous les attachons ensemble, et les plantes qui se trouvent entre deux sont suffisamment pressées pour qu'en séchant il n'y ait pas de crispations dans les organes. Ces rateliers s'exposent au soleil et au grand air, soit en les accrochant contre un mur ou en les appuyant partout ailleurs. Un jour ou deux, fa-

vorisés d'un beau soleil et d'un air vif, sont suffisants pour la dessiccation complète des plantes, surtout si on a eu le soin de les changer, afin que celles qui étaient d'abord au centre se trouvent alternativement en dessus et en dessous. Voilà pour les échantillons forts. Quant aux plantes qui contiennent une huile essentielle, comme les labiées, il faut les dessécher instantanément et dans du papier complétement collé, et, malgré ces soins, elles noirciront encore. Pour les plantes qui ne contiennent pas de substance aqueuse, et sont pour cela susceptibles d'une prompte et facile dessiccation, contentons-nous de les renfermer dans un livre : elles n'exigent pas d'autres soins ; nous en avons des milliers qui ont été préparées de la sorte et dont les couleurs ne sont nullement altérées et reproduisent parfaitement la nature vivante. Si on éprouve de la répugnance à consacrer un livre qui coûte souvent fort cher, à cet usage, on se procure aisément de vieux registres qui peuvent parfaitement remplir le but que l'on se propose. C'est ainsi que nous sommes parvenus à simplifier les procédés dont on fait usage pour conserver les végétaux au delà du terme qui leur est assigné par la nature. »

Signé Vict. Paquet,

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ÆTHIONEMA. Brown. Hort. Kew, ed. 2, v. 4, page. 80. — Déc. prod. 1, p. 208.

Caractères génériques ; Silicule ovale, émarginée ; valves naviculaires à dos ailé ; les loges à une ou deux

semences; les plus grandes étamines ou réunies ou dentées. Semences ovales oblongues.

Æthionème a feuilles de coris. *Æhionema coridifolia*. Déc. syst. et prod. 4, p. 209. (*Voyez* la planche.)

Silicule biloculaire; chaque loge à deux semences obcordées, rapprochées; valves à dos ailé, entier; feuilles linéaires rapprochées, les inférieures étalées. Fleurs d'un rose purpurin. Déc.

Plante vivace ou plutôt souligneuse, diffuse, à branches et rameaux décombants, redressés à la floraison, se ramifiant au sommet, glabres, d'un vert glauque, pouvant atteindre 15 à 20 centimètres de longueur; feuilles éparses, sessilles, linéaires, entières, obtuses d'un vert-glauque et comme charnues, longues de 15 à 20 millimètres, larges de deux.

Fleurs terminales, d'abord comme en têtes corymbiformes, s'allongeant au fur et à mesure que la floraison s'effectue et finissant par former des grappes allongées étant en fruit. Les fleurs sont petites, très-nombreuses, et produisant un fort joli effet; leurs quatre pétales sont d'un rose purpurin, entiers et obtus au sommet; elles s'épanouissent du commencement de mai à la fin de juin.

Cette jolie petite plante n'est pas bien nouvelle, puisqu'elle fut introduite au Jardin des Plantes de Paris, vers 1830. Pourtant, depuis cette époque, elle ne s'est pas encore beaucoup répandue, quoiqu'elle mérite bien de l'être. Nous en avons formé des bordures qui produisent le plus joli effet pendant près de deux mois; on peut aussi la placer par touffes sur les plates-bandes des fleuristes et les devants des massifs d'ornement.

ÆTHIONÈME *à feuilles de Coride*

Æthionema *Coridifolia*.

CALCÉOLAIRE *Charmante*

Calceolaria *formosa*

On la multiplie de semences faites au printemps. Les jeunes plants doivent être repiqués en place à l'automne suivant, ou au plus tard au printemps, car les racines étant très-pivotantes et sans chevelu, la reprise serait incertaine si l'on attendait plus longtemps. Comme elle souffre très-bien la taille, les bordures et les touffes doivent être tondues à la maturité des graines ou au premier printemps. J'ai tenté d'en élever en pots, espérant qu'elle pourrait former de jolie touffes, mais elle y fait mal et n'y végète que peu.

Les maisons de MM. Jacquin et Bréon pourront en fournir des graines aux amateurs. Elle est originaire du mont Liban.

JACQUES.

ORANGERIE.

CALCÉOLAIRE GRACIEUSE. *Calceolaria formosa*, HORT. (*Voyez* la planche).

Cette calcéolaire est une des belles variétés de ce genre, et qui produit un effet très-remarquable : sa tige, ligneuse vers le bas, s'élève de 60 à 65 centimètres; les jeunes tiges sont d'un vert tendre, les vieilles grisâtres; feuilles radicales, en rosette; feuilles caulinaires, sessiles, opposées, presque amplexicaules, attachées à la base de toutes les ramifications, ovales, oblongues, dentées, d'un vert frais en dessus, pubescentes en dessous.

Calice du même vert que les feuilles, persistant. En mai, fleurs par 15 ou 20 en panicule terminale, grandes, d'un beau jaune, marquées en dessus, sur la lèvre inférieure, d'une énorme macule rouge cramoisi velouté qui la couvre presque entièrement, et

ressort avec éclat sur le fond jaune qui la cerne; sa lèvre supérieure est jaune; quelques stries, ou macules pourprées, se voient à l'intérieur, qui est d'un jaune blanchâtre.

Cette magnifique calcéolaire se cultive et se multiplie comme la calcéolaire Crythérion, que nous avons fait figurer dans le numéro d'août dernier; elle exige les mêmes soins, et doit être tenue comme elle en serre tempérée pendant l'hiver.

JACQUIN jeune.

CALLISTACHIS. VENT., décandrie monogynie, LIN. Légumineuses, JUSS.

Caractères génériques : calice à deux lèvres, la supérieure bifide, l'inférieure à trois divisions; corolle à cinq pétales, étendard redressé, ailes et carènes abaissées; dix étamines, un style arqué, un stigmate simple, aigu; légume ligneux, s'ouvrant par le sommet, multiloculaire avant la maturité, polysperme.

Arbrisseaux de l'Australie; feuilles simples, souverticillées, mucronées; stipules intrafoliacées, membraneuses; fleurs en grappes terminales, accompagnées de bractées.

CALLISTACHYS A FEUILLES LANCÉOLÉES, *Callistachys lancifolia*, HORT. *Callistachys lanceolata*, VENT. *Chorizema lancifolia*, HORT. (*Voyez* la planche).

Arbrisseau à tige droite, cylindrique, à rameaux d'un vert tendre, effilés, un peu soyeux, surtout au sommet qui en est blanchâtre; feuilles accompagnées de deux stipules en forme de pointe, alternes, très-éloignées, lancéolées allongées, longues de 15 à 20 centimètres, larges de 5 à 10 millimètres; mu-

CALLISTACHYS *à feuilles lancéolées*

Callistachys *lanceifolia*.

CINÉRAIRE *élevée*.

Cineraria *grandis*.

cronées d'un vert frais en dessus, tomenteux en dessous; épi floral au sommet des rameaux, composé d'une dizaine de fleurs à étendard jaune et ailes rouges produisant un bel effet.

Cette charmante légumineuse est originaire de la Nouvelle-Hollande, et, malgré qu'elle ne soit pas nouvelle, elle est encore peu répandue : elle appartient à la serre tempérée. Il lui faut une terre légère de bruyère, des arrosements fréquents en été, où on doit la tenir à mi-ombre. On la multiplie de boutures faites sur couche et sous cloches, ainsi que de ses graines qu'elle fournit chaque année.

F. Cels.

Cinéraire élevée. *Cineraria grandis*. Hort. (*Voyez* la planche.)

Plante vivace à tiges herbacées, droites, rameuses, légèrement pubescentes, d'un vert sombre, s'élevant à 30 ou 40 centimètres; feuilles alternes, un peu cordiformes à la base, arrondies, crénelées, d'un vert foncé. Fleurs radiées, larges de 2 centimètres, à rayons d'un bleu foncé violacé, à disque noir, disposées en fortes panicules terminales composées de 40 ou 50 fleurs portées par 4 ou 5 sur un pédoncule commun, se divisant au sommet en autant de pédicelles qu'il y a de fleurs : pédoncules et pédicelles du même vert que les tiges.

Cette espèce, ou plutôt cette variété, que nous avons reçue de l'Angleterre, est une des plus remarquables du genre, par la teinte sombre de son feuillage et le beau coloris de ses fleurs. Elle tranche parfaitement sur ses autres congénères, dont on compte aujourd'hui plus de 50 variétés plus ou moins dis-

tinctes et de coloris divers, comme le blanc, le bleu, le pourpre, le cramoisi, le violet, etc.

Cette plante appartient à la serre tempérée. On la cultive en pots remplis d'un mélange composé de 3/4 terre de bruyère et 1/4 terre franche. Il lui faut pendant l'été une exposition un peu ombragée, car elle redoute l'influence directe du soleil, et d'un autre côté une trop grande humidité lui nuit; aussi pendant l'hiver faut-il la déposer sur les tablettes de la serre ou sur une bâche formée de sable de rivière.

On la multiplie de graines qu'on sème, aussitôt la maturité, en pots ou terrines placés sur couche tiède. Ces graines lèvent successivement pendant la première année : c'est pourquoi, à mesure que les plants surgissent, il faut, quand ils sont assez forts pour être repiqués en pots, les lever avec précaution au moyen d'une spatule, en ayant soin de ne pas bouleverser la terre du pot, et remettant ensuite sur la surface un peu de terre de bruyère qu'on raffermit en frappant légèrement avec le dos de la main, et continuer de donner au pot les mêmes soins qu'à un nouveau semis. Il n'est pas rare de voir des graines lever encore un an après. Au reste, le semis n'a rien de certain pour la reproduction identique de cette plante, et il fournit toujours plusieurs autres variétés.

Pour la conserver pure, il faut la multiplier de boutures faites sur couche tiède en terre de bruyère.

Lorsque l'on ne tient pas à récolter des graines, il est bon de couper les tiges florales aussitôt après la floraison qui a lieu en mai, ce qui rend la plante plus belle et l'excite à repousser du pied. On peut encore, dans ce cas, dépoter cette cinéraire et la planter en pleine terre, où, prenant un plus grand volume,

elle offre plus de ressources pour sa multiplication; on relève le pied mère en septembre pour le rentrer en serre. JACQUIN aîné.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Sur la constitution atmosphérique de l'année 1841, *et la manière dont la végétation s'est comportée.*

Pour les cultivateurs qui apportent dans la pratique de leur art un zèle soutenu, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil en arrière pour étudier la marche de la végétation sous l'influence d'une température donnée et des accidents atmosphériques connus. C'est pourquoi je crois être utile en mettant sous les yeux de nos lecteurs un extrait des observations journalières que j'ai recueillies pendant l'année 1841. La connaissance de faits positifs, qui se sont réalisés sous l'empire de circonstances déterminées, peut donner une expérience favorable à l'exécution des travaux auxquels le cultivateur a toujours à se livrer avec le seul secours des probabilités; et la science de l'horticulture comprend tant d'éléments divers qu'un renseignement, qui peut paraître futile, produit quelquefois des résultats avantageux.

L'hiver 1840-1841 a été rigoureux. Il a parcouru sa carrière dans le temps déterminé par la nature, et sa durée n'a présenté aucune circonstance heureuse, même pour les cultures artificielles; car le soleil, ce générateur sans pareil, s'est à peine montré pour raviver, par la douce influence de sa lumière et de sa chaleur, les plantes languissantes ou étiolées des serres et des bâches.

Dès les premiers jours de mars, un printemps hâtif

est venu réveiller la végétation sous la tiède haleine du vent méridional qui n'a cessé de souffler jusqu'au 27. Ce stimulant a mis la séve en mouvement; dès le 20, la plupart des arbres et arbustes avaient repris une nouvelle verdure; les poiriers, à la corolle blanche, montraient déjà leurs fleurs, et le 30, les tilleuls, les marronniers, les ormes, etc., étaient également fleuris. Le 28, une variation subite s'est opérée dans l'atmosphère; la température s'est abaissée sous l'influence d'une pluie froide; une gelée en a été la suite.

Cette résurrection subite de la puissance végétative avait surpris les cultivateurs, dont les divers travaux n'étaient pas commencés. Peu d'arbres étaient taillés, et les pépiniéristes n'avaient pu encore planter à la fin du mois, à cause de l'obligation où ils se sont trouvés de satisfaire à la fois aux nombreuses livraisons qui n'avaient pu avoir lieu à l'automne. Cependant les greffes coupées en février, et enterrées selon l'usage, poussaient des bourgeons dès le 25, et force était de greffer si l'on ne voulait pas tout perdre. Enfin il fallait se hâter de procéder aux premiers semis de la pleine terre.

Au 1er avril les seigles étaient en épis, et les abricots déjà gros. Les *Malus Japonica*, les *Ribes sanguineum* et *palmatum*, les merisiers et cerisiers à fleurs doubles, les amandiers nain et de Géorgie, les *Magnolia Yulan* et *Soulangiana* étaient de la plus grande beauté. Plusieurs lilas communs, et notamment la variété à fleurs pâles, commençaient à épanouir leurs thyrses odorants, et étaient en pleine floraison le 6. Le *Magnolia purpurea* montrait, dès le 1er, des boutons développés qui n'ont toutefois épanoui leurs fleurs cupuliformes que du 10 au 15.

Le 7, la terre était gelée; on voyait de la glace, mais l'atmosphère restée brumeuse toute la journée a neutralisé les mauvais effets qui pouvaient en résulter pour les arbres fleuris; le 8, gelée blanche et pluie, qui toutefois n'ont apporté aucun arrêt à la végétation qui a continué jusqu'au 12, où elle a éprouvé un ralentissement par l'effet de la gelée qui a eu lieu chaque matin, et qui a pris plus d'intensité le 16 à l'aspect d'un ciel éclairci. Jusqu'au 25 le temps est resté froid et humide. Les abricotiers, pêchers et amandiers ont reçu partiellement quelques atteintes de ces gelées matinales. Les asperges qui, sous l'influence de la chaleur de mars produisaient beaucoup, et ne se vendaient que 1 fr. à 1 fr. 25 c. la botte, donnaient alors une récolte moindre, et valaient 1 fr. 50 c. à 2 fr. Les semis levaient peu, parce que la terre ne s'échauffait pas; mais les fourrages poussaient avec une vigueur extrême.

Le 26 avril, la chaleur s'est développée, et bientôt le thermomètre a indiqué, au nord, 20 à 25 degrés centigrades. Cette température élevée a activé tellement la végétation, que la floraison des plantes a passé rapidement, et que presque généralement les fleurs n'ont pas acquis leur développement normal. Les tulipes, les pivoines, n'ont montré que pendant une huitaine de jours leur parure nuptiale; les pommiers ont perdu dans le même espace leurs fleurs carnées et roses; les cerisiers, poiriers, etc., se défleurissaient si promptement que la fécondation n'a pu s'opérer; aussi les cerises ont-elles été peu abondantes. En revanche, les pêchers promettaient beaucoup, et les abricotiers encore plus. Enfin, du 15 au 20, on a vu la vigne montrer ses grappes de petites fleurs verdoyantes.

Dès les premiers jours de juin, les lis orangés, qui ne fleurissent ordinairement que vers la Saint-Jean, étaient en pleine floraison ; les roses s'épanouissaient mal et passaient vite ; la végétation a marché rapidement et était en avance de près d'un mois ; presque partout les prés ont été fauchés à cette époque. Du 6 au 9 des orages ont refroidi la température, et le thermomètre est descendu à 14 deg. cent. Le 14 on a remarqué de la gelée sur les feuilles de choux, de fraisiers, de haricots, etc. La végétation s'est ralentie surtout dans les plantes exotiques, et s'est arrêtée presque totalement chez quelques-unes. La vigne a souffert et coulé dans quelques localités. Les gros légumes ont été très-beaux ; les melons de cloches poussaient peu, et leurs fruits étaient mal formés. Le temps continuait à être froid et humide, et beaucoup de grains étaient versés.

Juillet n'a apporté aucun changement à cet état de choses. Les plantes d'orangerie et de serre chaude ont jauni et ne poussaient pas, à cause de l'humidité et de la fraîcheur des nuits et des matinées ; celles que l'on cultive sous châssis étaient brillantes de santé ; elles n'avaient pas à subir ces transitions brusques du froid au chaud et l'humidité de l'atmosphère : aussi les melons sous châssis ont-ils été très-bons. Les gazons auxquels cette constitution atmosphérique convient très-bien, conservaient une verdure charmante.

On a remarqué une grande langueur sur les marronniers, les tilleuls, les vernis, les mûriers à papier et autres qui avaient été atteints par les gelées des printemps précédents. Beaucoup ont perdu des branches ; les gros vernis ont eu de plus une grande partie

de leurs racines altérées et décomposées au point que quelques-uns ont été renversés par le moindre effort du vent.

Quant aux plantations faites à l'automne et au printemps précédents, elles ont parfaitement réussi.

Le 18 juillet, un violent ouragan du nord-ouest a renversé plusieurs arbres et jeté à terre une grande quantité de fruits. Le reste du mois a été marqué par un temps pluvieux et froid qui a mis dans un état déplorable les melons de cloches, dont beaucoup ont été mal formés et viciés. Cependant, dans les jardins, le raisin noir précoce était mûr, aux bonnes expositions, et le chasselas commençait à tourner.

Pendant les 25 premiers jours d'août, la constitution atmosphérique est restée la même. Les journées ont été belles; mais, le soir ou la nuit, il survenait souvent des orages qui refroidissaient le temps. Les prunes et raisins ne mûrissaient pas. Les abricots, surtout en plein vent, restaient verts et se gerçaient. Les poires, dépourvues de saveur, n'avaient presque pas varié, quant au volume, de ce qu'elles étaient auparavant. Les pêches étaient abondantes et d'assez bonne qualité. Les haricots, les fèves et généralement tous les légumes, à l'exception des espèces exotiques, fournissaient d'amples récoltes. Les melons étaient pour le plus grand nombre de mauvaise qualité. Les patates que l'on cultive dans quelques jardins restaient stationnaires, faute de chaleur. Les moissons se faisaient difficilement. Les secondes coupes de luzerne et autres fourrages étaient abondantes, mais contrariées par le temps. Les maïs en plein champ paraissaient fort peu avancés. Heureusement ce mois s'est terminé par quelques jours de chaleur qui ont produit un effet

favorable sur toutes les récoltes encore sur pied, et fait tourner les raisins qui avaient beaucoup durci.

La chaleur qui s'est prolongée en septembre a continué à exercer une heureuse influence. Cependant il était remarquable que la terre se trouvait sèche à une assez grande profondeur, malgré les pluies tombées durant l'année, mais qui, étant plutôt des brouillards, ne pouvaient pénétrer dans le sol. On a commencé à vendanger à la fin de ce mois, et coupé les regains.

Le temps s'est maintenu beau en octobre, malgré quelques petites pluies sans suite, et on a continué à vendanger. Il n'y a eu aucune apparence de gelée blanche jusqu'à la fin du mois, où seulement quelques dahlia ont été atteints; mais dans les lieux abrités ils brillaient encore de leurs mille couleurs. Les fruits, les racines et les graines se sont bien récoltés, excepté chez un grand nombre de plantes exotiques annuelles ou vivaces qui n'ont pu mûrir leurs semences. Les maïs ont mal réussi, faute de chaleur; ils ont donné peu de grains et imparfaitement mûrs. Les noix ont été, en général, mauvaises et à demi formées, ce qu'il faut attribuer à une fécondation incomplète à cause des pluies qui ont eu lieu à l'époque où elle s'opérait.

Le temps s'est maintenu couvert jusqu'au 12 novembre, ce qui a admirablement favorisé les semailles et plantations, ainsi que la rentrée des pommes de terre et betteraves qui ont été, en général, d'un fort volume. Il s'est mis à la pluie vers la fin du mois, mais sans interrompre le cours des travaux. Les racines et plantes de toutes espèces qui redoutent le froid ont pu être rentrées sans précipitation; car il

est resté en pleine terre durant cette période un assez grand nombre de plantes exotiques dont la floraison a continué. Telles sont les diverses espèces et variétés de verveines, les sauges cardinales, les *Yucca*, les *Tritoma*, les chrysanthèmes de l'Inde, et les roses remontantes, comme celle du Roi, Palmyre, et les Thés, Bengales et Noisettes. Les *Cobœa*, réséda, les *Calycanthus prœcox*, ainsi que leur variété *grandi florus* étaient en pleines fleurs le 20. En somme, la température est restée douce, mais humide; aussi une certaine quantité de plantes exotiques n'ont pu mûrir leurs graines.

Le mois de décembre, à l'exception de quelques pluies abondantes, a été doux et beau jusque vers sa fin où la gelée est survenue. Aussi, jusqu'à cette époque, beaucoup de plantes ont continué à pousser et à fleurir comme dans le mois précédent. Les plantations ont pu se poursuivre sans obstacles; les nombreuses variétés du *Chrysanthemum Indicum* ont pu fournir une floraison complète que rien n'a contrariée, et qui s'est prolongée pendant plus d'un mois, fait qu'il faut constater comme remarquable. Les blés ont poussé avec assez de vigueur pour que, dans quelques localités, on se soit cru obligé d'y faire promener les moutons.

La constitution atmosphérique de l'automne a en résumé été très-favorable aux plantations de toute nature, et a fourni la preuve que planter à cette époque dans les terres meubles et légères, c'est assurer la réussite des arbres et leur faire gagner une année. J'ai vu des arbres plantés en octobre et dans les premiers jours de novembre avoir, autour de la coupe des racines, des radicelles longues de 2 à 4 centimètres.

J'ai été satisfait de pouvoir vérifier cette circonstance importante, bien que mon opinion fût parfaitement fixée sur les avantages de la plantation d'automne.

Telles sont les observations principales que j'ai recueillies en 1841. On peut en déduire plusieurs enseignements qui ne sont pas sans intérêt. Mais elles prouveront au moins que si nous sommes impuissants à nous opposer aux effets désastreux des intempéries, nous cherchons à connaître leur influence sur la végétation, dans l'espoir de trouver des ressources pour remédier à quelques-uns d'entre eux.

PÉPIN.

BIBLIOGRAPHIE.

LETTRE *relative à la pratique raisonnée de la taille du pêcher en espalier carré*, par AL. LEPÈRE.

Je reçois de M. *Victor Paquet*, attaché au Jardin des Plantes, et déjà connu par les nombreux articles qu'il publie dans divers journaux, la lettre suivante, que j'ai cru devoir insérer textuellement, parce qu'elle renferme une réclamation juste, et que les Annales sont ouvertes à tout ce qui est la vérité.

ROUSSELON.

« Monsieur,

» Je reçois par la poste deux brochures publiées par les soins et sous les auspices du comice agricole de l'arrondissement de Chartres. L'une d'elles, intitulée : *Rapport sur les travaux en horticulture du sieur Brière de Villemeux*, est tout bonnement une *réclame* officieuse en faveur du livre de M. Dalbret. Je suis loin de la critiquer quant au fond, chacun est bien le maître de faire annoncer sa marchandise et

d'essayer de se donner de l'importance par la voie et les moyens qui lui paraissent les plus avantageux ; mais l'auteur de cet éloge apologétique de la méthode Dalbret, comme il l'appelle, commet une erreur que je n'ose qualifier de son véritable nom ; je préfère la réparer par l'organe de vos *Annales*, si vous voulez bien me le permettre.

« L'auteur de cette brochure, signée des initiales J.-C., prétend que le sieur Brière a mis en pratique la théorie assez lourdement développée, comme chacun sait, dans l'ouvrage de M. Dalbret, et qu'il est allé au delà, en rendant ses arbres plus corrects que les figures du *cours théorique*. Ceci ne prouverait pas suffisamment la perfection des arbres de M. Brière, à ceux qui connaissent les irrégularités et les défauts sans nombre des dessins qu'il a pris pour modèles. Mais M. J.-C., dans son excès d'enthousiasme, ajoute, page 7 : « Curieux de connaître le maître lui-même, » j'allai voir M. Dalbret au Jardin du Roi, je lui ex- » pliquai les magnifiques résultats obtenus par le sieur » Brière à l'aide de sa méthode ; il me répondit que s'ils » étaient tels que je les lui décrivais, il n'avait rien » de pareil à me montrer au Jardin du roi, mais que » je verrais à Montreuil, chez M. Lepère, des arbres » *dirigés d'après son cours* et aussi *d'après ses con-* » *seils*; qu'il ne connaissait rien de mieux. »

» Que doit-on penser d'un homme qui tient ce langage ou de celui qui le lui fait tenir ? A coup sûr, personne ne s'y trompera, il y a insinuation malveillante dans les mots que j'ai soulignés. M. J.-C. n'ignore pas ce que la méthode Dalbret a de vicieux, et combien elle diffère de celle de M. Lepère qui ne laisse rien à désirer.

» Il se montre cependant aussi injuste quand, après avoir visité Montreuil, il dit en être revenu plus grand admirateur encore de l'habileté de M. Brière dont les arbres sont pour lui sans égaux, et qu'il peut avancer, sans crainte, que nulle part il n'en existe d'aussi parfaitement dirigés.

» En vérité, M. J.-C. oublie que celui qui veut trop prouver, ne prouve rien. Il ne fera croire à personne que, dans le cas où une main assez habile serait parvenue à former des pêchers exactement semblables aux figures du livre obscur et mal conçu de M. Dalbret, ces arbres seraient comparables aux nombreux modèles devant lesquels restent en admiration les personnes qui visitent les cultures de M. Lepère. De deux choses l'une, ou il n'a pas vu les pêchers de Montreuil, ou son article est véritablement une réclame officieuse et injuste en faveur du livre d'un homme dont il veut conquérir les bonnes grâces, en lui faisant croire qu'à Villemeux il y a un jardinier assez adroit pour avoir mis en pratique des idées théoriques devant lesquelles l'auteur lui-même échoue depuis trente ans. En effet, je ne sache pas qu'il ait jamais formé un pêcher semblable à la figure de son cours, et j'avoue franchement que si j'étais bien sûr qu'il en existât dans le département d'Eure-et-Loir, je ferais volontiers le voyage de Chartres pour les voir; tant un espalier ainsi dressé doit être ridiculement curieux.

» Je dirai en terminant à M. J.-C. que, loin d'avoir suivi les principes de M. Dalbret, et de s'être éclairé de ses conseils, M. Lepère a marché dans une voie complétement nouvelle. Il est arrivé à de beaux et intéressants résultats que M. Dalbret était loin de

prévoir, ou qu'il avait peut-être intérêt à paralyser; car il lui répétait sans cesse qu'il ne réussirait pas. Mais la persévérance d'un praticien éclairé est difficile à ébranler, et c'est fort heureux, car nous lui sommes redevables des arbres si bien façonnés que l'on voit à Montreuil. Les applications pratiques de cette taille sont clairement exposées dans sa *Pratique raisonnée de la taille du pêcher en espalier carré*. J'engage très-instamment M. J.-C. à la lire; je pense qu'alors il ne lui prendra pas fantaisie de publier une 2e édition de l'éloge outré qu'il vient de faire du cours théorique de M. Dalbret.

» J'aime à croire, Monsieur, que dans le but de rendre hommage à la vérité, et d'éclairer vos lecteurs sur le meilleur ouvrage qu'ils doivent consulter concernant la taille du pêcher, vous accueillerez avec complaisance les réflexions d'un praticien qui a l'honneur, etc. »

Signé Vict. Paquet.

La Pomone française, ou traité des arbres fruitiers taillés et cultivés d'après la fructification et la végétation particulière à chaque espèce, par le comte *Lelieur* de Ville-sur-Arce, 2e édition.

Cet ouvrage, dont la première édition ne traitait que de la vigne et du pêcher, complète presque entièrement aujourd'hui la collection des arbres fruitiers de notre pays, car on y trouve, outre les deux espèces que je viens de citer, le poirier, le pommier, le prunier, l'abricotier, le cerisier, le groseillier, le framboisier et le fraisier.

L'importance de ce travail, le nom et la réputation

de l'auteur, ancien administrateur des parcs, pépinières et jardins de la couronne, nous imposent l'obligation d'en rendre compte. Toutefois, c'est en toute humilité que nous nous permettrons de donner notre avis, qui sera toujours dicté par l'amour de la vérité, et après l'examen le plus consciencieux que nous soyons capable d'en faire selon nos faibles connaissances.

On conçoit qu'il n'est pas possible dans un article de journal de rendre un compte suffisant d'un ouvrage qui forme 540 pages grand in-8° et en caractères serrés. Il nous faut donc diviser ce rapport, et nous nous proposons de le faire en autant d'articles qu'il a traité d'espèces d'arbres.

Aujourd'hui nous nous occuperons de la vigne. Nous avons comparé, à l'égard de cet arbrisseau grimpant la première édition avec la seconde, et nous y avons remarqué peu de changement. Cependant l'article de la taille, page 31, a été remanié, et sans aucun doute à l'avantage de la nouvelle édition. La forme qu'adopte l'auteur qui est véritablement celle qu'il faut préférer, est la palmette à la Thomery ou à cordons droits. Nous nous joignons à lui pour la faire adopter généralement dans les jardins où, indépendamment de la manière agréable dont elle garnit les murs, elle donne de nombreux et beaux produits. Cette fertilité est due à la méthode de taille qui concentre la séve dans les bras ou cordons en rapprochant continuellement les sarments de l'année précédente sur les coursons, ce qui force les yeux qui garnissent la base des premiers à se développer pour les remplacer, et au pincement de ceux-ci lorsqu'ils prennent un allongement tel que les yeux de leur talon s'éteindraient complétement si l'on n'y portait remède.

Nous approuvons entièrement aussi la note de la page 15, relative à l'impuissance de l'incision annulaire pour empêcher la coulure de la vigne, et cela par une raison fort simple, c'est que tant que le bourgeon n'a pas fleuri, il n'est pas assez fort pour supporter cette opération qui le ferait rompre au moindre vent, et qu'ensuite la coulure de la vigne dépend généralement de causes atmosphériques contre lesquelles l'art est impuissant. L'incision annulaire peut quelquefois réussir à hâter la maturité du raisin lorsqu'elle est faite au-dessous de la grappe après que le grain est bien formé et que le bourgeon a acquis une force suffisante; toutefois ses effets sont trop variables pour qu'elle soit d'un emploi utile.

On peut en général féliciter l'auteur de son travail sur la vigne, et nous ne trouvons d'autres reproches à lui faire que d'avoir conservé, page 20 de la 2e édition, la note suivante littéralement reproduite de la 1re édition, page 21.

« A Fontainebleau même, il n'existe que la treille royale (de 1,384 mètres de longueur) dont la culture a été pour ainsi dire abandonnée pendant vingt-cinq ans; depuis quelques années seulement, j'ai eu les moyens d'en faire coucher et renouveler une partie. On vient de commencer, cette année, la réparation des murs qui étaient entièrement dégradés; j'ai profité de cette circonstance pour demander des chaperons en tuiles avec une saillie de 30 à 33 centimètres. Les treillages qui étaient aussi ruinés seront renouvelés. La treille royale sera bientôt un monument et un modèle de culture que les amateurs de jardinage pourront venir consulter. Les espérances à cet égard sont d'autant mieux fondées, que le jardinier du roi,

M. Brassin, chargé du soin de cette treille, a d'excellents principes, qu'il est soigneux et qu'il porte l'amour de son art aussi loin qu'on peut le désirer. »

Si cette note, publiée pour la première fois en 1816, se trouvait encore vraie en 1842, où elle est réimprimée sans réflexions, il serait à croire que la treille royale serait dans un bel état, et que M. Brassin se serait endormi pendant les 26 ans qui se sont écoulés depuis. Heureusement, il n'en est pas ainsi : M. Brassin n'est pas resté inactif et a fait effectivement de cette treille un exemple fort remarquable, tout en s'éloignant un peu de la pratique de Thomery. Les curieux peuvent aller la voir, elle en vaut la peine. Toutefois, la reproduction de cette note est une inattention de l'auteur qui justifie parfaitement ce qu'il dit lui-même, qu'on ne saurait trop revoir son travail.

Dans un prochain article, nous nous occuperons du pêcher.

ROUSSELON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

Revue de la première exposition du Cercle *de conférences horticoles du département de la Seine, du* 20 *au* 25 *septembre inclusivement* 1842.

Cette exposition, comme celles des autres Sociétés faites précédemment, se composait d'arbres, arbustes, plantes en fleurs et non fleuries, fruits, légumes, fleurs coupées, objets d'arts ou d'industrie ayant des rapports avec l'horticulture. Elle a eu lieu à l'orangerie des Tuileries, que M. l'intendant de la liste civile a bien voulu mettre à la disposition de la Société sur la demande de son bureau. La longue sécheresse que nous avons éprouvée faisait craindre, et avec quelques raisons, que les arbustes et surtout les fleurs n'y fussent point nombreuses, mais heureusement l'habileté et la persévérance de nos horticulteurs ont su vaincre cet obstacle, et la salle s'est trouvée garnie de beaucoup plus d'objets qu'on n'aurait osé l'espérer. 1700 plantes environ ont été présentées par 72 exposants; 12 autres ont fourni des objets d'industrie, la librairie et les beaux-arts en comptaient pareil nombre; ce qui porte le total des exposants à 96. Peu de ces réunions ont été jusqu'ici aussi nombreuses.

La salle était bien rangée; les deux fonds étaient ornés de tapisseries et de grands arbres ou arbustes; à celui de gauche, en entrant, les commissaires de l'exposition avaient formé une espèce de catafalque, orné de vases et d'urnes funéraires, et de quelques belles plantes voilées de crêpes. L'inscription portait: *A la mémoire de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans*, dont l'horticulture, comme toutes les industries, ressent vivement la perte fatale, et exprimait modestement les regrets par ce simple cénotaphe qui ne rappelait que trop de pénibles souvenirs. Au mur du fond, en face la porte d'entrée et vers le milieu de la salle, était un trophée de neuf drapeaux tricolores, surmontant le buste du Roi; presque vis-à-vis et entre deux croisées, se trouvait un beau groupe de plantes choisies et bien rangées, dédié à la Société royale d'horticulture de Paris; enfin, une mesure de précaution que j'approuve complétait cette disposition, c'est le placement d'une main-courante recouverte d'une toile et placée à environ six décimètres en avant des gradins, pour empêcher le public de déranger les plantes en passant auprès d'elles.

Cette exposition a été terminée le dimanche 25 par une assemblée générale, sous la présidence de M. Bréon; il a été distribué vingt et une médailles d'argent, et à peu près autant de mentions honorables, consistant en un diplôme de la Société; la réunion était nombreuse et bien composée.

Il ne me reste plus qu'à passer sommairement en revue la plupart des lots, en citant dans chacun quelques-uns des objets les plus remarquables.

1° Arbres, arbustes et plantes d'agrément.

1. *M. Alfroy-Duguet*, pépiniériste à Lieusaint (Seine-et-Marne). Ce lot se composait d'arbres et arbrisseaux de pleine terre, parmi lesquels on remarquait les *Fraxinus comptonifolia*, *Salisburia adianthifolia femina*, *Quercus Lusitanica*, *Pawlonia imperialis*. (Mention honorable.)

2. *M. Bachoux*, jardinier de M. de Boismilon, à Bellevue : douze plantes remarquables et d'une parfaite culture, dont *Echinocactus Monvillii*, encore très-rare, *Erica Lecana superba*, *E. mammosa rosea*, *Pancratium Caribæum*, etc.

3. *M. Barbot*, horticulteur, rue des Bourgnignons-Saint-Marcel, 31 : une collection d'œillets variés, en fleurs, dans laquelle se trouvaient deux mignardises Anna Boleyn. (Médaille d'argent.)

4. *M. Bréon*, grainier-fleuriste, quai de la Mégisserie, 70 : douze ognons à fleurs, provenant du Cap, six *Brunswigia Josephynæ*, plus deux *Pawlonia imperialis*.

5. *M. Célestin Picot*, jardinier de M. Legentil, à Saint-Ouen : vingt-deux belles plantes de serre chaude, très-bien cultivées; on y remarquait un fort *Crinum amabile*, près d'entrer en fleurs, *Areca catechu*, *Anda Gomesii*, *Dracæna terminalis variegata*. (Mention honorable.)

6. *MM. Cels frères*, horticulteurs, Chaussée-du-Maine, 77 (banlieue). La collection de cactées de ces cultivateurs se composait de 127 espèces, parmi lesquelles il s'en trouve beaucoup de très-rares et précieuses, si toutes ne le sont pas; je ne puis donc en citer que quelques-unes : *Anhalonium prismaticum*,

A. pulvigerum, *Astrophyton myriostigma*, *Echinopsis Descaisniana*, *Echinocactus Mirbelii*, *Melocactus cephalonophus*, etc., etc. Il a été unanimement regretté que ces messieurs n'eussent apporté ces belles et curieuses plantes qu'après l'examen et la décision du jury; elles méritaient certainement d'être couronnées.

7. *M. Chanet*, jardinier-fleuriste, rue du Bout-du-Rond, 8 : belle collection de rosiers, dont 17 thé, 9 bengale, 10 île Bourbon, 13 hybrides remontantes, 6 perpétuelles et 9 noisette (coupées). (Mention honorable.)

8. *M. Chauvière*, horticulteur, rue de la Roquette, 104. Ce beau lot était composé de cinquante-trois plantes, bien portantes et d'une belle culture, dans lesquelles dix pelargoniums en fleurs; puis, en nouveautés, *Achimenes longiflora* et *rosea*, *Acrophyllum venosum*, *Correa bicolor*, *Cuphea Melvilli*, etc., etc.; plus, cinquante-quatre variétés de dahlia en pots et cinquante en fleurs coupées. (Médaille d'argent.)

9. *M. Cochet*, horticulteur à Suine, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne): plusieurs rosiers en pots, dont trois tout à fait nouveaux : *Comice de Seine-et-Marne*, *Baronne Prévost*, *Madame Daméme*; plus, six Rhododendrons, dont trois très-rares, *R. cinnamomeum*, *barbatum* et *campanulatum*.

10. *M. Crochot*, jardinier chez M. Halligon, à Gennevilliers (Seine) : cinq plantes de serre en pots et trente et un pots de reines-marguerites naines à fleurs pleines.

11. *M. Chavarin*, horticulteur à Creteil (Seine) :

cent vingt dahlia, fleurs coupées; très-belle collection. (Mention honorable.)

12. *M. Dever*, amateur, rue Neuve des-Mathurins: douze plantes serre chaude et orangerie, dans lesquelles: *Saccharum officinale*, *Illicium floridanum* et *parviflorum*.

13. *M. Ferrand*, fleuriste, rue de la Glacière, 7, à Paris. Collection de dahlia (fleurs coupées).

14. *M. Dufois*, rue des Amandiers-Popincourt, 40 : collections de dahlia en pots et en fleurs coupées. (La première collection a obtenu la médaille d'argent.)

15. *MM. Gérard* et *Courtois*, marchands-grainiers horticulteurs, quai de la Mégisserie, 16: huit plantes, où il y avait de remarquable deux rares cactoïdes : *Echinocactus Monvillii* et *Echinopsis Zuccarini*.

16. *M. Gontier*, horticulteur, barrière Saint-Jacques, 41 (Petit-Montrouge) : seize belles plantes de serre chaude et tempérée, dont trois *Crinum amabile*, *Stephanotis floribunda*, un *Ipomea Leari* en caisse et formant une superbe plante.

17. *M. Guérin Modeste*, fleuriste à Belleville, rue des Couronnes, 84 : trente plantes en fleurs, calcéolaires, *Fuchsia*, *Verbena*, etc.; plus, douze rosiers bengale, dix thé, cinq noisette, dix île Bourbon; exposition en général fort remarquable.

18. *M. Guillard*, jardinier chez madame la duchesse de Montmorency : quatre-vingt-quatre dahlia, fleurs coupées; jolie collection.

19. *M. Jacques*, jardinier en chef du Roi au domaine de Neuilly : cinquante plantes bien variées, dont un *Amaranthus giganteus*, de près de 3 mètres

de hauteur, y compris la caisse, *Gastonia spongiosa*, *Eugenia australis* en caisse, de près de 4 mètres. (Médaille d'argent.)

20. *MM. Jacquin frères*, grainiers-fleuristes, quai de la Mégisserie, 14 : soixante-douze plantes de serre-chaude et tempérée. Dans les premières, un beau *Pilocereus senilis*, *Angelonia speciosa*, et dans les secondes, *Grevillea robusta* (rare), quinze espèces de bruyères (*Erica*), quatorze variétés de *Fuchsia*, trois *Lantana*, etc., etc.; enfin très-beau lot. (Mention honorable.)

21. *M. John Salter*, horticulteur, avenue de Picardie, à Versailles : une collection de dahlia en fleurs coupées; plus, *Achimenes longiflora* et *rosea*.

22. *M. Lecomte*, jardinier chez M. Parent-Nattier, rue Rochechouart, 34 : soixante-six plantes, la plupart de serre chaude, dont un *Hedysarum gyrans* de plus d'un mètre, *Cattleya Loddigesi*, *Nymphæa cærulea*, neuf variétés de *Fuchsia*, et le tout très-remarquable.

23. *M. Lefèvre*, pépiniériste à Mortfontaine (Oise) : deux jeunes individus de l'*Abies religiosa*, élevés en pots; espèce encore très-rare en Europe, originaire des Andes du Mexique, et à peine connue à Paris; semis des plus remarquables. (Mention honorable.)

24. *M. Lévêque* dit *René*, horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 46 : une collection de rosiers cultivés en pots, savoir : douze bengale, neuf thé et quinze île Bourbon. (Quoique cette collection ne soit pas la plus nombreuse, sa belle culture lui a valu la médaille d'argent.)

25. *M. L'Homme*, jardinier en chef du jardin bo-

tanique de la Faculté de médecine de Paris : une brillante et nombreuse collection de cent-cinquante-sept plantes, tant de serre chaude, orangerie, que de plein air, dans laquelle on remarquait de beaux individus, tels que, *Saccharum* à tiges rubannées, *Cinnamomum Culilaban*, *Latania Borbonica*, *Areca rubra*, *Strelitzia augusta*, *Xantochimus tinctorius*, *Artocarpus integrifolia*, plusieurs orchidées, etc., etc. (Médaille d'argent.)

26. *M. Loth*, horticulteur, rue Fontaine-au-Roi, 33 : douze plantes dans lesquelles on pouvait remarquer, *Gusmannia tricolor* en fleurs, *Nymphæa cærulea*, *Melastoma Bancksii*, etc.

27. *M. Mabire fils*, jardinier-fleuriste, rue de l'Oursine, 114 *bis* : trente-deux variétés de Nerion en fleurs, dont plusieurs de ses graines, telles que *Mabirii*, *Cupræum*, etc. Il y avait en outre deux beaux *Bignonia jasminoïdes* en fleurs. (Médaille d'argent.)

28. *M. Margottin*, rue des Trois-Ormes, 3, boulevard de la Garre : une collection de rosiers greffés sur églantiers et francs de pied, composée de sept bengale, onze thé, huit île Bourbon, deux noisette, une pimprenelle et quatre hybrides remontantes; au total trente-trois.

29. *M. Martine*, jardinier-fleuriste, rue des Bourguignons, 27 : vingt-sept jolies plantes en fleurs, dont quatorze *Erica* (bruyères), deux *Gesneria*, *Pernaiya elegans*, *Pernettia floribunda*, etc.

30. *M. Noël*, herboriste, marché Saint-Jean, 77 : vingt et une plantes, la majeure partie médicinales.

31. *M. Paillet*, rue du Petit-Banquier, 5 : cent quatorze rosiers en pots, dont vingt-huit bengale,

quarante et un thé, trente île Bourbon, six hybrides remontantes et dix noisette. Cette superbe collection n'a point concouru.

32. *M. Pelé*, fleuriste, rue de l'Oursine, 71 : quarante plantes vivaces de pleine terre, dans lesquelles sept campanules, *Linaria triornithophora*, *idem piscis*, variété très-singulière de ses semis, *Lychnis Bungeana*, etc.

33. *M. Roblin*, horticulteur, rue Marbœuf, 24 : vingt-quatre rosiers en pots, belle culture ; sept thé, huit île Bourbon, six bengale et trois hybrides remontantes. (Mention honorable.)

34. *M. Rousseau*, horticulteur à Montreuil près Paris : dix bruyères d'une très-belle et bonne culture, toutes en fleurs.

35. *M. Soutif*, horticulteur à Passy, rue des Tournelles, 6 : soixante dahlia, fleurs coupées, jugés les plus beaux (pour lesquels une médaille d'argent) ; plus, deux dahlia de semis, 1842, dont un a obtenu le prix spécial pour la plante la plus nouvelle de semis.

36. *M. Souchet*, horticulteur à Bagnolet : soixante-dix-huit dahlia, fleurs coupées, très-remarquables ; plus, cinq de semis de 1842, et aussi d'une belle facture.

37. *M. Tamponet*, horticulteur, rue de la Muette, 16 : douze très-forts camellia, dont deux à fleurs simples et couverts de fruits ; plus, dix-neuf *Magnolia grandiflora Oxoniensis* en caisses et d'une belle végétation. (Médaille d'honneur.)

38. *MM. Transon-Gombaut* et *Dauvesse*, pépiniéristes à Orléans : soixante dahlia, fleurs coupées, variétés nouvelles.

39. *M. Tripet-Leblanc*, marchand grainier,

boulevard des Capucines, 19 : huit plantes seulement, mais dans lesquelles on voyait les deux beaux *Primula prœnitens* à fleurs doubles roses et blanches : le *Daubentonia Tripetiana*, *achimenes longiflora*, etc.; plus, une collection de reines-marguerites en fleurs.

40. *M. Verdier*, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Garre : une collection de soixante-douze rosiers en pots, dont 14 thé, 28 bengale, 13 noisette, 13 île Bourbon, 3 hybrides remontantes, 1 *laurenceana* (mention honorable pour cette collection); plus, une belle collection de roses coupées, par nom. (Médaille d'argent pour cette dernière.)

41. *M. Thibaut*, horticulteur, rue Saint-Maur-du-Temple, 45 : vingt-cinq plantes d'une belle culture, parmi lesquelles quelques-unes rares et précieuses ; *Gesneria zebrina*, *Thumbergia Baxteri*, *Begonia manicata* et *peltata*, *Cattleya Pinelli*, *Sophronitis*... *Penstemum Mexicanum*, etc. (Médaille d'argent.)

Les autres exposants n'avaient chacun que quelques plantes, dont la plupart rentraient dans celles que je viens de citer, pourtant on a généralement admiré une nombreuse et superbe collection de reines-marguerites naines très-doubles et qui n'ont pas été portées au catalogue. Elles étaient exposées je crois, par M. Pensard, jardinier.

2° Arbres fruitiers de pépinières et formés.

Deux prix spéciaux étaient destinés à cette exhibition ; mais ceux qui désiraient concourir ont dû prévenir à l'avance, et une commission a été visiter les pépinières sur place.

1. *M. Croux fils*, pépiniériste à Vitry-sur-Seine: trente variétés d'arbres fruitiers, tiges, quenouilles et nains, d'une belle culture et végétation. (Médaille d'argent.)

2. *M. Houdé*, pépiniériste à Vitry : dix-huit variétés d'arbres fruitiers, tiges, quenouilles et nains.

3. *M. Jamin*, pépiniériste, rue de Buffon, 19 : belle et nombreuse collection d'arbres fruitiers dont plusieurs étaient encore chargés de leurs fruits, tiges, quenouilles et nains; plus poiriers et pêchers formés pour espaliers, de deux à quatre années de greffe. (Médaille d'argent pour cette dernière spécialité.)

4. *Maurice Thévenot*, pépiniériste à Vitry : vingt-six variétés d'une belle venue, dont huit tiges, sept quenouilles, deux demi-tiges et neuf nains.

3° Fruits et légumes.

Les fruits étaient nombreux et la plupart très-beaux; mais il est à regretter de ne pouvoir en dire autant des légumes, qui ont été presque nuls.

1. *M. Barbot*, rue des Bourguignons-Saint-Marcel, 51 : une superbe collection de raisins en grappes, composée de trente variétés dont quelques-unes fort remarquables. (Médaille d'argent.)

2. *M. Dupuy*, horticulteur, barrière et route de Fontainebleau : belle collection de fruits, surtout en poires variées.

3. *MM. Gérard* et *Courtois*, marchands grainiers, quai de la Mégisserie, 16 : patate violette et *Arracacha esculenta*. Cette dernière plante est rare; mais sa culture ne sera jamais facile ni avantageuse aux environs de Paris, peut-être pas même en Europe. Elle fait honneur à ces messieurs.

4. *M. Gontier*, horticulteur, barrière Saint-Jacques, 41 (Petit-Montrouge) : plusieurs variétés de patates, et spécialité de culture d'ananas cultivés en pots ; très-beaux fruits. (Médaille d'argent.)

5. *M. Berckmann*, jardinier en chef de M. de Rotschild, à Boulogne (Seine) : quatre superbes ananas en fruits, variété *Providentia*, ayant été cultivés en pleine terre. (Médaille d'argent pour cette spécialité.)

6. *M. Jamin* (Jean-Laurent), déjà cité : superbe et très-nombreuse collection de fruits, dans laquelle on remarquait quatre-vingt-dix-sept variétés de poires, tant à couteau que propres à faire des compotes. (Médaille d'argent.)

7. *M. Lepère* (Alexis), horticulteur à Montreuil-aux-Pêches : collection de très-belles variétés de poires, duchesse, doyenné d'hiver, etc. (Mention honorable.)

8. *M. Malot* (Félix), horticulteur à Montreuil-aux-Pêches : fruits superbes en poires, pommes, chasselas de Fontainebleau, etc. (Mention honorable.)

9. *M. Marchandon*, jardinier chez M. Lemoine, à la Garre d'Ivry : une belle corbeille de poires variées.

10. *M. Ravasé*, pépiniériste à Chinon (Indre-et-Loire) : une belle corbeille de raisins, variété nouvelle.

11. *M. Souchet*, horticulteur à Bagnolet : neuf corbeilles de poires superbes, trois de pommes, trois de raisins et deux de pêches ; plus beaux fruits. (Médaille d'argent.)

4° Instruments, outils, machines, etc.

1. *M. Agard*, chaudronnier, rue de l'Arcade, 25 : très-jolies jardinières pyramidales, candelabres, porte-fleurs, arrosoirs, etc.; le tout très-propre et parfaitement confectionné.

2. *M. Arnheiter*, serrurier mécanicien, rue Childebert, 13 : une nombreuse collection d'instruments aratoires et horticoles, fumigateurs, seringues pour les serres et plantes, sécateurs, scies, greffoirs, serpettes, et beaucoup d'autres. (Médaille d'argent.)

3. *M. Bernard*, coutelier mécanicien, rue Saint-Jacques, 218 : joli assortiment de sécateurs, serpettes, greffoirs, cueille-fleurs, etc., etc. (Mention honorable.)

4. *M. Follet*, fabricant de poteries de terre, rue des Charbonniers-Saint-Marcel, 16 et 18 : toujours belle collection de poteries fines en vases gothiques, et de toutes autres formes, ainsi que poteries de jardins des mieux assorties.

5. *M. Guyard*, serrurier mécanicien à Noisy-le-Roi : assortiment de charrues diverses, rateaux, ratissoires, sécateurs, piéges, etc., d'une fabrique solide et bien conditionnée. (Mention honorable.)

6. *M. Lecocq*, jardinier de la Société royale d'horticulture au Luxembourg : un appareil très-ingénieux propre à la multiplication des plantes par boutures chez les amateurs et dans les petits établissements, se chauffant avec une veilleuse. (Mention honorable.)

7. *M. Leferme*, rue Aubry-le-Boucher, 41 : très-jolie collection de bois, tant indigènes qu'exotiques, très-proprement travaillés.

8. *M. Picard*, treillageur et rocailleur, place de

la Magdeleine, 3 : diverses jardinières, tables rustiques, bancs, modèles de chaumières, etc.

9. *M. Quentin-Durand*, fabricant, rue du Faubourg-Saint-Denis, 189 : tous les instruments fort bien faits de cet habile fabricant avaient beaucoup plus de rapport à l'agriculture qu'à l'horticulture, puisqu'ils se composaient de hache-feuilles, coupe-racines, semoirs, barattes, etc. (Mention honorable.)

10. *M. Vigreux*, rue Satory, 28, à Versailles : une superbe volière-jardinière en bois de vigne, avec jets d'eau et autres accessoires ; c'est un très-joli meuble, qui cause bien des tentations et qui ne peut manquer de trouver un amateur.

5° Beaux arts et librairie.

1. *M. Benoît Chira*, professeur de dessin, rue Saint-Denis, 366 : plusieurs dessins, au pastel, de fleurs et de fruits. (Mention honorable.)

2. *Mlle de Chosal*, artiste, rue du Bac, 38 : deux tableaux de pensées variées, et quatre fleurs très-bien imitées en papier de Chine.

3. *MM. Cousin* et *Imbert*, libraires, rue Jacob, 21 : plusieurs ouvrages dont deux avec figures ; Iconographie du genre camellia, *id.* des plantes de la famille des cactées, Pomone française, etc. ; Théorie de l'horticulture par Lindley, traduite par M. Lemaire, qui, pour cette traduction, a eu une médaille d'argent.

4. *M. Duvillers-Chasseloup*, architecte de parcs et jardins : plusieurs plans de jardins.

5. *M. Gendré*, peintre et architecte de jardins, rue de Seine, 37 : plusieurs cadres, dont l'un renfermait vingt-quatre dessins originaux d'un ouvrage

manuscrit sur l'art de tracer, décorer et lever les plans de jardins; un autre, dix-huit dessins du même ouvrage.

6. *Mlle de Guenez*, rue d'Enfer, 12 : corbeille de roses, étude de laurier-rose; aquarelle.

7. *M. Jaume-Saint-Hilaire*, rue Furstemberg, 3 : divers produits de *Polygonum tinctorium*, et un cadre avec des figures de fleurs d'un ouvrage en six volumes.

8. *M. Planson*, rue de Lille, 31 *ter* : Iconographie du *Dianthus caryophyllus*, figures coloriées. (Médaille d'argent.)

JACQUES.

PLANTES POTAGÈRES.

Note sur le Cerfeuil musqué.

Tout le monde connaît le CERFEUIL MUSQUÉ, *Scandix odorata*, LIN., originaire d'Espagne dont il porte aussi le nom. Plusieurs ouvrages qui font autorité en horticulture indiquent comme une nécessité le semis des graines de cette plante immédiatement après la récolte, affirmant qu'à toute autre époque il ne faut point espérer les voir lever. En conséquence de cette assertion, chaque fois qu'on nous demandait de cette semence dans une saison éloignée de celle de sa maturité, nous la donnions sans rétribution, persuadés qu'elle n'était plus d'aucune valeur. Dans les essais de nos graines que nous réitérons chaque année, du cerfeuil musqué, de la récolte de 1840, semé le 18 août 1841, n'étant pas encore levé le 10 septembre suivant, époque de la dernière vérification, fut considéré comme n'ayant

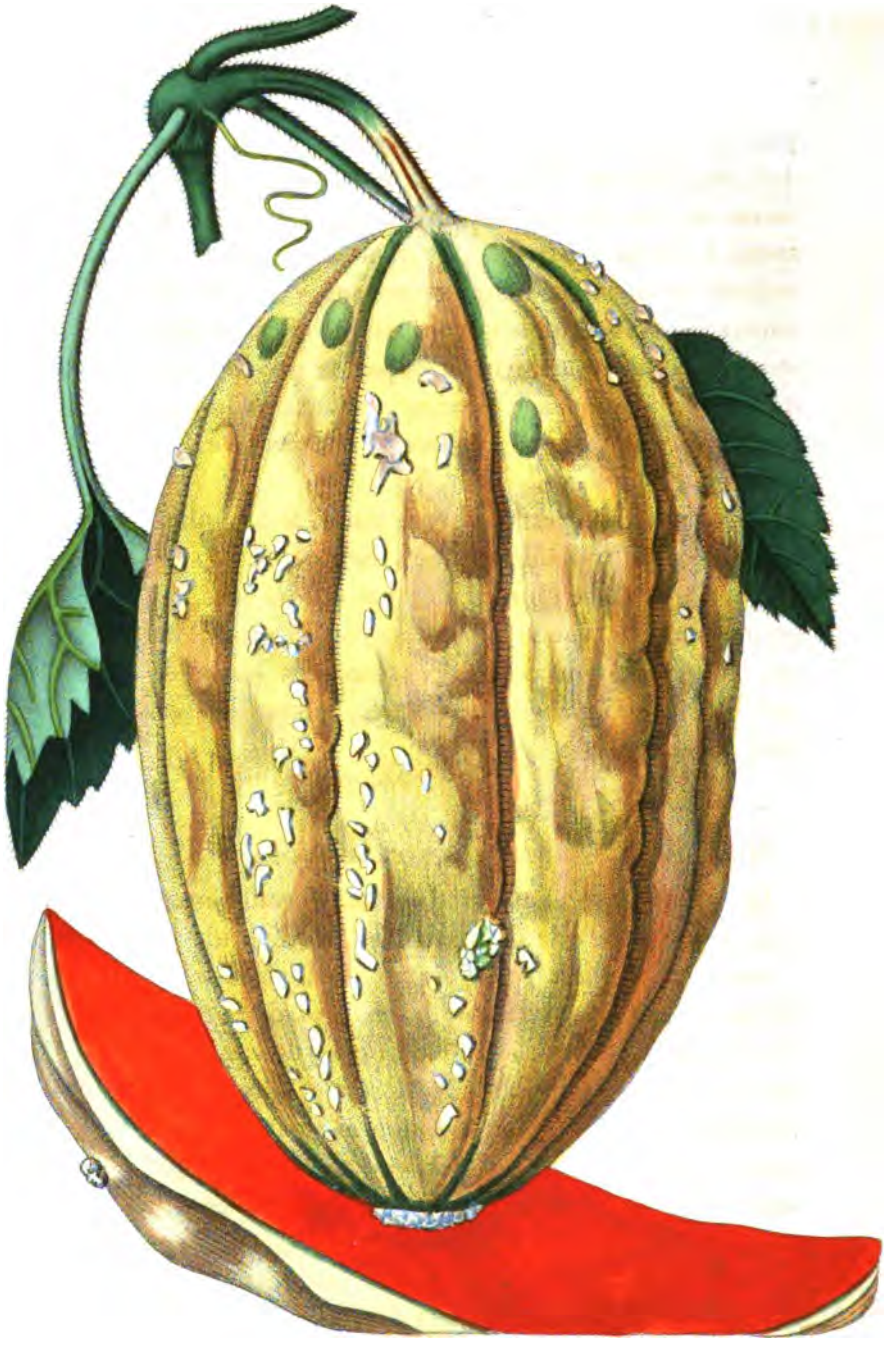

MELON *de Charonne*.

plus de qualité germinative, et perdu de vue pendant tout l'hiver. Mais au 10 mai 1842, ayant eu besoin du terrain qui avait reçu ces graines, nous avons reconnu l'existence de quatorze pieds de ce cerfeuil sur quarante-deux graines qui y avaient été semées. Nouvel exemple qui prouve encore qu'on perd souvent beaucoup de semences par la précipitation qu'on met à retourner la terre ensemencée lorsque les graines qui y ont été déposées n'ont pas levé dans la période habituelle.

Cette année 1842, nous avons semé, le 27 juillet, des graines de cerfeuil musqué, récolte de 1842, et aujourd'hui, 12 octobre, il n'est pas encore levé. La graine nouvelle semée aussitôt sa récolte n'est donc pas d'une levée plus prompte, et on peut semer du cerfeuil musqué à diverses époques, comme du cerfeuil ordinaire.

JACQUIN jeune.

MELON DE CHARONNE. (Voyez la planche.)

Ce melon, que nous avons obtenu cette année dans nos cultures de Charonne, est un hybride du *Cantaloup prescott fond blanc*, et du *Melon de Chypre*, dont on peut voir les figures dans notre *Monographie du melon*. Il participe de ces deux variétés par sa chair d'un beau rouge, succulente, sucrée et d'une saveur fort agréable d'ananas, qui la rend supérieure à celle du melon de Chypre. Comme dans celui-ci elle est épaisse et ne laisse que fort peu de vide à l'intérieur.

Sa forme est elliptique, à côtes bien marquées; son écorce, moins épaisse que dans le prescott, l'est davantage que dans le melon de Chypre; elle est

ferme et dure, et protége bien la chair, ce qui rend ce melon très-convenable pour le transport, pendant lequel il n'y a pas à craindre que sa chair se meurtrisse ou se résolve en eau. Cette écorce est d'abord d'un blanc argenté avec quelques protubérances peu saillantes, et elle devient jaune lorsqu'il est à maturité. Elle est très-velue dans la jeunesse ainsi que le melon de Chypre, et conserve même un peu de pubescence à la maturité, surtout dans les sinus des côtes. Si on veut manger ce melon dans toute sa perfection, il faut attendre trois ou quatre jours après qu'il a été frappé. Ses graines sont beaucoup plus grosses que celles du melon de Chypre, et plus allongées que celles du prescott. Les amateurs pourront s'en procurer à notre magasin de graines du quai de la Mégisserie.

Le melon de Charonne n'est pas beaucoup plus hâtif que le melon de Chypre. Il pousse des tiges allongées et vigoureuses, et convient bien à la culture sous cloches, sur couche sourde en dos d'âne, ou sur buttes ou cônes. Comme il a besoin de beaucoup de nourriture, il faut lui donner une bonne terre mélangée avec un tiers de terreau neuf et d'une épaisseur de 28 à 33 centimètres; après l'avoir étêté sur deux yeux, on se contentera de lui donner trois autres tailles à deux ou trois feuilles ou nœuds, selon la vigueur des branches, en prenant soin de diriger convenablement celles-ci pour qu'elles ne s'enchevêtrent pas. Il faut s'abstenir de le tourmenter par des amputations inconsidérées qui ne font qu'affaiblir le pied sans faire tourner la séve au profit des fruits.

Nous avons récolté cette année sur un seul pied six melons, dont le plus gros pesait 2 kilogr. 250 gr.,

et tous les autres 2 kilogr. Les quatre premiers, mûrs vers la fin de septembre, étaient excellents; les deux autres, frappés seulement à la fin de ce mois, n'avaient pu acquérir une maturité parfaite à cause de l'abaissement de la température. Aussi n'étaient-ils pas bons, et leur chair était restée fibreuse, sèche et croquante. Ce fait indique qu'il faut les obtenir en août, et même plus tôt, pour qu'ils soient doués de toutes les qualités qui peuvent en faire des melons de premier choix. Dans ce but, il est essentiel de mettre les pieds de melon en place du 1er au 15 de mai.

La nouvelle variété qui nous occupe nous a paru tout à fait digne d'être signalée aux amateurs, et formera la première du supplément que nous nous proposons de publier à notre *Monographie du melon*, qui contient déjà la figure de 88 fruits les meilleurs.

JACQUIN aîné.

JARDIN FRUITIER.

POMME CALVILLE NORMAND OU *Malingre d'Angleterre*.

Cette pomme porte encore le nom d'*Auchelle* dans quelques cantons de la Normandie. C'est sous ce dernier qu'elle m'a été présentée, il y a quelques mois, par un amateur d'horticulture qui l'avait obtenue de greffes rapportées de la province que je viens de citer. Ne l'ayant pas rencontrée dans les jardins de Paris et des environs, il la croyait nouvelle pour la capitale. Il est vrai qu'elle y est peu répandue; cependant elle était anciennement cutivée aux Char-

treux du Luxembourg, elle fait partie de la collection du Jardin des Plantes, et on la trouve encore dans l'établissement de M. Noisette.

La forme de ce fruit est ovale, cordiforme, assez semblable à celle de la pomme appelée *Cœur de bœuf*, mais d'un plus fort volume. Sa chair est d'un blanc rosé, cassante et très-juteuse, et rappelle un peu le goût et la saveur du *Rambourg d'été*. L'épiderme est rouge, luisant, plus foncé du côté du soleil. C'est un des beaux fruits d'été, en même temps qu'il est très-précoce, car il est souvent mûr à la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août. A ces titres, il mérite d'être plus cultivé; en effet, il est tout à fait digne de faire partie d'un dessert à cette époque de l'année.

PÉPIN.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

KETMIE DE CAMÉRON. *Hibiscus Cameroni*, PAXT. MAG. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 202, année 1834-1835 de ce journal.)

Plante à tiges droites, ligneuses, rameuses, grisâtres, hautes d'un mètre, mais probablement susceptibles de s'élever davantage si on n'en arrêtait pas le développement dans le but de former la tête. Les jeunes pousses sont pubescentes. Feuilles alternes à longs pétioles cordiformes, à trois lobes, celui du milieu le plus long et terminé en pointe aiguë, irrégulièrement dentées sur les bords, et légèrement pubescentes. Vers la mi-juin, fleurs droites, axillaires, pédonculées, à cinq pétales ovales obtus, un peu ondulés et crénelés au sommet; chacun d'eux est long de 5 centimètres et large de 2 à 3, ce qui donne à la

KETMIE *de Caméron.*

Hibiscus *Cameroni*

fleur épanouie un diamètre de plus de 9 centimètres. Leur couleur est un jaune clair lavé de pourpre rosé au sommet et sur les bords, avec une macule pourpre cramoisi un peu au-dessus de l'onglet qui est jaune-serin. Chaque pétale est sillonné de nervures rosées, saillantes en dessous, où le limbe est légèrement gaufré; une fine pubescence se remarque sur les bords. Le style, long de 5 centimètres, est pourpre, à cinq stigmates pourpres, divariqués et réfléchis sur les étamines nombreuses à anthères jaunes, attachées au haut du style au-dessous d'eux. Le calice est monophylle, à cinq divisions, d'un vert plus ou moins pourpré, persistant. Le pédoncule, plus ou moins long, est d'un vert également pourpré et pubescent. Capsule hispide à cinq loges polyspermes; semences noires.

Nous avons reçu, l'an passé, cette belle Ketmie de la Belgique. Jusqu'alors nous l'avons cultivée en serre chaude et en terre de bruyère, mais nous pensons qu'on pourra la traiter comme l'*Hibiscus rosa sinensis*, et qu'elle se contentera d'un mélange de bonne terre et terreau avec moitié de terre de bruyère. Nous nous proposons aussi d'en faire passer quelques pieds en serre tempérée, pour nous assurer si ce conservatoire lui suffira. Du reste, on la multiplie très-facilement de boutures faites sur couche tiède.

C'est une plante d'un mérite réel, tant par le développement de ses fleurs que par leur coloris rare et d'un bel effet, et que ne peuvent manquer de rechercher les amateurs de ce beau genre. La durée des fleurs n'est que d'un jour, mais elles se succèdent sans interruption pendant trois mois.

JACQUIN aîné.

PHYLICA. Lin. Pentandrie-monogynie. Lin. Rhamnoïdes, Juss.

Caractères génériques. Calice turbiné, à cinq divisions; cinq pétales petits, squammiformes; cinq étamines à filaments insérés sous les pétales; un ovaire inférieur surmonté d'un style simple, à stigmate obtus; une capsule arrondie, à trois coques bivalves, monospermes.

Phylique rouge. *Phylica rubra.* Willd. *Soulangia rubra.* Bot. reg. 1478.

C'est à M. Loth, horticulteur distingué, rue Fontaine-au-Roi à Paris, qu'on doit l'introduction, en 1840, de ce charmant arbrisseau toujours vert. Il en avait exposé deux pieds en septembre de cette même année à l'orangerie du Luxembourg. Ni l'un ni l'autre n'étaient étiquetés, et bien que leurs caractères annonçassent au premier coup d'œil qu'ils appartenaient au genre *Phylica*, il n'était pas aussi facile d'en déterminer l'espèce. Ils paraissaient différer l'un de l'autre par la largeur des feuilles, mais cependant cette nuance n'était pas assez tranchée pour donner à penser qu'ils pussent constituer deux espèces différentes. Au reste, M. Loth m'ayant donné une petite branche fleurie de chacun de ces pieds, j'ai pu vérifier qu'ils étaient tous deux de la même espèce, et que celle-ci devait être désignée sous le nom spécifique indiqué en tête de cet article.

C'est un petit arbrisseau intéressant, originaire du cap de Bonne-Espérance, et qui peut s'élever à un mètre au moins. Il se ramifie beaucoup et peut être arrêté à la hauteur qu'on désire, et prendre la forme qu'on veut à l'aide d'un pincement et d'une taille raisonnés. Ses feuilles sont persistantes et ont beau-

MAMMILLAIRE *dent d'Eléphant*.

Mammillaria *Elephantidens*.

coup d'analogie avec celles du *Phylica rosmarinifolia*. Les fleurs sont tubulées, d'un blanc violacé et très-nombreuses. La culture des diosma lui convient parfaitement; il lui faut la serre tempérée pendant l'hiver. On le cultive en pots remplis de terre de bruyère, ou simplement de terre siliceuse amendée par du terreau végétal. On lui donne des arrosements fréquents à cause de sa végétation presque incessante. On le multiplie de boutures étouffées sous cloche, et de marcottes. PÉPIN.

Note sur le Sida striata.

En publiant, page 21 de l'année 1841-1842, la figure du *Sida striata* ou *Abutilon striatum*, j'avais annoncé que j'essayerais de faire passer l'hiver, en plein air, à deux individus de cette espèce, l'un avec couverture et l'autre sans aucun abri. Cette tentative n'a eu aucun succès, tous les deux sont morts, plus peut-être par suite de l'humidité qui les a fait pourrir que par l'influence de la gelée.

Il faut donc renoncer à l'espoir de voir cette jolie espèce cultivée en pleine terre, au moins quant à présent, car il serait possible que dans quelques années ses multiplications, plus habituées à notre climat, finissent par se naturaliser assez pour y résister. JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

MAMMILLAIRE DENT D'ÉLÉPHANT. *Mamillaria elephantidens*. LEM. in cact. MONV. fasc. 1, p. 1, n° 1. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques, page 289 de ce journal, année 1837-1838.)

Tige subglobuleuse, déprimée, ombiliquée, discoïde et très-laineuse au sommet, d'un vert sombre très-luisant; à mamelons imbriqués très-amples, largement gibbiformes, prolongés en dessus, arrondis obliquement, très-obtus au sommet, bilobés supérieurement, ou plutôt creusés profondément par un sillon longitudinal, s'étendant de l'aisselle jusqu'à l'aréole et au delà, quelquefois prolifères, d'abord laineux et bientôt nus; les adultes, offrant la représentation fidèle de fesses humaines (expression qu'on nous pardonnera sans doute en faveur de son exactitude), ont 4 ou 5 centimètres de longueur sur 5 ou 6 de large à la base; les jeunes ont leurs aisselles garnies d'une laine blanche, touffue et floconneuse. *Aréoles* ovales elliptiques, convexes, immergées, plus grandes et très-laineuses dans leur jeunesse, ensuite presque nues. Elles sont situées obliquement un peu au-dessous de la partie déclive du mamelon. *Aiguillons* au nombre de huit, inégaux, étalés en rayons; les trois supérieurs longs d'un centimètre et demi environ, presque dressés, celui du milieu plus grêle et un peu plus court; les latéraux et l'inférieur beaucoup plus gros, longs de deux centimètres et plus, réfléchis, et régulièrement disposés; tous très-robustes, très-roides et corniformes; les plus jeunes brun jaunâtre à la base, ensuite d'un blanc jaunâtre, avec la pointe brune, et enfin d'un gris cendré. *Fleurs* nombreuses, surgissant, pendant l'été, comme dans les échinocactes, des aisselles de la partie médiane du *vertex* ou sommet de la plante. Elles sont longues de plus de six centimètres avant l'épanouissement, pendant lequel leur diamètre est de dix à douze centimètres. Leur floraison se pro-

longe durant cinq à six jours; mais elles ne sont ouvertes que sous l'influence des rayons solaires, et couronnent alors gracieusement la plante par leurs nombreux pétales d'un joli rose, gracieusement disposés en forme de coupe très-évasée. *Périanthe* à ovaire et tube nus; lacinies externes nombreuses, inégales, d'un pourpre violacé foncé, bordées de blanc, lancéolées, très-acuminées; les internes bitrinervées, larges de six millimètres, atténuées à la base, dilatées supérieurement, très-finement frangées au sommet, qui le plus souvent est échancré et muni au milieu d'un petit mucrone allongé, d'un rose satiné brillant, se convertissant en violet pourpré foncé à la base, et striées vers la pointe de la même couleur. *Étamines* nombreuses, irritables, à filaments robustes atteignant à peine la base pourprée des lacinies, à anthères d'un jaune d'or. *Style* dépassant les étamines, robuste, fistuleux, dilaté à son orifice, à stigmate à huit ou dix rayons amples, convexes, papilleux, révolutés, d'une jaune orange pâle.

Pendant l'inflorescence, ces fleurs exhalent une odeur qui rappelle parfaitement celle des roses sauvages, *Rosa canina.*

Aux fleurs succède une baie globuleuse, oblongue, très-molle, d'un vert glauque pâle, couverte d'une pubescence très-déliée, longue d'environ quatre centimètres sur à peu près un de diamètre, ombiliquée au sommet, où apparaît la cicatrice du périanthe décidu, caractère jusqu'alors spécial à cette espèce. Graines nombreuses, réniformes, comprimées, d'un roux pâle, longues de quatre millimètres, immergées dans une pulpe presque liquide dont l'odeur

et la saveur sont acidulées, même dans les fruits d'un an.

La mamillaire qui nous occupe doit être placée au premier rang des espèces de son genre, tant à cause de ses charmantes fleurs que de son développement pour ainsi dire colossal; son port et sa structure remarquable la rapprochent du *Mamillaria fulcolanata*, Lem., et plus encore de la variété β. *macrocantha*. Monv. Elle a aussi quelque anologie de forme avec les *M. pycnacantha*, Mart., *cornifera*, Dec., *Demonoceras*, Lem., et plus particulièrement, quant aux fleurs, la couleur exceptée, avec la variété de cette dernière espèce, β. *scolymoides*, Monv. Enfin, elle se rapproche encore des échinocactes par son inflorescence apicale et météorique, par ses étamines irritables, par la couleur et la pubescence de sa baie, etc.

La contrée qui l'a vue naître n'est pas certainement déterminée, mais il est probable qu'elle est originaire du Mexique.

Nous avons acquis de M. de Monville, possesseur de l'individu décrit et encore unique, toutes les multiplications qui en ont été obtenues. Nous les avons mises en souscription, au prix de 40 francs l'individu, ayant un diamètre de deux centimètres au moins, livrable lorsque nous aurons trouvé le nombre de souscripteurs convenable. On peut souscrire en personne ou par lettre affranchie à notre établissement horticole, Chaussée-du-Maine, 77, à Montrouge, banlieue.

F. Cels.

ONCIDIE *à feuilles pulvinées*

Oncidium *pulvinatum*

Oncidie a feuilles pulvinées. *Oncidium pulvinatum*. (Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 347 de l'année 1836-1837.)

Fausse bulbe aplatie, courte, large, surmontée d'une feuille épaisse, plus ou moins longue et large, et couverte d'une espèce de poussière glauque. Tige florale, mince, flexible, longue de plusieurs mètres, se ramifiant et se garnissant de quatre à cinq cents fleurs s'épanouissant presque toutes à la fois et d'une longue durée.

Chaque fleur a un pédicelle long de 1 ou 2 centimètres avec une bractée engaînante à sa base; elle est large de 2 centimètres et longue de 3. Cinq sépales spatuliformes d'un jaune verdâtre et teintés de pourpre à la base. Le labellum a son sommet échancré, d'un beau jaune maculé largement de marron foncé; au centre s'élèvent de petits tubercules blancs et jaspés de marron; la colonne a ses deux lobes jaunes et maculés de marron foncé; l'opercule est jaune et les masses polléniques sont d'un brun verdâtre.

Cette charmante orchidée, dont la tige florale a besoin d'être soutenue par un moyen approprié à la place qu'occupe la plante, produit un effet admirable par sa légèreté et l'immense quantité de fleurs dont elle se couvre.

On la cultive, comme la plupart de ses congénères, en mottes de terre de bruyère tourbeuse. Arrosements avec la seringue, mais qu'il faut rendre rares, si l'on a soin d'entretenir dans la serre une humidité convenable. On la multiplie par la séparation de ses fausses bulbes. On rempote ou rencaisse au printemps de très-bonne heure.

Aug. Cels.

Sur la culture artificielle et forcée.

Depuis le commencement de ce siècle, et grâce à l'influence toute-puissante qu'a exercée une femme dont le nom est cher à l'horticulture et que le courage et le génie d'un soldat ont fait asseoir sur le trône dont sa gracieuse bonté rehaussait l'éclat, la culture artificielle a fait en France des progrès remarquables. D'abord appliquée aux plantes d'ornement exotiques, elle n'était qu'un objet de luxe accueilli par l'opulence; peu à peu elle a admis dans son domaine quelques-uns des végétaux étrangers d'un usage utile dans l'économie domestique, et enfin, sous le nom de culture forcée, elle est employée à faire fleurir et produire, à une autre époque que celle assignée par la nature, quelques-uns de nos arbres fruitiers et plusieurs des plantes potagères usuelles qu'on voit aujourd'hui apparaître sur nos tables presque en toutes saisons.

A une époque où la manie de briller est la passion dominante de la société parisienne, la délicatesse et la rareté des mets sont l'objet d'une recherche toute particulière dans les maisons opulentes où règne un luxe princier. Nos jardiniers marchands ont donc toute raison de mettre cette disposition à profit en offrant à la sensualité des riches tout le confortable qui peut les flatter, et qu'ils payent de manière à ce qu'on trouve une ample indemnité des soins, des travaux et des dépenses qu'il occasionne.

L'industrie répond plus souvent aux besoins qu'elle ne les fait naître; c'est pourquoi, ne sachant pas s'ils trouveraient le placement des produits insolites d'une culture artificielle, les jardiniers marchands ne s'y

livraient que timidement. Il a donc fallu que la culture forcée s'introduisît par les maisons particulières, et c'est effectivement par celles qui jouissent d'une grande fortune qu'elle a commencé, parce que les maîtres l'ont exigé à l'exemple des cultures royales de Versailles. De proche en proche, l'amour-propre a créé des imitateurs, ensuite les relations sociales mettant en contact avec les grands propriétaires les riches de la capitale, mais qui n'ont point de jardins, et les étrangers opulents qui y affluent, le goût et le besoin des primeurs se sont accrus successivement, et ce n'est qu'après que les consommateurs se sont présentés que les jardiniers marchands ont pensé à produire. Heureux encore, ces derniers, d'avoir trouvé pour intermédiaires entre les acheteurs et eux les commerçants en comestibles, industrie également née avec le siècle et qui en est une conséquence, parce qu'ils trouvent chez eux le placement en masse de leurs productions hâtives.

Ainsi, la culture artificielle et forcée prend naissance sous le patronage des riches qui supportent les frais que ses tâtonnements multiplient dès les premiers pas. C'est donc à eux qu'en doit revenir la gloire. Aussi, à mon avis, on a tort d'exalter outre mesure le mérite de ceux qui pratiquent ces cultures exceptionnelles, dont les résultats les étonnent eux-mêmes, et leur inspirent un tel orgueil qu'ils se croient les maîtres de la nature, en méconnaissant la toute-puissante influence qu'elle exerce sur leurs opérations. S'ils étaient plus instruits des lois auxquelles elle a soumis la physique générale, ils seraient plus modestes, parce qu'ils reconnaîtraient que leurs succès dépendent de l'application exacte de ces lois, et leur

marche, dès le principe, eût été moins incertaine, et par conséquent moins coûteuse. Car si les premiers qui ont ouvert la carrière sous les inspirations de maîtres ne reculant devant aucune dépense, avaient la franchise d'avouer combien il a fallu payer cher leur expérience, tout le merveilleux disparaîtrait bientôt; et cependant on voit les sociétés d'horticulture distribuer des médailles pour cette branche du jardinage, de préférence aux jardiniers des grands propriétaires, quoique leurs productions soient achetées au prix de l'or. Il est vrai qu'ils exposent les plus belles, mais y a-t-il du mérite à faire quelque chose avec beaucoup? et l'argent n'est-il pas une puissance devant laquelle s'abaissent tous les obstacles?

Le grand point qui peut prêter un intérêt majeur à la culture forcée est l'économie. Sous ce rapport, les jardiniers marchands sont plus près du but que les autres, et cela se conçoit, car il faut qu'ils produisent à meilleur marché; et d'ailleurs ils ont profité des mécomptes éprouvés par leurs devanciers dans la carrière. Mais ils ne se sont hasardés à produire qu'après que les primeurs sont devenues une nécessité pour les sociétés du grand monde, et en se livrant aujourd'hui avec ardeur aux cultures forcées, ils y trouvent un bénéfice important et qui, j'ose le leur prédire, leur est assuré pour longtemps encore.

Nous allons examiner quels sont les moyens généraux qui peuvent faire réussir la culture artificielle et forcée, et nous pourrons apprécier si elle offre autant de difficultés que certains jardiniers le prétendent, et s'il n'y a pas possibilité d'obtenir toute l'économie qu'on peut raisonnablement espérer, car il n'est pas douteux qu'avec rien on ne peut produire quelque chose.

La nature, outre la terre qui sert de support aux plantes, et dont nous parlerons à son tour, emploie quatre agents principaux pour leur faire subir tous les phénomènes de leur développement depuis la germination de la graine jusqu'à la production des fruits. Toutes les fois que l'art saura faire aux végétaux une application raisonnée de ces quatre puissances, il imitera la nature et obtiendra les mêmes résultats qu'elle. La culture artificielle et forcée n'est donc que l'emploi de ces quatre agents dans des circonstances particulières.

On conçoit qu'il n'y a aucun embarras à donner de l'air et de l'eau aux plantes; cependant, en réfléchissant, on remarque de suite qu'un air très-froid et une eau près d'être glacée ne peuvent servir d'excitants à la végétation qui réclame de la chaleur. L'emploi de ces deux agents, toutefois indispensables, exige donc quelques précautions qui peuvent être devinées sans une trop grande intelligence, et que j'indiquerai d'ailleurs plus loin.

La dispensation de la chaleur présente plus de difficultés. Les moyens de la produire sont nombreux, mais leur emploi serait inutile si on n'avait pu la concentrer dans un espace borné. De cette nécessité sont nés les cloches, les panneaux et châssis, les bâches et les serres de diverses températures. Grâce à ces appareils ou conservatoires, on a pu porter l'intensité de la chaleur au degré nécessaire, sans une déperdition trop considérable. Mais il ne pouvait suffire que l'atmosphère dans laquelle vivaient les végétaux offrît une température convenable; il fallait encore, surtout pour la germination des graines et la reprise des boutures délicates, que le sol qui les supporte fût aussi

échauffé, et la puissance des calorifères imaginés par l'homme serait longue à porter le calorique dans son intérieur. C'est pourquoi l'on a imaginé les couches composées de fumiers et de différents matériaux susceptibles de fermentation lorsqu'ils sont accumulés, et dégageant une chaleur plus ou moins forte pendant cette opération. Quelquefois ces couches seules suffisent, sous les châssis, au but qu'on se propose; d'autres fois, établies dans une serre, elles ajoutent leur chaleur à celle qu'on y introduit par des appareils particuliers de chauffage.

Quant à la lumière, c'est elle qu'il est le plus difficile d'obtenir dans la culture artificielle, et cependant c'est elle qui joue le rôle le plus important pour la nutrition des végétaux; car c'est sous son influence qu'ils s'approprient le carbone qui est leur principal élément constitutif. En effet, sous l'action des rayons solaires, le gaz acide carbonique, absorbé par les feuilles et toutes les parties vertes des plantes, se décompose et laisse exhaler l'oxygène, tandis que son carbone se fixe dans leurs organes. Dans l'obscurité, c'est au contraire le carbone qui se répand dans l'atmosphère, tandis que l'oxygène vient augmenter la quantité qu'ils en contiennent déjà, et cette surabondance leur est nuisible. C'est pourquoi les végétaux privés de lumière s'étiolent, jaunissent, languissent et meurent, tandis que ceux qui sont inondés de ses flots se fortifient, se parent d'une brillante verdure, et parcourent avec succès toutes les phases de leur développement. Jusqu'alors, pour faire jouir les plantes de la plus grande somme possible du fluide lumineux, on n'a rien imaginé de plus que l'emploi des vitres, et dans les serres où l'on renferme les

plantes qui ont toute l'année une végétation incessante, on multiplie les châssis pour lui rendre l'accès plus facile. C'est dans ce but qu'ont été élevés les pavillons vitrés du Jardin du Roi. Mais cette disposition, d'ailleurs hors de ligne avec le possible pour le plus grand nombre, en favorisant l'introduction de la lumière, occasionne une déperdition immense de calorique, et il fallait, pour y entretenir une température convenable, des calorifères aussi puissants que ceux qui sont employés à leur chauffage. On en est donc réduit, dans la culture artificielle ordinaire, à la seule lumière que produit le soleil pendant nos journées d'hiver; aussi s'empresse-t-on de découvrir les panneaux et les serres pour en faire jouir les plantes qui y sont renfermées, toutes les fois qu'il s'élève radieux sur l'horizon, et malheureusement, sous notre climat variable, de nombreux jours s'écoulent souvent éclairés par une lumière plus que douteuse. Dans les contrées du Nord, et jusqu'en Russie, où le soleil se montre pur presque tous les jours, la culture forcée réussit à merveille malgré le grand abaissement de la température, parce qu'il est plus facile de s'opposer au froid que de suppléer à la privation de la lumière.

On vient de voir que la culture artificielle et forcée sait obliger les végétaux à donner les productions qu'elle désire, à l'aide surtout de la chaleur agissant simultanément avec le fluide lumineux; que l'art est impuissant à suppléer à la lumière naturelle d'une manière profitable aux plantes, et qu'enfin les appareils imaginés pour les en faire jouir n'atteignent ce but qu'avec l'inconvénient d'une plus ou moins grande déperdition de calorique. Mais heureusement

qu'on possède les moyens d'obtenir celui-ci à volonté. Ces moyens sont de trois sortes : 1° ceux qui produisent la chaleur par la fermentation de substances accumulées et qui s'échauffent par la pression et le contact; 2° ceux qui appliquent la chaleur résultant de la combustion des corps capables de brûler; 3° enfin ceux qui s'opposent à la déperdition de ce fluide en le concentrant dans un espace borné suffisant à la vie des plantes. J'examinerai les uns et les autres dans un prochain article.

ROUSSELON.

CATALOGUES NOUVEAUX

Pour l'automne 1842, *et le printemps* 1843:

DE

MM. AUDIBERT frères, pépiniéristes à *Tonnelle près Tarascon* (Bouches-du-Rhône); vaste établissement riche en arbres fruitiers, mûriers, et en arbres et arbustes de tous genres.

MM. JACQUEMET BONNEFOND père et fils, pépiniéristes à *Annonay* (Ardèche), et à *Saint-Etienne* (Loire). Leurs pépinières offrent un choix complet de tous les végétaux que peuvent réclamer les besoins de l'horticulture.

M. ADRIEN SÉNÉCLAUZE, horticulteur à *Bourg-Argental* (Corrèze), établissement non moins riche et recommandable que les précédents.

M. V^or VERDIER, cultivateur de roses, *rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare*, près Paris; établissement spécialement consacré à la culture des rosiers, et riche en variétés nouvelles du plus grand mérite.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

AGRICULTURE.

J'ai reçu la communication suivante que je m'empresse de porter à la connaissance de nos lecteurs, parce qu'elle traite un point controversé et encore indécis, et sur lequel il est utile de porter la lumière. Nous avons accueilli cet article avec d'autant plus de satisfaction, qu'il exprime parfaitement l'opinion des propriétaires des Annales.

ROUSSELON.

Propagation de la pomme de terre par gros et petits tubercules.

La pomme de terre est, sans contredit, en France, en Europe et dans toutes les régions tempérées du globe, la plus précieuse plante économique que la nature du climat permette de cultiver pour la nourriture des hommes et des animaux associés à leurs travaux; c'est la seule même que l'on puisse considérer comme une véritable succédanée du froment. Il n'est alors pas étonnant que cette intéressante solanée, dont la persévérance philanthropique de l'illustre Parmentier a fait connaître les usages auxquels on pouvait l'utiliser d'une manière si heureuse, ait excité l'intérêt général des peuples civilisés, et sur-

tout de ceux pour lesquels l'agriculture est encore aujourd'hui, de tous les arts, le plus beau, le plus avantageux et le plus digne d'un homme vraiment libre.

La durée de la vie ne suffirait pas pour lire tout ce qui a été écrit sur le *Solanum tuberosum* depuis tantôt cinquante ans; les meilleurs procédés de culture, de conservation, de multiplication, les différents emplois qu'on peut en faire dans l'économie domestique, les arts et même les sciences ont tour à tour occupé les agriculteurs, les économistes et les savants. Eh bien! qui le croirait? le point le plus simple, le plus facile à constater, le plus important peut-être, celui du rôle que joue sur la récolte le volume des tubercules mis en terre au printemps, a été controversé jusqu'à ce jour. Le plus grand nombre, pour ne pas dire tous les agriculteurs praticiens, savent bien qu'une pomme de terre de la grosseur d'un œuf produit une récolte plus abondante en nombre et en volume que celle de la grosseur d'un pois ou d'une noisette. La théorie soutenait le contraire; il suffit de consulter les auteurs pour s'en convaincre. En 1836, 37 et 38, notre position nous ayant permis de faire des expériences nombreuses à ce sujet, nous eûmes la certitude que les théoriciens avaient tort; nous publiâmes à ce sujet un long article dans l'*Indicateur de Bayeux*, le *Journal de Falaise* et plusieurs autres feuilles publiques. En 1839, de nouvelles expériences furent consignées dans les mêmes journaux et dans la *France agricole* (de Paris), le *Propagateur du Cantal*, etc.

Au mois de mars 1840, adressant à la Société d'agriculture et de commerce du Calvados des pommes

de terre Kydney, variété nouvelle alors, j'entrai dans quelques détails sur la culture de cette pomme de terre en particulier et sur toutes les autres en général. M. Henry de Magneville, agronome distingué des environs de Caen, ne partagea pas l'opinion que j'émettais sur la différence qu'il y avait dans la récolte future en semant de gros ou de petits tubercules. L'honorable M. Lair, secrétaire de la société, savant illustre, philanthrope éclairé, dont le nom est associé à toutes les idées généreuses, à toutes les œuvres de bienfaisance, à tout enfin ce qui porte le cachet du progrès et de la civilisation dans les sciences en général, et l'agriculture n particulier, pria le président de la société d'engager les membres à se livrer à des expériences à ce sujet.

Vers cette époque, je fis un appel aux agriculteurs en insérant dans la *France agricole* un article dans lequel je provoquais de nouvelles expériences en indiquant quatre catégories seulement de tubercules; de gros du poids d'environ 500 grammes, de moyens de celui de 300 grammes, de petits du poids de 100 grammes, et enfin de très-petits de celui de 50 grammes. Je disais de faire en sorte que 100 tubercules au moins de chaque catégorie fussent plantés. Plusieurs agronomes ont enfin cédé à l'évidence des faits; ils ont suivi nos conseils, des expériences sur une vaste échelle ont été faites, plusieurs journaux en ont déjà publié les résultats. Voici entre autres ceux que je trouve consignés dans la *Revue agricole de la Somme*, septembre 1842; l'expérience a été faite par un amateur :

10 litres de tubercules de la grosseur d'une noisette en ont produit. . . . . 135 litres.
Id. de la grosseur d'une noix. 263
Id. de la grosseur d'un œuf de poule. . . 333
Id. semblables aux précédents, coupés en deux morceaux, n'ont donné que. . . . 170
Id. de *très-gros* tubercules coupés en plusieurs morceaux. 200

Ces résultats confirment et résument pleinement toutes nos expériences. Outre les journaux déjà cités, le *Constitutionnel*, le *Journal des connaissances usuelles*, la *Revue horticole*, etc., les ont successivement enregistrées. Les unes avaient été faites sur une petite échelle, c'est-à-dire à la bêche, dans un vaste jardin; les autres l'avaient été à la charrue dans différents sols, à diverses expositions, avec plusieurs variétés de pommes de terre; partout et toujours nous avons constaté que plus un tubercule est gros, plus ses produits sont nombreux et beaux. Cela ne veut pas dire qu'il faille mettre en terre des tubercules du poids d'un kilogramme; mais il y a un terme moyen à tout, il faut le prendre, ainsi que les agriculteurs praticiens le font ordinairement. Parcourez au printemps les diverses fermes de la Normandie dans lesquelles on fait beaucoup de pommes de terre, vous y verrez des femmes, des vieillards, des enfants, trier les tubercules, en casser les germes et en faire trois ou quatre séries : les *très-gros*, les *gros*, les *moyens*, les *petits*, et quelquefois une cinquième, les *très-petits*. Les deux premières catégories sont employées pour les besoins du ménage, elles paraissent sur les marchés de la localité, où leur prix est toujours plus élevé de 50 ou

60 centimes par hectolitre ; la troisième sert pour la semence, et se vend comme telle ; les deux dernières sont généralement destinées pour les animaux domestiques. Une mesure donnée des moyennes pommes de terre est en nombre à une pareille mesure des petites comme 2 : 7 ; si donc le produit de ces dernières était aussi abondant, aussi certain, ce serait véritablement absurde de ne pas confier à la terre les plus petits tubercules qui sont toujours les moins chers et les moins bons, mais l'expérience en a révélé les inconvénients.

Parmi les essais en grand que nous avons faits, le plus éclatant, celui qui a fait le plus de bruit à cause des circonstances qui s'y rattachent, est le suivant : les tubercules triés pour semence n'ayant pas suffi pour la plantation entière d'un terrain assez considérable, nous fîmes, pour le terminer, employer de petits tubercules. Mais à la récolte le produit de ceux-ci fut d'un quart au-dessous de celui des autres. La vente sur pied des pommes de terre avait eu lieu par portions de terrain ; les acquéreurs à qui échurent ces lots furent tout étonnés d'une différence aussi notable dans les produits et aussi préjudiciable à leurs intérêts personnels.

Personne n'ignore aujourd'hui ces résultats. Pourquoi donc les nier et ne pas se rendre à l'évidence des faits, chaque fois surtout qu'une expérience suivie, des observations bien faites, viennent confirmer tout ce que nous avons dit dans cet article?

Signé : Vict. Paquet,
attaché au Jardin des Plantes.

HORTICULTURE.

Culture du cresson de fontaine.

Le Cresson de fontaine, *Sisimbrium nasturtium*, Lin., de la famille des crucifères, de *Jussieu*, et de la tétradynamie siliqueuse du botaniste suédois, est trop connu pour qu'il soit utile d'en donner la description. Mais ce qui, je pense, ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, ce sont quelques détails sur sa culture qui, quoique introduite aux environs de Paris il y a une trentaine d'années, est encore presque ignorée des amateurs d'horticulture.

Je commencerai par rendre hommage de cette introduction à *M. Cardon*, ancien directeur des hôpitaux de la grande armée, qui, en ayant conçu l'idée en voyant les belles cressonnières naturelles des environs d'Erfurth, pressentit l'importance que pourrait avoir une exploitation semblable à la proximité d'une ville comme Paris. Il établit donc une cressonnière artificielle auprès de Senlis (Oise), aux étangs de Saint-Léonard, où il profita, pour cette création, des gouffres ou puits forés naturels d'où s'élèvent des eaux de la plus grande limpidité et d'une température constante de 15 deg. centigrades.

Non content d'avoir étudié cette culture auprès d'Erfurth, il fit venir des cultivateurs allemands pour le seconder dans cette entreprise, à laquelle il a consacré plus de 80,000 fr., et qui a donné naissance à une industrie nouvelle qui occasionne un mouvement annuel estimé à un million et demi de francs par M. le vicomte Héricart de Thury, président de la Société d'horticulture. Plus tard M. Cardon céda

son établissement à M. Faussier, cultivateur distingué, qui, quelques années ensuite, vint en établir un semblable, pour son propre compte, aux étangs de Saint-Gratien, dans la vallée de Montmorency, où il avait acheté un terrain de 4 hectares. Il fit creuser dans cette localité trente-trois fosses de 50 mètres de longueur sur 3 de largeur, et 70 à 80 centimètres de profondeur. Quoique l'eau fût assez abondante, elle manquait quelquefois; c'est pourquoi M. Faussier fit forer neuf fontaines artificielles ou puits artésiens, par le secours desquelles elle surgit constamment en quantité convenable. Ces fosses sont creusées avec une inclinaison calculée sur une pente suffisante pour que l'eau s'y maintienne à un niveau à peu près égal, et avec un léger courant, et qu'elle puisse en sortant de l'une se répandre dans une autre et ainsi de suite. Les intervalles entre les fosses sont de 5 à 6 mètres et sont utilisés par la culture de plantes potagères, telles que choux, choux-fleurs, artichauts, etc.

On peut semer ou planter le cresson par le moyen des boutures et la division des pieds; le second procédé, qui est le plus expéditif, car les boutures reprennent en trois ou quatre jours, est préféré par M. Faussier qui a adopté d'ailleurs dans sa culture une variété de cresson qui fleurit fort difficilement; aussi celui qu'il envoie au marché est-il supérieur aux produits des autres cultivateurs. La plantation peut être faite toute l'année; néanmoins le printemps et l'automne sont les deux époques qui paraissent le plus favorables.

Voici comment cette opération se conduit. Lorsque les fosses sont creusées, on en unit le fond avec le plus grand soin, et on le couvre d'un lit de fu-

mier de vache bien consommé, d'une épaisseur de 4 à 5 centimètres; ensuite on plante le cresson auquel on donne de l'eau en l'introduisant dans les fosses plantées.

Il faut veiller à le nettoyer soigneusement de toutes les herbes étrangères qui peuvent végéter avec lui, comme la lentille d'eau, *Lemna trisulca*, Lin., la véronique cressonnée, *Veronica Beccabunga*, Lin., la berle, ache d'eau, *Sium nodiflorum*, Lin., etc. Lorsque les mauvaises herbes s'élèvent à la surface, comme la lentille, on laisse les fosses se remplir d'eau, et on entraîne avec un rateau toutes celles qui surpassent le cresson, en commençant par le haut de la fosse et reculant vers le bas. Quand au contraire les herbes parasites tiennent au fond par de fortes racines, comme la berle, on laisse écouler toute l'eau de la fosse et on arrache ces plantes à la main. On profite ordinairement de cette opération pour fumer de nouveau le fond, ce qu'on exécute en mettant le fumier avec une pelle ou à la main dans tous les trous et sur les touffes de cresson qui paraissent altérées. Cette opération ne tarde pas à produire un effet favorable sur cette plante qui reprend une nouvelle vigueur.

Six semaines ou deux mois après que la cressonnière est plantée, on peut commencer à couper du cresson dont la croissance est d'autant plus rapide, que la température de l'atmosphère et de l'eau est plus élevée. En général, on fait douze coupes par an, bien entendu elles sont plus fréquentes dans la belle saison que dans l'hiver. Pendant l'été, les coupes se renouvellent toutes les trois semaines et même tous les quinze jours.

Bien que les diverses manières de récolter le cresson soient également bonnes, on doit préférer celle qui est la plus commode et exige le moins de temps. Autrefois on était obligé de tarir la fosse ou étang pour faire la cueillette du cresson, ce qui n'était pas sans difficulté. Voici comment on le récolte dans la cressonnière de M. Faussier. On a une planche posée en travers de la fosse, et une personne à genoux dessus coupe les tiges du cresson sous l'eau, les arrange en bottes au fur et à mesure et jette celles-ci sur le bord. La planche est changée de place chaque fois que cela est nécessaire. Par ce moyen l'eau est toujours maintenue au même niveau.

Je n'ai pas l'intention de faire ressortir les avantages pécuniers que peut présenter une telle culture, mais je dois faire remarquer le parti qu'on peut en tirer à l'égard des terrains marécageux quelquefois inondés une partie de l'année, parce qu'en y établissant des fosses, on assainit les intervalles qui peuvent alors donner des récoltes en légumes, tels que choux, salades, artichauts, etc.

B. Camuzet.

Description *de quelques espèces d'arbres ou arbustes rares ou peu connus cultivés dans l'établissement de* M. Lefèvre à Mortefontaine (par la Chapelle en Serval, Oise).

Cet établissement, fondé sur une assez grande échelle, est formé d'abord de pépinières d'arbres fruitiers bien assortis, et où l'on voit aussi de beaux égrins en pommiers sauvages, assez rares aux environs de Paris. On y trouve encore une poire de semis nommée *Beurré de Mortefontaine*, dont le

fruit est bon et se conserve assez avant en hiver. *M. Jamin* (*Jean-Laurent*) l'a déjà multipliée, et la livre au commerce sous la même dénomination. Outre les arbres fruitiers, ces pépinières contiennent encore un grand assortiment d'arbres et arbustes d'ornement, d'arbres forestiers et d'alignement. Une de leurs spécialités est le semis en grand des arbres verts ou résineux, et de toutes les autres espèces d'arbres et arbustes. On y trouve aussi de nombreuses collections de Rhododendrum et d'Azalea de l'Inde et de plein air, de Camellia, de Daphné, etc., ainsi que beaucoup d'autres arbustes de serre tempérée et d'orangerie. C'est dans ces diverses catégories que j'ai remarqué quelques espèces ou variétés nouvelles ou peu connues que je vais succinctement signaler ou décrire.

Sureau commun a fleurs doubles. *Sambucus nigra*, var. *Flore pleno.*

Le bois et les feuilles de cet arbuste ne diffèrent en rien de l'espèce; ce n'est donc que par ses fleurs doubles qu'il se distingue. Je n'ai point vu les fleurs, mais l'on m'a assuré qu'elles étaient très-doubles. Il n'est pas plus délicat que l'espèce, et, comme elle, se multiplie facilement de boutures.

Amorpha jaunatre. *Amorpha croceolanata*, Wats. Dendrol. Brit. Spach., suites à Buffon.

Arbrisseau de près de deux mètres; branches couvertes d'une pubescence grisâtre; ramules dressés couverts de poils ferrugineux. Feuilles pinnées avec impaire, comme à neuf paires de folioles oblongues, obtuses, mucronulées, fortement pubescentes aux deux faces; la pubescence ferrugineuse. Calice pu-

bescent, trois des dents sétacées, les deux autres arrondies au sommet; épis denses, ordinairement ternés; étendard de la lame cunéiforme obovale, rétus. Filets grêles, glabres. Légumes oblongs, pyriformes, à deux semences.

Lieu originaire : l'Amérique septentrionale. Il paraît se rapprocher beaucoup de l'*A. fruticosa*, avec lequel on peut le confondre. Il est de plein air, et aussi rustique que ses congénères anciennement connus.

Groseillier cassis a feuilles palmées. *Ribes nigrum*; var. *palmatum*.

Cet arbrisseau paraît avoir absolument le port de l'espèce ; mais ses feuilles sont ordinairement divisées ou palmées à trois lobes, dont les deux latéraux sont eux-mêmes presque divisés en deux; tous les lobes profondément et irrégulièrement dentés, glabres, à nervures blanchâtres et très-saillantes en dessous. C'est une variété très-curieuse et qui n'est pas encore multipliée.

Sapin de Smith. *Abies Smithiana*, Spach. Suites à Buff. *Pinus Smithiana* Wallic., plant. asiat. rar. III, p. 246, t. XXIV. — *Abies Morinda* Hortul. *Pinus Pendrow*.

Grand arbre, branches pendantes ou plus ou moins déclinées; rameaux grêles, effilés, subopposés, étalés ou déclinés, glabres, les jeunes brunâtres; feuilles d'un vert grisâtre, longues de 12 à 36 millimètres, droites ou un peu courbes, plus ou moins divergentes, quelquefois subunilatérales. Chatons mâles ovoïdes, longs d'environ trois centimètres; anthères longues d'environ huit millimètres. Cônes assez semblables à ceux de l'épicéa commun,

dressés, ovales oblongs, ou oblongs obtus; écailles obovales orbiculaires, longues de près de trois centimètres.

Lieu originaire : les montagnes de l'Himalaya. Il est assez rustique, et on peut le livrer au plein air sous le climat de Paris. Il est multiplié ainsi que l'*Abies spectabilis*.

Sapin noble. *Abies religiosa*. Kunth. in. Humb. et Bonp. nov. gen. et sp. II, p. 5.— Spach., suites à Buff.

Grand arbre ayant le port du sapin commun; branches cruciées; ramules ferrugineux; feuilles pointues, linéaires, glauques en dessous, longues de 14 à 28 millimètres, larges d'un peu plus d'un; strobile ou cône subcylindracé, long de 14 à 16 centimètres; écailles cunéiformes orbiculaires, à peine plus longues que les bractées, courtement onguiculées, longues de 18 millimètres (l'onglet compris). Bractées oblongues acuminées, recourbées au sommet, larges d'environ 6 millimètres; nucules d'un brun clair. Embryons à cinq cotylédons.

Lieu originaire : les Andes du Mexique, où il croît jusqu'à la limite extrême des arbres; il est donc à espérer qu'il sera de plein air sous le climat de Paris. Il est encore très-rare dans le commerce. M. Lefèvre l'a obtenu de graines au printemps passé; il peut en fournir aux amateurs.

Podocarpe a longues feuilles. *Podocarpus longifolius*.

Arbre? rameaux arrondis, d'un vert gai, glabres; feuilles éparses, comme rétrécies en pétiole à la base, très-persistantes, linéaires, très-entières, glabres, pointues, mucronées, d'un gros vert en dessus, plus

pâle en dessous, épaisses comme charnues; la nervure moyenne est saillante sur les deux surfaces.

Lieu originaire... Orangerie ou serre tempérée; multiplication de boutures.

If Vellevette. *Taxus Vellevette*, Cat. Makoi.

Arbre? rameaux glabres; feuilles comme éparses ou un peu distiques, sessiles, très-entières, mucronées au sommet, d'un gros vert en dessus, glauque en dessous, surtout des deux côtés de la nervure moyenne, longues de 20 à 30 millimètres, larges de 3 à 5.

Lieu originaire : le Japon? Multiplication de boutures, et aussi, j'en suis persuadé, par greffe sur l'espèce ordinaire (*Taxus baccata*).

Pernettye poilue. *Pernettya pilosa*, G. Don. — Dec. prod. 8, page 587. *Arbutus pilosa*. Bot. Mag., tab. 1377.

Petit arbrisseau à tiges et rameaux procombants, diffus, un peu poilus : les poils courts et un peu ferrugineux. Feuilles ovales elliptiques, ciliées, dentées, à sommet mutique, calleux, d'un gros vert en dessus, plus pâle en dessous; fleurs portées sur des pédicelles axillaires plus courts que les feuilles, à sommet incurvé; corolle blanche ovale urcéolée, nutante. Anthères à quatre arêtes.

Lieu originaire : le Mexique. Toujours vert. Orangerie ou serre tempérée; multiplication de boutures sous cloches étouffées.

Pernettye de Cumingue. *Pernettya Cuminguii*. Hortul.

Ce petit arbuste, toujours vert, se rapproche beaucoup du *Pernettya mucronata*, et n'en pa-

rait être qu'une variété peu distincte. Même culture.

Chêne a feuilles rapprochées. *Quercus confertifolia....* Cat. Makoi.

Arbre? Rameaux d'un gris cendré, les jeunes un peu velus par des poils bruns; feuilles courtement pétiolées, ovales allongées, un peu échancrées à la base, presque obtuses au sommet avec un petit mucrone, très-entières sur les bords, glabres et d'un gros vert en dessus, plus pâle en dessous, où la nervure moyenne est un peu velue, saillante, ainsi que les latérales, longues d'environ 9 centimètres, larges de près de 3.

Lieu originaire : le Mexique? Toujours vert. C'est une belle et intéressante espèce qui est cultivée en orangerie.

Épine vinette... *Berberis actinocantha.*

Arbrisseau toujours vert; les jeunes rameaux blanchâtres, un peu anguleux, velus; feuilles ordinairement fasciculées par trois, ovales allongées, un peu obtuses, le sommet terminé par une épine et en ayant deux à trois autres de chaque côté sur la marge : épines stipulaires palmées, à cinq rayons horizontaux, très-aiguës, longues de 10 à 20 millimètres, vertes d'abord, puis d'un jaune blanchâtre.

Lieu originaire... Orangerie; multiplication de marcottes et de greffes sur l'espèce commune (*Berberis vulgaris*).

Épine vinette blanc de neige. *Berberis dealbata.* Bot. Regist. 1750.

Arbrisseau en buisson de 16 à 18 décimètres, et peut-être plus, comme sans épines; feuilles simples, coriaces, subarrondies ovales, convexes, à

ACHIMENÈS *à longues fleurs*

Achimenes *longiflora*.

dents épineuses, vertes en dessus, d'un beau blanc de neige en dessous; pétioles courts à base articulée; fleurs en grappes axillaires, pédonculées, très-serrées, à peine plus longues que les feuilles, jaunes, à sépales sanguinolents.

Lieu originaire : le Mexique. Toujours vert. C'est une très-belle espèce et qui n'est que bien peu répandue, car c'est pour la première fois que je la vois vivante chez M. Lefèvre, qui déjà a commencé à la multiplier; elle est d'orangerie et se multiplie de greffe et de bouture; c'est une véritable plante d'amateur et d'ornement.

Hyppophaé a feuilles saliciformes. *Hyppophae salicifolia*. Cat. Makoi.

Arbrisseau ayant des rapports avec l'*Hyppophae reflexa*, dont elle diffère cependant par ses feuilles plus ovales, à pointes moins allongées, d'un beau blanc argenté en dessous, et non un peu ferrugineuses.

Lieu originaire... Orangerie. Cet arbre n'est pas encore multiplié. Jacques.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Achimènès a longues fleurs, *Achimenes longiflora*, Lind. Paxt. mag.

Plante herbacée, annuelle par sa tige et vivace par ses racines tuberculeuses, à tige simple, velue, presque quadrangulaire, à feuilles opposées, sous-sessiles, ovales aiguës, dentées sur les bords, velues, d'un beau vert foncé en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous à nuances brunâtres, fleurs solitaires axillaires, pédonculées, à corolle à long tube courbé

vers le bas, s'élargissant vers le haut et s'évasant en un large limbe à cinq lobes d'un beau bleu violacé.

Cette plante est une des nouveautés les plus intéressantes qui aient fleuri cette année en France, où nous l'avons introduite, ainsi que quelques-uns des horticulteurs marchands. Son importation en Angleterre ne remonte qu'à l'année dernière, et elle est due à M. Hartweg, qui l'a trouvée en Amérique, dans la province de Guatimala.

La serre tempérée lui suffit, et sa floraison y est plus parfaite que sous une température plus élevée. Elle doit y être tenue près des jours, et n'être pas serrée par les autres plantes, à cause de son développement rapide, et du besoin qu'elle éprouve de jouir de beaucoup d'air et de lumière pour prévenir l'étiolement de ses tiges. Elle fleurit de juillet en novembre. Après cette époque, ses tiges périssent, mais en laissant dans la terre des pots où on la cultive, un très-grand nombre de petits tubercules. Ceux-ci, qui sont destinés à la reproduire au printemps, restent dans les pots qu'on place sur les tablettes de la serre, en ayant soin de les entretenir par des arrosements très-rares dans un état de fraîcheur suffisant seulement à les empêcher de se rider. Au printemps on divise ces tubercules, et on les rempote séparément. La terre qui leur convient doit être un mélange composé de moitié terreau de feuilles bien consommé, un quart terre de bruyère, et un quart terre franche, auquel on ajoute une petite quantité de sable blanc. On enterre les pots dans une couche chaude, où, après quelques jours, les tubercules commencent à développer de nouvelles tiges. On endurcit celles-ci en transportant les pots dans une serre froide, près

WITSÉNIE *à fleurs en corymbe.*

Witsenia *corymbosa.*

du verre. Cultivée de cette manière, cette plante reste plus trapue et conserve une plus grande vigueur.

Lorsque le beau temps est à peu près assuré, on peut enterrer quelques pots dans les plates-bandes d'un parterre où ses nombreuses fleurs bleues font un charmant effet, et on relève ces pots pour les rentrer en serre tempérée aussitôt que la température extérieure s'abaisse sensiblement.

En réunissant plusieurs tubercules dans une caisse longue ou à semis, on obtient un massif du plus éclatant effet.

On peut signaler cette plante aux amateurs comme l'une des plus charmantes nouveautés que l'horticulture française ait acquises depuis quelque temps; et elle ne peut manquer de se répandre promptement, ses tubercules étant le meilleur moyen de reproduction, et pouvant sans le moindre danger être transportés au loin.

JACQUIN aîné.

WITSENIA. THUNB. Triandrie monogynie LIN. Iridées JUSS.

Caractères génériques. Spathe nulle; calice à tube plus ou moins long, à limbe à six divisions droites; six ou trois étamines. Fleurs naissant entre des feuilles distiques.

WITSÉNIE A FLEURS EN CORYMBE. *Witsenia corymbosa* RED., Lil., tab. 93; GAWL., Bot. mag. 895. (Voyez la planche.)

Plante très-ramifiée dès la base, pouvant s'élever à 60 centimètres. Tige anguleuse et comme articulée par les anneaux formés par la chute des anciennes

feuilles. Rameaux munis de feuilles linéaires ensiformes, aiguës, distiques à leur base, longues de 15 à 20 centimètres, sur 5 millimètres de large, disposées en éventail, d'un vert un peu glauque, jaunâtre à la base et rougeâtre au sommet dans les jeunes seulement.

Fleurs en corymbe sortant de chaque rameau au centre de l'éventail qu'il forme. Pédoncule long de 15 centimètres environ, aplati, produisant des ramifications triangulaires, munies d'une écaille brune pointue au sommet, inégales, solitaires ou géminées, terminées par cinq à dix fleurs bleues; ce qui peut faire porter à cinquante environ le nombre de fleurs de chaque corymbe, dont il n'y a à peu près que le cinquième qui s'ouvre à la fois, de façon que la floraison dure pendant au moins trois mois. Fleurs le plus souvent géminées, spathe à cinq valves serrées contre le tube; la plus intérieure est la plus roide, la dernière sèche et membraneuse, plus petite; toutes sont rougeâtres.

Périgone en entonnoir; limbe à six divisions ovales, régulières, longues de 7 à 9 mill.; tube cylindrique de même longueur. Trois étamines insérées à l'entrée du tube, répondant à la base de trois des divisions alternes du périgone. Les filets sont blancs et très-courts; anthères jaunes à deux loges, cordiformes et dépassant l'entrée du tube. Styl[illegible] saillant, terminé par trois stygmates un peu [illegible] en crête, obtus.

Ce charmant arbuste est originaire du cap de Bonne-Espérance, et connu depuis un certain nombre d'années. Cependant il est rare et peu cultivé, ce qu'il faut attribuer à la difficulté que présente sa

multiplication par boutures. Nous avons été heureux ce printemps et nous avons assez parfaitement réussi à le multiplier pour pouvoir l'offrir aux amateurs à un prix minime.

C'est au reste une plante fort intéressante par son port qui la distingue éminemment des autres, et par ses jolies et nombreuses fleurs bleues, dont les corymbes se renouvellent et durent longtemps.

Il lui faut la même culture qu'aux liliacées de serre tempérée, et des arrosements fréquents pendant toute la durée de sa végétation. On la multiplie de boutures faites sur couche chaude et étouffées sous cloche. F. Cels.

SERRE CHAUDE.

Amaryllis royale. *Amaryllis aulica* Kér. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, Journal et Flore des jardins, page 118.)

Cette amaryllis, quoique connue depuis trente ans environ, n'était pas cultivée dans notre pays. Nous l'avons fait venir d'Angleterre, et cette année elle a fleuri dans notre établissement et nous a paru tout à fait digne d'être figurée et portée par ce moyen à la connaissance de nos lecteurs. Elle est originaire du Brésil, et appartient chez nous à la serre chaude.

Très-gros oignon ovale, vert au sommet, duquel se développent plusieurs feuilles engaînantes vigoureuses, larges de 8 à 10 centimètres, longues de 1 mètre et plus, lancéolées, un peu canaliculées, d'un beau vert foncé brillant. Du centre des feuilles s'élève une hampe vigoureuse, haute de 1 mètre, de forme elliptique au sommet, d'un vert très-glauque, terminée par une spathe d'un jaune verdâtre. Celle-ci s'ouvre

en deux segments qui restent érigés pendant la floraison, et de laquelle sortent ensemble deux fleurs magnifiques. Le pédoncule est cylindrique, long de 6 à 8 centimètres, d'un vert pré brillant; le périanthe est à six divisions, trois extérieures et trois intérieures. Les extérieures plus étroites, lancéolées, mucronées, ondulées sur les bords, à limbe d'un beau rouge cocciné, sillonné longitudinalement de nervures d'un rouge pourpre dont les extrémités se divisent transversalement sur les bords; ces nervures sont plus apparentes en dedans qu'en dehors, où le rouge du limbe est plus terne, et se trouve coupé en deux par une bande verte partant de l'onglet et diminuant de largeur et d'intensité de couleur de la base au sommet.

Les divisions intérieures, plus larges, ovales lancéolées, pointues, ondulées sur les bords, du même rouge cocciné, et marqué des mêmes nervures à l'intérieur et à l'extérieur, où une bande marron foncé succédant à l'onglet qui est vert, s'étend jusqu'aux deux tiers environ de la longueur de chaque division. L'onglet de toutes est d'un beau vert pomme à l'intérieur, et encadré par une large macule d'un brun noir luisant, embrassant en fer à cheval toute la base de chacune et allant en se rétrécissant et en se dégradant de couleur, se fondre dans le rouge du limbe au tiers environ de son sommet. Un léger pointillé noir se remarque sur le vert de l'onglet au-dessous de la macule brune. L'ovaire est du même vert que l'onglet des divisions, et porte le style et six étamines à filets cylindriques d'un pourpre luisant, se redressant verticalement à partir du milieu de leur longueur, et surmontées d'anthères brunes.

Le style un peu plus long que les étamines. Ces fleurs ont 15 ou 16 centimètres d'ouverture et chaque division est longue de 10 à 12.

Cette amaryllis est d'une extrême vigueur, et demande une terre légère mais très-riche en humus végétal. Elle fleurit facilement et en abondance, et même les oignons encore petits se mettent à fleurs. On la tient dans un grand pot dont le fond est garni de graviers pour faciliter l'écoulement des eaux d'arrosement dont il faut être sobre. On peut l'exposer à l'air libre pendant les grandes chaleurs, mais la remettre sous verre pour peu que le temps menace de se rafraîchir. On la multiplie de ses caïeux et par les graines qu'elle donne quelquefois. JACQUIN AINÉ.

DE LA CULTURE ARTIFICIELLE ET FORCÉE (Suite).

De la chaleur obtenue par la fermentation de diverses substances animales et végétales.

Pour constituer les êtres organisés, et probablement aussi les minéraux, le principal agent naturel, ou du moins celui que notre faible vue peut reconnaître dans ce mystère infini de la génération, c'est l'élément calorifique. Nous sommes certains qu'il préside dans un degré fixé par une volonté suprême qui échappe à notre intelligence, à toutes les créations, parce qu'elle l'a rendu indispensable à l'agrégation des principes moléculaires constitutifs des corps. C'est pourquoi aussi on voit cet élément répandu dans toute la nature avec une profusion qui atteste sa nécessité; dans la sein de la terre, il échauffe les creusets où s'opèrent des agglomérations minérales et des réactions infinies; dans les animaux il

entretient la vie en s'opposant à la coagulation du sang et des autres fluides; dans les végétaux, il dilate la graine, échauffe le germe, favorise son développement; il liquéfie la séve et la fait monter par une force aspirante, aux bourgeons les plus élevés pour y ramener la vitalité; enfin, même lorsqu'il n'est pas perceptible à nos sens, nous le voyons apparaître aussitôt que le mouvement ou le frottement vient décéler sa présence. Qui ignore que c'est par le frottement continu de deux morceaux de bois d'une essence poreuse que les naturels de certaines contrées transatlantiques obtiennent du feu, et nous voyons tous les jours s'échauffer à un degré même dangereux les moyeux des voitures en marche.

Mais ce qui doit frapper l'observateur attentif, ce sont les diverses fonctions que la nature a su imposer à un même agent. Nous venons de voir que la chaleur présidait inévitablement à toute création; si nous nous reportons par la pensée à la fin de l'être qu'elle a créé, nous reconnaissons encore qu'elle est indispensable à la désagrégation complète des molécules qui l'ont constitué. En effet, l'organisation survit à la mort, et lorsque arrive le moment où les matériaux qui la composent doivent être réintégrés dans le réservoir universel, d'où ils sont incessamment tirés pour de nouvelles combinaisons, *ex morte vita*, leur désunion s'opère par des réactions qui ont lieu dans tous les corps abandonnés par la vie, réactions qui développent la chaleur, et auxquelles on a donné le nom de *fermentation putride*.

La connaissance des phénomènes qui résultent de la décomposition de tous les êtres privés de vie, a appris quelles ressources on pouvait en tirer dans

les besoins de l'industrie. L'horticulture a su que toutes les substances fermentescibles pouvant, en se décomposant, produire de la chaleur, devenaient pour elle des auxiliaires précieux pour lui en procurer, et avec d'autant plus d'avantages, qu'après avoir rempli les fonctions de calorifère, leurs résidus constituaient un terreau éminemment convenable à l'alimentation des plantes délicates. Seulement l'expérience a eu besoin d'intervenir pour faire apprécier celles chez qui l'agrégation des principes constituants résiste davantage aux agents dissolvants, et celles qui, pendant leur fermentation putride, développent plus de chaleur et la maintiennent plus longtemps. Les premières ne doivent être employées qu'à défaut des autres, parce qu'elles se font trop attendre, et les dernières sont évidemment les plus convenables.

Il suffirait de dire que toutes les substances animales et végétales sont propres à produire de la chaleur ; cependant je vais citer celles qui remplissent le mieux cette fonction, car à Paris il ne faut pas parler d'autre chose que du fumier de cheval, et cette opinion, partagée par la plupart des jardiniers établis en province, après avoir travaillé dans la capitale, est trop souvent un obstacle à ce qu'ils essayent les cultures de primeur, et pour de certains c'est un prétexte de se soustraire aux exigences de leurs maîtres.

La fiente des oiseaux de basse-cour, les fumiers des chevaux, ânes, et des animaux à cornes et à laine qu'on entretient dans les fermes ; les substances animales, comme chair, sang, issues de toutes espèces, poissons, poudrette, matières stercoracées,

rognures de cuir, chiffons de laine, etc.; tous les végétaux et leurs détritus, comme bruyères, genêts, fougères, joncs, plantes marines et aquatiques, mousses, tourbe, paille, chaume, tontures des jardins, mauvaises herbes, regains mal séchés, feuilles, écorces, tan, sciure, tourteaux de graines oléagineuses, marcs de vin, cidre et poiré, balayures des rues et des routes peuvent subir la fermentation putride et développer pendant cette opération une chaleur plus ou moins intense.

La circonstance la plus favorable pour faire naître la fermentation, est l'accumulation de ces matériaux en tas serré, parce qu'elle met en contact les divers principes capables de réagir les uns sur les autres et d'amener leur désunion. C'est pourquoi les jardiniers de Paris, obligés d'amasser peu à peu les fumiers dont ils ont besoin pour la mauvaise saison, éprouvent un déchet notable de calorique qui s'échappe en pure perte des masses qu'ils en forment, et où commence la fermentation, laquelle dissipe encore en gaz volatils et qui s'évaporent une grande quantité de principes qui eussent été excellents pour la nutrition des végétaux. Mais c'est un inconvénient auquel il leur est impossible de se soustraire, parce qu'ils manqueraient de fumier s'ils ne l'accumulaient pas toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, et qu'ils rendront du reste moins grave, en établissant leurs tas sur un emplacement culminant et non creux où l'eau séjourne, en leur donnant la forme d'une meule de paille recouverte par la plus longue qui s'oppose à l'accès des eaux pluviales, et en donnant un grand volume à cette masse, parce que la pression qui en résulte chasse l'air atmosphérique qui, en

s'interposant entre les diverses couches, activerait d'autant la fermentation.

Ceci fait concevoir de suite pourquoi les fumiers, ou toutes autres substances fermentescibles, dressés en tas peu volumineux, éprouvent une fermentation plus rapide sous l'influence de l'air et de l'humidité. Telle est la théorie de la formation des couches qui jouent un si grand rôle dans la culture maraîchère et de primeur.

Au point où nous sommes arrivés, il ne faut pas une grande intelligence pour parvenir à en établir selon ses besoins et la localité. Cependant, avant de dire ce qui est nécessaire à ce sujet, quelques explications doivent être données sur l'emploi, pour cet usage, des diverses substances citées plus haut.

Tous ces matériaux ne sont pas également convenables à la bonne conformation d'une couche; il en est qui peuvent être employés seuls, d'autres en mélange. Les substances animales, en gros morceaux, doivent être divisées et mêlées avec des matériaux fibreux, comme la paille, les genêts, les fougères; la poudrette et les matières stercoracées humaines, ou des pigeons, des poules, des moutons, sont dans la même nécessité. Parmi les matières végétales il en est aussi, comme la paille, les chaumes, les joncs, les genêts, les fougères, etc., qui seraient trop longues à se mettre en fermentation si on n'y ajoutait diverses substances animales, et à leur défaut, si l'on n'employait pas de la chaux vive répandue entre les lits et dont l'action est excitée par l'eau qu'on répand sur la masse (Voyez à ce sujet page 180 de l'année 1839-1840.). Enfin, comme on n'a pas toujours be-

soin d'un même degré de chaleur, ni d'une durée semblable, il est encore bon de connaître ce qu'on peut obtenir pour l'un et l'autre cas des différents matériaux dont on peut disposer.

	Chaleur développée. Therm. cent. *maximum.*	*minimum.*	Durée.
Fumier de moutons.	75 à 85	30 à 35	4 mois.
— des solipèdes (cheval, âne, mulet). . . .	65 à 75	25 à 30	6 mois.
— des bêtes à cornes. .	45 à 55	20 à 25	8 mois.
Tan.	40 à 50	15 à 20	6 mois.
Feuilles.	40 à 50	20 à 25	12 mois.
Marc d'huiles.	45	20	15 mois.
— de raisin, poires et pommes.	55	25	15 mois.

Il est bien entendu que la durée de la chaleur indiquée ne s'obtient que par les remaniements successifs, dont les couches sont l'objet, chaque fois qu'après une culture son degré est trop abaissé. Toutes les substances végétales conservées quelque temps en tas donnent une chaleur égale à celle des feuilles. L'addition de la poudrette, de la colombine ou fiente de volaille dans la proportion du tiers de la masse peut élever la chaleur à 75 deg. Celle de la chaux vive l'augmente sensiblement aussi, mais la durée est considérablement diminuée. Quant aux autres substances animales, on ne les emploie que très-divisées, et le plus souvent qu'après les avoir laissées entassées pendant un certain temps pour leur faire subir une partie de leur décomposition. Ces données peuvent servir à combiner le mélange des matériaux dont on dispose selon le but qu'on veut atteindre et avec l'attention que dans

ce mélange il entre toujours une suffisante quantité de substances fibreuses, comme la paille, les bruyères, les genêts, pour pourvoir à la consolidation de la couche, à moins que celle-ci ne doive être encaissée à demeure, comme cela arrive quelquefois dans les serres.

Une couche n'est donc pas autre chose qu'un parallélogramme plus ou moins long, large et épais, formé avec quelques-uns des matériaux susceptibles de s'échauffer par la fermentation qui naît de leur contact mutuel sous l'influence de l'air et de l'humidité.

On distingue trois sortes de couches : 1° la couche chaude ; 2° la couche tiède ou sourde ou enterrée ; 3° la couche froide. Cette dernière n'étant ordinairement qu'une plate-bande préparée à l'air libre ou dans une bâche pour l'entretien des plantes délicates, ne nous occupera pas. Elle est d'ailleurs formée d'un mélange diversement combiné de terres de nature différente, comme terres de bruyère, normale et autres, de terreaux de feuilles ou de couches et de fumier bien consommé, toutes matières incapables de développer de la chaleur et n'étant appropriées qu'à la nutrition des végétaux destinés à y être plantés.

On forme des couches chaudes sur terre à l'air libre, ou dans les encaissements en briques ou en maçonnerie des serres. Quand elle doit être encaissée, peu importe que les matériaux dont on la compose soient longs ou en miettes, puisque l'encaissement dans lequel elle est établie suffit à la maintenir. Mais quand on la forme sur terre, il est essentiel que les substances qui doivent la constituer soient suffisamment pailleuses ou fibreuses pour se lier entre elles

et donner à la couche la solidité nécessaire. Le point important est que ces substances réunies puissent développer une chaleur qui se soutienne entre 35 et 40 deg. cent. Il faut veiller à ce que le fumier qu'on destine à former une couche ne soit pas trop sec, parce qu'alors il se *brûle*; dans ce cas il faut le mouiller à l'aide d'un arrosoir à pomme. Il est préférable de lui donner, avant de l'employer, cette mouillure qui doit favoriser sa fermentation prolongée, parce que dans cet état il se manie mieux et se tasse plus convenablement.

A l'aide de quatre piquets et de deux cordeaux on détermine l'emplacement de la couche sur lequel on fait apporter les matériaux qui doivent la former en s'arrangeant de façon que le déchargement de la brouette ou de la hotte commence par le bout de la couche par lequel on la finira, et de manière que la dernière charge qui sera employée la première soit en dessus et non en dessous. Cela fait, on dresse verticalement les encoignures et le bout de la couche jusqu'à la hauteur voulue, et on remplit ensuite, en plaçant les matériaux un peu en biais, et en tassant avec le dos de la fourche. On continue, en reculant, à prolonger les deux bords longitudinaux et remplissant le milieu au fur et à mesure, jusqu'à ce que l'on soit arrivé à quelque distance de l'autre bout; alors on se retourne, on monte verticalement cette extrémité comme la première, et on remplit enfin l'intervalle. Durant cette opération, on a soin de bien manier les matériaux, afin de mélanger exactement les longs avec les courts; ceux dont la fermentation est plus avancée avec ceux chez lesquels elle est plus en retard. Ces soins ont pour but de

donner à la couche une épaisseur uniforme qui ne varie pas par le tassement, et de lui faire acquérir une chaleur égale dans toutes ses parties. Arrivé à ce point, on l'arrose avec un arrosoir à pomme, on monte dessus, on la *marche* partout, c'est-à-dire qu'on piétine sur toute sa surface pour la tasser en ayant soin de mettre une fourchée de fumier sur tous les endroits qui cèdent.

Si en dressant les bouts et les flancs de la couche, on a replié en deux chaque fourchée de fumier, de façon que le pli soit en dehors, la couche est *bordée*. Dans le cas contraire, on dit qu'elle est à *la hollandaise*, alors on arrache à la main les pailles qui dépassent et on frappe les flancs avec le dos d'un rateau pour faire rentrer les fourchées de fumier qui ressortent et les raffermir. Cette dernière méthode est la plus généralement adoptée, surtout pour les couches qu'on veut entourer de réchauds. Cependant quelques jardiniers prétendent que les couches à torchis sont préférables lorsqu'on veut les charger d'un coffre, parce que leurs bords s'affaissent moins.

Quand la couche est au point où nous venons de la laisser, on la charge de terre ou de terreau, selon sa destination. On bordait cette terre autrefois (et beaucoup de jardiniers le font encore ainsi) de la manière suivante : contre une plauche large de 20 à 25 cent. posée de champ sur le bord de la couche et à 5 cent. en dedans, et maintenue dans cette position par la main gauche et l'estomac du jardinier, il ramène la terre qui couvre la couche et la serre fortement pour qu'elle ait assez de consistance pour ne pas s'ébouler, et il poursuit cette opération tout autour de la couche. Nous préférons le moyen que voici : avec de la

paille ou de la grande litière que l'on tord on fait un gros rouleau assez long pour entourer la couche, et on le fixe sur ses bords avec des piquets de bois, ensuite on ramène la terre contre le bord, on l'y presse un peu et on achève de charger la couche, de manière que la terre ou le terreau ait au centre une épaisseur de 25 cent. et de 20 seulement sur les bords. Dans cet état, on couvre la couche de paillassons, ou d'un bon lit de paille, pour attendre qu'elle ait jeté son premier feu.

(*La suite incessamment.*) ROUSSELON.

NOUVELLE.

CAPUCINE BLEUE. *Tropæolum azureum.* HORT. ANGL.

Ayant appris qu'à la dernière exposition de la Société horticulturale de Londres, faite en octobre dernier, il avait paru un pied en fleur de cette nouvelle espèce, nous nous sommes empressés de nous la procurer pour nos cultures de Charonne, et nous avons demandé en même temps des renseignements sur cette belle plante. Nous nous hâtons de les porter à la connaissance de nos souscripteurs, nous réservant de faire figurer cette remarquable capucine aussitôt qu'elle aura fleuri dans nos jardins.

La capucine bleue avait été déjà signalée par les naturalistes explorateurs, mais on regardait toutefois son existence comme apocryphe, lorsque MM. Weitch et fils reçurent de M. Lobb, leur collecteur, celle qu'ils ont fait figurer à la dernière exposition. Elle a été trouvée sur les montagnes environnant Quillota au Chili, à une hauteur d'environ 1250 mètres au-

dessus du niveau de la mer. C'est une plante gracieuse et élégante dont le port frêle ne présente que peu des caractères qui distinguent la Capucine commune. Ses feuilles ressemblent à celles du *Tropæolum tricolorum*. Elles sont petites, à cinq segments étroits, presque linéaires, avec une certaine disposition à devenir lancéolées. Elles sont teintes d'un vert pâle ainsi que les tiges qui sont marbrées. La fleur a une forme particulière : ses cinq pétales sont presque égaux, aussi régulièrement rangés au centre que ceux de la primevère ordinaire avec laquelle il y a quelque ressemblance de conformation, et surtout à l'extérieur. Leur couleur est d'abord le violet foncé de la violette commune. Ensuite, après quelques jours d'épanouissement, cette couleur blanchit au milieu du limbe des pétales, et prend sur le reste de leur surface une teinte plus pâle. L'éperon du calice est court, émoussé, d'un vert assez intense, marbré.

Cette capucine paraît devoir être cultivée comme le *Tropæolum tricolorum*. Elle produit un charmant effet lorsqu'elle est palissée sur un treillage en fil de fer fixé sur le pot où on la tient.

Lorsque les racines commencent à pousser, ce qui a lieu ordinairement en août ou septembre, on les empote dans un mélange composé d'une bonne terre normale, riche en fumier de terreau de feuilles, et d'une petite quantité de sable pour l'allégir. Elles doivent être couvertes de 10 à 12 mill. de cette terre. On arrose après le rempotage et on tient les pots à l'air libre, dans une position abritée, mais très-aérée. Avant que les nuits soient devenues froides et humides, on rentre les pots en serre tempérée

et on les place sur des tablettes près des vitres, afin que les plantes jouissent de la plus grande somme possible de lumière, et ne soient pas atteintes par la gelée et l'humidité. Traitée ainsi, cette capucine fleurira au printemps suivant et pendant une partie de l'été.

Lorsque les racines sont nombreuses, on peut les diviser, et en garder quelques-unes pendant l'hiver dans un état de sécheresse qui suspende leur végétation. On peut ensuite les empoter au printemps et elles donneront des fleurs après que la floraison des premières sera passée.

On diminue graduellement les arrosements après la défloraison, jusqu'à les cesser complétement, et on conserve les racines dans la terre des pots pendant le reste de l'été.

On peut multiplier cette capucine de boutures que l'on fait avec les jeunes tiges coupées avant que la floraison ait lieu.

Quand la plante commence à végéter, il est bon de laisser ses pousses croître librement et retomber pendantes autour du pot. On ne doit les palisser ou les faire grimper qu'après qu'elles ont acquis un certain développement.

L'exhibition de cette plante curieuse a mis en émoi le monde horticultural de Londres. C'est un nouveau démenti à l'opinion qui soutient l'exclusion de la couleur bleue dans les espèces qui ont des fleurs jaunes, et réciproquement; aussi personne aujourd'hui n'oserait affirmer sans doute qu'un hasard quelconque ne fera pas découvrir un dahlia et une renoncule bleus, ou une pivoine et un pélargonier jaunes.

JACQUIN jeune.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Végétation anomale de la pomme de terre hétéroclite ou Marjolin.

Dans les premiers jours d'avril de cette année, j'ai planté des tubercules de cette intéressante variété qui porte aussi le nom de *Kydney hâtive*. La plantation a eu lieu dans une bonne terre normale sablonneuse. Depuis cette époque, jusqu'au 24 juillet, aucun indice de végétation ne s'est manifesté hors du sol. Ayant eu plusieurs fois l'occasion de remarquer ce fait dans la culture de cette plante, je ne doutais pas que la végétation n'eût lieu souterrainement, et qu'il n'y eût formation de racines et de tubercules. Effectivement ceux-ci n'étaient ni moins nombreux ni de qualité inférieure, malgré qu'il n'y ait eu aucun développement de tiges aériennes. Il se trouvait plusieurs touffes dont le centre était encore occupé par le vieux tubercule desséché, lequel avait son épiderme soutenu seulement par de petites fibres très-déliées, mais ayant cependant une ténacité suffisante pour supporter les nouveaux tubercules qui s'étaient développés à l'entour.

Cette végétation anomale a déjà été observée par quelques cultivateurs, mais il n'est pas inutile de la faire connaître pour empêcher ceux qui l'ignorent de penser que les tubercules plantés seraient stériles parce qu'ils n'émettraient aucune tige au dehors.

La variété dont il est ici question est, au reste, de fort bonne qualité. Elle a produit cette année deux récoltes; la première fin de juillet ou premiers jours d'août, provenant de la plantation d'avril; et la seconde en novembre, fournie par les nouveaux tubercules mis en terre en août.

PÉPIN.

CHALEF A FLEURS RÉFLÉCHIES. *Eleagnus reflexa.* DECAISNE.

Notre collègue, M. Pépin, a décrit cette intéressante espèce, page 311 de l'année 1837-1838; il a en outre, page 168 de l'année 1841-1842, parlé de la première floraison du pied planté par mes soins en 1836, à l'air libre, dans le labyrinthe du Muséum d'histoire naturelle. C'est, à ma connaissance, le plus ancien individu mis en pleine terre en France; car l'introduction de cette espèce a eu lieu dans le royaume par le Jardin des Plantes.

La seconde floraison de ce chalef a commencé le 16 octobre dernier, et depuis lors jusqu'à ce jour 4 décembre, malgré les gelées qui ont eu lieu dans cet intervalle, ses fleurs n'ont pas cessé d'embaumer l'air. Elles répandent un parfum très-agréable qui se rapproche beaucoup de celui de la tubéreuse des jardins, avec un mélange de l'odeur du jasmin. Cette qualité d'être odoriférant avait également été mentionnée par notre collègue, et elle ajoute un in-

térêt de plus à cet arbrisseau. Aussi on ne saurait trop le recommander aux amateurs et aux architectes de jardins qui peuvent l'employer avec la certitude qu'il résiste bien à nos hivers. Il est éminemment propre à tapisser les murailles exposées au nord, et à tenir une place distinguée dans les massifs toujours verts.

Il est remarquable que cette seconde floraison est plus précoce que la première qui n'avait commencé qu'en décembre 1841. NEUMANN.

DAHLIA NOUVEAUX.

Dahlia céleste beauté. Plante s'élevant à 1 mèt. 20 cent., vigoureuse, à feuillage d'un vert frais; fleur large de 14 cent., à demi-fleurons en forme de gouttière, ovales, nombreux, régulièrement imbriqués, d'un jaune serin très-vif sur les bords, avec une bande d'un blanc pur qui, naissant à l'onglet, coupe le demi-fleuron en deux, et en couvre l'extrémité. Les fleurons du centre sont fortement imbriqués les uns sur les autres, étroits et rayés de blanc pur au centre. Ce dahlia, fort remarquable par la beauté et le port de sa fleur, se distingue, des jaunes panachés de blanc déjà connus, par la netteté avec laquelle le jaune et le blanc sont tracés, et par le prolongement de ce dernier jusqu'à l'onglet de chaque demi-fleuron. Le pédoncule est vert pourpré.

Dahlia monseigneur Morlot. Plante s'élevant à 1 mèt. 35 cent.; fleur de 11 cent. de diamètre, se présentant parfaitement, à demi-fleurons ovales-arrondis, teints d'un cramoisi noir velouté, qui occupe le centre, avec les bords et le sommet d'un pourpre se rapprochant du violet évêque. Les tiges et les pé-

doncules sont d'un vert pourpré. Ce dahlia est dédié à monseigneur l'archevêque de Tours.

Dahlia étoile de Tours. Plante haute de 1 mèt. 50 cent.; fleur large de 14 cent., à demi-fleurons ovales, formant la carène à la base, d'un pourpre vif uniforme, excepté au sommet qui est d'un blanc carné.

Ces trois dahlia m'ont été envoyés par M. Messire fils, horticulteur fort distingué à Tours, qui a bien voulu, l'an passé, nous communiquer le *Dahlia triomphe de Tours*, figuré dans ces Annales, p. 44 de l'année 1841-1842. Ils ont été obtenus, ainsi que plusieurs autres, de semis par ce cultivateur, qui s'occupe en grand de la recherche de variétés nouvelles dans ce beau genre déjà si riche.

A propos du *Dahlia triomphe de Tours* qui a eu un succès remarquable, il a été loué par les uns et critiqué par les autres, selon que sa floraison a plus ou moins répondu à l'attente des acquéreurs. Nous l'avons vu en fleurs au milieu de la belle collection de MM. Jacquin frères, à Charonne, et il nous a paru assez semblable à la fleur envoyée par M. Messire, et qui a servi de modèle pour le dessin; seulement le rouge était plus intense, et le liséré blanc crème des demi-fleurons était d'une teinte plus jaune, mais n'en produisant pas moins un bel effet. Au reste, personne n'ignore l'influence marquée qu'exercent, sur le coloris des dahlia, la nature du sol, le climat, et la constitution atmosphérique de l'année. Cette influence est plus sensible encore sur les dahlia panachés, qui, on ne saurait trop le répéter, veulent être plantés maigrement pour être tout à fait beaux.

Je dois encore signaler un dahlia remarquable par sa singularité. C'est le dahlia *Borel*, obtenu par un amateur de ce nom, demeurant à Puteaux, rampe du pont de Neuilly, n° 51. Dans cette plante, gagnée il y a trois ans, le pédoncule s'allonge et les divisions de l'involucre, ainsi que les écailles du calice, s'échelonnent à son sommet en alternant autour de son axe, au nombre de seize à dix-huit, en prenant la forme de folioles ovales longues de 2 à 2 1/2 centimètres, et larges de 1 à 1 1/2. Le sommet est surmonté d'abord d'un bouton allongé, obtus, couvert d'écailles minces, d'un vert jaune, qui, en s'ouvrant, laisse épanouir une fleur plus longue que large, à pétales lancéolés, un peu chiffonnés et d'un rouge cocciné. Dans ce dahlia toutes les fleurs, depuis trois ans, se sont développées ainsi sans la moindre exception. Il fait un assez bel effet par le nombre prodigieux de ses pédoncules allongés qui élèvent les fleurs bien au-dessus du feuillage, et lui donnent un aspect étranger aux dahlia. Au premier coup d'œil, sa fleur offre l'apparence d'une grenade.

ROUSSELON.

CROIX DE JÉRUSALEM A GRANDES FLEURS. *Lychnis grandiflora*. JACQ.

Les horticulteurs et amateurs ont depuis quelques années un goût prononcé pour les plantes nouvelles, goût dont il faut certainement leur savoir gré, mais qui toutefois ne doit pas être un motif d'exclure des plantes anciennes méritantes qu'on délaisse cependant pour cultiver des nouveautés bien moins dignes des soins qu'on leur donne que celles auxquelles on les préfère. En voici un exemple : le *Lychnis gran-*

diflora, qui, pendant les mois de juillet et août, a fait l'admiration des nombreux promeneurs au Jardin des Plantes, passait, aux yeux d'un grand nombre d'entre eux, pour une nouveauté, parce qu'en effet il a cessé d'être cultivé dans beaucoup de jardins. Il méritait au surplus d'attirer les regards par ses tiges élevées en touffes de 30 à 40 centimèt. de hauteur, et couronnées par une multitude de boutons et de grandes fleurs dont la couleur vermillon, assez rare dans les végétaux, produisait un éclatant effet.

Pour obtenir de cette plante une végétation aussi remarquable, il faut la cultiver en pleine terre de bruyère à mi-ombre, et lui donner, pendant l'été, des arrosements fréquents. Elle réussit très-bien aussi, plantée dans la bâche d'une serre froide dont on enlève les châssis pendant l'été. Au reste, je l'ai vue souvent résister à nos hivers avec ou sans couverture au pied, et notamment à celui de 1838-1839. Dans tous les cas, pour la conserver longtemps dans toute sa vigueur, il faut la replanter à neuf tous les deux ans en divisant les touffes, parce que les tiges du centre étant les premières à se décomposer, y attirent l'humidité qui finit par entraîner la destruction de la plante entière.

C'est une plante vivace anciennement connue (depuis 1775). Elle est originaire de la Chine, et appartient à la famille des Caryophyllées. Malgré l'introduction récente du *Lychnis Bungeana*, indigène au Japon, espèce figurée dans ces Annales, et également remarquable par la vivacité de son coloris, elle a conservé le premier rang parmi les plus belles plantes de son genre, et ce serait manquer de goût

CURCUMA *de Roscoe*

Curcuma *Roscoeana*

que de ne pas lui réserver une place dans tous les jardins plantés avec soin.

On la multiplie facilement de boutures faites à froid, par éclats de son pied, et de graines semées à l'ombre. Elle est rarement aussi vigoureuse en pot qu'en pleine terre, à moins que le vase ne soit très-grand, et que la terre de bruyère dont on l'emplit ne soit plutôt tourbeuse que sableuse.

PÉPIN.

SERRE CHAUDE.

CURCUMA LIN. monandrie monogynie L. Scitaminées JUSS.

Caractères génériques. Calice extérieur monophylle, tubulé, à trois divisions; calice intérieur monophylle, tubulé, à limbe partagé en quatre divisions, dont une plus grande que les autres; cinq filaments linéaires dont quatre stériles; le cinquième bifide, portant une anthère adnée à l'une de ses divisions. Un ovaire surmonté d'un style terminé par un stigmate simple et en crochet; une capsule à trois loges polyspermes; graines nombreuses arillées.

CURCUMA DE ROSCOE. *Curcuma Roscœana.* HORT. ANGL. (Voyez la figure.) Plante originaire du Népaul, dont l'introduction en Angleterre remonte à 1837, et est due aux soins de M. Loddiges. Son importation en France ne date que de 1841. Racine tuberculeuse; tige herbacée, annuelle, plate, d'un vert tendre; feuilles caulinaires, à pétiole engaînant depuis la racine, large le long de la tige, se rétrécissant ensuite en gouttière et surmonté d'un limbe long de 20 centimètres sur 6 ou 7 de largeur,

lancéolé, à nervures saillantes, transversales, obliques, et comme plissé en dessus, d'un vert tendre en dessus, plus pâle en dessous; une bractée engaînant les spathes florifères, au nombre de douze, disposées en cône de pin ouvert, comme en spirale, à bords un peu recourbés, d'un beau rouge vermillon carminé, plus foncé sur la marge.

Chaque spathe contient une fleur jaune non saillante. La floraison paraît devoir se prolonger pendant deux mois, octobre et novembre, et produit, durant cette période, un éclatant effet dans la serre chaude qui lui est indispensable.

Ce curcuma se cultive en pots remplis de terre légère, et se multiplie de boutures sous cloches. Il est essentiel de modérer les arrosements durant l'hiver. AUG. CELS.

LEMONIA, LIND., pentandrie monogynie, LIN., Rutacées., JUSS.

Caractères génériques : cinq sépales, deux extérieurs foliacés, un bivalve; corolle monopétale à cinq pétales connés à limbe presque égal, à tube droit; cinq étamines adhérentes au tube de la corolle, dont deux fertiles, sessiles, trois stériles, cornues, saillantes, glanduleuses; disque cyathiforme, crénelé; cinq capsules libres, monospermes; cotylédons condupliqués non plissés.

Ce genre a été dédié à *Charles Lémon*, amateur, à Carclew en Cornouailles.

LÉMONIE REMARQUABLE. *Lemonia spectabilis*, LIND., arbrisseau originaire de Cuba, et dont l'introduction en Europe est due à M. Loddiges de Londres. Ses

rameaux sont pubescents, à feuilles trifoliées; les folioles, ovales, glabres, longues de 4 centimètres environ sur 1 1/2 de large, et plus longues que le pétiole pubescent.

Fleurs pourpres, pédicellées, en grappes axillaires, aussi longues que les feuilles. Les deux sépales extérieurs, en forme d'involucre, à deux valves, ovés, obtus, plus courts que le tube de la corolle; les trois autres plus petits, arrondis, concaves, égaux, appliqués sur le tube, d'un rouge pâle plus foncé sur les bords. Corolle pourpre, charnue, un peu rugueuse en dessus; tube droit, obliquant au sommet, à cinq divisions oblongues, obtuses, disposées obliquement, la supérieure plus courte. Étamines connées en un tube pubescent à l'intérieur, deux anthères supérieures, ovales, obtuses, sessiles au sommet; les trois autres inférieures, cornues, glanduleuses, l'intermédiaire trilobée. Ovaire presque rond, crénelé, enfoncé dans le disque. Style filiforme, glabre, à stigmate à cinq lobes aigus.

Cet arbrisseau appartient à la serre chaude, et se cultive en pot plein de terre de bruyère, ou d'un mélange par moitié de terre légère et de terreau de feuilles bien consommé. On le multiplie de boutures faites sur couche chaude et sous cloche.

Aug. Cels.

Maxillaire a fleurs de stapélie, *Maxillaria stapelioides*.

Fausses bulbes petites, agglomérées, d'un vert gai, aplaties, surmontées d'une à trois feuilles larges, d'un vert tendre. Fleurs portées sur un pédoncule long d'un décimètre environ, se développant soli-

tairement à la base de chaque fausse bulbe : elles sont larges de 4 centimètres environ et ont cinq pétales, dont trois extérieurs, verdâtres, veinés et ponctués irrégulièrement de pourpre, lancéolés, acuminés; les deux intérieurs ovales, mucronés au sommet et veinés très-régulièrement de pourpre. Le labellum a trois lobes dont l'inférieur est large, arrondi, d'un carmin pourpre très-foncé au milieu, veiné sur les bords de la même couleur; les deux lobes latéraux en forme d'ailes, ainsi que la partie supérieure du labellum, sont veinés de pourpre. La colonne est pourprée à la base et verte au sommet.

Cette charmante épiphyte produit le plus brillant effet par le nombre prodigieux de fleurs qu'elle développe lorsqu'elle forme une touffe un peu volumineuse. On la multiplie facilement par la séparation de ses fausses bulbes. On la cultive en terre de bruyère tourbeuse, divisée en petite mottes. On la tient, comme la plupart des orchidées, en serre chaude humide, que l'on maintient telle en y jetant fréquemment de l'eau. AUG. CELS.

ONCIDE CILIÉ. *Oncidium ciliatum* RICHARD.

Fausse bulbe, petite, aplatie, d'un vert tendre, surmontée d'une feuille ovale lancéolée, longue de 10 centimètres et large de 2, ayant à sa base deux feuilles caduques, dont une plus petite. Tige florale haute de 50 centimètres, et portant huit ou dix fleurs.

Chaque fleur a un pédicelle presque sessile. Ovaire long de 2 centimètres; trois sépales supérieurs, ondulés, étroits à la base, larges vers le sommet qui est aigu; les deux latéraux plus grands, tous d'un

CATTLEY LABIÉ

Cattleya Labiata.

beau jaune d'ocre, avec de grosses macules, d'un carmin vif, placées vers la base. Le sépale inférieur est très-profondément lobé; ses lobes ont la même forme et la même couleur que les sépales supérieurs. Le labellum est divisé en trois lobes très-étroits à la base, larges et arrondis au sommet, et se communiquant entre eux par une partie ciliée. Au haut du labellum sont comme deux petites oreilles; au centre est une proéminence tuberculeuse ayant à peu près la forme d'une tête de bœuf, entourée de petites papilles. Cette proéminence est colorée de jaune d'ocre maculé de carmin. Les lobes sont teintés de même couleur, mais unis. La colonne a quatre petites oreilles latérales.

Cette jolie orchidée, qui est encore une plante d'amateur, se cultive et se multiplie comme l'*oncidium pulvinatum* figuré et décrit dans le numéro de novembre dernier. Aug. Cels.

Cattley labié. *Cattleya labiata* Lind. Bot. Reg. T. 1859. (Voyez la planche.)

Fausse bulbe allongée, presque cylindrique, et articulée à la base, s'élargissant graduellement jusqu'au sommet où elle se rétrécit, couverte d'une tunique blanchâtre dans les jeunes, longue de 20 à 25 centimètres sur 2 ou 3 de large, d'un vert tendre, surmontée d'une feuille très-épaisse, d'un vert plus gai, lancéolée, large de 5 à 6 centimètres sur 25 à 30 de longueur. Spathe aplatie, blanchâtre, longue de 12 centimètres, se divisant en deux parties pour laisser passer le pédoncule qui est lui-même muni d'une autre spathe à sa base, persistante après la

floraison, un peu rougeâtre sur les bords et longue de 5 centimètres sur 2 de large.

Pédoncule long de 10 à 12 centimètres au moment de la floraison, se divisant au sommet en deux ou trois pédicelles en forme de S allongés, verdâtres et rosés, longs de 7 à 8 centimètres cylindriques, surmontés par autant de fleurs.

Trois sépales lancéolés, allongés, longs de 10 centimètres environ, larges de 2, dont un supérieur et deux latéraux obliques. Deux pétales de même longueur, lancéolés, larges de 5 centimètres, élégamment et légèrement crispés, d'un rose magnifique, ainsi que les sépales.

Labellum roulé en dedans jusqu'au milieu de la longueur, de manière à joindre les deux bords latéraux et à former un gros tube oblique d'un diamètre égal à 2 centimètres. La partie supérieure est large de 5 centimètres, crispée et frisée aux bords très-élégamment, échancrée au sommet, et tachée au centre d'une grosse macule pourpre foncé; le surplus du limbe est d'un rose foncé sur la marge, se dégradant jusqu'au blanc à l'orifice du faux tube où s'aperçoivent des stries pourpre vif sur un fond un peu jaunâtre.

Colonne d'un beau rose, presque triangulaire à la base, un peu canaliculée, s'élargissant au sommet en forme de spatule.

Cette orchidée est une des plus belles que l'on puisse voir, à cause du coloris délicat et remarquable de ses fleurs. Je doute toutefois que celle que je décris soit la véritable *labiata*, car elle exhale une odeur des plus suaves, se rapportant à celle de la jacynthe, mais plus agréable encore, tandis que le

CATTLEY DE PINELL

Cattleya *Pinelli*.

type paraît être inodore. Dans tous les cas, elle n'en peut qu'être une variété plus intéressante à cause de son parfum. C'est, au reste, parfaitement la même que j'ai vue chez M. Vandermaelen, à Bruxelles. Elle avait sept ou neuf fleurs ouvertes en même temps, et embaumait la serre d'une odeur si délicieuse que c'est avec peine que j'en suis sorti.

Nous cultivons ce Cattley, comme toutes nos épiphytes, en terre tourbeuse de bruyère, dans la serre aux orchidées. Les arrosements se donnent avec la seringue, et mieux encore par l'évaporation de l'eau répandue dans la serre, et qui, en se condensant, vient humecter ces plantes. F. Cels.

Cattley de Pinell. *Cattleya Pinelly*. Rich. (Voyez la planche.)

Fausses bulbes presque droites, petites, longues de 1 à 5 centimètres, cannelées, garnies de tuniques blanchâtres caduques dans les vieilles. Feuilles surmontant la bulbe et ne l'embrassant pas entièrement à son insertion, longue de 6 à 7 centimètres sur 3 environ de large, ovales elliptiques, d'un vert frais. Tige florale de 2 centimètres, munie de deux bractées au sommet, surmontée d'une fleur. Ovaire long de 5 centimètres, vert, plus foncé au sommet; périanthe à cinq divisions, dont trois sépales d'un beau rose lilacé; le supérieur plus long, recourbé; les latéraux plus courts, lancéolés. Deux pétales insérés entre les sépales inférieurs et le supérieur, du double plus larges que ceux-ci, d'une couleur plus intense, ovales lancéolés, légèrement ondulés.

Labellum roulé en dedans, le bord de droite recouvrant celui de gauche de 3 mill. et formant une

espèce de faux tube exactement semblable à celui des Bignones. Il est d'un pourpre carminé, foncé dans le bas, à l'entrée, sur une bande large de près de 2 centimètres; la partie inférieure est d'une teinte plus claire et échancrée; la macule pourpre carminé se prolonge vers le haut en se rétrécissant. Deux échancrures latérales existent de chaque côté, et séparent la partie inférieure de la supérieure. Depuis cette échancrure jusqu'en haut, le labellum est bordé d'une ligne plus claire, large de 1 millimètre. La partie tubulée du labellum est marquée de chaque côté, et non en dessous d'une bande large de 1 centimètre, de même couleur que la macule interne; le reste est coloré comme les pétales. Le faux tube a environ 3 décimètres. Le labellum est un peu ondulé sur ses bords.

A l'entrée du tube, en dedans et en bas, à 4 mill. du bord, est une dent aiguë se projetant un peu en avant et paraissant faire corps avec une ligne saillante pourpre, se dirigeant vers le fond du tube, et accompagnée, de chaque côté, d'une autre ligne semblable, mais non précédée d'une dent. Colonne rosée, un peu pointillée de pourpre.

Cette charmante orchidée a fort peu d'odeur. Elle forme une touffe qui devient assez grosse pour développer jusqu'à dix tiges florales, lesquelles, il est vrai, ne produisent qu'une fleur; mais leur réunion ne forme pas moins un coup d'œil très-agréable. Nous la cultivons sur un morceau de bois, et nous la multiplions par la division de ses fausses bulbes. Il est indispensable de la bassiner à la seringue pendant l'été. F. Cels.

CATTLEY *de Perini major.*

Cattleya *Perinii major*

Note sur la culture des Orchidées.

Parmi les amateurs des belles plantes de serre chaude, beaucoup hésitent encore à cultiver celles de la brillante famille des Orchidées. Il en est peu cependant qui puissent offrir tant de jouissances variées; l'infinie diversité de formes si hétéroclites et si bizarres qui distinguent leurs fleurs, les nombreuses couleurs qu'elles revêtent, à nuances brillantes ou délicates, rehaussées les unes par les autres, ou réunies avec une sorte de coquetterie, le parfum particulier (1) et toujours suave qu'un grand nombre d'entre elles exhalent sont autant de motifs puissants d'intérêt, et de recommandations aux amis des végétaux remarquables.

Un autre avantage encore qui mérite d'être signalé, c'est la durée de leur floraison. Chez le plus grand nombre, elle varie de quinze jours à deux mois; chez quelques-unes elle se prolonge bien davantage, comme dans les *Oncidium*, par exemple. Quoi de plus ravissant en effet que quelques belles espèces de ce genre qui épanouissent successivement de cinquante à cinq cents fleurs élégamment portées sur des tiges longues de plusieurs mètres, et dont la flexibilité permet de les contourner à volonté en guirlandes gracieuses, ce qui facilite leur culture dans une serre très-basse. Les *Cattleya*, dont les fleurs n'ont qu'une durée de quinze ou vingt jours, en donnent plusieurs

(1) Plusieurs *Oncidium* et espèces d'autres genres, exhalent l'odeur de la vanille, de la jacynthe, de la cannelle, de presque tous les fruits en mélange délicieux. Je citerai à ce sujet le *Maxillaria aromatica* qui répand le parfum le plus agréable qu'on puisse imaginer et qu'on ne retrouve dans aucune autre fleur.

lorsqu'ils sont d'une certaine force, et remplacent ainsi une jouissance par une autre.

La culture de pareilles plantes offre tant d'attraits que j'ai cru bien faire d'exposer rapidement ici les points fondamentaux qui assurent son succès, afin de faire connaître qu'elle n'offre aucune difficulté capable d'y faire renoncer.

Trois choses méritent principalement l'attention des personnes curieuses de cultiver les Orchidées.

1° La serre qui doit les recevoir; 2° le rempotage et le *fixement* sur des morceaux de bois des espèces qui exigent cette station; 3° les arrosements.

La plupart des Orchidées ne peuvent vivre que dans une atmosphère chaude et humide. Une serre basse peut parfaitement leur convenir; et il est facile d'y pourvoir à leurs besoins avec peu de frais, soit au moyen d'un thermosiphon, soit tout simplement à l'aide d'un petit poêle suffisant pour entretenir la température convenable, et sur lequel on dépose un vase plein d'eau dont la lente évaporation charge l'air de vapeurs humides. Si cette humidité est insuffisante, on peut y suppléer en répandant de l'eau sur le sol de la serre, de façon que l'évaporation produite couvre les feuilles d'une rosée douce et tiède. Si la serre était très-vaste, ce qui comporterait une nombreuse collection, il faudrait un appareil de chauffage plus énergique; mais aujourd'hui on n'éprouve aucune difficulté pour chauffer au point nécessaire. Au surplus, il n'est pas indispensable de maintenir la température au-dessus de 10 degrés pendant l'hiver, pourvu que l'on ait soin de ne pas y laisser régner trop d'humidité. Dans notre établissement, toutefois, la chaleur, du-

rant la mauvaise saison, s'élève constamment de 15 à 20 degrés.

Il existe plusieurs modes de rempotages ou rencaissages usités dans les serres du Muséum de Paris, au jardin botanique de l'École de Médecine et dans notre établissement. On plante la plupart des orchidées dans des morceaux de terre de bruyère tourbeuse, taillés en petits cubes, et unis les uns aux autres par des chevilles de bois; d'autres divisent davantage la terre de bruyère et y ajoutent de la sciure de bois de sapin et des tessons de pots. D'autres encore, et cela est assez généralement pratiqué à Londres dans les divers établissements marchands que j'ai visités, fixent tout simplement sur des morceaux de bois en grume et du côté de l'écorce presque toutes les orchidées qu'ils assujettissent avec du fil de plomb, avec ou sans mousse. Enfin il en est qui plantent dans un compost de terre de saule avec tessons et mâchefer.

Une certaine quantité de ces plantes ne peuvent être cultivées que sur des morceaux de bois; de ce nombre sont les *vanda*, *sarcanthus*, *renanthera*, plusieurs *lœlia*, *oncidium*, *dendrobium*, *sophronitis*. Les trois premiers genres veulent être fixés sur une portion de troncs d'arbres placés verticalement. Les *rhenanthera*, pour bien fleurir, doivent être tenus dans une serre assez sèche, comme celle des cactées, ou simplement dans une serre chaude ordinaire. Les *stanhopea* et plusieurs *peristeria* demandent à être mis dans des vases percés de trous pour permettre un libre développement à la fleur qui pousse en dessous.

Parmi les *oncidium* qui, en général, réclament

peu d'humidité, l'*oncidium flexuosum* ne fleurit bien qu'au sein d'une atmosphère chargée d'eau vaporisée. Les *stanhopea* doivent être tenus assez sèchement. Quelques personnes les cultivent dans des paniers remplis de mousse; d'autres placent de la terre au centre et de la mousse seulement autour. Ce genre de plantes et les *coryanthes* ont les fleurs les plus bizarres et les plus extraordinaires de cette nombreuse famille. Ce sont généralement des plantes vigoureuses et d'une culture facile.

L'époque la plus favorable pour changer les pots ou caisses, est celle la plus opposée au temps où la végétation a le plus d'activité. Elle change en conséquence selon que la plante appartient à l'hémisphère austral ou boréal. Toutefois, comme la plupart de ces plantes sont tropicales, leur repos a peu de durée, car elles végètent presque continuellement.

On arrose avec une seringue, et de préférence à soupape, parce qu'elle a les trous plus fins et produit avec plus de ressemblance une rosée naturelle sur les feuilles des orchidées. Si l'on arrosait par un autre moyen, on courrait risque de faire pourrir les jeunes pousses par l'humidité qui se rassemblerait dans les aisselles des feuilles. Lorsque la température est maintenue basse durant l'hiver, les arrosements doivent être presque nuls. Si au contraire la chaleur est entretenue entre 15 et 25 degrés, les arrosements doivent être d'autant plus fréquents que la température est plus chaude.

L'eau répandue sur le sol de la serre peut, à la rigueur, suffire aux besoins des plantes, pourvu que la température soit maintenue suffisamment élevée.

F. Cels.

De la culture forcée. (Suite.)

De la chaleur obtenue par la fermentation de diverses substances animales et végétales. (Suite.)

On donne aux couches une longueur indéterminée. Quant à la largeur, elle varie suivant la saison et l'objet auquel elles sont destinées. Les couches de primeur qu'on a besoin d'entourer de réchauds pour y entretenir la chaleur, sont plus étroites et plus élevées que celles que l'on établit au printemps où la température naturelle apporte déjà le secours de son calorique. Ainsi la hauteur des couches chaudes varie de 70 centimètres à 1 mètre; la largeur, de 85 centimètres à 1 mètre.

Les couches chaudes que l'on établit pendant l'hiver sont maintenues à la température convenable par l'application contre leurs flancs de réchauds qu'on construit de la même manière qu'elles, soit avec du fumier neuf, soit avec moitié de ce dernier et moitié de fumier conservé. Quand on en applique contre une couche isolée, ils doivent avoir à leur base 50 centimètres de largeur et 33 seulement à leur sommet. Celui-ci doit dépasser la couche si elle n'est pas couverte d'un coffre, ou ce dernier de 6 à 8 centimètres, afin qu'il se trouve au niveau de l'un ou de l'autre, selon le cas, après son affaissement.

Il faut surveiller l'effet produit par le réchaud. Si la chaleur devenait trop forte, il conviendrait de l'éloigner de la couche, et si cela ne suffisait pas, de pratiquer des ventouses dans la couche elle-même. Ceci consiste à retirer de distance en distance le long de ses flancs des poignées de fumier, lesquelles y for-

mant des excavations donnent accès à l'air extérieur qui y pénètre et fait baisser la température. On rebouche ces trous aussitôt que l'effet désiré est produit, et on rétablit le réchaud. Lorsqu'enfin celui-ci ne donne plus assez de chaleur, on le remanie complétement en y ajoutant un peu de fumier neuf. On emploie plus particulièrement les réchauds, depuis le mois de décembre jusqu'aux premiers jours d'avril, bien entendu toujours selon l'état de l'atmosphère. Il est rare qu'après cette époque on ait besoin de réchauffer les couches.

Couche tiède ou sourde ou enterrée. Bien que cette sorte de couche puisse être établie de diverses manières, elle a un effet semblable quant à la température.

On peut construire une couche tiède sur terre de la même manière qu'il a été dit pour la couche chaude, seulement on la compose avec les matériaux qui ont servi à celle-ci, ou avec des substances incapables de développer autant de chaleur que celles employées dans la construction des premières. La température d'une couche tiède ne doit pas dépasser 25 degrés centigrades.

On fait aussi des couches tièdes enterrées. Pour cela on ouvre une tranchée en terrain sec, à laquelle on donne une profondeur de 35 à 40 centimètres et une largeur proportionnée à celle qu'on veut donner à la couche. Si on ouvrait la tranchée dans un terrain humide, on devrait en garnir le fond d'un lit de matières sèches, comme sarments, genêts, bruyères, d'une épaisseur de quelques centimètres, et placer dessus les substances fermentescibles dont on veut former la couche. On les tasse bien également,

et on les élève de 35 à 50 centimètres au-dessus du sol, y compris la terre dont on charge le fumier.

On établit aussi des couches tièdes dans les serres et en bâches. Leur destination, en général, est de hâter un peu la récolte des produits qu'il faudrait attendre plus longtemps dans l'ordre naturel, et plus particulièrement de favoriser la germination des graines délicates, et la reprise d'un grand nombre de boutures.

Des moyens de concentrer la chaleur. On conçoit facilement que toutes les sortes de couches exposées à l'air libre s'y refroidiraient très-promptement si on n'avait imaginé divers appareils à l'aide desquels on maintient la chaleur plus élevée et plus constante en l'empêchant de se dissiper en pure perte dans l'atmosphère.

Le plus simple de ces appareils est la *cloche en verre*, que tout le monde connaît, et qui, en concentrant la chaleur autour de la plante qu'elle recouvre, la garantit en même temps du contact de l'air froid et de la pluie, tout en la laissant jouir d'une quantité suffisante de lumière. On emploie quelquefois au même usage des pots en terre pour aider à la reprise de plantes délicates nouvellement transplantées, en les garantissant de l'action solaire depuis dix heures du matin jusqu'à trois de l'après-midi, et en préservant du froid pendant la nuit celles qui ont besoin de couvertures.

Les cages, verrines ou cloches à facettes sont des cylindres ou demi-globes de dimensions diverses et toujours plus grandes que les cloches. Elles sont formées de carreaux de verre assemblés avec du plomb laminé autour d'une carcasse en fil de fer. Les grandes

ont un carreau mobile en forme de *vasistas* pour donner de l'air. Les petites en sont dépourvues et sont comme les cloches, il faut les soulever à l'aide d'une ou de trois crémaillères en bois quand on veut produire le même effet. Les cages ou verrines sont employées aux mêmes usages que les cloches. On couvre les unes et les autres de toiles pour atténuer l'effet des rayons solaires lorsqu'ils sont trop brûlants, et de paillassons ou de grandes litières pendant la nuit lorsque le temps est trop froid. A propos de donner de l'air sous les cloches, je ferai remarquer qu'il est toujours plus prudent, quand on les soulève, de les soutenir droites sur trois crémaillères, espèce de piquet de bois à plusieurs crans, que de les lever d'un seul côté sur une, parce que si elles sont surprises par la grêle dans cette position, il y en a bien plus de cassées que lorsqu'elles sont droites et défendues par le bouton de leur sommet et l'épaisseur du verre plus considérable à cette place que sur les côtés. ROUSSELON.

(La suite prochainement.)

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

CYTISE A RAMEAUX FILIFORMES. *Cytisus filipes.* WEBB.

Arbrisseau pouvant s'élever à plus d'un mètre; tige érigée, noduleuse, arrondie, brunâtre; rameaux nombreux, grêles, à quatre ou cinq angles, lisses, d'un vert souvent foncé, souvent sans feuilles; celles-ci subglabres ou munies de poils appliqués, à trois folioles de 10 à 12 mill. de long, de 2 de large, linéaires-lancéolées, à sommet pointu, amincies à la

base, très-courtement pétiolulées, portées par des pétioles arrondis, cylindriques, sillonnés en dessus, très-grêles, de 2 à 4 mill. de long; fleurs axillaires ou sortant des endroits où il y a eu une feuille ou son rudiment, au nombre de une à cinq, portées sur des pédoncules de 2 à 3 mill. de long, munis de trois petites bractées sous le calice. Calice court, campanulé, courtement poilu; la lèvre supérieure tronquée, courtement émarginée, l'inférieure un peu plus longue, ayant trois petites dents au sommet. Corolle blanche, petite, à étendard ovale-oblong, à lame recourbée, érigée, ouverte, à sommet arrondi; ailes égales à l'étendard, linéaires-lancéolées, sommet obtus, courtement auriculées; carène moitié plus courte que les ailes, ovaire linéaire, très-glabre, sessile, ancipité, à sommet filiforme; stigmate en tête globuleux. Légume de 10 à 14 mill. de long, de 8 de large, oblong, aplati, glabre, noir; valves à nervures transversales anastomosées. Semences ovales un peu comprimées, brunes.

Lieu originaire : les Canaries; commun à l'île Palma.

J'ai trouvé ce petit arbuste en fleur, fin d'avril 1842, à l'orangerie du Jardin des Plantes de Paris; les fleurs sont nombreuses, et quoique petites, elles produisent assez d'effet vu leur nombre. J'ignore si les semences parviennent à maturité, mais il est très-probable qu'on pourrait le multiplier facilement en le greffant sur le cytise aubours, ou faux ébénier (*cytisus laburnum*) comme beaucoup de ses congénères qui y réussissent parfaitement.

Coronille des jardins a fleurs nombreuses. *Coronilla emerus*, var. *multiflora* Nobis.

Arbrisseau très-rameux, glabre, paraissant plus vigoureux que l'espèce; jeunes branches et rameaux d'un vert foncé, un peu anguleux, érigés; feuilles alternes, composées constamment de quatre paires de folioles, plus l'impaire, toutes constamment pétiolulées, ovales-oblongues, entières sur les bords, obtuses, d'un gros vert; pédoncule axillaire, deux fois plus long que les feuilles, érigé, ferme, portant au sommet comme une demi-ombelle composée de cinq à six fleurs d'un jaune uniforme. Gousses.... elles n'ont point noué.

J'ai reçu cette coronille d'un correspondant, sans indication de nom; comme l'espèce, elle formera certainement un joli arbrisseau pour le devant des massifs des jardins paysagers, et comme elle on pourra la multiplier facilement de marcottes et même de boutures; peut-être pourrait-on aussi la greffer sur de jeunes individus du baguenaudier commun.

Voici, comparativement, les principaux caractères qui la distinguent : dans l'espèce, feuillage et faciès d'un vert jaunâtre; dans celle-ci vert foncé; dans la première, constamment sept folioles, dans la seconde, constamment neuf; dans la première, jamais plus de trois fleurs au sommet du pédoncule; dans la seconde, toujours cinq et plus; dans la première, étendard rougeâtre en dessous; dans la seconde, étendard d'un jaune uniforme. On voit qu'il est très-facile de distinguer cette nouvelle variété.

VINETTIER GLAUCESCENT. *Berberis glaucescens.* HORT. PARIS. 1841.

Arbrisseau toujours vert; branches et rameaux bruns, assez faibles, diffus; feuilles fasciculées, pétiolées, comme spatulées, ovales-allongées, très-entières ou ayant quelquefois sur les bords quelques petites dents spinescentes, mucronées; le sommet est aussi muni d'une petite pointe mucronée de même, d'un vert glaucescent, surtout en dessous; épines stipulaires fortes, ternées, horizontales; les latérales ouvertes à angle droit, très-aiguës, d'un gris jaunâtre. Fleurs sortant du centre des faisceaux de feuille, en grappe simple, pendante, composée de six à huit pédicelles longs d'environ 10 millim., ayant une très-petite bractée à leur base. Calice et corolle d'un jaune citron; pétales obtus, entiers; bractées sous le calice nulles.

Lieu originaire :

Cet arbuste a été obtenu de semis au Jardin des Plantes de Paris vers 1838; le seul pied que je possède a montré ses premières fleurs fin de juin 1842; jusqu'ici on le cultive en orangerie, ou sous châssis froid. On pourra, en attendant qu'il mûrisse ses fruits, le greffer en fente sur le vinettier commun (*berberis vulgaris*), persuadé que je suis qu'il y réussira parfaitement comme plusieurs autres espèces exotiques. C'est une espèce qui me paraît très-distincte et fort remarquable.

JACQUES.

CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Rédacteurs propriétaires des **Annales de Flore et de Pomone.**

Paris, le 8 décembre 1842.

MESSIEURS,

En ma qualité de membre du *Cercle des conférences horticoles du département de la Seine*, société à laquelle je m'étais associé alors que je la croyais animée des intérêts généraux d'une profession dont la prospérité est l'objet de mes vœux et le but constant vers lequel tendront toujours mes faibles efforts, j'ai été très-sensible à l'article que vous avez bien voulu publier sur notre première exposition, et très-reconnaissant des frais que vous vous êtes imposés pour le tirage extraordinaire de la brochure que vous avez adressée aux membres du Cercle horticole. Ils savent apprécier, je crois, que la publicité est l'âme du commerce, de l'industrie et des arts, et que celle qu'ils ont trouvée dans vos Annales ne peut avoir été que très-favorable à leurs établissements de quelque nature qu'ils soient. J'ai pensé que mes collègues ne seraient pas fâchés de connaître l'importance et le mérite de la publication agronomique qui s'était occupée d'eux, et je me suis permis, *sans vous en avoir demandé l'autorisation*, de faire, à la dernière séance du Cercle horticole, un rapport sur vos Annales. J'ai le plaisir de vous apprendre, Messieurs, que ce rapport, mis aux voix par M. le président, a été adopté presque à l'unanimité, et sera inséré dans le bulletin de la So-

ciété. Il m'est pénible, Messieurs, d'avoir à vous dire que l'article de votre collaborateur, M. Jacques, n'a pas été compris de tous ceux auxquels il s'adressait. On lui a reproché des omissions assez nombreuses qui m'ont valu quelques observations de la part de mes collègues. J'ai promis de vous en parler, et je leur ai fait espérer que vous voudriez bien me permettre de réparer celles qui sont venues à ma connaissance, non toutefois sans leur avoir fait remarquer que les lacunes de la Revue de M. Jacques provenaient beaucoup plus des fautes sans nombre dont le catalogue de notre exposition fourmille, que de la propre volonté d'un homme estimable qui a eu en vue d'être utile à tout le monde et de ne blesser personne.

Quoi qu'il en soit, quelques oublis très-involontaires, j'en suis certain, m'ont cependant paru devoir être réparés; ainsi M. *Flantin*, le zélé primeuriste du quartier Popincourt, a reçu une médaille pour ses aubergines dont vous avez sans doute admiré le nombre et le volume. M. *Lefort*, jardinier à Auteuil, rue Boileau, 20 bis, avait exposé dix plans de jardins tracés et plantés par lui au hameau de Boileau. M. *Thiaucourt*, dessinateur et entrepreneur de jardins, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16, avait apporté des plans de jardin, de chalet suisse et de galerie en treillage. Madame *Durieux*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 4, divers arbustes artificiels. M. *Poullet*, rue Fontaine-au-Roi, 16, des plombs filés de toutes grosseurs pour remplacer le jonc, l'osier, etc., dans les opérations du jardinage. M. *Dangla*, divers rateaux. M. *Bonnet*, horticulteur à Auteuil, chez madame la baronne

Gérard, avait présenté deux énormes pompoléons, dont l'un de près de 50 centimètres de circonférence, et sept citrons fins du commerce. M. *Mabire père*, jardinier de M. le comte Molé, à Champlâtreux, avait apporté des patates admirables. M. *Burel*, horticulteur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel, une collection de roses, de dahlia et de pensées. M. *Lemaire*, horticulteur, rue de la Santé, 5, chasselas de Fontainebleau. M. *Olivier Brunet*, cultivateur à Équevilly, bouquet de poires de bon chrétien. M. *Planson*, indépendamment de ses œillets peints à l'aquarelle, avait apporté quelques roses thé, bengale et bourbon. M. *Jamin père*, de très-beaux chasselas. M. *Chevard*, des fruits consistant en poires et pommes très-belles. M. *Coutant*, secrétaire du Cercle des conférences horticoles, des épis de l'*hordeum tricuspidatum*, sans lesquels la grande culture serait passée inaperçue. M. *Leblanc*, amateur, deux plantes de *cannabis*. M. *Chartier*, rue de Charonne, 102, des pensées fort belles. M. *Binet*, premier garçon jardinier du palais des Tuileries, quatre saules pleureurs, boutures coupées à Sainte-Hélène, sur le tombeau qui nous a rendu les cendres du grand homme; quatre orangers bigarradiers et des modèles de taille d'oranger pour obtenir de nouveau bois. M. *Jacques*, jardinier chez madame de Mondeville, à Sainte-Radegonde, fleurs de dahlia d'un semis de 1841. M. *Gauthier*, jardinier à Paris, allée des Veuves, Champs-Élysées, 19, rosiers en hybrides remontants et en thés. M. *Armand Gontier*, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, des fruits, des fleurs et des arbres. M. *Barbier*, rue de Seine, à Neuilly, cent vingt dahlia, fleurs coupées. M. *Fleury*,

myrtes communs et myrtes d'Andalousie. M. *Lenormand*, jardinier maraîcher, rue des Amandiers-Popincourt, une collection de melons très-beaux. M. *Mouchelot*, horticulteur à Saint-Denis, raisins, dahlia en fleurs. M. *Gloriot*, de Nancy (Meurthe), une collection de cent vingt dahlia, fleurs coupées, un *fuchsia corymbiflora* de près de 3 mètres de hauteur (malheureusement le voyage l'avait tourmenté), ainsi qu'un rameau fleuri du *fuchsia affinis*.

Telles sont, Messieurs, les omissions reprochées à votre collaborateur M. Jacques; je dois certainement encore en faire aussi, mais n'ayant, pour rappeler ma mémoire, qu'un catalogue incomplet, dans lequel tous les noms ont été dénaturés ou estropiés par le rédacteur qui s'était chargé de le faire imprimer, mes souvenirs se bornent à l'énumération ci-dessus.

J'ai encore entendu des *on dit* qui prouveraient qu'en rendant service aux gens on ne leur enlève pas toujours le droit d'être exigeants; ainsi, M. *Chauvière* aurait regretté que son *Clerodendrum splendens*, qui a remporté le prix destiné à la plante la plus nouvellement introduite en France, ait été omis dans la nomenclature de M. Jacques. M. *Paillet* aurait vu avec peine *son titre d'horticulteur* absent du passage qui le concerne; je pense que cet habile multiplicateur est trop connu pour qu'une omission de cette nature soit préjudiciable à son commerce. On a oublié d'indiquer que M. *Souchet*, indépendamment de son prix pour fruits à pepins, avait reçu une *mention honorable* pour ses dahlia en pots. On s'est plaint que M. Malot ait été cité par un *lapsus*

calami, comme ayant obtenu une mention pour des fruits qui n'ont pas été couronnés. Enfin, Messieurs, on m'a parlé d'une faute qui devrait paraître bien légère à ceux qui ont lu le catalogue des produits de l'exposition, dans lequel on les compte par milliers, mais je dois vous la signaler : vous avez imprimé *Grard* pour *Gérard !*

Si ces rectifications et ces réflexions trouvent place dans vos Annales, je les y verrai avec plaisir. Dans le cas où il en serait autrement, je me trouverais largement récompensé du temps qu'elles m'ont coûté, si vous daignez recevoir avec bienveillance l'assurance de la haute considération et l'hommage du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Vict. Paquet.

Nous avons cru devoir accueillir la lettre de M. V. Paquet pour prouver avec la dernière évidence l'empressement que nous mettons à satisfaire ses collègues. On conviendra cependant que nous avions pris nos précautions pour recevoir un accueil plus aimable en priant notre collègue M. Jacques, membre lui-même de la société en question, de vouloir bien rendre compte de son exposition. Ce collègue, nous en sommes garants, l'a fait avec une consciencieuse impartialité, mais le proverbe du louis d'or est toujours vrai. Il n'avait pas, au reste, mission de dresser un catalogue complet, et l'importance du but que nous nous proposions, celui de faire connaître une société naissante, nous avait paru entièrement atteint.

La grande susceptibilité des membres de cette So-

ciété, dont témoigne la lettre ci-dessus, est d'un mauvais augure pour son avenir. Le mérite de quelques-uns d'entre eux serait-il si peu de chose, que l'omission d'un mot, d'une lettre même pût le réduire à néant? M. Chauvière n'était-il pas cité comme ayant reçu une médaille d'argent? Tout le monde ne sait-il pas que M. Paillet est horticulteur, et qui plus est l'un des plus distingués? M. Souchet a-t-il un tel besoin de distinctions, que l'oubli d'une mention honorable puisse lui être nuisible, quand on a eu soin de signaler qu'une médaille d'argent lui avait été décernée? M. Planson ne se contente-t-il pas de son titre d'héritier du talent des Redouté sans aspirer à celui de jardinier? Et peut-on nous reprocher l'omission d'un *é* tombé seulement dans le tirage à part, à l'égard d'un nom cité deux fois dans la Revue avec l'adresse, et qui existe bien aux deux places dans l'article inséré aux Annales? Nous aurions vu avec joie cette susceptibilité s'exercer envers le catalogue de l'exposition, qui semble dire aux amateurs que les exposants ne savent pas les noms des plantes qu'ils offrent aux regards du public.

ROUSSELON.

EXEMPLE D'EMPOISONNEMENT PAR LES RACINES DE L'ACACIA, *Robinia pseudo-acacia*.

Un accident dont les suites menaçaient de devenir fort graves a eu lieu cette année à Vendôme chez un maître de pension. De jeunes élèves ayant trouvé quelques tronçons de racines du Robinier faux acacia, plus généralement connu sous le nom d'acacia, s'avisèrent de les mâcher, leur trouvant une saveur

sucrée analogue à celle de la réglisse. Deux ou trois heures après ils furent atteints de coliques accompagnées de vomissements violents. Les secours qu'on administre ordinairement dans les cas d'empoisonnement leur furent prodigués, et leur guérison complète n'eut lieu qu'après quelques jours de souffrances.

Je crois utile de signaler ici un pareil fait pour prévenir les accidents de ce genre qui pourraient peut-être avoir des résultats plus déplorables. C'est, au reste, la seconde fois qu'il se produit à ma connaissance. Le premier eut lieu à Paris, il y a plusieurs années, sur un seul enfant.

Aujourd'hui que l'acacia est répandu dans les jardins, les promenades et même les champs, et qu'il s'en arrache tous les ans pour les usages auxquels on emploie son bois, il faut veiller à ce que les racines ne puissent rester à la disposition de personne. En général, il serait prudent de se défier de tous les végétaux dont on ignore les propriétés. Il y a quelques années, des expériences ont été faites pour reconnaître si l'écorce de l'acacia ne contenait pas quelque principe vénéneux, mais jusqu'ici on ne lui a accordé qu'une action purgative. Espérons que les chimistes, en s'éclairant du flambeau de l'analyse, parviendront à constater si les racines de l'acacia contiennent véritablement des éléments délétères.

PÉPIN.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

MÉTÉOROLOGIE.

Résumé général des Observations météorologiques et horticoles faites à Villiers, pendant l'année 1842, *par* A. Jacques, *jardinier en chef du roi à Neuilly.*

MOIS de l'année 1842.	ÉTAT DU CIEL.									TEMPÉRATURE		BAROMÈTRE.		VENTS DOMINANTS.
	Clair.	Nuageux.	Brouillard.	Brumeux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Orageux.	Observations nulles.	Plus haute.	Plus basse.	Maximum.	Minimum.	
Janvier.	5	3	4	1	11	1	6	»	»	+ 5°	—10°	77.6	74.5	Nord. N-E.
Février.	8	7	4	»	3	6	»	»	»	+ 11°	— 5°	77.7	75	Ouest. S.-O.
Mars.	3	5	2	»	12	6	3	»	»	+ 15°	— 4°	77.3	75.4	Ouest. S.-O.
Avril.	16	3	»	»	6	1	2	2	»	+ 24°	— 3°	77.1	75.1	Est. N.-E.
Mai.	14	7	»	»	4	6	»	»	»	+ 22°	+ 2°	77	75.8	N.-Ouest.
Juin.	14	9	»	»	2	2	»	3	»	+ 33°	+ 7°	77.3	76.3	Ouest. N.-O
Juillet.	10	16	»	»	3	»	»	2	»	+ 32°	+ 9°	77.4	76	Sud. S.-O.
Août.	16	8	1	»	2	1	»	3	»	+ 33°	+ 9°	77	76	Sud-Est.
Septembre.	7	4	1	»	3	15	»	»	»	+ 25°	+ 6°	77.2	75.4	Nord-Est.
Octobre.	11	7	3	»	3	7	»	»	»	+ 15°	— 3°	77.4	75	Nord-Est.
Novembre.	6	9	»	»	11	4	»	»	»	+ 15°	— 7°	77.7	74 6	Variable.
Décembre.	9	4	5	»	10	3	»	»	»	+ 12°	— 4°	77.7	75.6	Ouest.
	119	82	20	1	70	52	11	10	»	+ 33°	—10°	77.7	75	Nord-Est.

En général, cette année a été très-sèche, depuis le commencement jusqu'à la fin; aussi la rivière a été

longtemps tellement basse, que toute la navigation était suspendue; les pluies de septembre, sans être abondantes, l'ont pourtant rendue navigable, mais actuellement (1er janvier 1843) elle est presque aussi basse qu'en août. La sécheresse ayant commencé dès le printemps, il n'a été avantageux à aucune culture; aussi les foins, les avoines, et, en général, tous les fourrages sont rares et chers. Les froments mêmes n'ont pas été ce qu'ils paraissaient devoir être au début; pourtant, et fort heureusement, le pain se soutient à bon marché. Les légumes et les racines sont chers, surtout les pommes de terre, qui, en général, sont de très-médiocre qualité; il est heureux que, jusqu'ici, la douceur du temps favorise beaucoup de travaux qui protégent contre la misère les classes ouvrières; espérons que le reste de l'hiver ne sera pas trop rigoureux. Les vendanges ont été assez abondantes; mais la qualité des vins est très-variable, et il y a beaucoup de choix. Les pommes ont été très-abondantes dans certaines localités, et le cidre est à bas prix dans ces endroits, tandis que, dans d'autres, cette récolte a été autant dire nulle.

Les gelées intempestives des mois d'octobre et de novembre ont fait beaucoup de tort aux jardins, aux fleuristes, en nous privant beaucoup trop tôt de toutes les plantes à fleurs d'automne, et notamment des dahlia, qui ont été frappés encore dans leur beauté; les chrysanthèmes de l'Inde ont aussi été gelés en boutons et ne se sont que très-mal épanouis, ce qui est une grande privation pour les serres tempérées et orangeries, qu'ils ornent si bien pendant toute l'arrière-saison. Du reste, le temps a été avantageux pour les semailles de céréales, pour les

plantations d'arbres et arbustes, la formation des jardins neufs, et enfin pour tous les travaux d'agriculture et d'horticulture. JACQUES.

HORTICULTURE.

Des plaies des arbres et des engluements ou onguents propres à accélérer leur guérison.

(Extrait du portefeuille d'un vieux planteur.)

Nous trouvons, dans le numéro de décembre 1842 des *Annales forestières*, recueil intéressant, publié depuis plus d'un an, un article sur ce sujet, que, contre nos habitudes, nous avons cru devoir recueillir par extrait. Ce qui nous a donné la pensée de le faire, c'est que, sous le voile dont l'auteur a cherché à s'envelopper, nous avons cru reconnaître le président de la société royale d'Horticulture. Si c'est une indiscrétion de nommer M. le vicomte *Héricart de Thury*, notre excuse est dans le besoin que nous éprouvons de faire partager à nos lecteurs la confiance que ce nom nous inspire.

« § 1. Les plaies des arbres sont des lésions désorganisatrices, suites de blessures plus ou moins profondes, causées par des accidents de toute espèce et dont les plus graves proviennent de la foudre, de violents coups de soleil, des ouragans, enfin des grandes gelées qui surviennent subitement après des temps chauds et humides.

» § 2. Après ces causes premières ou principales que nous ne pouvons empêcher ni éviter, puisqu'elles ont leur origine dans la nature elle-même, il en est d'autres qui bien souvent ne sont pas moins préjudiciables aux arbres, et sur lesquelles les jardiniers, les

pépiniéristes et les planteurs ne sauraient trop porter leur attention, à raison de leurs funestes effets; tels sont : 1° les chocs de voiture ; 2 les atteintes des animaux; 3° la chute des arbres; 4° les meurtrissures; 5° l'écorçage; 6° le martelage trop profond; 7° l'élagage mal fait ou en temps inopportun; 8° enfin l'approche de l'homme qui, par sa malveillance, ses caprices, sa maladresse, son inexpérience et son insouciance, porte souvent à lui seul, aux arbres de nos grandes routes, de nos promenades, de nos jardins, vergers, bois et forêts, plus de dommage et de préjudice que toutes les autres causes et que tous les accidents qu'ils peuvent éprouver.

» § 3. Les plaies des arbres, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause, ne sont pas également dangereuses; il faut, à cet égard, bien distinguer celles qui n'attaquent que l'écorce, d'avec celles qui portent sur le bois et qui atteignent plus ou moins profondément le cœur de l'arbre.

» § 4. Les premières, celles qui n'attaquent que l'écorce, se ferment et se guérissent promptement, à moins cependant qu'elles ne proviennent de fortes meurtrissures ou qu'elles n'aient une grande étendue. Mais les secondes, celles qui atteignent le bois au vif et qui pénètrent quelquefois jusqu'au cœur de l'arbre, guérissent difficilement. Sans être toujours mortelles, elles causent souvent des blessures profondes, et obligent à sacrifier et à abattre des arbres quelquefois précieux, pour ne pas avoir sous les yeux l'aspect de plaies hideuses, qui semblent accuser de défaut de soins le propriétaire, tandis que bien souvent, il n'est à cet égard que la victime d'une coupable malveillance.

» § 5. Tout jardinier, pépiniériste, forestier ou propriétaire qui tient à ses arbres, ne saurait donc trop apporter de soins dans l'examen et l'étude des accidents qu'ils peuvent éprouver, afin d'en prévenir les fâcheux effets.

» § 6. Ainsi on doit examiner avec attention les meurtrissures, qui permettent rarement, au premier coup-d'œil, de juger l'étendue du mal qu'elles ont fait, et qui bien souvent déterminent des plaies dangereuses, le liber, le cambium, l'aubier et même le bois ayant quelquefois été fortement froissés, sans que cependant l'écorce ait été enlevée.

» § 7. Sous ce rapport, l'écorçage ou l'enlèvement de l'écorce sont bien moins dangereux que la meurtrissure, lorsque les couches corticales sont seules entamées. On les voit même souvent se réparer naturellement d'elles-mêmes en peu de temps, à raison de l'extension ou de l'élargissement du tissu cellulaire de l'écorce, et par suite, de l'expansion du cambium.

» § 8. Quant aux blessures qui atteignent le bois, elles sont très-difficiles à guérir, le plus souvent même elles sont incurables; et souvent, quoique la plaie se soit entièrement fermée, soit naturellement, soit par suite de pansement, on remarque, lorsqu'on abat un arbre qui a été blessé dans sa jeunesse, qu'il existe intérieurement une séparation ou solution de continuité entre le bois frappé ou atteint lors de la blessure, et celui qui s'est depuis formé et a recouvert la plaie.

» § 9. Ainsi combien de pièces de bois, de poutres, de planches et de panneaux de menuiserie dans lesquels on reconnaît, entre deux couches de bois non adhérentes, tantôt l'empreinte d'un coup de

marteau donné et imprimé trop fortement lors du martelage ou du balivage des coupes, tantôt des grains de plomb ou de fonte, des clous, quelquefois des cailloux ou pierrailles, tantôt enfin des noms, des chiffres ou des images dessinés et gravés sur le bois mis à découvert par une plaie.

» § 10. Parmi les nombreux exemples que nous avons recueillis sur ces divers accidents, nous croyons devoir en citer ici quelques-uns qui nous ont paru offrir de l'intérêt par les caractères qu'ils présentent ou les circonstances auxquelles ils se rapportent.

» § 11. M. de Foucault, ancien inspecteur de la forêt de Villers-Cotterets, avait réuni une nombreuse collection d'échantillons de bois du plus grand intérêt, parmi lesquels on distinguait :

» 1° Un échantillon provenant d'un vieux hêtre du grand parc du château de Villers-Cotterets, abattu vers 1811, et qui, d'après la tradition des gardes et les récollements des futaies, devait avoir plus de 400 ans. En l'exploitant, on reconnut dans l'intérieur une solution de continuité sur laquelle l'échantillon se divisa, en présentant un H et un D, qui firent supposer que ces lettres avaient pu être gravées lors de l'un des voyages de Henri II et de Diane de Poitiers à Villers-Cotterets, de 1540 à 1559, et qu'il se serait écoulé de 240 à 250 ans depuis. La trace de ces lettres avait dû être profonde et avoir pénétré au vif dans le bois. Les ouvriers assurèrent à M. de Foucault n'avoir remarqué aucun indice de blessure à l'extérieur;

» 2° Un échantillon du cœur d'un chêne, âgé de 75 ans environ, dans lequel était une pointe de défense de sanglier. L'arbre avait dû en être pénétré à l'âge de 47 ans. La défense était recouverte de vingt-

sept couches. Il y avait une cicatrice fortement prononcée, mais entièrement fermée ;

» Et 3° deux échantillons de hêtre dans l'un desquels se trouvait une chevrotine, et dans l'autre une balle de plomb de gros calibre.

» § 12. M. Gillet de Laumont, inspecteur général des mines, nous a plusieurs fois parlé : 1° d'un échantillon de bois de chêne de la collection de Duhamel du Monceau, dans lequel se trouvait un fragment de silex recouvert de plus de vingt couches de bois, sans cicatrices apparentes à l'extérieur; et 2° d'un fragment de lame de fer entré profondément dans le cœur d'un vieux hêtre et recouvert de plus de soixante couches de bois, sans y avoir causé d'autre altération qu'une couleur d'un rouge brun très-foncé.

» § 13. M. Dralet, dans son *Traité du Régime forestier*, cite un arbre de 140 ans, dans la forêt de *Gresigne*, dont les couches concentriques lui ont appris qu'il avait été marqué à l'âge de 70 ans. La marque se distinguait parfaitement, dit-il; mais entre l'ancien et le nouveau bois, il se trouvait une matière noirâtre et une sorte de moisissure qui commençait à 0m.20 au-dessus de la marque et s'étendait jusqu'à 0m.50 au-dessous. Le bois était gâté dans cette étendue jusqu'à la racine.

» § 14. Baudrillart rapporte, dans son *Traité général des Eaux et Forêts*, qu'en 1810 on envoya à l'administration des forêts, des environs de Coblentz, un tronçon d'arbre qui s'était éclaté et qui présentait sur le cylindre découvert par l'éclat l'empreinte de l'année 1745, dans laquelle il avait été marqué, la coutume étant anciennement dans ce pays-là de joindre l'année à l'empreinte du marteau. Il n'y avait

aucune adhérence entre l'ancien et le nouveau bois.

» § 15. Un gros noyer, âgé de plus de 160 ans, fut abattu et exploité en 1835. On reconnut dans l'intérieur les effets de la gelée du grand hiver de 1709, dont il avait dû beaucoup souffrir étant alors âgé de 34 ans environ. Le cœur était roulé et le bois altéré était recouvert d'environ cent vingt-cinq couches de bois sain, vif et fortement coloré par trois clous à crochet qui avaient été enfoncés à 3 mètres de hauteur, il y avait une soixantaine d'années, à en juger par le nombre de couches qui les recouvraient; on ne voyait à l'extérieur d'autres indices de plaie que trois cicatrices circulaires à peine apparentes.

» § 16. Nous pourrions multiplier ces exemples qui prouveraient : 1. que même lorsque la plaie est entièrement fermée, il y a toujours séparation ou solution de continuité entre l'ancien bois et celui qui a recouvert la plaie; et 2. que quelque profonde que soit la plaie d'un arbre, à moins qu'il ne soit coupé jusques et au delà du cœur, il ne faut pas encore en désespérer, surtout si le sujet est jeune, sain et vigoureux.

» § 17. Lorsqu'une blessure a fortement atteint le bois, ou lorsqu'elle a pénétré profondément et attaqué le cœur de l'arbre, la plaie ne se ferme que très-difficilement; le plus souvent il se forme un bourrelet plus ou moins épais, au centre duquel reste une ouverture qui communique avec le cœur de l'arbre, presque toujours attaqué alors de carie ou pourriture.

» § 18. Les conséquences, les suites ordinaires des plaies des arbres sont : 1° l'extravasion de la sève; 2° le desséchement trop prompt du bois; et 3° l'in-

troduction des eaux pluviales dans le corps de l'arbre, causes ordinaires et trop communes des maladies, du dépérissement et souvent de la mort.

» § 19. En effet, un arbre dont les vaisseaux sont meurtris, déchirés ou coupés, dont la sève, arrêtée dans sa marche, s'épanche dans une plaie ouverte au grand soleil, dont le liber et le cambium écrasés et en fermentation exhalent une odeur spiritueuse qui attire de nombreuses phalanges de mouches et d'insectes de toute espèce (car il est à remarquer que jamais aucun arbre sain, vigoureux et bien portant, n'est intérieurement attaqué par les insectes, et qu'il n'y a que les arbres blessés, souffrants et languissants qui le soient), un tel arbre est dangereusement malade et bientôt mortellement frappé, si on ne se hâte d'arrêter les funestes effets de ses blessures et les progrès du mal désorganisateur auquel il est en proie.

« § 20. D'après ce que nous venons de dire des effets des plaies des arbres, on voit que la première de toutes les conditions pour favoriser leur guérison, est de priver la plaie du contact de l'air et de l'action du soleil, afin d'empêcher l'extravasion et l'évaporation de la sève.

» § 21. Le plus simple, le moins coûteux et le meilleur de tous les moyens pour arriver à ce but, est, aussitôt qu'une plaie est faite à un arbre, de la couvrir d'un engluement qni en empêche le dessèchement, autrement l'action de l'air et du soleil.

» § 22. En langage de jardinier, de pépiniériste et de forestier, on appelle engluements les onguents ou emplâtres dont on couvre les plaies des arbres.

» § 23. On distingue deux sortes d'engluements, savoir :

» 1° Les engluements huileux dans la composition desquels il entre de l'huile, de la térébenthine, de la résine, de la poix, de la cire, de la graisse, etc., etc.;

» Et 2° les engluements terreux essentiellement composés de terre glaise ou argile et de bouse de vache, mais dans lesquels on fait quelquefois entrer des cendres ou charrées, du plâtre, etc.

» § 24. En général, tout engluement doit être simple, très-simple, facile à faire et même, autant que possible, fait de matières qu'on ait toujours sous la main, afin de pouvoir panser immédiatement les plaies des arbres aussitôt qu'on les découvre. En cela, les engluements terreux sont préférables aux huileux qui exigent l'action du feu pour bien opérer la mixtion de leurs éléments et leur fusion ou leur ramollissement, mais dont la chaleur, si on les emploie trop promptement, exerce souvent une funeste influence sur les plaies des arbres.

» § 25. Le meilleur de tous les engluements est incontestablement l'onguent de Saint-Fiacre, composé seulement de terre glaise ou argile et de bouse de vache par parties égales, mais il a l'inconvénient de se gercer, de se fendre en se desséchant, et celui d'être délayé et entraîné par l'eau; aussi, faut-il le couvrir avec un vieux linge ou de la paille qu'on assujettit avec un brin d'osier ou une ficelle.

» § 26. Le fameux engluement qui valut à Forsyth, jardinier du roi d'Angleterre, une récompense de trois mille livres sterling (72,000 fr.), et qui a cependant les mêmes inconvénients que l'onguent de Saint-Fiacre, était composé de moitié de bouse de vache, d'un quart de vieux plâtras, d'un huitième de

cendre de bois et d'un huitième de sable fin, le tout bien trituré, tamisé, réduit en mortier ou mieux à l'état de bouillie avec de l'eau de lessive ou de savon, ou enfin avec de l'urine pour éloigner les insectes que l'extravasion de la sève attire toujours, lorsque les bords de la plaie ne sont pas bien recouverts.

» § 27. Les engluements, comme nous l'avons dit, étant destinés à empêcher : 1° l'extravasion de la sève ; 2° le dessèchement trop prompt du bois ; et 3° l'introduction des eaux pluviales dans les fentes du bois, nous avons cherché à en composer un qui n'eût ni les inconvénients des engluements terreux, ni ceux des engluements huileux (inconvénients dont les principaux sont, savoir : 1° de se dessécher, de se gercer, de se fendre et d'être entraînés par l'eau ; et 2° de se durcir et d'exiger l'action du feu pour se fondre ou s'amollir), mais qui fût toujours à consistance de pâte, qui pût s'étaler avec une spatule, qui s'appliquât parfaitement sur la plaie, de manière à empêcher toute extravasion de sève, enfin qui par son odeur éloignât les insectes.

		kilog.
» § 28. Cet engluement se compose :		
1° De fond de cruche d'huile,	173 ou	0.335
2° De cire jaune.	173 ou	0.335
3° De suif ou de graisse. . .	176° ou	0.165
Et 4° de goudron.	176° ou	0.165
» Le tout fondu ensemble et épaissi à consistance de mortier avec quelques poignées de suie de tuyaux de poèle, bien écrasée et tamisée, pour un kilog., ci. . .		1.000

» § 29. Cet engluement ne durcit pas ; il n'a pas besoin de chaleur pour être ramolli lorsqu'on veut s'en servir ; il reste toujours à l'état de pâte molle ou de

mastic doux et ductile qui ne gerce point et s'étale parfaitement avec une spatule ou un mauvais pinceau, enfin son odeur de suie et de goudron éloigne les insectes. Sous ces divers rapports nous le préférons, pour couvrir les plaies des grands arbres lors de leur élagage, à l'onguent de Saint-Fiacre dont nous faisons cependant le plus grand usage pour panser toutes les plaies des arbres, quand nous avons le malheur d'en découvrir dans nos jardins, nos vergers ou nos avenues.

» § 30. La première précaution que nous prenons lorsque nous avons un pansement à faire, est de nettoyer la plaie au vif pour n'y laisser aucun insecte, aucun corps étranger, enfin rien qui puisse y pourrir et s'opposer à la régénérescence de l'écorce et à la prompte guérison de la plaie.

» § 31. On enlève toutes les parties mortes et déchirées de l'écorce, en coupant les bords de la plaie, de manière à l'amincir et à bien en applanir la surface; et pour en accélérer le recouvrement, on fend par de légères incisions l'écorce tout autour, afin de faciliter l'expansion de son tissu cellulaire, et, par suite, celle du cambium.

» § 32. Alors on étend l'engluement sur la plaie avec une spatule. Si l'on se sert d'engluement terreux, comme les grandes pluies peuvent le détremper, il est convenable de le recouvrir de mousse, d'herbe, de paille ou d'un vieux linge assujetti avec un brin d'osier ou un bout de ficelle.

» § 33. Quelques planteurs, avant d'apposer l'engluement sur la plaie, la couvrent d'un parchemin ou d'une vessie mouillée pour empêcher le contact immédiat de la terre avec les parties de la plaie, in-

cisées au moment du pansement. Nous nous sommes très-bien trouvé de ce moyen, mais nous ne le conseillons que pour des arbres précieux et d'un beau port, tels que ceux d'un parc ou d'un jardin. Sur les routes et dans les avenues, nous nous bornons au procédé ci-dessus.

» § 34. Notre engluement n'a pas besoin d'être recouvert comme l'engluement terreux, dont les passants, les charretiers, les mendiants, etc., se plaisent souvent à défaire la ligature, de manière que l'emplâtre est bientôt gercé, détrempé ou arraché.

« § 35. Quelques auteurs ont conseillé, après avoir bien nettoyé et aminci la plaie, de la recouvrir d'un écusson d'écorce des mêmes forme et dimension, qu'on enlève à un arbre voisin ; mais d'abord il faut un arbre de même espèce et qui soit dans les mêmes conditions, ce qu'on ne trouve pas toujours.

» § 36. Nous avons employé ce moyen, mais sur cinq expériences, il ne nous a réussi qu'une fois. Il est trop difficile de trouver deux sujets qui soient bien en rapport, pour que nous conseillions ce moyen, à moins qu'il ne s'agisse d'une faible blessure ou d'un jeune sujet et qu'on puisse enlever l'écorce d'une branche voisine.

» § 37. Enfin, lorsqu'une plaie a atteint le bois, il faut plus de soins, plus d'attention que pour les plaies de l'écorce. On ne saurait prendre trop de précautions. Il faut enlever tous les éclats, toutes les parties meurtries ou écrasées, mettre le bois à vif, ensuite amincir les bords de la plaie et finir par l'application de l'engluement, en ayant soin de le bien appliquer par en haut, pour que les eaux pluviales ne puissent pénétrer, car une fois qu'elles s'y sont insinuées, il

est bien rare que les insectes n'y pénètrent point à leur tour. »

L'auteur cite ici plusieurs exemples de guérisons et termine ainsi :

« Nous pensons que les exemples que nous venons de faire connaître suffiront pour prouver que, quelque profonde que soit la blessure d'un arbre, il ne faut jamais en désespérer, ni se presser de l'abattre; qu'on doit toujours commencer par bien examiner, sonder et nettoyer la plaie, puis la panser avec tel ou tel engluement qu'on jugera plus convenable pour la guérir. C'est ce qu'on doit faire, surtout lorsqu'il s'agit de quelque arbre rare ou précieux, dont plusieurs années de belle croissance font déjà sentir le prix et méritent qu'on s'intéresse plus vivement à sa conservation; car tout propriétaire père de famille ne devrait jamais oublier cette douce et consolante pensée de l'*Octogénaire* du bon Lafontaine :

« Mes arrière-neveux me devront cet ombrage. »

Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir donné cet extrait; il ne peut qu'être accueilli avec faveur par les propriétaires qui portent aux plantations arboricoles un intérêt aussi vif que M. Héricart de Thury et par les jardiniers amoureux de leur art. Espérons que les uns et les autres ne trouveront plus que c'est perdre du temps que d'en consacrer aux soins qu'exige la guérison des arbres blessés, parce que le jeune individu qu'on substitue à un arbre âgé qu'on arrache ne le remplace pas complétement. JACQUIN aîné.

CHÊNE *du Népaule*

Quercus *Nepaulensis*.

Chêne de Morey. *Quercus Moreyana* Nobis. Suite au Botaniste cult. (inédit).

Grand arbre; jeunes rameaux blanchâtres, cendrés, un peu velus et anguleux; feuilles portées sur des pétioles assez longs (environ 3 centimètres); le limbe lancéolé en coin plus ou moins aigu à la base, à grosses dents ou à lobes obtus non mucronés; les sinus sont aussi obtus, glabres en dessus, tomenteux, blanchâtres, un peu ferrugineux en dessous; glands courtement pédonculés, capsules à écailles appliquées.....

Lieu originaire; l'Amérique septentrionale, où il a été trouvé par M. Morey jeune, horticulteur, qui en a rapporté des échantillons dont il a bien voulu nous faire part. Étant reparti pour le même pays, il a promis d'en envoyer des semences aussitôt qu'il pourrait en récolter, ce qui, il faut l'espérer, introduira bientôt cette nouvelle espèce en France. Elle diffère certainement de toutes les espèces d'Amérique septentrionale décrites jusqu'aujourd'hui. C'est du *quercus alba* qu'elle paraît se rapprocher le plus, mais elle s'en éloigne par de nombreux caractères et en est très-distincte. Jacques.

Chêne du Népaule. *Quercus Nepaulensis*, Desfont, Cat. ed. 3, page 353, *quercus lanuginosa*, D. Don. (V. la planche).

Cette belle espèce paraît devoir s'élever et former un grand arbre; l'écorce en est d'un gris cendré, glabre et très-lisse dans la jeunesse, plus tard elle se détache par plaques comme dans les platanes. Les jeunes pousses sont couvertes d'un tomenteux jaune-

pâle; feuilles persistantes, éparses, ovales-oblongues, peu pointues, arrondies à la base, dentées à dents aiguës surtout au sommet, glabres en dessus, blanches et tomenteuses en dessous quand elles sont adultes, d'un jaune-clair pendant leur jeunesse; pétioles tomenteux ainsi que les jeunes rameaux.

Fruits axillaires, portés sur des pédoncules obliques, grêles, longs de 3 à 4 centimètres; capsule assez courte, à petites écailles appliquées, un peu tomenteuses; gland ovale, à moitié engagé dans la capsule, d'un brun-marron, un peu tomenteux au sommet, où il est terminé par le style persistant et formant une pointe mousse de la grosseur d'une petite noisette. La fructification est annuelle, les fleurs se montrent au printemps et les fruits mûrissent à l'automne suivant.

Cet arbre est cultivé au Jardin des Plantes de Paris, depuis environ 1824 ou 1825; il est de bonne orangerie; on a essayé plusieurs fois de le livrer au plein air, mais il y a toujours péri; peut-être pourrait-il supporter la température de nos départements les plus méridionaux, et très-certainement il prospérerait en Algérie. On le multiplie de boutures faites sur couche chaude et sous cloche; la greffe réussit mal sur nos espèces indigènes, c'est-à-dire sur les chênes ordinaires, peut-être la réussite serait plus certaine sur le chêne vert (*quercus ilex*) (1).

L'individu qui, le premier, a montré ses fruits, à Paris, a un peu plus de 2 mètres de haut, est en

(1) M. Transon-Gombault, d'Orléans, l'a multiplié avec succès par la greffe en fente, sur le châtaignier commun, *Castanea vesca*, Willd. Ce procédé, communiqué à MM. Cels frères, a également bien réussi dans leur établissement. R.

caisse et cultivé dans l'orangerie du Jardin des Plantes. Il est confié aux soins de M. Riquiers, qui, à la fin de novembre de l'année 1842, en a récolté quelques glands qu'il a semés de suite, ce qui donnera la faculté de savoir, au printemps prochain, s'ils sont susceptibles de germination.

Son feuillage est beau et se fait remarquer parmi les plantes de sa température, et il doit faire partie de toutes les collections d'amateurs. On le trouve dans le commerce chez MM. Cels, M. Lefèvre, à Morfontaine, et chez quelques autres cultivateurs.

Jacques.

Observations sur un Rapport de M. Poiteau relatif à la vigne en cordons.

Dans la séance du 16 novembre dernier, la Société royale d'horticulture a entendu un rapport de M. Poiteau, dans lequel ce doyen de l'horticulture rend compte de la visite faite dans les cultures de M. Félix Malot, à Montreuil-sous-Bois, par la commission que cette Société avait nommée à cet effet. Ce rapport cite particulièrement les vignes que M. Malot a disposées, sauf quelques modifications, selon la méthode de Thomery, et tendrait à insinuer que ce cultivateur serait le premier qui aurait introduit, dans les environs de Paris, ce mode de conduire la vigne. Cette insinuation étant contraire à la vérité, je crois devoir élever la voix, car je pense être le premier qui, aux portes de la capitale, ai dirigé la vigne à l'instar de la treille royale du Jardin de Fontainebleau, confiée aux soins de M. Brassin, jardinier en chef du potager. J'ai au moins la certitude, si d'autres essais ont été

tentés avant moi, d'avoir, dans cette entreprise, précédé M. Félix Malot de plusieurs années.

Voici les faits dans leur exacte simplicité, et l'histoire de mes treilles qui ont été remarquées par un grand nombre de cultivateurs.

A l'automne de 1832, je priai M. Jacques, jardinier en chef du roi à Neuilly, de demander pour moi à M. Larpenteur, riche propriétaire à Thomery, cent pieds de chasselas de cette localité. Ces vignes furent plantées à cette même époque dans mes cultures à Charonne, et après avoir fait plusieurs voyages à Thomery pour prendre tous les renseignements dont j'avais besoin, et avoir maintes fois écouté les avis de M. Brassin, de Fontainebleau, je fis conduire cette plantation sous mes ordres, par M. *Antoine Gagne*, ancien cultivateur à Montreuil et précisément oncle de M. Fél. Malot. M. Gagne était logé dans ma propriété et très-capable de donner à ma treille des soins intelligents, car il avait déjà une entente parfaite de la conduite des espaliers ordinaires. Ces vignes ont aujourd'hui dix ans et sont par conséquent en plein rapport.

Ce n'est qu'en 1835, c'est-à-dire trois ans après moi, que M. Malot a commencé la plantation et la direction de sa treille à la Thomery.

J'avais eu aussi l'intention de dresser une treille en palmette, disposition imaginée je crois par M. Brassin, et que l'on établit par les mêmes raisonnements et les mêmes principes que la treille en cordons. J'avais planté également en 1832 des chasselas venant aussi de Thomery pour former de cette façon un espalier de 25 mètres. Mais mon opération fut manquée parce que les pieds de vigne plantés à la

même distance que pour la treille en cordons, se trouvèrent trop rapprochés. Il me fallut en faire arracher un sur deux, et rabattre les branches des autres, près et de chaque côté de la tige. Au reste M. Brassin paraît aussi satisfait de cette forme que de l'ancienne, et y trouve même un avantage lorsque les murs sont inégaux en hauteur, celui d'en garnir plus facilement le sommet, soit en augmentant soit en diminuant le nombre des cordons, mais toujours sans les interrompre.

Toutefois, pour en revenir à l'objet de cette note dont le but est de rétablir la vérité à l'égard de l'importation auprès de Paris de la méthode de conduire la vigne usitée à Thomery, j'ajouterai que c'est un devoir pour toute personne qui écrit, d'indiquer le nom de celui qui le premier innove dans un genre quelconque de cultures. Pour moi, je m'en ferai toujours une obligation, et puisque je m'occupe de ce sujet, je vais de suite citer quelques faits qui paraissent encore indécis. Ainsi c'est M. Dupetit-Thouars, directeur de la pépinière royale du Roule, qui le premier a dirigé des pêchers en cordons; après lui M. David aîné, chez M. Boursault; enfin M. Vibert, lorsqu'il habitait Saint-Denis, et plus récemment M. Gabriel Pelvilain, jardinier en chef du château de Meudon. Ce cultivateur avait garni le fond d'une serre de pêchers disposés en cordons et avait planté devant cette même serre d'autres pêchers dont les tiges pénétrant à l'intérieur devaient prêter leur ombre aux productions des baches. Peut-être ces arbres étaient-ils moins beaux que ceux que M. Alexis Lepère dirige à Montreuil, mais ils avaient le mérite de les devancer, excepté ceux de Meudon.

J'en dirai autant des melons cultivés sur buttes ou en cônes, comme le fait M. Loisel qui s'en croit l'inventeur, tandis que j'ai vu cette culture à Chatou, exécutée par *Joseph Leroy*, à la ci-devant faisanderie du comte d'Artois, et dans le même temps à la Malmaison par *Etienne Brisson*, premier jardinier du potager de l'empereur, et maintenant propriétaire-cultivateur à Rueil, et enfin par M. *Caille père*, lorsqu'il était jardinier à Ville-d'Avray.

Je me borne à ces citations qui me sont revenues en mémoire, et j'invite tous ceux qui écrivent sur la culture à reporter toujours avec soin l'honneur d'une découverte à son véritable inventeur.

JACQUIN aîné.

J'ajouterai à la note ci-dessus que M. Poiteau, dont le rapport vient de paraître dans le n° de décembre des Annales de la Société d'horticulture, ne pouvait ignorer l'existence de la treille de M. Jacquin aîné chez lequel j'ai eu l'honneur de le voir plusieurs fois. Le respect que je lui porte m'oblige à penser qu'il l'a oubliée, comme il a oublié le rapport qu'il était chargé de faire sur la *pratique raisonnée de la taille du pêcher en espalier carré*, par LEPÈRE, puisque ce rendu-compte n'a pas encore paru, quoique l'ouvrage soit entre ses mains depuis septembre 1841. La camaraderie est le plus grand éteignoir qu'ait à redouter l'essor progressif des connaissances. Espérons que la Société d'horticulture n'imitera pas l'Académie des sciences où il est rare qu'un ouvrage qui contrarie la doctrine admise par les savants, reçoive l'honneur d'un rapport. L'équité est le plus puissant moyen d'influence que puisse employer une Société;

PÉTUNIE *à grandes fleurs.*

Petunia *grandiflora.*

et qui la reconnaîtra dans ce fait, qu'une commission est envoyée pour visiter la treille de M. Malot, tandis qu'elle est refusée à M. Lepère pour l'examen de ses pêchers en palmette, d'une exécution bien autrement difficile et d'un mérite conséquemment supérieur? Espérons que M. le président, à l'impartialité duquel je me plais à rendre hommage, tiendra la main à ce qu'une justice égale soit dispensée à tous ses collègues; c'est à la fois son droit et son devoir. ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

PÉTUNIE A GRANDES FLEURS. *Petunia grandiflora.* Hort. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 380 de ce Journal, année 1832-1833).

Cette nouvelle et jolie variété, bien digne de l'attention des amateurs, est une conquête obtenue de semis en France par un horticulteur nommé Loignon. Il ne faut conséquemment pas la confondre avec la variété du même nom obtenue en 1836 du *phœnicea* par notre collègue M. Jacques, et décrite par lui sous le n° 6, page 87 de ces annales, année 1836-1837. Ses tiges sont rameuses, vertes et velues; ses feuilles sont alternes, ovales, pointues, entières, velues sur les bords et d'un beau vert foncé; sa fleur est grande, infundibuliforme, à tube bleuâtre, violacé et à nervures pourpres extérieurement; le limbe de la corolle est à cinq lobes ovales-arrondis,

d'un beau bleu violacé foncé sur les bords, plus clair vers l'orifice du tube, marqué de stries longitudinales pourpres, et de macules d'un bleu violacé intense; elle est d'un bel effet.

Sa culture ne diffère en rien de celle de ses congénères, et je ne peux que renvoyer nos lecteurs à la page 89 de ce Journal, année 1836-1837, pour y lire ce qu'en dit M. Jacques. Seulement je ferai remarquer que l'on obtient de plus belles plantes des boutures que l'on fait à la fin de l'été, lorsqu'on choisit de préférence les jeunes pousses qui surgissent autour et à la base de la touffe.

Le genre petunia compte aujourd'hui un assez grand nombre de variétés intéressantes et qui ornent agréablement les plates-bandes et massifs de leurs fleurs diversement nuancées et qui se succèdent pendant plusieurs mois. JACQUIN aîné.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

CALCÉOLAIRE ARABELLA. *Calceolaria Arabella.* HORT. ANGL. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 151, Journal et Flore des jardins).

Parmi les nombreuses espèces et variétés dont ce beau genre s'est enrichi depuis quelques années, la calcéolaire qui nous occupe et que nous avons reçue de l'Angleterre, est une de celles qui doivent trouver place dans les collections de choix.

C'est une plante herbacée à tiges grêles, d'un vert tendre, s'élevant de 40 à 50 centim. Les feuilles sont opposées, ovales, ondulées, à nervures saillantes en dessous, d'un joli vert. Fleurs grandes, en panicule

CALCÉOLAIRE *Arabella*
Calcéolaria *Arabella*.

TRICOPILIE *à Sépales en Spirale.*

Tricopilia *Tortilis*

terminale, se divisant en plusieurs pédoncules partiels portant quatre ou cinq fleurs chacun. Elles sont bilabiées; la lèvre inférieure grande, d'un rose-purpurin plus ou moins intense, presque entièrement couverte en dessus d'une large macule de pourpre violacé foncé et comme velouté; la lèvre supérieure est petite, d'un jaune orangé et striée et bordée de rouge purpurin.

Cette jolie calcéolaire se multiplie et se cultive comme la *calcéolaire Crythérion* figurée et décrite page 350 de ce Journal, dixième année de la première série. JACQUIN jeune.

SERRE CHAUDE.

TRICOPILIA LIND. Gynandrie monandrie LIN. Orchidées, § Vandées. JUSS.

Caractères génériques. Sépales et pétales égaux, étalés, étroits; labellum ample, pétaloïde, convoluté, trilobé, parallèle à la colonne. Lobe intermédiaire, subbilobé, planiuscule, nu intérieurement. Colonne cylindrique en massue; clinandre cucullé, trilobé, velu, frangé. Anthère uniloculaire, comprimée, connexe par devant. Deux masses polleniques, sillonnées inférieurement, adhérant à une caudicule grêle, cunéiforme; glandule très-petite.

TRICOPILIE A SÉPALES EN SPIRALE, *tricopilia tortilis.* HOOK. Bot. mag. (Voyez la planche).

Fausses bulbes de diverses longueurs, charnues, coriaces, monophylles, souvent oblongues, obliques, courbes, aplaties, à peine striées, embrassées par des

graines membraneuses et couvertes de petites taches brunes; feuilles épaisses, oblongues, de diverses largeurs, unies, solitaires au sommet des jeunes fausses bulbes; pédoncule solitaire long de 10 centim., uniflore, plus court que les feuilles, sortant de la base des fausses bulbes, surmonté d'une belle fleur large de 10 centim. Sépales et pétales étalés, larges d'un centimètre, longs de 6 ou 7, d'un vert jaunâtre, maculés au centre et tachetés de marron pourpré. Labellum de même longueur que les pétales, d'un blanc pur argenté, un peu jaunâtre à la base, pointillé au milieu et en dedans de pourpre clair et de jaune, enveloppant la colonne par sa moitié inférieure, le reste étalé, trilobé; les lobes sont larges et obtus, celui du milieu, plus grand et bilobé; colonne presque ronde, verte, élargie supérieurement et portant à la base de l'anthère une crête blanche, frangée; deux masses polleniques en forme de poire sont portées sur une longue caudicule pourvue à sa base d'une glande ovale.

Cette charmante orchidée développe beaucoup de fleurs qui naissent successivement aux aisselles des fausses bulbes, et font durer la floraison un assez long temps; elle est originaire du Mexique. On la cultive dans des morceaux de terre de bruyère tourbeuse, et on la tient dans une serre chaude humide où il convient de l'arroser à la seringue. On la multiplie par la séparation de ses fausses bulbes.

Franc. Cels.

MÉLANGES.

Quelques considérations sur la division territoriale des grandes propriétés.

De toutes parts on écrit contre la division territoriale des grandes propriétés; chacun en tire des conséquences plus ou moins fâcheuses, plus ou moins dangereuses pour l'avenir des populations. Nous, nous ne voyons pas que cet état de choses soit contraire aux intérêts de la nation, et nous allons essayer de le prouver d'une manière incontestable.

Partout où la population est progressive, l'agriculture l'est aussi, il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les derniers recensements officiels du territoire français; mais comme les comparaisons de statistique dans lesquelles nous serions forcément obligés d'entrer, seraient plutôt du domaine d'un ouvrage d'économie politique que du ressort de ces annales, nous allons nous appuyer des documents suivants dont personne, je crois, ne contestera l'exactitude, quant on saura que l'honorable M. Oscar Leclerc-Thouin s'en est servi au Conservatoire des arts et métiers dans une de ses récentes leçons.

Aux confins des départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, une terre de quarante hectares occupe trois hommes, deux femmes et un enfant; en tout six personnes. Le travail effectif, en comptant sur trois-cent-dix jours de travail par an (les fêtes et dimanches étant régulièrement observés dans les campagnes), est de dix-huit-cent-soixante journées pour quarante hectares ou qua-

rante-six et demie par hectare, en comptant celles des femmes et de l'enfant qui travaillent en général très-peu en Bretagne.

Les salaires sont ceux-ci :

En été, pour hommes, 0 fr. 75 c. (plus la nourriture).
En hiver, *id.* 0 50 *id.*
En été, pour femmes, 0 f. 40 à 0 f. 50 (plus la nourrit.).
En hiver, *id.* 0 30 à 0 40 *id.*

L'enfant, considéré comme petit pâtre ou berger, n'est pas payé.

Le sol, dans cette malheureuse contrée, n'a qu'un quart ou un tiers au plus en culture ; faute de bras pour le remuer, le reste est en jachères.

La valeur locative est en moyenne de trente francs l'hectare.

Maintenant, prenons les abords de la Loire entre Chalonne et Saint-Georges (Maine-et-Loire); une terre de quarante hectares occupe déjà vingt-six à vingt-sept ouvriers ; le travail effectif est donc, en comptant sur le même nombre de jours ouvrables, de huit mille trois cent-soixante-dix jours pour quarante hectares ou deux cent-neuf par hectare.

Les salaires augmentent dans la même proportion que le nombre des ouvriers, ainsi un homme gagne 1 fr. 50 c. en été, et 1 fr. 25 c. en hiver ; une femme, 0 fr. 75 c. en été, et 0 fr. 60 c. en hiver. Les jachères sont inconnues et la valeur locative du sol est de trois cents francs l'hectare.

Maintenant allons à Marseille, nous verrons que quarante hectares *divisés par fractions de deux hectares quatre-vingt-quatre ares*, occupent cent soixante-neuf ouvriers, hommes et femmes, qui donnent un travail effectif, en comptant toujours sur

trois cent dix jours par an, de cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix journées pour les quarante hectares ou treize cent neuf journées pour un hectare.

Les salaires pour les hommes sont de deux francs plus la nourriture, en toute saison, et de un franc cinquante centimes pour les femmes.

Le sol est en culture multiple sans jachères, et sa valeur locative est de deux mille cinq cents francs les deux hectares quatre-vingt-quatre ares; soit huit cent quatre-vingts francs l'hectare, ou trente-cinq-mille deux cents francs les quarante hectares qui ne se louent en Bretagne que douze cents francs !

Ces résultats sont presque incroyables, d'autant plus que la stérilité du sol est proverbiale à Marseille. On peut cependant leur accorder toute créance, la Société de statistique du département du Rhône les ayant sanctionnés sur la demande qui lui en a été faite par M. Oscar Leclerc-Thouin.

A quoi tiennent cette abondance de produits, ce nombre considérable de bras occupés sur une petite surface, cette valeur exorbitante du sol? A la division territoriale, aux besoins incessants de la population qui se trouve dans la nécessité de produire beaucoup et de varier ses cultures pour satisfaire à toutes les exigences, et y fournir dans toutes les saisons. Envoyons les cent-soixante-neuf ouvriers marseillais sur le sol qui nourrit misérablement six personnes en Bretagne; nous le verrons changer sa nature, quintupler sa valeur et ses produits, et nourrir une population vingt-six fois plus nombreuse et au delà, si nous tenons compte de la qualité du sol bien supérieur en Bretagne qu'à Marseille.

Or, dans l'état actuel des choses, la population augmentant avec une rapidité étonnante, n'y a-t-il pas intérêt à voir se diviser la propriété territoriale, puisque les revenus augmentent, que les salaires sont plus élevés, et que les produits bien autrement abondants peuvent suffire avec excédant à la consommation d'une nation toujours croissante?

La grande culture est moins coûteuse, il est vrai, parce qu'elle emploie une foule de machines dont il est à peu près impossible à la petite de faire les frais; dans les grandes exploitations on ne fait guère usage que de la force intellectuelle des hommes; dans les petites, au contraire, la force musculaire des animaux n'est pas même toujours utilisée; souvent la bêche remplace la charrue, l'homme, le cheval; la besogne est mieux faite, et c'est à cela qu'il faut attribuer la multiplicité des productions qui se trouvent doublées, triplées et quintuplées en proportion directe des hommes qui s'occupent du sol et des divisions de celui-ci. Cela ne veut pas dire cependant que le morcellement de la propriété doive aller jusqu'à l'enclave, ce ne serait plus alors qu'une source à procès, une perte infinie de temps et de terrain; mais il faut prendre en sérieuse considération que, si cent hectares d'une grande culture n'occupent que douze ou quinze personnes, et que la même étendue de terrain divisé en dix ou vingt parties, en occupe deux ou trois cents, il y a lieu de réfléchir sur ces avantages immenses avant de se prononcer contre la division territoriale. Dans le premier cas la population se portera infailliblement vers l'industrie; elle affluera dans les villes manufacturières où elle trouvera à occuper ses bras, mais une crise commerciale, un

événement politique, ne doivent-ils pas nous faire redouter de voir se renouveler chez nous ce qui s'est tout récemment passé en Irlande ? Si au contraire on attache la population au sol comme le demande tous les jours M. Oscar Leclerc dans son cours de culture au conservatoire des arts et métiers, elle trouvera dans les travaux de la campagne des avantages immenses sous le rapport moral et matériel, une nourriture saine, une boisson agréable, un air pur, un exercice favorable à la santé, qui contribueront à faire des classes agricoles des hommes d'une robusticité qui donne à la patrie de vaillants défenseurs et de fidèles serviteurs, auxquels on ne peut pas comparer sous aucun rapport la population étiolée des villes. D'un autre côté, il se consomme dans les campagnes une infinité de denrées que le tempérament délicat, la constitution maladive des habitants des villes leur feraient mépriser; ce serait donc une perte réelle pour toutes les classes de la société.

Si la grande culture est nécessaire dans les contrées qui manquent de population, convenons qu'elle est nuisible et en opposition manifeste avec les besoins toujours croissants de la population, et le gouvernement voit ici une question politico-sociale dont il apprécie mieux le pour et le contre que certains économistes qui traitent ce sujet délicat avec une légèreté qui prouve que chez eux l'intérêt général des classes inférieures de la société est souvent sacrifié à l'intérêt privé. Jugera-t-on donc encore longtemps les hommes à l'habit et les choses à l'étiquette du sac? N'est-ce pas devant le travail que s'ouvrent et que doivent s'ouvrir toutes les portes? Pourquoi donc

vouloir conserver à une opulence oisive ces vastes domaines qui rappellent les temps d'une féodalité qui ne convient plus à notre époque ni à nos mœurs, depuis que l'intelligence, la véritable souveraine du dix-neuvième siècle, l'a déshéritée de toute influence? Il faut accepter comme un bienfait de la providence que de nos jours, la richesse sans le travail n'ait point d'avenir. D'après les lois en vigueur sur la transmission héréditaire des biens, les divisions et les subdivisons augmentent à mesure que la famille s'accroît, l'opulence diminue et la richesse d'aujourd'hui, si nul canal ne l'alimente, demain ne sera plus que de l'aisance, un peu plus tard de la gêne. Par des institutions semblables, tout le monde est donc obligé à travailler, le riche comme le pauvre, le premier pour conserver, le second pour acquérir. Qu'est-ce que cet état de chose a donc de si désagréable? N'est-ce pas là l'égalité la plus sage et la moins dangereuse? Le travail n'est-il pas la vertu, le devoir, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus digne de notre ambition, de nos respects, de nos efforts!

Signé : Vict. Paquet,
Attaché au Jardin-des-Plantes, membre
de la Société royale d'horticulture de Paris.

Nous avons accueilli avec empressement les observations qui précèdent, et que M. V. Paquet a bien voulu nous communiquer, parce que nous les trouvons judicieuses et dignes de notre entière adhésion. Oui, la division territoriale en France, maintenue dans les sages limites qu'indique M. Paquet, est un bienfait qu'il faut accepter avec une reconnaissance d'autant plus grande qu'il prouve jus-

qu'à l'évidence la puissance du travail et ses ressources incalculables. Chez nous surtout, dont la principale richesse est assise sur le territoire, nous devons reconnaître que son exploitation bien entendue est la source la plus féconde de la prospérité générale. Le bon Lafontaine, dans les méditations de sa tranquille et profonde philosophie, prévoyait-il cette nécessité de notre époque, de demander au sol, par un travail obstiné, tout ce qu'il peut produire, lorsqu'il écrivait cette maxime si vraie et si morale :

> Travaillez, prenez de la peine,
> C'est le fonds qui manque le moins !

ROUSSELON.

Sur une prétendue modification à la taille du pêcher.

J'ai lu avec étonnement, dans le numéro de janvier dernier du *Journal d'agriculture pratique*, un article intitulé *modifications à la taille du pêcher* et signé V. PAQUET.

L'auteur fait consister cette modification dans l'insertion, sur la mère branche, des branches secondaires supérieures, de façon que celle-ci soit placée un peu au-dessus de l'attache des branches secondaires inférieures, tandis que M. Lepère les fait naître au-dessous, tant sur ses arbres vivants que sur les figures de son ouvrage qui les réprésentent.

Je m'étais toujours imaginé qu'un écrivain consciencieux (comme je me plais à croire M. Paquet) qui a l'amour-propre d'indiquer un perfectionnement au travail spécial d'un cultivateur, devait avoir la

précaution de s'assurer, surtout lorsque ce travail est publié, de s'assurer dis-je, si ce perfectionnement était échappé à ce cultivateur. Or, M. Paquet, qui a déjà inséré dans divers journaux un rendu-compte de l'ouvrage de M. Lepère, a dû pour cela le lire; comment se fait-il alors qu'il n'ait pas vu que sa prétendue modification est tout entière insérée de la page 74 à la page 76 sous le titre : *Observations sur la forme en espalier carré.* Cela est d'autant plus fâcheux que ceux qui ne le connaissent pas, pourraient le soupçonner de s'approprier une idée qui n'est pas la sienne, et qu'il s'est donné de la peine inutile, même celle de faire une figure, pour expliquer une chose qui m'a paru l'être beaucoup mieux dans l'ouvrage de M. Lepère.

Comme il a la prétention d'appliquer son soit-disant perfectionnement aux deux méthodes de MM. Lepère et Malot, qu'il paraît croire identiques, e crois devoir lui indiquer la différence capitale qui les distingue. M. Malot fait alterner la formation de ses branches secondaires supérieures avec celle des inférieures; tandis que ce n'est qu'à la cinquième taille, sixième année de plantation, que M. Lepère prépare à l'ébourgeonnage les trois rameaux de chaque aile dont il forme à la sixième taille et à la fois, les trois branches secondaires supérieures de chaque côté. Je n'ai pas l'intention de discuter ni de décider le mérite des deux méthodes, mais M. Paquet peut lire dans le livre de M. Lepère, page 83, les raisons que donne en faveur de la sienne cet habile cultivateur.

ROUSSELON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Instruction pratique sur la Culture du Champignon comestible, Agaricus edulis. Linn.

Il n'y a guère plus de cent ans que l'on a trouvé le moyen de multiplier à volonté les champignons; avant cette époque on cherchait à s'en procurer en construisant des couches dans lesquelles on attendait leur formation des hasards de la fermentation du fumier dont on les construisait, et on ne réussissait pas toujours.

Aujourd'hui leur propagation est certaine en s'y prenant comme je vais l'indiquer, grâce à la faculté qu'on a reconnue au blanc de champignon de produire cette espèce, lorsqu'on le met dans les circonstances favorables.

On appelle *blanc de champignon*, des petits filaments blancs, assez semblables à de la moisissure, et qui se forment dans le fumier ou le terreau sur lesquels ont crû des champignons et plus particulièrement aux places où était attaché leur pédicule. On le trouve en défaisant les vieilles meules, les couches à champignons, à melons et autres, et

quelquefois dans les tas de fumier de cheval où il se développe spontanément. Les portions de fumier qui sont incrustées de ces petites fibres radiculaires se nomment *galettes de fumier à champignons*, et c'est sous cette forme qu'on se procure le blanc dans le commerce. Il est inutile de s'informer de son âge, car il jouit de sa propriété génératrice pendant 15 ou 20 ans, pourvu qu'il ait été conservé sèchement dans un grenier.

On appelle *blanc de champignon vierge*, celui que l'on trouve dans les tas de fumier et dans les couches à melons, et on le préfère à celui qu'on recueille en défaisant les meules. Il faut surtout ne pas employer celui qui provient des meules où se sont développées des *molles*. C'est ainsi que les jardiniers appellent les champignons dégénérés, dont le chapeau est élargi et les feuillets, qui le composent, sont noirâtres et le font ressembler à une vesse de loup. Dans cet état il est malfaisant, et les inspecteurs des marchés font jeter tous ceux qui sont présentés à la halle. Au reste les champignonistes qui se plaisent à faire leur métier avec soin, recueillent du blanc de champignon en démontant un bout de leurs meules lorsqu'elles ont fourni deux cueilles seulement; ils n'aiment pas celui provenant des meules épuisées.

On nomme *meule* l'espèce de couche que l'on destine à produire des champignons. Pour arriver à ce résultat quatre opérations sont nécessaires : la première est la préparation du fumier dont on veut former la meule; la seconde, l'établissement de celle-ci; la troisième, l'introduction dans ses flancs du blanc de champignon; la quatrième, l'addition sur la meule

d'une couche de terre ou de terreau pour nourrir ses productions. Examinons-les successivement.

1° *Préparation du fumier*. Le fumier de cheval est le seul qu'on doive employer. On choisit encore de préférence celui qui provient des chevaux de fatigue nourris au sec, et le plus possible imprégné de leur urine. Le fumier des chevaux de luxe, qui contient une trop grande quantité de paille encore sèche, ne vaut rien pour cet usage, et celui de ces animaux nourris au vert ou au son, doit être plus particulièrement rejeté encore, parce qu'il détruit le blanc qu'il fait graisser. Les chevaux de poste, de messageries, de roulage, qui font un travail pénible et dont on soutient les forces et l'ardeur par une ration d'avoine plus copieuse, donnent à leur fumier, d'ailleurs peu souvent renouvelé, une plus grande masse de principes azotés et ammoniacaux qui le rendent éminemment propre au développement des fibres radiculaires du blanc.

Lorsqu'on s'est procuré du fumier de cette qualité, on en dispose la quantité nécessaire à l'étendue des meules qu'on veut faire, en tas plus ou moins long et d'une cubature assez grande pour qu'il puisse fermenter et qui ne peut être moindre de 2 mètres. Dans les maisons particulières où l'on fait peu de champignons à la fois, l'excédant de ce fumier, s'il y en a, trouve de nombreux emplois.

On laisse ce tas ainsi formé pendant un mois environ, suivant que sa fermentation est plus ou moins prompte, ce qui varie en raison de la composition du fumier, et ce qui retarde d'autant plus qu'il contient davantage de paille. Lorsqu'il est suffisamment échauffé, on en forme, à côté, une espèce de couche

plate que les jardiniers désignent par le nom de *Plancher*. Celui-ci doit avoir une épaisseur de 66 cent. sur une largeur et une longueur indéterminées. L'épaisseur seule est importante parce qu'elle sert à favoriser une nouvelle fermentation. En établissant ce plancher, il faut secouer et manier le fumier de manière à bien mêler les portions sèches avec celles qui sont le plus imprégnées d'urine. A cet effet on le passe à la fourche, et en le divisant ainsi, on retire les plus longues pailles, le foin, les liens, en un mot tous les corps étrangers qui ont moins de disposition à fermenter et à retenir l'humidité uratée du fumier.

Dès qu'on a formé un lit, on l'arrose convenablement avec un arrosoir à pomme pour distribuer l'eau plus également, et en même temps on le *marche*, c'est-à-dire qu'on piétine également sur la surface, pour que toutes les substances composant le fumier soient parfaitement en contact et serrées les unes contre les autres. On en fait autant à chaque lit, jusqu'à ce que cette espèce de couche soit arrivée à la hauteur indiquée plus haut. La mouillure est indispensable pour provoquer, dans le fumier, un nouveau développement de chaleur qui favorise une cohésion plus intime de ses matériaux, et leur fait acquérir une consistance moelleuse. Si l'on ne mouillait pas suffisamment, il pourrait se dessécher au centre, ce qu'en termes de jardinier on nomme *se brûler*, et ce défaut pourrait compromettre le succès de l'opération.

Huit ou dix jours après, une vive fermentation a dû s'établir; elle se reconnaît facilement à la couleur blanche et bleuâtre que le fumier a prise à l'intérieur et souvent même à la surface. On remanie alors la couche et on la reconstruit sur le même terrain, et

de la même manière, avec l'attention de remettre dans le centre le fumier qui se trouvait aux bords et en dessus, ainsi que les portions qui paraissent avoir éprouvé le moins de fermentation.

Le nouveau plancher établi demeure encore huit ou dix jours dans cet état, après lesquels le fumier doit avoir acquis le degré de chaleur douce qui convient à l'opération.

Ce point, qu'il est le plus essentiel de reconnaître, parce que de lui dépend en grande partie le succès de la meule, et conséquemment de la récolte, est en même temps le plus difficile à déterminer. C'est le cas aussi où la pratique est utile, parce qu'elle donne l'expérience nécessaire. Toutefois les caractères qui font présumer que le fumier est dans l'état desiré sont, qu'il ait une couleur brune, qu'il soit moelleux, ou bien lié, et que pressé dans les mains il n'y laisse qu'une humidité onctueuse sans qu'il s'en échappe de l'eau, car alors il faudrait recommencer.

2° *Établissement des meules*. C'est avec le fumier ainsi préparé qu'on construit les meules sur lesquelles on récolte les champignons.

Au printemps et en été, l'emplacement des meules est plus convenablement choisi dans les caves, celliers, serres à légumes et même dans les carrières comme cela a lieu dans les environs de Paris, à cause d'une plus grande égalité de température, et du besoin de les soustraire aux influences fâcheuses des orages. Les caves salpétrées, pourvu qu'elles soient saines et bien closes, sont infiniment convenables pour les y établir. En automne et au commencement de l'hiver, elles peuvent être faites en plein air, n'importe dans quelle partie du jardin,

pourvu que l'emplacement soit sec et bien nivelé, et à l'exposition du soleil.

Quel que soit au reste l'emplacement des meules, on les construit de la même manière. On les monte comme on l'a dit pour les planchers, excepté qu'on ne mouille pas; mais on manie le fumier, on l'arrange à la fourche, et on le marche absolument comme je l'ai expliqué. On donne à la base de 55 à 66 cent. de large, sur une hauteur égale, mais en diminuant graduellement la largeur de bas en haut, de façon à former le dos d'âne. Lorsque la meule est terminée on en bat les flancs avec le dos d'une pelle, autant pour la consolider que pour la régulariser; ensuite on la peigne, c'est-à-dire qu'on retire à la main, à la fourche ou par tout autre moyen les grandes pailles qui dépassent.

Dans cet état les meules faites à l'air libre sont enveloppées d'une *chemise*. C'est une couverture de grande litière secouée et mêlée à la fourche, que l'on arrange autour de la meule, sur une épaisseur de 6 à 8 cent. Les meules construites dans les caves ou tout autre local couvert, n'ont pas besoin de cette chemise. Quelques jardiniers emploient encore pour cet usage du fumier conservé en tas et qui est ce que l'on nomme *brûlé*, c'est-à-dire qu'il est consommé et n'a plus de chaleur; on le divise de même et on ne craint pas qu'il contienne du crotin qui sert à nourrir la meule.

Les meules ainsi construites reprennent une chaleur modérée dont on juge le degré à l'aide de sondes placées sur leurs flancs de distance en distance, et que l'on retire pour les prendre à pleine main lorsqu'on veut s'en assurer. Les personnes peu

exercées peuvent employer le thermomètre à piquet de Regnier, lequel implanté dans la couche leur indique sa température précise. Lorsque la chaleur paraît au point convenable (18 à 20 degrés centigrades), il faut y introduire le blanc.

3° *Application du blanc à la meule.* Cette opération, à laquelle on donne le nom de *larder* la meule, consiste à introduire dans ses flancs du blanc de champignon conservé sec. Ces morceaux, dont les plus petits doivent être larges d'au moins deux doigts (4 ou 5 cent.) sur autant de largeur, ont reçu le nom de *mises*. On peut cependant employer aussi ce fumier émietté, ou les filaments blancs seuls, mais la reprise est moins certaine.

On enlève la chemise aux meules qui en ont, pour loger les mises dans leurs flancs; à cet effet, on pratique sur chacun de leurs côtés une rangée de petites ouvertures qu'on fait en retirant un peu de fumier avec la main, et on donne à ces ouvertures une dimension proportionnée à celle des mises. On les espace entre elles de 33 cent. La hauteur à laquelle on fait ce rang de mises varie selon que le terrain sur lequel la meule est placée est plus ou moins humide; c'est par cette raison que quelquefois il est à 6 cent. du sol quand il est sec, et d'autrefois à 16 ou 20 quand il est humide. A mesure que l'on pratique ces ouvertures on les remplit avec des morceaux de blanc de champignon, en ayant soin de les maintenir à fleur du flanc de la meule, et d'appuyer doucement au-dessus de l'ouverture pour mettre parfaitement en contact les *mises* et le fumier.

Quelques jardiniers au lieu de faire de petites ouvertures comme je viens de le dire, soulèvent le

fumier de distance en distance avec la main gauche, et placent les mises dans cette ouverture avec la main droite; ensuite ils retirent la main gauche et le fumier se referme sur les galettes qu'il faut toujours faire affleurer. Ces deux procédés sont également bons.

Lorsque la meule est lardée, on remet la chemise et, huit ou dix jours après, on la visite pour voir si le blanc est bien pris. On reconnaît qu'il en est ainsi à l'allongement des fibres radiculaires blanches, dont le développement doit déjà se faire remarquer autour des lardons ou mises, ainsi qu'à l'espèce de moisissure blanche qui les accompagne et se propage aux environs. Si à ce moment rien ne se montrait, ce serait un indice que le blanc ne serait pas bon, ou que le fumier de la meule aurait été mal préparé. Si celle-ci conserve encore une chaleur suffisante, on peut essayer de la larder une seconde fois, en plaçant les nouvelles *mises* à la même hauteur mais dans les intervalles des premières.

4° *Application sur la meule d'une couche de terre ou terreau.* Lorsque le blanc a annoncé sa reprise par les caractères que j'ai indiqués ci-dessus on couvre la surface de la meule, préalablement débarrassée de sa chemise, sur 3 cent. d'épaisseur, d'un mélange bien tamisé de moitié terre meuble et d'autant de terreau consommé. Cette opération s'appelle *gopter*. On raffermit la terre en la frappant légèrement avec le dos d'une pelle, et après avoir bassiné avec un arrosoir à pomme très-fine, on replace la chemise. Celle-ci ne doit plus être enlevée à partir de ce moment, même pour faire la récolte.

Lorsque celle ci commence, on découvre seule-

ment devant soi, et au fur et à mesure qu'on cueille, on a soin de boucher les trous qu'on peut faire avec le même mélange qui a servi à *gopter*, et qu'on a à sa portée dans un panier; on bassine légèrement et on replace la litière qu'on a pu déranger. Il faut avoir soin lorsqu'il se forme, sur un même point de la meule, une masse de champignons agglomérés, à laquelle les jardiniers donnent le nom de *Rocher*, d'enlever complétement cette masse et de reboucher le trou avec de la terre, parce que cette production exubérante épuiserait promptement la meule, nuirait à la qualité des autres champignons et favoriserait la naissance des *molles*. Celles-ci sont encore souvent le résultat d'un coup de feu, qui peut arriver lorsque la meule a été couverte d'une épaisse chemise pour la garantir de la gelée, et que le temps devient subitement doux. Si on n'a pas soin alors d'allégir aussitôt la couverture, la meule prend trop de chaleur et le coup de feu a lieu. Il faut, quand les gelées deviennent intenses, proportionner l'épaisseur de la chemise au degré du froid pour épargner toute atteinte aux champignons qui y sont très-sensibles, et la diminuer quand la température s'élève.

Il y a des jardiniers qui, dans le but d'éviter la production des molles, prennent le soin, aussitôt que le blanc s'est attaché, de retirer toutes les mises qui quelquefois rougissent, et ont une mauvaise influence sur la qualité des produits.

S'il arrivait enfin que la couche se refroidît, on pourrait ranimer sa chaleur en entourant sa base d'un réchaud de fumier neuf.

On a vu par ce qui précède que j'ai conseillé, pour larder la meule, de faire une seule rangée de mises.

Cette pratique n'est pas nouvelle, quoique non encore admise par tous les jardiniers; l'usage qui a prévalu quelque temps, était d'en mettre deux rangées, la première à 10 cent. de terre, et la deuxième à 14 ou 16 cent. au-dessus. Du reste, la préparation du fumier, le montage des meules, les soins à leur donner, tout est semblable, dans l'une comme dans l'autre méthode; on est conséquemment libre d'adopter celle que l'on préférera. Voilà pourtant l'exposé des raisons dont les personnes qui pratiquent la méthode que j'indique s'appuient pour lui donner la préférence. Dès que le blanc s'attache, il se développe progressivement le long des flancs de la meule à partir du trou où il a été logé. Il en résulte que les premiers produits qu'elle donne sont près de sa base et qu'ils se succèdent en montant. La récolte se fait facilement et sans encombrement dans le même ordre; elle est d'abord moins abondante, mais elle se prolonge plus longtemps et quelquefois même jusqu'à quatre mois. Lorsque la meule a été lardée sur deux rangs de chaque côté, la récolte est d'abord beaucoup plus abondante, mais elle ne dure que pendant un mois ou six semaines. Il nous paraît donc que notre méthode est avantageuse sous plusieurs rapports, et particulièrement dans les maisons bourgeoises où l'on ne vend pas, et où l'on n'a pas besoin à la fois d'une grande quantité de champignons. Dans ce cas, un jardinier peut aisément se rendre compte du produit d'une meule et de la durée de sa récolte pour la faire d'une grandeur suffisante aux besoins de la consommation à laquelle il doit faire face, en calculant la préparation des fumiers qui doivent successivement servir à la confection des couches.

J'ai dit que les champignons étaient très-sensibles au froid, et qu'il fallait avoir la précaution de couvrir de plusieurs chemises les meules qui sont faites en plein air. C'est pourquoi plusieurs jardiniers maraîchers, qu'on nomme champignonistes à cause du grand nombre de meules qu'ils établissent, en construisent aux environs de Paris, dans des carrières dont les travaux sont terminés. Dans une pareille localité, les meules réussissent toujours bien en toutes saisons, parce qu'elles n'ont à redouter ni les gelées, ni les orages dont les effets sont également funestes aux champignons. Je conseillerai donc aux jardiniers de maisons qui ne font des champignons qu'en petite quantité à la fois pour la consommation d'une famille, d'établir de préférence leur meule à l'abri des intempéries de l'hiver et des orages, en été, dans des caves saines, des celliers, ou des serres souterraines qu'on nomme aussi serres à légumes. Dans ces dernières il serait bon de pratiquer une cloison pour séparer l'emplacement de la meule, et lui conserver un air plus étouffé et une certaine obscurité, ce qu'on ne peut pas toujours obtenir, sans ce moyen, étant souvent obligé, quand le temps est propice, de donner de l'air pour la conservation des légumes.

Du reste, ainsi que je l'ai dit plus haut, les meules dans ces localités souterraines se construisent comme celles en plein air, et les fumiers se préparent de même au dehors; ce n'est que lorsqu'ils sont arrivés au point convenable qu'on les transporte dans les caves. Lorsque les meules sont isolées, on leur donne les dimensions déterminées précédemment, mais lorsqu'elles sont appuyées contre un mur, on leur

donne à la base la même largeur qui se réduit à o au sommet touchant le mur.

Les champignonistes qui font des meules dans les carrières, les lardent de chaque côté de deux rangs de mises, excepté bien entendu celles qui sont appuyées contre un mur et qui ne peuvent l'être que d'un côté, et cela par la raison que leur meule durant moins longtemps dans cette localité qu'au-dehors (un mois ou six semaines au plus) ils ont besoin de leur faire produire vite et beaucoup afin de retrouver avec avantage la valeur du fumier qu'ils emploient.

Je crois devoir, en terminant, décrire le champignon comestible, en engageant toutefois ceux qui en mangent à faire usage du champignon cultivé, qui n'occasionne jamais d'accidents tant qu'il est jeune, tandis qu'on peut faire de graves erreurs en mangeant ceux qu'on recueille dans les champs sur les friches.

Le champignon cultivé est rond, légèrement aplati sur le sommet, avec un pédicule gros et court. Les bords de son chapeau sont soudés sur son pied lorsqu'il naît, et à mesure qu'il se développe ils se déchirent, et le font paraître comme frangé. La pellicule qui recouvre le chapeau est d'un blanc plus ou moins sale vers le centre, et quelquefois d'un gris roussâtre; elle n'est jamais parfaitement lisse et s'enlève facilement en la soulevant des bords et la tirant vers le centre. Sous cette pellicule sont rangés un grand nombre de feuillets très-minces, d'abord blancs, ensuite roses, puis noirâtres, alors le champignon ne vaut rien et peut être dangereux.

Tous les champignons dont la chair exposée à l'air passe du blanc au bleu ou au vert, et

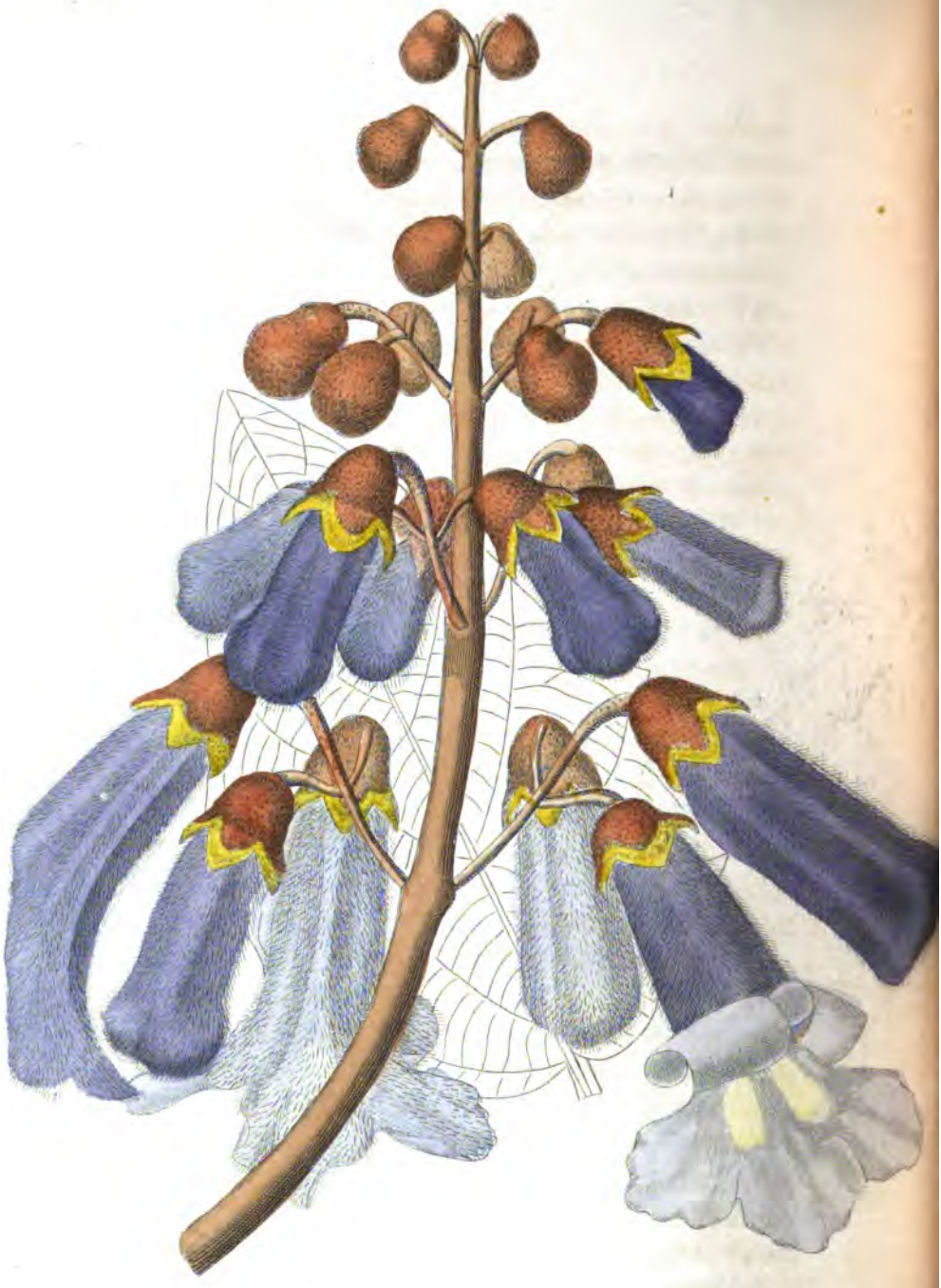

PAULOWNIE *impériale*
Paulownia *imperialis*.

dont le suc propre est laiteux, sont vénéneux.

En cas d'empoisonnement par les champignons, il faut recourir sans délai au médecin le plus habile; mais comme les progrès du mal sont rapides, on conseille de provoquer l'évacuation des champignons par l'émétique uni à un purgatif, les potions et les lavements purgatifs. M. le Préfet de police a publié à cet égard une instruction que toutes les communes devraient avoir, car, c'est dans les campagnes surtout, que le danger que présentent les champignons est le plus redoutable. JACQUIN aîné.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

NOTICE sur le *Paulownia imperialis*.

Malgré que déjà, dans ces Annales, notre collègue M. F. Cels ait publié un article sur le *Paulownia imperialis*, inséré page 311 de la 9e année 1re série, et quoique moi-même j'aie donné, page 82 de la 10e année même série, une note sur les premières apparences de la floraison du pied cultivé par mes soins au Muséum d'Histoire naturelle, je crois devoir, en en publiant la figure, présenter ici à nos lecteurs, au risque de quelques répétitions, l'histoire complète de l'introduction et de la culture de ce bel arbre, que personne ne peut connaître mieux que moi, car je puis sans vanité le considérer comme un enfant. Outre l'avantage de réunir tous les renseignements acquis sur ce précieux végétal, une autre raison encore me détermine à prendre ce parti, c'est la nécessité où je me trouve de réparer, autant qu'il

m'est possible, l'indélicatesse du rédacteur de l'Horticulteur universel, *M. Lemaire*, qui, sans pudeur, s'est approprié la plus grande partie de l'article et des renseignements que je lui ai donnés sur le *Paulownia*, en signant de son nom ce qui m'appartenait, et laissant sous le mien ce qui se rapporte à la culture seulement. On peut vérifier ce fait dans le n° d'août 1842, page 102, du journal précité, et si je n'ai pas réclamé plus tôt, c'est que, dans le moment où j'écris, ce numéro est le dernier paru. J'ajouterai qu'une épreuve de mon article m'avait été promise et ne m'a pas été envoyée, de façon que je n'ai pu m'opposer au larcin qu'il me faisait, et que je signale pour l'avertissement de ceux qui pourraient avoir la même confiance que moi. J'ai de plus besoin de redresser quelques erreurs publiées sous mon nom, par divers recueils dont les rédacteurs ont mal interprété mes communications; et je déclare ne reconnaître que le présent article pour l'expression véritable de ma pensée.

Le hasard seul a présidé à l'introduction en France de ce bel arbre, enfant d'une graine qui se trouvait mêlée à d'autres contenues dans des vases japonais. J'ai eu soin, dans mes communications orales, ainsi que dans mes précédentes notices, de signaler ce fait dans l'espoir de retrouver le donateur de ces semences dont, bien involontairement sans doute, le nom m'était échappé. En 1842 j'ai eu l'avantage de le revoir, et aujourd'hui je puis sans crainte de me tromper livrer son nom à la publicité. C'est M. le vicomte de Cussy, ancien officier supérieur d'infanterie, à Saint-Mandé, qui me remit en 1836 plusieurs petits vases venant du Japon; il les devait lui-même à la bienveillance

d'un savant explorateur anglais appartenant à la compagnie des Indes, avec lequel il avait été mis en relation pendant un de ses voyages à Londres. D'après une lettre écrite par ce monsieur à M. Bossin de Paris, et envoyée par ce dernier à un journal étranger, sans doute pour donner plus d'excentricité à cette communication, il paraîtrait que ces vases étaient au nombre de huit. J'en ai seulement reçu six, ce qui justifie ce que m'a dit M. David aîné, que M. Boursault avait à cette époque été gratifié par la même personne d'une certaine quantité de semences japonaises, et probablement celles que contenaient les deux vases que je n'ai point vus. Quoi qu'il en soit, M. de Cussy me confia six vases, à la charge de les lui rendre, et de ne disposer que du contenu. Je fis, comme de raison, droit à cette demande et les vases furent rendus avec les étiquettes dont ils étaient revêtus (1), quoique la lettre dont je viens de parler semble insinuer que ces étiquettes avaient été perdues au moment des semailles.

Toutefois, j'avais eu soin de copier de mon mieux les caractères japonais dont ces inscriptions étaient formées. J'ai conservé cette copie, mais je n'y comprends rien, et il serait à désirer que quelque savant orientaliste pût voir les originaux, peut-être en obtiendrait-il quelques renseignements. Du reste, M. de Cussy n'en possédait aucun et n'avait nulle idée de ce qui pouvait résulter des semences qu'il me donnait.

Je m'empressai, aussitôt que je fus en possession de ces graines, de m'occuper de les faire germer.

(1) C'est donc à tort que la *Revue horticole* me fait dire, page 170 de son numéro de février 1843 : *J'ai encore les pots et les inscriptions.*

Parmi elles, une seule accomplit cet acte important, et devint, ainsi qu'on peut le penser, l'objet de mes soins particuliers. A l'automne suivant son plant avait atteint 16 centimètres d'élévation, lorsqu'il perdit ses feuilles. Cette circonstance me fit présumer que je le tenais à une température trop élevée, et après l'avoir fait placer dans une serre plus froide, précaution nécessaire à prendre à l'égard de toute plante qui perd ses feuilles à l'automne, je recommandai qu'on ménageât les arrosements. Cependant, je m'apercus bientôt que la nouvelle température à laquelle je venais de soumettre mon élève était encore trop élevée, ce qui me fut indiqué par l'essor rapide qu'avait pris sa végétation. Je coupai alors les premiers bourgeons encore herbacés, et dont je fis des boutures qui reprirent promptement. Mais malheureusement ce végétal étant avare de bourgeons, je n'obtins que deux pieds la seconde année. La troisième année (1838) je plantai en pleine terre et à l'air le pied mère, dans l'intention de lui faire prendre une croissance plus rapide. Mon espoir fut rempli et au delà ; car à l'automne sa hauteur était d'un mètre. Il s'élevait sur une seule tige dont l'aspect et le volume me firent penser un instant que j'avais sous les yeux un *Catalpa syringoefolia*, Don, ou *Bignonia Catalpa*, Lin. Sa végétation se prolongea jusqu'aux premiers froids qui firent tomber les feuilles sans qu'elles eussent jauni. Cette caducité des feuilles me fit craindre qu'il ne pût résister à nos hivers, mais en réfléchissant que le catalpa les perdait également, je persistai dans ma résolution de tenter l'épreuve. Toutefois je le fis empailler avec soin et garnir son pied d'une épaisse litière de feuilles, et j'attendis

l'événement. Dès que le retour du printemps me le permit, mon jeune sujet fut découvert, et j'éprouvai une vive satisfaction en le retrouvant aussi vert qu'à l'automne après avoir supporté un froid de 6 degrés Réaumur. L'année suivante, 1839, sa végétation montra une vigueur étonnante; la tige prit un développement remarquable et poussa deux branches latérales. Son bois s'aoûta mieux, et me donna la presque certitude qu'il résisterait aux intempéries de nos hivers.

Toutefois je ne crus pas devoir encore l'exposer sans couverture à celui de 1839—1840. Il fut donc empaillé comme l'année précédente, et, malgré cette précaution, je ne fus pas sans crainte à son égard, le thermomètre étant descendu à 14 dégrés sous o. Heureusement aucun accident ne survint, et lorsque je le revis au printemps sain et sauf et sans même que l'extrémité de ses branches eût souffert la moindre atteinte, je fus convaincu que sa naturalisation était complète, ce que me confirma sa vigoureuse végétation de 1840, et je pressentis dès lors que c'était une nouvelle et brillante acquisition qui venait augmenter nos richesses en arbres de plein air.

A l'automne de 1840, je le laissai sans abri, le froid étant pour ainsi dire nul; mais en décembre, voyant le thermomètre à 8 degrés, je fis mettre autour de son pied une bonne litière de feuilles; au printemps suivant il s'élevait déjà à 3 mètres. Il a bravé l'hiver de 1841-42 sans aucun abri, et a développé dès le printemps des branches et des feuilles d'une grandeur remarquable.

C'est en septembre 1841 que pour la première fois

il a marqué fleurs; mais elles ne se sont pas développées. Durant la mauvaise saison la végétation est restée tout à fait inactive, cependant les boutons des fleurs se sont maintenus et le premier épanouissement a eu lieu le 27 avril 1842. Les fruits ou capsules étaient mûrs à la fin d'août. Je ne sais encore si cet arbre doit fleurir chaque année, mais à l'automne dernier il y a eu apparence de fleurs dont quelques-unes seulement persistent; le plus grand nombre étant tombé par suite de la sécheresse de l'année précédente. L'inflorescence se préparera-t-elle toujours à l'automne pour rester stationnaire pendant l'hiver et n'accomplir son œuvre que vers le milieu du printemps; ou bien l'arbre, n'ayant pas encore reçu de l'influence climatérique, sous laquelle il s'est développé, l'harmonie qui doit s'établir entre les fonctions de ses organes et les circonstances météorologiques destinées à les favoriser, a-t-il obéi, dans le premier acte de sa vie adulte, à l'impulsion que son germe, formé sous le climat japonais, avait apportée dans sa constitution? C'est ce que la suite nous apprendra. Au reste, la croissance de l'arbre n'a point souffert du développement des fleurs, et ce végétal a aujourd'hui 5 mètres d'élévation, le diamètre de ses branches est de 6 mètres 35 centim., et la circonférence de son tronc est, à 16 centim. du sol, de 64 centim.

Malgré que les caractères génériques et la synonymie relative au Paulownia aient été présentés avec assez d'exactitude par notre collègue, M. F. Cels, dans l'article cité en commençant, je crois devoir les répéter ici, afin que cette notice offre réunis tous les renseignements concernant ce végétal.

PAULOWNIA Sieb. et Zucc. Didynamie angiospermie. Lin. Scrophularinées Juss.

Caractères génériques. Calice coriace, campanulé, quinquéfide; corolle infundibuliforme, presque bilabiée, à limbe partagé en cinq lobes; quatre étamines didynames, ovaire biloculaire, un style simple à stigmate tronqué; capsule souligneuse, ovoïde, acuminée, mucronée, biloculaire, à deux valves septicides; graines nombreuses, à ailes membraneuses, placenta épais.

Ce genre est dédié à la princesse Anna-Paulowna, de Russie, reine aujourd'hui des Pays-Bas.

J'avais d'abord pensé que ce genre devait appartenir à la famille des Bignones, (opinion que partage probablement M. Poiteau qui l'a classé ainsi dans le Bon Jardinier de 1843), mais je ne crois pas devoir l'indiquer autrement que ne l'ont fait les botanistes créateurs du genre.

Paulownie impériale. *Paulownia imperialis* Sieboldt et Zucc. *Bignonia tomentosa* Thunb. Flor. Jap. p. 252. Willd. Spec. plant. III. p. 290. Pers. Syn. plant. II. p. 270. *Incarvillea tomentosa* Spreng. Syst. Veget. II. p. 836. Les Japonais le nomment *Kirri*; les Chinois *Too*, *Hak-Too*. (Voyez la planche.)

Jusqu'alors cet arbre est loin d'avoir acquis chez nous le développement qui lui est naturel et qui dépasse 10 mètres dans son pays natal. Le tronc paraît devoir prendre un périmètre considérable; son écorce est glauque, lisse, couverte de lignes blanches opposées; il se divise en branches peu nombreuses opposées, étalées, presque horizontales, et formant une tête volumineuse. Les rameaux sont gros, ar-

rondis; les feuilles sont caduques, à longs pétioles, opposées, cordiformes à la base, ovales, presque entières, ou découpées en trois ou cinq lobes dont celui du milieu est le plus long et pointu. J'ai remarqué plusieurs fois des rameaux qui les avaient ternées ou verticillées. Elles sont sillonnées par sept ou neuf nervures; parmi elles, cinq sont cylindriques, saillantes en dessous. La page supérieure est d'un beau vert tomenteux et l'inférieure est revêtue d'un duvet blanchâtre. Le pétiole, qui a une longueur presque égale à celle de la feuille, est d'un vert tendre. Les feuilles dans leur jeunesse sont toutes ovales entières. Les fleurs se développent en panicule plus ou moins volumineuse. Elles sont tubulées, à limbe évasé, à cinq lobes ovales arrondis, plus ou moins roulés en dehors selon l'époque de la floraison. Le pédoncule est long, épaissi au sommet; le calice est monophylle, à cinq dents égales et larges, de couleur marron clair; la corolle est d'un beau bleu violacé à l'extérieur, plus intense sur la fleur non épanouie, et plus pâle sur le limbe intérieur où se montrent deux macules oblongues d'un jaune serin clair. Elle est entièrement couverte en dehors de poils très-fins et serrés. Le fruit est une capsule souligneuse, ovoïde-acuminée, mucronée, à peu près de la grosseur d'un œuf de pigeon, couverte de petits tubercules visqueux qui la rendent rugueuse.

Cet arbre appartient aux contrées les plus australes du Japon; il y est très-cultivé dans les jardins, et se rencontre souvent sur les chemins publics. Espérons qu'il sera bientôt aussi très-répandu dans notre pays, où il ne peut que trouver de nombreux amateurs.

On a vu que j'avais d'abord multiplié cet arbre par

les deux seuls bourgeons obtenus sur le pied mère, alors que je le conservais en serre. Je ferai remarquer que je n'ai jamais pu parvenir à faire développer des bourgeons nés à l'air libre. Il est probable que le contact de l'air atmosphérique donne à ces productions une consistance trop tenace pour que la dilatation puisse s'opérer; depuis, j'ai trouvé le moyen de le multiplier très-facilement par tronçons de racines que l'on plante comme des boutures.

C'est vers la fin de mars qu'il est le plus propice de bouturer le *paulownia*. Toutes les racines reprennent avec la même facilité, qu'elles soient grosses comme une plume à écrire, ou d'un diamètre de 2 centim. Il arrive quelquefois que les grosses racines se détruisent, mais cela est assez rare dans cette saison. On peut en mettre beaucoup dans un pot dit à *amarante*. Ces pots sont placés sur couches chaudes. Lorsque les bourgeons qui sortent de ces racines ont atteint 3 centim., on les coupe, et on en fait des boutures qui reprennent aussi sans la moindre difficulté. Ces mêmes boutures, après qu'elles ont pris un certain accroissement, peuvent être coupées pour en faire de nouvelles. Avec une racine longue de 10 centim., on peut faire dans une serre chaude à multiplication 50 pieds de paulownia dans le courant de l'été.

Les boutures, enfoncées perpendiculairement dans le pot, ne doivent en dépasser la terre que de 4 mill. au plus.

On peut fort bien faire réussir cette multiplication à l'automne; mais, outre que le succès est moins certain, c'est se charger du soin de faire passer l'hiver à de jeunes individus qui n'auront aucun avantage sur

ceux développés en mars. Si d'ailleurs, à l'automne, on avait des racines, on pourrait les conserver facilement pour les mettre en multiplication au printemps, en les tenant enterrées dans du sable ou de la terre sèche, à l'abri de l'humidité et de la gelée.

Il est encore très-facile d'obtenir des bourgeons avec des morceaux de branches dont on met un bout dans l'eau, ou que l'on pique dans la tannée d'une serre. On coupe ceux qui poussent au fur et à mesure de leur développement, et le morceau de branche ne cesse de produire que lorsque son épuisement est complet.

Une terre profonde et légère est celle qui convient le mieux à cet arbre, bien qu'il ne se montre pas très-difficile sur le terrain. Je conseille de le faire monter sur une tige avant de le laisser brancher, car lorsqu'il se ramifie trop bas, les branches, cédant à leur propre poids, vont bientôt toucher la terre. Les personnes à qui cette disposition conviendrait peuvent la mettre à profit pour se créer une espèce de rotonde de verdure sous laquelle on peut se reposer sans crainte, parce que son feuillage est très-propre et a été, jusqu'à ce jour, respecté par les insectes. C'est donc, je le répète, une fort intéressante acquisition qui doit plaire par l'ampleur de son feuillage, la beauté de ses fleurs et le parti qu'on peut tirer de son port.

Le paulownia se trouve ajourd'hui dans divers établissements marchands à qui j'en ai donné des racines. Avec l'assentiment de M. de Mirbel, j'en ai expédié des individus à Hyères, en Normandie, en Bretagne, à Bordeaux, à Alger ; et j'espère que bientôt il sera cultivé dans tout le royaume.

CALCÉOLAIRE LOP OF
Richmond-hill.

Les deux capsules de graines que j'ai récoltées en 1842, et sur la vertu germinative desquelles j'avais quelques doutes, m'ont donné des résultats inespérés. Le 7 janvier dernier, j'ai semé, dans un pot placé sur le devant d'une serre chaude, cent graines, sur lesquelles soixante-quinze avaient germé dix jours après. Le jeune plant a, aussitôt qu'il se montre hors terre, 3 ou 4 mill. de hauteur. Il est velu. Ses feuilles cotylédonaires sont minces, ovales, longues de 1 à 2 mill., et également garnies de poils, ce qui est assez rare dans ces organes. Il paraît redouter la chaleur humide, car quelques jeunes individus avaient déjà fondu. J'ai pris quelques précautions pour conserver le reste, et je rendrai compte plus tard des résultats de ce semis. NEUMANN.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

CALCÉOLAIRE TOP OF RICHMOND-HILL. (Voyez la planche.)

Cette jolie calcéolaire, qui n'est pas une des moins intéressantes de notre collection, nous est venue de l'Angleterre, comme les précédentes figurées dans ces Annales. Elle nous a paru également mériter d'être signalée aux amateurs.

Plante herbacée, à tiges vertes, s'élevant de 50 à 60 centim., à feuilles opposées, grandes, d'un beau vert, ondulées et nervurées, de forme ovale pointue; fleurs assez grandes, en panicule lâche et terminale de 15 à 20. La lèvre supérieure très-petite, d'un jaune pâle strié de pourpre; l'inférieure grande, bombée, d'un jaune blanc, couverte en dessus d'une

large macule d'un pourpre violacé, striée et ponctuée de même couleur plus intense.

Cette calcéolaire, qui donne un très-grand nombre de fleurs et est d'un bel effet, se multiplie et se cultive comme la calcéolaire *Crythérion*. Voyez p. 350 de ce Journal, 10e année de la 1ère série.

JACQUIN Jne.

SERRE CHAUDE.

PITCAIRNIA. LHERIT. Hexandrie monogynie, LIN. Broméliacées Juss. Genre dédié à Williams Pitcairn, médecin anglais, à Londres.

Caractères génériques. Périanthe à six divisions; trois extérieures calicinales lancéolées, acuminées, dressées, connées à la base; trois intérieures pétaloïdes, réunies en tube à la base; six étamines à filaments libres, à anthères linéaires; ovaire triloculaire; style filiforme à stigmate trifide. Capsule supère, triloculaire, trivalve; graines nombreuses subcylindriques.

PITCAIRNIE A FLEURS ODORANTES. *Pitcairnia suaveolens*. LINDL. Bot. reg. 1069. (Voyez la planche.)

Plante originaire du Brésil, introduite en Angleterre en 1824, et en France depuis plusieurs années. Feuilles longues de 60 à 65 cent., en touffe, et superposées alternativement les unes aux autres, de façon à former une sorte de tige courte, de couleur cramoisi noir. Elles sont étroites, presque canaliculées, fermées à la base, molles ensuite et réfléchies en dehors. Elles sont teintes d'un vert glauque, et ont à leur

PITCAIRNIE *à Fleurs odorantes.*

Pitcairnia *suaveolens.*

GOLDFUSSIE *à fleurs agglomerées*
Goldfussia *glomerata* .

base les bords spinescents. Du centre des feuilles s'élève une hampe florale, haute d'environ 75 cent., cylindrique, glabre, munie aux articulations de bractées ovales acuminées, diminuant de grandeur en montant. Fleurs nombreuses, en grappe longue; les trois divisions calicinales sont ventrues, appliquées, d'un vert pulvérulent blanchâtre, atteignant à la moitié des divisions internes; celles-ci sont ovales-allongées, élargies vers le haut, dont le sommet se termine obtusément, et est roulé en dehors; elles forment une sorte de tube à la base et sont d'un blanc jaunâtre; les étamines ont leur filet d'un vert tendre, attachés à la base des divisions, et les anthères linéaires divariquées d'un jaune d'or. Elles répandent, pendant la durée de leur floraison qui se prolonge assez longtemps, une odeur des plus suaves.

Cette pitcairnie appartient à la serre chaude. On la cultive en pots dans un mélange de terre de bruyère et de terreau végétal. Elle fleurit chaque année d'août en septembre, et mérite d'être plus cultivée qu'elle ne l'est. Elle a besoin d'arrosements fréquents jusqu'après sa floraison.

On la multiplie par les œilletons qu'elle donne à son pied, et que l'on plante en pot qu'on place sur couche chaude et sous châssis, et par le semis de ses graines qui mûrissent quelquefois, et qu'on fait lever de même en pot sur couche chaude sous châssis.

Franç. Cels.

Goldfussie a fleurs agglomérées. (*Goldfussia glomerata*. Bot. mag. 3881. (Voyez la planche.)

Cette plante, qui appartient à la tribu des Ruelloï-

dées, famille des Acanthacées de Jussieu, a été introduite en 1841 au Jardin des Plantes de Paris.

Les rameaux inférieurs sont étalés et un peu pendants, les supérieurs terminés en partie par des épis de fleurs bleues ; toute la plante est velue. Les feuilles caulinaires, opposées et d'inégale grandeur, sont lancéolées, acuminées, dentées, crénelées en leurs bords et munies d'un pétiole court et presque conné avec celui de la feuille opposée ; leur surface est d'un vert un peu glaucescent, mais le dessous est tout à fait glauque. Les poils qui les couvrent sont longs, mous, blancs, et, comme dans les Urticées et les Borraginées, sont implantés sur une petite glandule. Les feuilles florales ressemblent à peu près aux caulinaires, cependant elles sont linéaires lancéolées ; les bractéoles qui accompagnent chaque fleur sont linéaires et ne dépassent pas le calice, dont les divisions, égales entre elles, se confondent avec ces bractéoles.

La corolle infundibuliforme, arquée, légèrement verdâtre à la base, présente un limbe bilabié à cinq divisions obtuses ; les deux supérieures réfléchies en arrière, les trois inférieures plus ou moins étalées ; la couleur générale est un beau bleu violacé. Leur tissu très-mince et sillonné par un grand nombre de nervures purpurines et anastomosées, a une apparence gaufrée ; quatre étamines didynames, soudées au tube, s'en détachant au delà de la partie arquée, ont leurs filets glabres blancs, appliqués sur la lèvre inférieure et surmontés d'une anthère biloculaire cordiforme d'un jaune pâle. Le style, à peu près de même longueur que les étamines, se recourbe au sommet en une sorte de crochet ou d'hameçon muni de deux très-petites appendices. L'ovaire ovoïde, glabre, se

trouve entouré à sa base par un petit disque hypogyne de couleur jaune.

Cette plante semblerait appartenir au genre *Ruellia* par son calice à divisions égales et ses étamines à anthères cordiformes resserrées au milieu du dos, sans connectif apparent, et par suite privées d'appendices.

On la cultive dans une bonne terre mélangée. Le pied que nous possédons est resté longtemps en pot sans fleurir; mais placé à l'automne dans la pleine terre d'une bâche de la serre chaude, il a donné des fleurs pendant la plus grande partie de l'hiver et s'est élevé à un mètre de hauteur. On la multiplie facilement de boutures.

Je crois ce goldfussia originaire du Népaule et je pense qu'il pourra être fort bien cultivé dans une bonne serre tempérée. Quoi qu'il en soit, c'est une acquisition précieuse qui ne doit pas manquer d'amateurs à cause principalement du beau coloris de ses fleurs qui se montrent à une époque où elles sont rares. On le trouve déjà dans quelques établissements et notamment chez nos collègues MM. Jacquin frères. NEUMANN.

Nouveau moyen de multiplier les Strelitzia.

C'est avec un grand empressement que je porte à la connaissance de nos lecteurs ce nouveau procédé de multiplier les *Strelitzia reginæ* et ses congénères. Il est dû à M. Dubarre, cultivateur fleuriste à Montreuil-sous-Bois. Il est d'autant plus précieux qu'il fallait, avant, attendre un temps infini pour se procurer un œilleton qu'on n'enlevait à sa mère, avec bien des précautions, qu'après qu'il avait atteint trois ans au moins.

Aussitôt qu'un bourgeon commence à s'allonger, M. Dubarre le coupe près de la tige, c'est-à-dire à 3 cent. du point d'attache. Cette section fait refouler, vers les racines, la séve qui alimentait ce bourgeon, et par sa réaction elle se porte sur un ou deux bourgeons qui, nés en même temps que celui coupé, ne se seraient développés qu'après la floraison de ce dernier. Cette affluence de la séve dans les deux bourgeons restés inactifs jusqu'au moment de l'amputation, les fait développer promptement, et lorsqu'ils le sont assez, M. Dubarre les coupe comme on fait pour une bouture de *Dracæna*, et les place sous cloche où ils ne sont pas longs à émettre des racines.

J'avoue que pour mon compte j'aurais craint de faire pourrir un si jeune bourgeon en le mutilant, mais enfin les faits sont concluants. Toutefois je ne les ai pas vus *de mes yeux*, mais M. Amand, qui a été chargé de me faire cette communication, a été témoin oculaire de cette pratique et m'a dit que M. Chauvière en avait eu les premières multiplications. L'été est la saison qu'il faut choisir de préférence pour faire cette sorte de bouture.

J'ajouterai que ce procédé m'a donné à penser qu'en coupant un vieux pied, il était probable qu'il développerait un certain nombre de jeunes bourgeons.

Ce magnifique genre de plantes, qui est sans contredit un des plus beaux parmi la grande division des Monocotylédonées, doit être d'autant plus recherché qu'on est certain maintenant de le cultiver parfaitement en serre tempérée avec les géranium, où ses espèces fleurissent admirablement pendant l'été. Il n'est nécessaire de placer en serre chaude que les

pieds dont on voudrait obtenir des fleurs pendant l'hiver.

MM. Cels frères et Mathieu possèdent déjà un grand nombre de strélitzia qu'ils livrent au commerce à des prix modérés; espérons que ce nouveau moyen de multiplication en fera encore diminuer la valeur. NEUMANN.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

SIPANEA AUBLET. Guyane.—HUMB. et KUNTH.—A. RICHARD, Mém. société. hist. nat., 5 page 275.—Dec. prod. 4, page 416. Pentandrie monogynie LIN. Rubiacées JUSSIEU.

Caractères génériques. Calice à tube turbiné, le limbe à cinq parties, les lobes lancéolés, persistants; corolle à tube arrondi, environ trois fois plus long que les lobes du calice, la gorge barbue; limbe quinquefide à lobes ovales; cinq anthères incluses, sessiles; stigmate bifide pointu; capsule subglobuleuse, couronnée par le calice, biloculaire; les loges bivalves; placenta central charnu; semences aptères, finement tuberculées. Ce genre a de l'affinité avec celui *Rondeletia.*

SIPANÉE A FLEURS CARNÉES. *Sipanea carnea.* A BRONGN. Hort. Paris. 1842. Tige simple, haute de 2 à 3 décimètres et plus, cylindrique, verte un peu velue. Feuilles opposées, pétiolées, ovales et lancéolées-pointues, un peu velues sur les deux surfaces, entières sur les bords, nervures saillantes en dessous, pétioles velus. Stipules extra-

axillaires, tricuspidées, les deux pointes latérales plus courtes, velues. Fleurs terminales en tête ombellée; calice à cinq divisions très-inégales, dont trois beaucoup plus petites, velues; tube de la corolle grêle, cylindrique, renflé sous le limbe, un peu velu, long de 20 à 25 millimètres; limbe à cinq divisions ovales pointues, d'un rose violacé très-pâle, sa gorge est munie de poils blancs. Le stigmate est à deux lobes divergents.

Lieu, Madagascar. Cette plante a été obtenue de semis, en 1842 au Jardin des Plantes de Paris, où elle a fleuri en octobre, novembre et décembre. Elle est de serre chaude, assez jolie pour être introduite dans les collections d'amateurs, ainsi que dans le commerce qui ne manquera pas de l'accueillir.

Grevillée a fleurs en coin. Grevillea *cuneata*. Hort. Martine. Arbuste rameux; rameaux d'un gris cendré, pubescents; feuilles alternes, rapprochées, cunéiformes, rétrécies en pétiole à la base, élargies au sommet où il y a quatre ou cinq petites dents mucronées, d'un vert gris, pubescentes.

Grevillée a feuilles de houx. *Grevillea illicifolia*. Hort. Martine. Arbrisseau; feuilles alternes sessiles, mais amincies à la base, entières, munies sur leurs bords de grandes dents épineuses, très-fermes et coriaces; la bordure est transparente.

Grevillée . . . . . *Grevillea herbegiana*. . . Hort. Martine. Arbrisseau très-rameux; les rameaux verts, grisâtres, pubescents; feuilles nombreuses, très-rapprochées, les unes ayant de trois à cinq lobes linéaires, filiformes, un peu obtus; à la base de ces feuilles il s'en trouve deux simples, sessiles, linéaires; elles sont toutes d'un vert gris et velues.

Grevillée pinnatifide. *Grevillea pinnatifida.* . . Hort. Martine. Arbrisseau ; feuilles fermes, coriaces, à pétiole allongé, le limbe pinnatifide, à divisions d'autant plus longues qu'elles sont plus rapprochées de la base, lancéolées, pointues, elles-mêmes pinnatifides, à lobes triangulaires et à sommet épineux. Cette espèce est très-remarquable.

Grevillée bipinnatifide coccinée. *Grevillea bipinnatifida coccinea.* Hort. Martine. Arbrisseau ; feuilles longuement cunéïformes à la base, à sommet divisé en trois ou cinq lobes, dont les latéraux ont quelquefois trois lobes, ayant tous une pointe spinescente ; elles sont coriaces, fermes, légèrement velues, surtout en dessous. Belle espèce.

Grevillée bipinnatifide a longues feuilles. *G. bipinnatifida longifolia.* Hort. Martine. Rameaux grêles, effilés ; feuilles conformées comme dans l'espèce précédente, mais beaucoup plus étroites et plus longues.

Grevillée Tellemane brillante. *G. Tellemani splendens.* Hort. Martine. Arbrisseau très-rameux ; rameaux glabres, luisants ; feuilles éparses, diversement divisées en lobes filiformes, très-entiers, pointus, sans être mucronés, glabres et d'un vert gai. Il a le port de quelques espèces d'Akea.

Ces sept espèces ou variétés d'arbrisseaux sont originaires de la Nouvelle-Hollande; elles ont été envoyées de Vienne par M. le baron *Eugel*, et sont cultivées chez M. Martine, jardinier fleuriste, rue des Bourguignons, à Paris. Comme toutes les autres espèce anciennement connues, elles sont de serre tempérée ; quelques-unes sont déjà en multiplication.

Jacques.

Daubentonie de Tripet, *Daubentonia Tripetiana* Poit.

Cet intéressant arbrisseau, qui appartient à la belle famille des légumineuses, est remarquable par ses feuilles ailées sans impaire, et ses longues grappes de fleurs papillonnacées d'un beau rouge cocciné qui se développent en grand nombre sur les jeunes rameaux, pendant l'été et l'automne.

M. Tripet-Leblanc dit l'avoir obtenu, en 1840, de graines reçues de Buénos-Ayres. Il paraît, selon M. V. Rantonnet, horticulteur et marchand grainier à Hyères (Var), que ce même arbrisseau existe en pleine terre dans le jardin de M. *Duplessis-Ollivault*, à Toulon. Cet amateur en devrait les graines à M. *De Bouchaud*, lieutenant de vaisseau, qui les aurait recueillies sur les *Seybo* (nom indigène du Daubentonia), qui se trouvent en grand nombre dans les massifs de verdure de l'île Martin-Garcia, sur la Plata. Cet arbrisseau aurait, en janvier 1842, supporté un froid de 5 deg. 1/2 R.

M. Tripet Leblanc prétend que ce n'est point la même espèce. Je ne suis pas à même de décider ce point, mais, quoi qu'il en soit, M. Rantonnet annonce des jeunes sujets de son Daubentonia, d'une reprise d'autant plus certaine qu'ils sont élevés en plein air, et proviennent de graines prises sur des mères passant l'hiver dehors sans couverture, à un prix bien au-dessous de celui de Paris (40 fr. au lieu de 100). Il ajoute même, dans une notice que j'ai sous les yeux : « Je les fournirai toujours au-dessous du prix de la concurrence. »

Rousselon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

BENINCASA, SAVI. SPACH. Suites à Buffon. SUITE AU BOT. CULT., tome 4, inédit.

Caractères génériques. Fleurs polygames monoïques, solitaires, jaunes; calice et corolle rotacés, à cinq parties crispées et ondulées; fleurs mâles à trois et cinq étamines libres, divergentes; anthères toutes ditèques, épaissies, comme trilobées; fleurs hermaphrodites, à étamines comme dans les mâles, ovaire cylindracé à trois ou cinq loges. Style très-court, turbiné. Trois à cinq stigmates confluents par la base, irrégulièrement sinueux. Fleurs femelles comme les hermaphrodites, mais à étamines sans anthères. Fruits charnus hérissés, triloculaires, loges polyspermes; graines ovales comprimées, rétrécies au sommet, immarginées.

BENINCASA DE CHINE. *Benincasa sinensis*. HORT. SUITE AU BOT. CULT., inéd.

Tiges fortes, rampantes ou grimpantes avec des soutiens, comme à cinq angles obtus, munies de

poils simples, assez longs, non glanduleux à la base; feuilles portées sur des pétioles presque cylindriques, munis des mêmes poils que les tiges; le limbe est cordiforme, comme arrondi, à cinq lobes peu prononcés, dentés, velus par des poils peu épais; fleurs assez grandes, d'un jaune pâle; vrilles bifides; fruits à pédoncule beaucoup plus court que les pétioles, oblongs, munis de poils épars, surtout dans la jeunesse, couverts d'une poussière glauque à la maturité. Cette cire ou poussière s'enlève facilement par le toucher. Graines blanches, ovales, un peu échancrées à la base, rétrécies au sommet qui est obtus, bordées d'une marge un peu saillante, épaisse, comme denticulée, de 11 à 13 millimètres de long sur 8 à 9 de large.

Lieu originaire, la Chine.

Sa culture doit être assimilée à celle de la gourde ou autres espèces un peu délicates; planté à bonne exposition ou le long d'un mur garni de treillage, on doit lui donner de hauts et fort tuteurs rameux, sur lesquels on le fera grimper; ne le planter en place qu'à la fin de mai, et lui donner beaucoup d'eau pendant les chaleurs de l'été.

J'ai acquis les graines de cette plante chez M. Vilmorin, au printemps de 1842; je n'en ai cultivé qu'un pied, dont un seul fruit est parvenu à maturité. Je l'ai conservé jusqu'au 15 décembre, époque où il a été mangé, assaisonné de diverses façons, à l'instar des concombres; il a été trouvé très-bon par plusieurs personnes, notamment MM. Jacquin frères, Rousselon et ainsi que moi; sa chair est plus ferme que celle du concombre, et contient moins d'eau. Sa conservation, facile jusque dans la haute saison, doit

donc le faire cultiver comme alimentaire, pouvant devenir précieux à une époque où les légumes frais sont peu communs. JACQUES.

SUR LA POMME DE TERRE DES CORDILLIÈRES.

Cette pomme de terre est encore l'objet d'une controverse, de laquelle il résulte qu'on n'est pas jusqu'alors bien fixé sur ses avantages, ainsi que sur la culture qui lui convient le mieux, et notamment la nature du sol qui la fait prospérer. Page 131 de la 9e année, 1re série de ce Journal, notre collègue M. Jacquin jeune l'a fait connaître dans une courte notice, et annoncé qu'il publierait plus tard les observations auxquelles les essais, qu'il se proposait d'en faire, pourraient donner lieu. Soit que la qualité du sol lui ait été défavorable dans trois localités différentes où elle a été essayée, sa végétation a paru languissante, ce qu'annonçait la couleur jaunâtre des fanes qui semblaient étiolées. Elle lui a fourni une variété blanche qui doit peut-être son origine aux éléments constitutifs du terrain qui l'a produite. Quoi qu'il en soit, il a fait de nouveaux essais dont il rendra compte incessamment. En attendant que les points controversés soient éclaircis, je crois devoir publier la communication suivante, qui m'a été adressée par M. Victor PAQUET.

« *Nouvelles observations sur la pomme de terre des Cordillières*. Il a été question, dans une des dernières séances de la Société royale d'horticulture de Paris, de la pomme de terre des Cordillières, considérée par les uns comme une variété très-précieuse,

et par les autres, comme une très-médiocre. M. Camuzet, collaborateur de ces *Annales*, a dit avec raison que cette solanée est très-bonne, lorsqu'on la confie à une terre forte et substantielle. Je vais appuyer l'opinion de cet habile praticien par quelques documents qui méritent, je crois, d'être pris en considération.

» On sait qu'en général, le caractère le plus distinctif de notre époque, c'est de se passionner pour tout ce qui vient de loin, pour tout ce qui porte un nom burlesque et ridicule, qui s'éloigne le plus des choses connues et des usages reçus. La pomme de terre des Cordillières, pompeusement annoncée dans quelques journaux comme ayant, à un suprême degré, le goût très-prononcé du jaune d'œuf, me fut demandée par plusieurs personnes avec lesquelles j'entretiens une correspondance assez active. J'en adressai à une dame de Caen, qui possède un petit jardin dans un quartier de la ville où le terrain est très-calcaire et passablement brûlant, mais généralement très-propre à la culture de la pomme de terre, qui y vient ordinairement bien et y acquiert des qualités excellentes. Je pensais qu'il était impossible de choisir un meilleur sol pour essayer la pomme de terre des Cordillières; j'avais, en conséquence, accompagné mon envoi de quelques instructions sur la culture, et de quelques réflexions sur les chances probables de la récolte, et ce qu'il conviendrait alors d'en faire. Grande fut ma surprise, lorsqu'il y a quelques mois, j'appris que mes *douze tubercules*, assez beaux, en avaient à peine produit cinquante petits, dont le poids total n'approchait certainement pas, m'assurait-on, de celui des douze employés pour la

semence. Voilà, certainement, un résultat dont s'empareraient bien vite les dépréciateurs de la pomme de terre des Cordillières; mais attendons un peu.

» La Normandie est le sol par excellence, comme chacun sait. Au-dessous de la couche labourable, on trouve une terre jaune, à laquelle les paysans donnent le nom impropre d'argile, car c'est une véritable et bonne terre franche comme celle si renommée de la plaine de Longjumeau, près Paris. L'un de mes amis et collègues de la Société des sciences et des arts de Bayeux, M. Etienne, avait reçu de moi six tubercules de la même pomme de terre; ils furent tout différemment placés et traités que ceux que j'avais envoyés à Caen. Il les planta sur la terre jaune sortie d'un fossé neuf qu'il venait de faire creuser pour enclore une pépinière. Ces six tubercules, placés dans cette terre jaune, excellente à la vérité, mais qui n'avait pas reçu d'engrais et qui se trouvait, pour la première fois, exposée aux influences atmosphériques de l'air, en ont produit 125, c'est-à-dire plus de 20 pour un en nombre; mais les résultats, m'écrit mon correspondant, auquel j'ai demandé ces renseignements, seraient plus avantageux encore si j'avais égard au poids.

» Je citerai encore, en faveur de cette pomme de terre, les expériences et les résultats de M. Rattier. Plantée dans une bonne terre, elle lui a donné jusqu'à 22 et 24 pour un. Il en a offert à plusieurs fermiers; les uns l'ont plantée dans une excellente terre de jardin, très-chargée d'humus, ils n'ont presque rien obtenu; les autres l'ont très-indifféremment jetée dans une terre forte où les tubercules sont venus très-gros et très-nombreux.

» De tout ceci, je pense que l'on s'est généralement prononcé d'une manière trop absolue sur la pomme de terre des Cordillières, soit en la louant à outrance, soit en la dépréciant à l'excès. Ainsi les terres légères et calcaires, qui sont celles de prédilection pour toutes les autres variétés de cette plante, ne conviennent pas à celle des Cordillières, qui a besoin d'une terre forte, sans engrais, pour acquérir toutes les qualités qui la font estimer. C'est là une heureuse exception, trop peu appréciée, et qui m'a engagé à rédiger cette notice.

» Il est bon aussi de remarquer que cette singulière solanée ne s'accommode pas d'un sol dans lequel dominent les matières organiques, puisque nous l'avons vue sans valeur dans les terreaux d'un jardin où on l'avait placée, croyant en obtenir une récolte plus abondante. » ROUSSELON.

JARDIN FRUITIER.

PRUNIER. MERVEILLE DE NEW-YORK. — Le nom américain de cet arbre indique son origine.

Je ne l'ai encore trouvé décrit ni même indiqué dans aucun ouvrage.

J'en dois la possession à M. Vibert, horticulteur à Angers, qui m'en a procuré des greffes pendant l'automne de 1832. Il y avait alors peu d'années que ce prunier était en France dans ses pépinières.

C'est un arbre fertile, vigoureux et d'un beau port. Ses rameaux sont droits, glabres, lisses et sans stries. Ils affectent généralement la direction verticale. Leur épiderme est brun foncé, finement et abondamment

marbré gris intense à leur base, tandis qu'au sommet il est d'un brun violacé, parfois partiellement vert du côté de l'ombre et sans marbrures grises. Les pousses de la seconde séve sont aussi brun violet foncé d'un côté, un peu verdâtres de l'autre, sans marbrures grises, et elles présentent ordinairement au-dessous de chaque gemme trois rudiments de stries.

Gemmes petits, très-courts, triangulaires, plus larges que hauts, un peu comprimés, appliqués contre les rameaux; ils sont bruns, marbrés gris.

Feuilles ovales, obtuses en se terminant en une pointe très-courte. Leur plus grand diamètre est au milieu de leur longueur; elles sont glabres en dessus, souvent bullées, presque planes; en dessous elles présentent un réseau fin de veines ou nervures saillantes et une faible pubescence peu apparente. Leurs bords sont assez régulièrement crénelés. Le pétiole est pourpre violet foncé en dessus, sa longueur égale le quart ou le cinquième de la longueur de la lame; il porte deux glandes scyathiformes et est un peu cotonneux.

Le fruit est ovale ou presqu'oviforme et alors son plus grand diamètre transversal est vers le pédoncule. Il a ordinairement de 35 à 44 millimètres de haut et de 30 à 38 de diamètre. Sa couleur est le vert pâle blanchâtre, avec teinte jaune herbacé, le tout en partie recouvert d'une fine poussière glauque ou *fleur*, laquelle étant enlevée laisse voir sous l'épiderme un peu transparent des marbrures vertes et jaunâtres, et souvent de nombreux points, petits, d'une couleur plus intense.

Lors de la complète maturité, la couleur dominante est le jaune herbacé pâle et le côté frappé par le

soleil présente souvent quelques tâches grises et parfois des points rouges.

Le pédoncule est long de 12 à 18 millimètres; il est gris, ou vert et gris, glabre, et est implanté dans une cavité régulière de laquelle part un sillon uni latéral, large et ordinairement très-peu profond.

L'épiderme ou peau de cette prune se détache assez facilement et est acide. La chair est jaune verdâtre, fine, tendre, très-succulente; elle adhère au noyau. L'eau est abondante, très-douce et sucrée.

Le noyau a de 20 à 25 millimètres de long, 12 à 15 de large et 8 à 10 d'épaisseur.

C'est une bonne prune dont la maturité a lieu en août, et seulement à la fin de ce mois dans des terres argileuses. PRÉVOST.

PRUNIER WASHINGTON. — J'ai reçu de M. Vibert, pendant l'automne de 1832, des greffes de cette variété de prunier, qui est d'origine américaine.

Elle paraît être dans le commerce, en France, depuis à peu près quinze ans.

Est-ce la même que celle que l'on nomme Bolmer-Washington? cela peut être, mais je ne peux l'affirmer; M. Couverchel, dans son *Traité des Fruits*, n'en donne que le nom, et la description que j'en ai vue ailleurs, n'est pas de nature à en faire reconnaître sûrement l'identité.

Arbre vigoureux, ayant l'aspect du prunier *Dame Aubert*.

Rameaux ascendants, anguleux au sommet; épiderme brun violacé d'un côté, vert de l'autre; mérithalles longs.

Gemmes étroits, coniques, aigus, ordinairement

courts et presque tous appliqués contre le rameau. Ils sont bruns, nuancés gris; chacun d'eux naît d'un petit renflement duquel descendent trois longues stries très-prononcées, surtout au sommet des rameaux.

Feuilles très-grandes, larges, ovales, pointues, vert clair, ondées et un peu contournées, bordées de larges crénelures. Pétiole court, maculé pourpre obscur, velu en dessus, peu ou point glanduleux. Stipules grandes, lancéolées-linéaires, redressées, ouvertes, incisées ou simplement dentées, presque persistantes. Elles sont souvent un peu courbées ou falciformes. Ces stipules sont plus grandes et plus courbées que celles de la variété dite *Dame Aubert*. Les feuilles du prunier Washington sont aussi plus grandes, plus tourmentées, à crénelures plus larges et plus arrondies.

Le fruit est gros, ovale, arrondi, un peu comprimé latéralement, de manière à présenter deux diamètres transversaux opposés, de dimension différente. Il a d'un côté un sillon peu marqué.

Récolté sur de jeunes arbres en plein vent soumis à une longue taille, ce fruit a, terme moyen, une pesanteur de 35 grammes; sa hauteur est de 39 millimètres, son grand diamètre est aussi de 39 millimètres, et son petit diamètre de 36 à 37 millimètres.

La couleur de cette prune est le vert pâle ou le jaune herbacé. Parfois, il est faiblement nuancé rose ou rouge sur le côté frappé par le soleil. Son épiderme est fin et lisse; il est recouvert d'une légère couche de poussière glauque, excepté sur les taches ou marbrures qui s'y trouvent parfois. Il est finement pointillé, comme transparent, et laisse voir sur la chair des stries ou marbrures jaune pâle et vert pistache.

Pédoncule assez gros, vert clair, long de 10 à 15 millimètres, implanté dans une cavité assez régulière.

La chair est vert jaunâtre, demi-fondante, très-succulente, et ne tient au noyau que par un seul point.

Eau abondante, douce et sucrée.

Noyau ovale, comprimé, à surface inégale, surtout du bout vers le pédoncule, où il est comme tronqué. Il a, d'un côté, deux arêtes et un sillon étroit, et du côté opposé, deux sillons plus larges et trois arêtes. Son poids est ordinairement d'un gramme, sa longueur de 22 à 24 millimètres, sa largeur de 13 à 16, et sa plus grande épaisseur de 10.

Cette belle et bonne prune mûrit (chez moi) à la fin d'août. Elle a le coloris de la variété dite *Merveille de New-York*, mais elle s'en distingue par différents caractères, et notamment par son volume plus considérable, sa forme plus arrondie, son eau plus sucrée, son épiderme ou peau qui n'est pas acide. PRÉVOST.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

SUR LA MULTIPLICATION, par la greffe, du chêne sur châtaignier, et notamment du *quercus Nepalensis*.

Dans le numéro de février dernier de ces Annales, notre collègue M. Jacques a fait connaître, par une figure et un article, le *Chêne du Népaule*, *Quercus Nepalensis*, fort bel arbre, que nous n'espérons pas voir prospérer en pleine terre sous le climat de Paris,

mais qui pourra sans doute vivre très-bien à ciel découvert dans nos départements méridionaux, et surtout dans notre colonie d'Alger.

Notre collègue dit avec vérité que sa multiplication est difficile par la greffe, et qu'elle réussit mieux sur le chêne vert, *quercus ilex*, que sur le chêne commun, *quercus robur*. Cette assertion présente toute probabilité, parce que ces deux espèces sont à feuilles persistantes. Cependant, il n'y a point de règle sans exception, et pour en donner un exemple, je citerai le *prunus laurocerasus*, dont les feuilles sont persistantes, et qui greffé sur le *prunus padus*, à feuilles caduques, vit néanmoins douze ou quinze ans; le *viburnum tinus* sur le *lantana*, le *ligustrum Japonicum* sur le *vulgare*, le *cratægus glabra*, le *mespylus Japonica*, les *raphiolepis*, etc., qui tous sont à feuilles persistantes, et qui greffés sur le *cydonia vulgaris*, et le *mespylus oxiacantha*, dont les feuilles tombent, ne laissent pas que de vivre très-longtemps.

J'ai greffé plusieurs fois le chêne qui nous occupe sur divers autres chênes, et notamment sur le vert et ses variétés, et sur différentes espèces d'Amérique, et celui sur lequel il s'est le mieux conservé est le *quercus pedunculata*, arbre d'une grande vigueur et d'une belle végétation. C'est celui que, dans nos forêts, les bûcherons désignent sous le nom de chêne blanc, et qui est bien moins estimé pour le chauffage que le chêne graveleux, qu'ils appellent chêne noir.

J'ai conservé six ou sept ans des chênes du Népaule greffés sur le pédonculé, sans toutefois qu'ils aient une végétation luxuriante, mais poussant cependant d'une manière satisfaisante. Jamais je n'ai

gardé plus de deux ans les chênes du Népaule greffés sur d'autres espèces ou variétés, même sur le *quercus ballotta*, qui, dans nos cultures, montre cependant une grande vigueur.

Quant à la multiplication du *quercus Nepalensis* par la greffe sur châtaignier, elle ne réussit pas. Je l'ai essayée, après avoir lu dans nos Annales, page 382, septième année de la première série, la description de ce chêne, sous le nom de *castanea Nepalensis*. Notre collègue M. Aug. Cels, auteur de cet article, avait cru le reconnaître pour un châtaignier, à ses chatons qu'il n'avait sans doute pas suffisamment examinés. Jaloux d'avoir des individus vigoureux et d'une grande durée, je m'empressai de le greffer sur le *castanea vesca*, châtaignier commun. Les greffes s'accolèrent, mais elles ne réussirent pas. En visitant les serres de MM. Cels, je n'ai jamais vu de chêne du Népaule de deux ans de greffe sur châtaignier, en bonne végétation. Je suis loin de penser, ainsi que le dit la note qui accompagne l'article de M. Jacques, que M. Transon Gombault, d'Orléans, ait de beaux chênes du Népaule greffés sur châtaigniers, et nous ne pouvons nier qu'il soit, à juste titre, l'un de nos plus habiles pépiniéristes.

Cependant, on a écrit dans divers journaux depuis quelques années, qu'il existait de beaux châtaigniers greffés sur chênes, et *vice versâ*. J'ai renouvelé, à cet égard, plusieurs expériences, d'autant plus intéressantes pour moi, que je m'occupe constamment, depuis trente ans, de la multiplication par la greffe, et je n'ai jamais eu de bons résultats en greffant des espèces d'un genre sur des espèces d'un autre genre. Je dois cependant faire quelques exceptions, à l'égard des

ref-
er-
en-

sis
Je
b2,
on
is.
e,
es
nt
et
r
s
t
l
l

BALSAMINES .

rosacées, tels que les *pyrus*, les *cydonia*, les *cratægus*, les *mespylus*, etc., mais aussi l'illustre botaniste suédois n'en avait fait qu'un genre.

Il serait, certes, bien à souhaiter que la greffe des châtaigniers sur les chênes pût réussir; ce succès serait d'autant plus à désirer, que le chêne croît dans des localités où le châtaignier végète à peine, et qu'ainsi on pourrait se le procurer partout où le chêne prospère.

J'ai fait tous les efforts possibles et mis toute l'attention dont je suis capable, pour obtenir cet heureux résultat; j'ai engagé plusieurs de nos bons pépiniéristes à renouveler les essais que j'ai tentés; mais toujours nos expériences sont restées sans succès.

Enfin, j'ai pensé mieux faire en greffant le châtaignier sur le hêtre qui s'en rapproche davantage, au point que quelques auteurs les ont réunis, et je n'ai pas eu meilleure chance. Les libers se sont soudés, mais la deuxième année, les greffes se sont desséchées. B. Camuzet.

Balsamine glanduleuse. *Impatiens glanduligera.* Lindl, Bot. mag.

On voyait à l'automne de 1842, au jardin des plantes de Paris, cette belle balsamine, la plus grande des quatre espèces connues originaires de l'Inde. Dès 1840 elle existait dans le jardin de la société horticulturale de Londres, où elle avait été envoyée de Cachemire, son pays natal, par le docteur Royle, au moyen de graines qu'il avait recueillies dans cette contrée. Semée dans cet établissement dès la fin de mai de cette même année, sous châssis chaud,

on dit qu'elle avait atteint en août suivant une hauteur de 4 mètres 36 centim.

Ce fut au printemps de 1841 qu'elle fut introduite en France, et cultivée d'abord dans un jardin d'amateur à l'Ay près le Bourg-la-Reine. C'est là où je l'ai vue pour la première fois en août et septembre de la même année et où j'ai pu en admirer la beauté. Cette plante toutefois était loin d'avoir acquis un développement pareil à celui que j'ai indiqué plus haut, car ses tiges ne s'élevaient que de 1 mètre à 1 mètre 50 centim.; je dois dire, il est vrai, qu'elle n'avait pas été autant forcée par une culture artificielle.

Cette espèce comme les indiennes se montre moins touffue que les deux autres que nous possédons déjà; ses rameaux sont lâches, plus ou moins grêles; ses feuilles sont longues, pointues, lisses, plus ou moins dentées; les fleurs sont grandes, d'un rouge violacé, portées par de longs pédicelles. Les graines sont renfermées dans des capsules minces et allongées s'ouvrant à la maturité et lançant les semences au loin avec la même élasticité que dans les espèces que nous cultivons. L'aspect de cette plante est celui d'un joli buisson qui produit un fort bel effet pendant la floraison; elle a l'avantage de la prolonger pendant l'automne jusqu'aux premières gelées, ainsi qu'on en a eu la preuve à l'automne dernier. Cette faculté importante lui donne un grand mérite et la place au premier rang de nos plus belles plantes annuelles.

Il paraît que jusqu'alors elle a été cultivée dans quelques établissements anglais dans une atmosphère chaude et humide analogue à celle qu'exigent les *orchidées*, les *scitaminées*, les *mélastomacées*, etc., originaires des climats chauds et humides des

contrées tropicales. Chez nous il suffit de la semer en avril pour être repiquée fin du même mois, ou en mai, en terre légère, mais riche en humus végétal. Jusqu'à présent elle ne paraît pas devoir atteindre la hauteur des pieds cultivés en Angleterre, mais elle se ramifie davantage, et se montre plus belle à mon avis, à cause de son développement plus égal.

Le jeune plant se repique un à un ou par deux, soit en pleine terre soit en pots, ce qui vaut mieux parce que l'on peut les replacer pendant quelques jours sous châssis, afin d'en assurer la reprise; ensuite on les livre à la pleine terre où les pieds prennent tout le développement dont ils sont susceptibles. Il faut l'arroser copieusement pendant les chaleurs de l'été, et une exposition demi-ombragée paraît lui convenir, car je l'ai vue plus belle placée ainsi qu'en plein soleil.

On vient de voir qu'on la multipliait de ses graines; mais on peut encore la propager par boutures de ses rameaux dont il faut par précaution supprimer les boutons à fleurs, s'il y en a, afin de ne pas laisser cette cause d'affaiblissement et d'en assurer la reprise.

Le genre *impatiens*, qui, il y a quinze ans, ne comptait que deux espèces, les *impatiens balsamina*, et *noli me tangere*, en possède aujourd'hui six espèces qui toutes sont annuelles. PEPIN.

PIED D'ALOUETTE DES JARDINS, *Delphinium ajacis*. LIN.

Tout le monde connaît le pied d'alouette, qui a fourni un si grand nombre de variétés précieuses

pour l'ornement des plates-bandes, où elles font un charmant effet, et parmi lesquelles le *pied d'alouette nain à fleurs bicolores* est une des plus intéressantes.

C'est, ainsi qu'on le sait, une plante annuelle originaire de la Suisse, dont les tiges presque simples ne s'élèvent guère à plus de deux pieds, et dont les feuilles composées, multifides, sont finement et élégamment découpées. Tous les ouvrages d'horticulture se contentent d'indiquer qu'on le sème à l'automne ou au printemps en place, et qu'il fleurit en juillet.

Je crois devoir faire remarquer, relativement au semis d'automne, que beaucoup des plants qui en proviennent sont détruits pendant l'hiver par les insectes, et notamment les araignées et les limaces. Il est donc nécessaire de faire le semis très-épais, si l'on veut qu'il reste assez de pieds au printemps. Si, depuis le semis jusqu'à cette époque, un trop grand nombre de plants échappait aux attaques des insectes et aux chances de la mauvaise saison, rien n'est plus facile que de les éclaircir. On commence par arracher ce qui est nécessaire pour que les pieds conservés soient espacés entre eux de trois à cinq centim.; quinze jours ou trois semaines après, on éclaircit encore, de facon à ce que les intervalles soient de huit à dix centim., et enfin une troisième fois, pour que le plant soit espacé en tous sens de 12 à 16 centim. Ces diverses opérations se font successivement, au fur et à mesure que les plantes prennent de la force et sont près de se toucher. On choisit, pour les faire, un moment où la terre ne soit ni trop sèche, ni trop humide, afin de pouvoir arracher les plants à supprimer, sans nuire aux voisins. Si la terre est trop sèche,

une légère mouillure y remédie; si elle est trop humide, on attend assez pour qu'elle soit ressuyée.

Si le semis d'automne a péri entièrement, il faut s'empresser d'en faire un nouveau, de bonne heure, au printemps; puis, en cas d'insuccès, un deuxième, un troisième même, et enfin ne pas se décourager, si on tient à avoir de ces belles fleurs qui sont un ornement précieux des parterres.

On peut semer des pieds d'alouette jusqu'au 1er juillet, et jouir encore des fleurs qui ne cessent que lorsque les gelées surviennent. J'en ai semé le 25 juin, qui ont fleuri dès les premiers jours de septembre, et se sont prolongées jusqu'au 15 octobre. Il est facile de juger, d'après cela, qu'on peut avoir des fleurs de pied d'alouette depuis juin jusqu'aux gelées en faisant des semis successifs.

Le pied d'alouette aime une exposition éclairée par le soleil et une terre humide. Si on le sème à l'ombre, il est souvent dévoré par les limaces; mais s'il court ce danger, il lève plus promptement. Ainsi, des graines semées à l'ombre en été, étaient bien levées en douze jours, tandis que celles semées au soleil ne l'étaient que médiocrement en quinze. Des graines semées le 9 juillet n'ont levé que le 28, et n'ont commencé à fleurir que le 28 septembre.

Quand on sème par un temps sec ou sous l'influence du hâle, il faut bassiner souvent, et plutôt deux fois qu'une par jour, autrement la levée est très-incertaine.

La graine de pied d'alouette se conserve bonne pendant deux ans, et même trois, lorsqu'elle a été récoltée dans de bonnes conditions, c'est-à-dire, lorsqu'ayant été bien nourrie, elle a été recueillie par un

beau temps, et conservée dans un lieu où ne pénètrent ni l'humidité ni la gelée. Je recommanderai aux personnes qui voudraient récolter leurs graines elles-mêmes, de les recueillir séparément par couleur, et de les mélanger ensuite par égale portion, en ayant soin seulement de mettre moins de la couleur cendrée, car c'est celle qui se propage le plus, et qui souvent domine trop dans les mélanges.

JACQUIN j^e^.

ROSE EUGÉNIE BAUDIN. (Voyez la planche.)

Dans un semis de graines recueillies sur le *Duc de Reichstadt*, qui appartient à la tribu des rosiers de l'île Bourbon, M. Souchet, cultivateur-fleuriste, à Bagnolet, a obtenu, en 1840, la rose dont nous donnons ici la figure.

L'arbuste est vigoureux, inerme; les rameaux gros et verts; les feuilles composées de cinq à sept folioles plus ou moins développées, ovales, pointues, finement dentées sur les bords, d'un beau vert foncé en dessus, un peu moins intense en dessous. La fleur est aplatie, bien faite, très-pleine, à pétales petits, assez réguliers, teints d'une belle couleur pourpre foncé à peine violacé; elle exhale une odeur fort agréable.

Sa culture n'offre aucune particularité.

ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

ALSTROEMÈRE ROSE ET BLANCHE, *Alstrœmeria rosea-alba*. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, pages 118 et 153 de la 1re année, 1re série de ces Annales.)

ROSE *Eugénie Baudin*.

ALSTRŒMÈRE *rose et blanche*

Alstrœmeria *rosea alba*.

M. Loth, horticulteur très-distingué, rue Fontaine-au-Roi, 33, s'est particulièrement occupé de semis dans le genre alstrœmeria, et notamment des espèces *rosea* et *hæmantha*. Nous avons déjà fait figurer, page 348, 9e année, 1re série, une variété fort intéressante, obtenue de ces deux espèces, et qui lui a été dédiée sous le nom d'*Alstrœmeria Lothiana*.

Celle qui nous occupe aujourd'hui, provient du même semis. Sa tige cylindrique, assez forte, s'élève de 50 à 60 centim. Ses feuilles linéaires, aiguës, sont longues de 7 à 8 centim., d'un beau vert un peu tomenteux en dessous, presque sessiles, mais plus rarement contournées à leur base que dans ses congénères.

Fleurs en panicule terminale, de trois à cinq, munies chacune à la base du pédoncule d'une bractée linéaire, semblable aux feuilles, mais plus petite. Périanthe à six divisions conniventes, tubulé, vert foncé à la base, ensuite blanc le long du tube; les trois divisions extérieures, blanches à leur naissance, sont ensuite d'un rose frais sur toute la partie élargie de leur limbe; elles sont spatulées, ovales, pointues, longues de 4 centim. et larges de 15 mill., réfléchies en dehors. Les trois intérieures sont: les deux supérieures lancéolées, mucronées, moins réfléchies, longues de 4 centimètres, et larges d'un, blanches, bordées de rose et terminées au sommet par une nuance pareille; elles sont longitudinalement sillonnées par deux lignes d'un pourpre vif, qui occupent leur centre, et transversalement par des stries de même couleur qui vont, en s'élargissant, du centre à la circonférence; l'inférieure a la même forme que

les extérieures, son onglet est blanc, et son limbe d'un rose uniforme. Les filets des étamines sont carnés et les anthères brunes.

Cette plante se cultive comme l'*A. Lothiana*, en terre de bruyère et en serre tempérée près du jour. Elle se multiplie par la séparation de ses racines tuberculeuses. Elle veut peu d'arrosements.

ROUSSELON.

SIPHOCAMPYLE A FEUILLES DE BOULEAU, *Siphocampylus betulæfolia*. PAXTON. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 222 de ce Journal, 8e année de la 1re série.)

Arbrisseau toujours vert, haut d'environ 65 cent. Tige rameuse, arrondie, glabre, de couleur brune violacée. Feuilles alternes, pétiolées, ovales acuminées, subcordiformes triangulaires, dentées, lisses, d'un joli vert frais en dessus, d'un vert plus jaune en dessous, et nuancé de pourpre pâle. Elles sont longues de 10 à 11 centimètres et larges de 4 à 5. Calice à segments subulés, serrulés, pointus. Corolle légèrement courbée, à tube renflé d'un beau rouge écarlate, à limbe découpé en cinq lobes étroits, lancéolés pointus, d'un beau jaune foncé. Étamines et style un peu saillants; les fleurs naissent solitairement dans l'aisselle des feuilles, et sont portées par de longs pédoncules presque filiformes. La floraison commence en avril et se prolonge pendant plusieurs mois, les fleurs succédant les unes aux autres.

Il est originaire du Brésil, et nous est venu en 1842, de l'Angleterre, où il était récemment introduit, et où il a fleuri pour la première fois en mai de cette même année. C'est une fort intéressante acquisition,

SIPHOCAMPYLE *à feuilles de Bouleau.*

Siphocampylus Betulæfolia.

BRUNNIA & SOUTHES INTERMEDIAS

BRUNNIA MINORINA

et qui produit un effet charmant par le vert frais et pourpré de ses feuilles, et le contraste du rouge et du jaune de sa corolle.

Comme cette plante est encore rare, on la tient en serre chaude pendant la mauvaise saison, et ensuite on peut la passer en serre tempérée, et enfin en plein air, durant les beaux jours de l'été, et à une exposition chaude. Il est probable qu'une bonne serre tempérée pourra lui suffire. On la cultive en pots, dont on proportionne la capacité à son développement, c'est-à-dire, qu'il faut les changer successivement, en augmentant de grandeur, à mesure qu'elle prend de la force. Il lui faut un mélange de terre franche et de terre de bruyère. On la multiplie de boutures faites en terre de bruyère sur couche chaude et sous cloches, et qu'il faut avoir grand soin de préserver de l'humidité qui leur est fatale.

JACQUIN J^e^.

BRASSIA. LINDL. Gynandrie monandrie, LIN. Orchidées, JUSS.

Caractères génériques. Périanthe étalé aplati; sépales et pétales étroits, libres, égaux; les derniers plus petits; labellum plat, entier, éperonné; colonne continue formant deux crêtes à la base, libre, aptère petite; anthères monoloculaires; deux masses polléniques, sillonnées en bas; caudicule courte, glandule épaisse.

BRASSIE A SÉPALES LANCÉOLÉS, *Brassia lanceana.* LINDL. (Voyez la planche.)

Épiphyte à fausses bulbes, allongées, obliques, aplaties, crevassées, longues de 6 à 12 centimètres

sur 2 ou 3 de large, de diverses formes, munies de plusieurs écailles à la base et de deux feuilles, dont une petite, surmontées au sommet par trois feuilles larges de 3 à 4 centimètres, et s'allongeant jusqu'à 20 et 25. Celles-ci embrassent le sommet des fausses bulbes; quelquefois l'une d'elles est insérée à un centimètre du sommet qu'elle embrasse plus ou moins, et que parfois elle étrangle. Cette feuille est plus étroite et souvent même linéaire. La couleur des feuilles est un vert frais; leur forme est lancéolée allongée.

Pédoncule en grappe ou en épi pendant, se développant à la base anguleuse de la fausse bulbe, long de 40 centimètres, cylindrique, pourpré. Douze fleurs distancées le long de l'axe du pédoncule, à pédicelle long de 2 centimètres, muni d'une stipule spathoïde acuminée l'enveloppant à sa base. Trois sépales linéaires, très-acuminés, longs de 10 à 15 centimètres sur 2 à 3 millimètres de largeur, d'un beau jaune, marqués quelquefois à la base de plusieurs macules pourpres plus ou moins foncées; deux pétales latéraux plus courts que les sépales (environ 5 centim.), plus larges et plus maculés à la base. Labellum lanciforme, légèrement ondulé et crispé, d'un blanc jaunâtre, marqué de quelques macules pourpres à la base, et de plusieurs petites taches d'une couleur plus claire vers le milieu du labellum. A sa base se trouvent deux appendices saillants, pourpres, se terminant en crochet, et rapprochés de façon à former un sinus entre eux qui est teint d'un beau jaune; au-dessus sont deux petites papilles espacées de 2 millimètres; colonne d'un blanc verdâtre avec une cavité d'un beau violet foncé, deux masses polléniques ovoïdes; opercule sphéroconique.

Cette charmante Brassie diffère de la *Brassia maculata* par ses sépales beaucoup plus longs et moins maculés, et essentiellement par la forme et la couleur du labellum; et aussi de la *B. caudata* (confondue par erreur avec la *maculata*, page 120, 1re année de la 1re série, par M. Neumann, qui l'a citée ainsi, d'après le *botanical Register*), parce que la *caudata* a les pétales plus larges à la base, plus maculés et plus longs, et le labellum plus court et terminé par une pointe.

Il faut à cette orchidée des arrosages fréquents en été par le moyen de la seringue; ils seront modérés en hiver, si la serre est maintenue à une basse température (10 degrés centigrades). On la cultive en terre de bruyère, divisée en morceaux cubiques, fixés entre eux par des chevilles, ou bien dans de la sciure de bois de sapin mêlée avec de la terre de bruyère tourbeuse concassée, et quelques tessons de pots, ainsi que le font plusieurs horticulteurs.

On la multiplie par la séparation de ses fausses bulbes.

F. Cels.

PLANTES RARES OU PEU CONNUES.

Bancksie d'Eugel. *Bancksia Eugelii*. Hort.

Arbrisseau;... feuilles longuement pétiolées, ouvertes horizontalement, lancéolées, obtuses et tronquées au sommet, régulièrement dentées mais peu profondément, blanchâtres en dessous, vert pâle en dessus. Les jeunes pousses sont velues, comme un peu ferrugineuses.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande.

Isopogon de Drummond. *Isopogon Drumundii.* Eugel cat. a.

Arbrisseau..... ; feuilles entières, éparses, linéaires, sessiles, un peu obtuses au sommet, munies d'assez longs poils blancs, longues d'environ 6 à 15 centim.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande.

Isopogon d'Eugel. *Isopogon Eugelii.* Hort.

Arbrisseau très-rameux; rameaux velus, pubescents, feuilles bi ou tripinnatifides, à divisions courtes, pointues, acérées au sommet, d'un vert grisâtre, velues. Cette espèce est très-remarquable.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande.

Isopogon de Cuningham. *Isopogon Cuninghami.* Hort.

Arbrisseau rameux; jeunes rameaux rougeâtres, glabres; feuilles éparses, lancéolées, très-glabres, très-entières sur les bords, à pointes aiguës, à nervures parallèles, comme en rosette au sommet des rameaux.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande.

Acacie a feuilles de figuier... *Acacia ficioïdes.* Hort.

Arbrisseau rameux; rameaux et ramules ailés par la décurrence de la base des phyllodes, glabres, d'un vert glaucescent; phyllodes un peu falciformes, linéaires, présentant leur angle à la tige, à une seule nervure, mucronés au sommet; à leur base, il y a deux petites stipules très-courtes, ovales pointues.

Fleurs en petites têtes axillaires, pédonculées. Le pédoncule moins long que les phyllodes.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande.

Oxilobe a feuilles de fragon. *Oxilobium Ruscifolium*. Hort.

Arbrisseau rameux; feuilles ordinairement ternées, sessiles, creusées en gouttières en dessus, linéaires, avec une nervure spinescente au sommet, d'un gros vert, longues d'environ 15 à 20 mill. Rameaux pubescents.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande. Ces six plantes sont cultivées chez M. Martine, et sont, comme toutes celles du même pays, de serre tempérée; bonne terre de bruyère tenue fraîche en été, sans la laisser se dessécher dans aucune saison.

Réaumuria a feuilles de pouliot. *Reaumuria polifolia*. Hort. Paris, 1842.

Petit sous-arbrisseau, à branches filiformes, procombantes, redressées au sommet, ainsi que les ramules; feuilles alternes assez rapprochées, sessiles, linéaires entières, d'un vert glauque ou grisâtre, d'environ 10 mill. de long sur 1 de large. Fleur terminale, solitaire? à cinq pétales d'un beau rose, bien ouverte. La fleur épanouie a plus de 2 centim. de diamètre.

Lieu originaire..... Je l'ai vu en fleur, au Jardin des Plantes de Paris, en septembre 1842. Cette jolie petite espèce a quelques rapports au *R. vermiculata* Lin., mais sa stature est beaucoup moindre, et c'est presque une miniature en comparaison. Elle avait été obtenue de semis; peut-être n'est-elle qu'annuelle? Jacques.

MÉLANGES.

SUR LES CONSERVATOIRES DES DÉPARTEMENTS.

Généralement on se plaint en France que le nombre des amateurs horticoles y est restreint. Je suis sûr que la plupart de ceux qui émettent cette opinion ignorent quelles richesses végétales sont entretenues à grands frais dans les départements. Chaque province a son histoire, son recueil de légendes, des dessins tels quels de ses antiquités; elle a sa flore aussi, mais une flore incomplète, parce que les botanistes, sans doute, par un point d'orgueil national, toujours respectable, n'y mentionnent que les plantes indigènes, et ne tiennent aucun compte de celles exotiques, ou étrangères à la localité que le goût des amateurs a pu y introduire.

Ce serait donc une addition utile à l'histoire naturelle de chaque département que l'indication précise des végétaux étrangers qui s'y trouvent cultivés, soit sous le ciel même, soit dans les conservatoires qui, pour être plus rares en France qu'en Angleterre et en Belgique, ne manquent pourtant pas d'importance, et ont un mérite de plus : l'exemple étant plus difficile que l'imitation.

Nos Annales s'adressent à un assez grand nombre d'horticulteurs amateurs, dont le goût éclairé leur fait entretenir, avec prédilection, quelques-uns des beaux présents de Flore, pour qu'elles puissent, s'ils le voulaient, recueillir d'eux des renseignements utiles à la glorification de la science horticulturale. Ils prouveraient peut-être que si la capitale, à l'aide des mille

bras de ses praticiens d'un talent incontestable, peut, presqu'à volonté, multiplier les nouveautés végétales pour les introduire dans le monde horticole, c'est en province qu'il faut aller pour voir de beaux individus dans chaque espèce, et des conservatoires qui, moins riches, il est vrai, par le nombre et la variété des plantes, renferment souvent des échantillons parvenus à tout leur développement, et qui donnent de l'espèce à laquelle ils appartiennent, une tout autre idée que celle que nous nous en faisons à l'aspect de nos jeunes végétaux, auxquels tout l'art des jardiniers ne peut donner qu'une virilité prématurée et incomplète.

En attendant qu'on veuille bien nous citer les choses remarquables qui parent les jardins et les serres de nos départements, nous allons consigner ici une communication que nous a adressée une personne qui vient de séjourner quelque temps dans le département de la Haute-Vienne, et qui a fait quelques excursions dans ceux qui l'avoisinent, communication qui nous a suggéré les réflexions qui précèdent.

Cette personne, à laquelle l'horticulture est familière, a remarqué, à Limoges, de belles serres appartenant tant aux amateurs qu'aux fleuristes marchands. Mais le conservatoire le plus grandiose qu'elle ait vu dans cette contrée de la France, est la belle serre de madame la comtesse de Maussac, dans la Dordogne; là se trouve un *Cactus speciosissimus*, de 5 mètres d'élévation, et qui est garni de trente branches retombantes en cercle de 15 mètres de circonférence. Elle cite encore, avec éloge, les belles serres de M. le comte Desmoutiers, près de Bellac, Haute-Vienne.

C'est également dans les environs de cette ville

qu'elle a vu avec un vif intérêt les belles cultures d'amateur de M. *de Montbron*, au château de Montagrier, et des conservatoires parfaitement disposés et entretenus, sous sa surveillance, par les soins d'un jardinier fort intelligent, *L. Coudray*. Le nom de *Montbron* n'est pas, au reste, inconnu en horticulture, car son frère, feu M. le comte de Montbron, possédait, auprès de Chatellerault, dans la Vienne, la plus belle collection possible d'arbres de pleine terre tant fruitiers que d'agrément; plantations que son fils entretient encore avec le plus grand soin.

Voici, au reste, l'énumération rapide des végétaux remarquables qui ornent les conservatoires de Montagrier.

Un *Araucaria Dombeyi*, de 7 mètres de hauteur, avec une tige grosse de 35 centimètres.

Un *Acacia floribunda*, Willd, haut de 8 mètres et gros de 40 centimètres.

Un *Laurus camphora*, Lin., *Cinamomum camphora*, Swet, de 8 mètres, avec une tige de 45 centimètres, couronné par des branches de 40 mètres de circonférence.

Un *Casuarina equisetifolia*, Forst, haut de 8 mètres, avec une tige de 36 centimètres à 1 mètre au-dessus du sol.

Un *Eucalyptus robusta*, Smith, haut de 8 mètres, avec une tige de 46 centimètres.

Un *Yucca aloifolia*, Lin., haut de 5 mètres, avec une hampe dont la circonférence a 32 centimètres.

Un *Hibiscus heterophyllus*, Vent., *H. grandiflorus*, Sal., haut de 8 mètres, avec une tige grosse de 38 centimètres.

Un *Volkameria aculeata*, Lin., de 3 mètres,

avec une tête dont la circonférence atteint 36 mètres.

Un *Erica arborea*, Lin., haut de 5 mètres.

Un *Fuchsia microphylla*, de 3 mètres.

Un *Banksia præmorsa*, de 4 mètres.

Un *Erythrina crista galli*, de 3 mètres de hauteur, avec une tige grosse de 60 centimètres au collet.

Enfin, dans la serre chaude, un *Crimum amabile* qui était en pleine floraison le 28 décembre dernier, et avait deux hampes de 60 centimètres de pourtour au sommet, et desf euilles hautes de 2 mètres.

Rousselon.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE M. ROUSSEAU.

J'ai eu l'occasion, en janvier dernier, d'aller visiter les cultures de M. Rousseau, horticulteur fort habile à Montreuil-sous-Bois. Cet intelligent jardinier, qui s'occupe plus spécialement de l'approvisionnement des marchés aux fleurs de la capitale, conduit ses plantes dans le but de fournir une floraison successive, de manière qu'à toutes les époques son établissement offre des végétaux fleuris de la plus grande fraîcheur, et d'une végétation telle qu'il n'est pas possible de s'apercevoir de la contrainte à laquelle il les soumet, soit pour les avancer, soit pour les retarder.

Parmi les divers genres qui sont plus spécialement l'objet de ses cultures, je citerai les *Erica baccans*, *persoluta alba*, *P. rubra*, *cylindrica superba*, *ignescens hybrida superba*, *mammosa*, *coccinea*, *Linneana superba*, etc.; les Camellia blanc et panaché ordinaires, *pomponia*, *incarnata*, *sassanqua*, *fimbriata alba*, *Coralina*, *imperialis*, *Colwillii*,

Donklaeri, etc., qui y sont multipliés par centaines, et les Camellia simples par milliers. J'y ai vu encore de beaux individus des *Pimelea decussata*, *Daphne cneorum*, *Hortensia*, *Pelargonium* très-nombreux, *Azalea liliflora Phœnicea*, *Smithii coccinea*, *Crassula coccinea* et *variegata*, *Nerium splendens*, etc., etc.

C'est une industrie fort active et fort intelligente que celle des jardiniers toujours occupés à fournir les marchés de fleurs pour lesquelles le goût public se prononce de plus en plus. C'est une culture toute spéciale qui a ses procédés particuliers, qui exige une prévision et une surveillance continuelles, et dont le succès fait le plus grand honneur aux horticulteurs qui la dirigent, et sous ce rapport M. Rousseau ne laisse rien à désirer.

JACQUIN J°.

SUR LE DAUBENTONIA TRIPETIANA.

On se rappelle que dans notre dernière livraison nous avons parlé d'un *Daubentonia* cultivé dans le Var. Depuis nous avons reçu en communication un dessin, d'après nature, représentant cette plante. La ressemblance de cette figure avec le *Daubentonia Tripetiana* de Paris a paru parfaite aux yeux de plusieurs horticulteurs, et contestée par d'autres, notamment par M. Leblanc, introducteur et propriétaire de ce dernier. Il semble résulter des explications que ce monsieur a bien voulu nous donner, que l'espèce du Var ne serait pas la même que la sienne. Comme il n'existe aucun dessin de celle-ci, il ne nous a pas été possible de juger par comparaison. On ne peut,

en effet, accepter pour sa figure, celle publiée par madame Loudon, et reproduite dans la *Revue horticole*, qui ne rappelle ni le port, ni la forme, ni la couleur du *Daubentiana Tripetiana*, dont elle porte le nom; sans le secours duquel il serait imposible de deviner quelle a été l'intention du dessinateur. Force nous est donc d'attendre la nouvelle floraison du *Daubentonia* parisien, afin d'en publier la figure exacte, et d'être à même de comparer à la nature vivante le dessin qui nous a été envoyé du Var, et sur lequel les feuilles sont ailées avec impaire, tandis que l'arbuste de Paris a les feuilles pinnées sans impaire, différence qui ajoute encore à l'indécision. Ce ne sera donc qu'en juin prochain que nous donnerons la figure du *Daubentonia Tripetiana*, et peut-être celle de l'arbuste de Toulon, si nous y trouvons assez de différence. Jusque-là nous réservons notre opinion.

Mais ce que nous ne pouvons ajourner, parce que le fait est incontestable, c'est que, ces deux daubentonia fussent-ils les mêmes, l'importation en appartiendrait toujours à M. Tripet-Leblanc, qui, en septembre 1840, possédait en fleurs le pied qu'il avait élevé de semis, tandis que celui du Var n'a pu y être semé qu'en 1841, puisque les graines y ont été apportées par M. de Bouchaud, officier de marine rentré, à Toulon, de sa station dans la Plata, le 12 juin 1841 seulement. Nous devons ajouter encore qu'effectivement les premières multiplications de l'arbrisseau parisien se sont vendues 100 francs, mais que depuis longtemps on peut se le procurer à 30 francs.

Rousselon.

ANNONCES.

MM. Jacquin frères, marchands grainiers-pépiniéristes, au Bon Jardinier, quai de la Mégisserie, 14, viennent de publier leur *Catalogue de Dahlia* pour le printemps 1843. Ils l'adressent, franco par la poste, à toutes les personnes qui le leur demandent par lettre affranchie.

M. Uthérart, propriétaire à Farcy-les-Lys, près Melun (Seine-et-Marne), nous a adressé son Catalogue pour 1843. Il comprend les espèces et variétés de Rosiers, Dahlia, Camellia, Erica et Pelargonium que l'on peut se procurer dans son établissement.

Instruction pratique sur la culture du Champignon comestible, par M. Jacquin aîné. Brochure in-8, prix : 15 centimes, et 20 centimes par la poste. A Paris, chez Jacquin frères, quai de la Mégisserie, 4.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Culture de la Chicorée sauvage améliorée.

Il y a une douzaine d'années que j'obtins de la chicorée sauvage une variété à feuilles plus larges, connue aujourd'hui sous le nom de *chicorée sauvage améliorée*. J'en ai rendu compte, dans ce Journal, page 47 de la 7e année, 1re série, et cette chicorée a, depuis, été encore l'objet d'une note donnée par mon frère, M. Jacquin jeune, page 321 de la 10e année, même série.

Mes expériences, sur ce sujet, s'étant trouvées interrompues, notre frère Antoine Jacquin, horticulteur très-observateur à Olainville, près Arpajon, et qui s'occupe avec un empressement fort louable et fort intelligent du perfectionnement des plantes potagères, sur lesquelles il essaye des croisements combinés tendant à les améliorer, ou à produire des variétés nouvelles, n'a pas cessé de cultiver cette chicorée améliorée. Il a obtenu des résultats qui la placent au premier rang des salades d'hiver, et en assurent la jouissance de décembre en avril, époque où les plantes qui ont cet emploi sont le plus rares. Elle peut

rivaliser avec les chicorée et escarole, à laquelle, surtout, elle ressemble à s'y méprendre, et remplacer avec avantage la Barbe de Capucin, qui me paraît lui être de beaucoup inférieure, à cause de son amertume exagérée.

Les soins qu'il a donnés à la culture de cette chicorée sauvage améliorée, lui ont fait acquérir des feuilles plus courtes et plus larges encore, et assez serrées pour former une pomme comme la laitue. Enfin, il est parvenu à la faire blanchir en pleine terre, en lui conservant une propreté telle qu'il est inutile de la laver pour en faire usage, et il en a fait ainsi une salade aussi agréable que saine.

Toutefois, ses succès ne se sont pas bornés là, car il vient d'obtenir une sous-variété à feuilles de *Chicorée corne de cerf* ou *rouennaise*, et une autre à feuilles d'un rouge foncé qui promettent de tenir aussi une place distinguée parmi les salades d'hiver. Il doit nous en fournir des graines l'an prochain.

Son intention est d'envoyer à la prochaine exposition de la société royale d'horticulture, qui doit avoir lieu du 10 au 13 mai, des échantillons blanchis de cette chicorée sauvage améliorée, si toutefois il peut parvenir à en conserver quelques pieds qui ne soient pas montés, ce qui n'est pas sans difficultés, car le mois d'avril est le terme qu'elle dépasse rarement. Cela est d'autant plus à désirer, qu'elle se ferait ainsi connaître à un plus grand nombre de personnes, et que nos jardiniers maraîchers ne manqueraient pas, après l'avoir vue, de l'introduire au nombre de leurs cultures si utiles. Ce serait aussi une occasion pour que le jury de l'exposition et le digne président de la société d'horticulture pussent en apprécier le

mérite, et la recommander par l'autorité de leurs suffrages.

Voici, au reste, la culture suivie par notre frère Antoine Jacquin.

Le semis de chicorée sauvage améliorée, qui a fourni les plantes blanchies successivement de janvier en avril 1843, a été fait en pleine terre, dans les premiers jours d'avril 1842. Il peut l'être durant tout le mois d'avril : tous les terrains sont bons. On sème à la volée et assez clair pour que le plant devienne plus trapu et plus vigoureux. Dès qu'il se montre, on arrose et sarcle au besoin. Six semaines ou deux mois après, selon le développement qu'il a pris, le plant doit être repiqué : on choisit de préférence un terrain plus sableux et sec qu'humide, quoique la chicorée puisse s'en accommoder de même, mais il y a moins d'avantages. Sur des lignes tracées à 16 centimètres les unes des autres, on plante les chicorées, en les espaçant de même entre elles. Cette distance de 16 centimètres, en tous sens, a pour but de favoriser le grossissement des racines qui donnent des produits d'autant plus beaux qu'elles ont plus de volume; celles qui sont grosses comme le pouce fournissent des feuilles plus courtes et plus larges et qui pomment mieux, tandis que lorsqu'elles sont effilées, les feuilles s'allongent et se rétrécissent, et ont une tendance prononcée à revenir au type. Avant de planter, il faut arracher le plant, à la bêche, pour conserver davantage de chevelu aux racines, et il faut rogner toutes celles qui ont une longueur de plus de 15 ou 16 centimètres à partir du collet. Cette suppression d'une portion de la racine pivotante est indispensable; c'est elle qui contribue le plus à la faire grossir, et à conserver à la

chicorée l'ampleur de ses feuilles et sa disposition à pommer. Lorsque le plant est mis en place, on arrose pour en faciliter la reprise; mais une fois qu'elle a eu lieu, on ne donne plus d'eau du tout, quelle que soit la sécheresse, et quand même les feuilles paraîtraient être grillées; il faut se contenter d'arracher les mauvaises herbes sans aucune autre façon.

Dès les premiers jours de novembre, on arrache une seconde fois le plant, toujours à la bêche, afin de le repiquer de nouveau sur la place où on veut le faire blanchir. Avant de l'arracher, on coupe toutes les feuilles à 3 centimètres au-dessus du collet, et on enlève les portions de feuilles mortes ou pourries qui pourraient se trouver sur le collet. Pour recevoir cette plantation, on a disposé des planches de 1 mètre 33 centimètres de large sur une longueur indéterminée, ou des plates-bandes de même largeur le long des murs. La moitié seulement de la largeur de ces planches ou plates-bandes est employée à la plantation, c'est-à-dire que pour les planches disposées en plein jardin, on laisse des deux côtés 33 centimètres de terre sans emploi, et que pour les plates-bandes adossées au mur, on plante seulement sur la moitié qui y touche, réservant également 66 centimètres de terre sur le devant de la plate-bande. Ces portions de terre ainsi réservées sont destinées à fournir celle dont on a besoin pour couvrir la chicorée. Sur la partie qui doit être plantée, on fait avec un traçoir cinq rayons, profonds de 5 à 6 centimètres, également distants les uns des autres, et dans ces rayons on plante, avec un plantoir approprié, les pieds épluchés de chicorée, en les espaçant sur la ligne de 3 à 4 centimètres seulement.

Lorsque la reprise a eu lieu et que la chicorée commence à pousser, on peut se disposer à la faire blanchir. Pour cela, on met sur chaque rayon que l'on veut soumettre à cette opération, de la paille longue de seigle, bien rangée et assez serrée pour ne pas laisser passer la terre, dont on la couvre, d'une épaisseur de 3 centimètres, et de façon à la cacher entièrement. Cette terre est prise dans les parties réservées autour des planches et au bord des plates-bandes, et l'espèce de fossé qui résulte de son enlèvement concourt à l'assainissement de la plantation, en recueillant l'humidité et les eaux pluviales. La chicorée blanchit en huit jours; elle est alors aussi tendre que de l'escarole, à laquelle elle ressemble d'autant plus qu'elle n'a presque point d'amertume. Cette manière de la faire blanchir la conserve très-propre, et on peut en faire usage sans la laver. On pourrait employer avec avantage, pour arriver au même but, des espèces de gouttières formées de deux planches, et que l'on poserait renversées sur chaque rayon, ou des tuiles dites *faîtières*, dont on couvre le sommet des toits. Les unes et les autres pourraient être recouvertes de terre ou de fumier, sans crainte qu'aucune ordure atteignît les chicorées. On fait blanchir successivement, selon les besoins de la consommation. Dans le courant du mois d'avril dernier, notre frère a aussi essayé de couper, entre deux terres, les têtes des chicorées de l'année dernière, et elles repoussent des feuilles qui sont parfaitement blanches, ce qui annonce la possibilité de faire des coupes successives.

Les personnes qui désireraient avoir de cette salade en toutes saisons, peuvent se satisfaire facilement, en faisant plusieurs semis, de 15 en 15 jours, de la ma-

nière indiquée plus haut, et les traitant comme il suit. Deux mois après que le plant est levé, on le repique en place, avec les précautions prescrites, sur des planches de 1 mètre 33 centimètres de large. On plante les pieds en lignes espacées de 16 centimètres et à 5 centimètres les uns des autres, en enterrant un peu le collet dans le sol. Un mois après, on peut commencer à faire blanchir, soit comme je l'ai dit plus haut, à l'aide d'une gouttière en bois, soit en posant, au-dessus des rayons, des paillassons en paille de seigle que l'on soutient par un treillage disposé à cet effet: ce procédé tend à la maintenir propre. Mais les personnes à qui il est égal de la laver, peuvent la couvrir indifféremment avec de la terre, du fumier ou de la litière, en couche plus ou moins épaisse, suivant la saison; car malgré que cette plante soit assez rustique, il est bon cependant, surtout pour la faire blanchir, ce qui l'attendrit toujours, de la garantir de la gelée. C'est pourquoi, en employant des gouttières en bois ou des paillassons pendant l'hiver, il est utile de les couvrir de grande litière ou de fumier long; lorsqu'elle est blanche, on la coupe au-dessus du collet comme de la petite laitue.

On peut aussi la manger verte comme cette dernière, en en semant successivement en pleine terre et à la volée, tous les huit ou quinze jours, depuis mars jusqu'en août. Les premières semées sont bonnes à manger, en même temps que la petite laitue, avec laquelle on peut l'associer dans la salade, cette union étant favorable à l'une et à l'autre.

JACQUIN aîné.

Sur un repiquage de haricots.

Nous recevons de M. Charles Viard, jardinier de M. le baron de Faucoucourt, au château de Belloy, une lettre dans laquelle il nous dit avoir fort bien réussi à repiquer, en pleine terre, des haricots flageolets déjà forts. Voici à quelle occasion. Le 15 mars dernier, ayant besoin de deux châssis sous lesquels il avait planté du haricot flageolet pour primeur et qui était près de fleurir, il se décida à l'arracher et à le replanter en touffe de 4 ou 5 pieds, en pleine terre, sur une plate-bande exposée au midi. Il eut soin de couvrir chaque touffe d'une cloche et de donner de l'air le plus possible, et son plant non-seulement a repris, mais au 16 avril la floraison était dans toute sa force, et les aiguilles ou gousses commençaient à se montrer.

Nos jardiniers primeuristes repiquent aussi les haricots, et notamment le *nain de Hollande*, presque exclusivement consacré aux cultures de primeur, mais seulement lorsque le plant est tout jeune et sur une couche tiède, et non pas en pleine terre. Il n'est donc pas sans intérêt de faire remarquer la réussite qu'a obtenue M. Viard: il en résulte qu'en replantant en pleine terre son plant déjà très-avancé sous châssis, il aura obtenu des haricots seulement vingt jours plus tard que les jardiniers primeuristes. On sait que ceux-ci ne récoltent qu'à la fin de mars les haricots de leur premier semis, fait sur couche chaude et sous châssis, vers le 15 janvier précédent, et dont le plant est repiqué tout petit, sur couche tiède, également sous châssis. De plus, c'est, comme je viens de le dire, le nain de Hollande qu'ils cultivent et ce haricot est plus

hâtif que le flageolet sur lequel M. Viard a opéré. Il est vrai que la température favorable qui a marqué la seconde quinzaine de mars, a facilité la reprise du plant, qui s'est trouvé dès lors plus en état de supporter le mauvais temps de la première quinzaine d'avril. Toutefois, je dois ajouter que pour assurer la réussite de son opération, l'horticulteur dont nous parlons a eu soin de faire d'abord, sur la plate-bande, des trous de 50 centimètres en tous sens, qu'il a remplis de terreau bien émietté. Il a tenu des cloches sur ces trous ainsi comblés, pendant deux jours, avant de repiquer, de façon que le terreau avait acquis une douce chaleur infiniment favorable à la végétation des haricots. ROUSSELON.

Observations relatives à une seconde production de chou Brocoli.

Ayant eu besoin, en 1841, de vérifier la bonne qualité de graines de Brocoli blanc qui nous avaient été fournies, j'en fis semer dans notre jardin d'essais le 26 juin de cette même année. Le 12 août suivant, les plants, nés de ce semis, furent plantés en place, et le 13 avril 1842, treize pieds sur quatorze montraient leurs pommes, qui, une fois convenablement formées, furent coupées et consommées.

N'ayant point eu d'emploi à faire du terrain qu'occupaient les tiges de ces choux, elles y furent laissées et ont passé tout l'été et l'hiver dernier sans recevoir aucun soin particulier, si ce n'est qu'à la fin de l'automne on leur a donné un léger butage en place. Il est vrai que l'hiver n'a pas été rigoureux.

Dans les premiers jours d'avril 1843, je fus étonné de voir ces mêmes choux pousser vigoureusement et

montrer fleurs pour la seconde fois. En examinant avec attention, je reconnus qu'il n'existait plus que dix pieds sur les quatorze de l'année précédente, et que parmi eux se trouvait celui qui n'avait pas fleuri en 1842. Sur neuf pieds, les pommes de fleurs m'ont paru plus belles que la première fois. Parmi eux, deux n'avaient qu'une pomme; deux autres chacun deux; un, trois; un, quatre; et trois, chacun six. Ces brocolis ont été mangés le vendredi saint et se sont trouvés excellents.

J'ai fait arracher tous les pieds, et replanter dans une autre planche où je me propose de les faire soigner convenablement, afin de voir s'ils ne fourniraient pas une troisième récolte.

Ce fait m'a paru assez remarquable pour être signalé à nos lecteurs. Lorsqu'il sera mieux éprouvé, peut-être pourra-t-il donner lieu à quelques modifications dans la culture du Brocoli, et par analogie dans celle du choufleur, qui, comme on le sait, en diffère assez peu. Je ne prétends pas qu'on puisse en tirer un très-grand avantage, mais si, cependant, cette seconde production de fleurs était le résultat de la vitalité que la nature s'efforce de conserver dans les végétaux qui n'ont point fourni leurs graines, il n'y aurait pas de raison pour que cet effort ne se reproduisît pas plusieurs fois, et peut-être obtiendrait-on ainsi une race plus rustique encore.

Au reste, je rendrai un compte fidèle des résultats que me donnera la suite de cette expérience, et je ferai remarquer que les pieds de brocolis, après avoir pommé en avril 1842, ont été abandonnés à eux-mêmes, et que s'ils avaient reçu les soins d'une culture ordinaire, ils eussent peut-être pommé à l'au-

tomne suivant. Malheureusement, dans les jardins d'essais, on n'a pas toujours le temps d'approprier aux plantes les meilleurs procédés de culture.

JACQUIN j^e^.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Sur le Paulownia imperialis.

A une des précédentes séances de la société d'horticulture, M. Poiteau, tant en son nom qu'en celui de M. Noisette, avait annoncé que deux individus de cette espèce, âgés de quinze ans au moins, avaient été trouvés dans une cour, à Paris, où ils vivaient, sans que leur propriétaire les eût reconnus. M. Noisette, disait-on, avait acheté le plus jeune.

Il s'est trouvé que j'ai pu me procurer deux bourgeons de ces arbres qui m'ont convaincu qu'ils n'appartenaient pas au Paulownia, et que peut-être même ils ne sont pas nés sur un Catalpa. La saison qui s'avance me permettra de déterminer l'espèce de ces deux individus qui pourraient bien appartenir au *Bignonia longissima*. Cependant je suis loin de l'affirmer.

De tout ceci, il résulte que la communication de M. Poiteau n'est qu'une erreur, et qu'il n'existe jusqu'à ce jour, à Paris et en France, d'autres Paulownia, que des enfants de celui qui a pris naissance, sous mes yeux, au Jardin des Plantes.

Un pépiniériste annonce aussi une variété de cet arbre à feuilles verticillées. Je n'ai donné à personne des graines de la seule floraison de 1842, me les étant réservées pour les semer, et le semis que j'en ai fait ne montre encore que des individus qu'il est difficile

JACINTHE *Laurens Koster.*

de juger. D'ailleurs, ce pépiniériste a sans doute oublié que j'avais annoncé qu'on voyait quelquefois, sur un même sujet, de jeunes rameaux à feuilles en verticilles, et le plus grand nombre à feuilles opposées. Cette variété ne peut donc exister encore.

Le *Paxton's Magazine*, ouvrage anglais, a publié une figure du *Paulownia imperialis*, dont les fleurs sont glabres. L'omission des poils fins et nombreux qui couvrent la corolle est certainement une erreur, car ici les fleurs se sont toutes montrées très-velues.

NEUMANN.

JACINTHE LAURENS KOSTER. (Voyez la planche.)

Cette belle jacinthe fait partie de la collection si riche de M. Tripet-Leblanc. C'est, ainsi qu'on le pense, une variété de la jacinthe d'Orient, *hyacinthus orientalis*, LIN., dont la fécondité est incalculable. Elle est née en Hollande.

Sa hampe est cylindrique, quelquefois un peu déprimée, d'un vert assez foncé, teinté de violet; elle sort du centre des feuilles hautes de 20 centimètres, ensiformes, un peu canaliculées, d'un vert frais et légèrement cannelées. Elle s'élève nue jusqu'à cette même hauteur, et porte une grappe terminale de 18 à 20 fleurs, grandes et bien doubles. Le périanthe est à l'extérieur d'un beau bleu de ciel avec des stries du même bleu, mais plus foncé, partant de la base et se dirigeant vers le sommet des six divisions, dont chacune d'elles occupe le centre; le limbe des divisions de la circonférence et du milieu, qui sont plus petites, est d'un beau bleu violacé, clair, marqué au centre d'une ligne plus foncée. Cette couleur perd de son intensité à mesure que la floraison s'avance, et passe

au lilas foncé. Chaque fleur est attachée à ce pédoncule central par un pédicelle court, d'un beau violet, accompagné d'une bractée linéaire.

Cette jacinthe, qui exhale une odeur suave pendant sa floraison, dont la durée est d'un mois à six semaines, est d'un aspect charmant.

On peut se reporter, pour les caractères génériques et les soins de culture qui conviennent à cette plante, à la page 217 de l'année 1837-1838, sixième de la première série.

ROUSSELON.

POTENTILLA, LIN. Icosandrie Polygynie; Rosacées, JUSS.

Caractères génériques. Calice à dix divisions, alternativement plus petites; cinq pétales; étamines nombreuses; graines portées sur un réceptacle sec et non charnu.

POTENTILLE DE HOPWOOD, *Potentilla hopwoodiana*, SWETT. (Voyez la planche.)

Plante vivace, qui paraît être originaire du Népaule, et dont l'introduction dans les cultures françaises remonte déjà à quelques années. Les uns la regardent comme une espèce, d'autres la considèrent comme une variété du *Potentilla atrosanguinea*, HOOK.

Ses feuilles sont radicales, à 7 folioles étalées, dentées profondément, élargies vers le sommet où elles se terminent obtusément, velues en dessous, d'un beau vert en dessus, à nervures transversales saillantes, et limbe réticulé. Ces feuilles sont portées sur

POTENTILLE *de Hopwood*.

Potentilla *Hopwoodiana*.

GESNÉRIE *à poils mous*

Gesneria *mollis*.

un pétiole assez long, cylindrique, pourpré, velu. Du centre des feuilles s'élèvent, à 35 ou 40 centimètres, des tiges florales, ramifiées, avec des bractées profondément découpées à l'insertion des ramifications, grêles, cylindriques, velues, d'abord vertes, ensuite roses pourprées. Ces rameaux sont terminés par des fleurs rosacées, à cinq pétales cordiformes, arrondis au sommet, naissant dans un calice à dix divisions, velues, dont cinq plus courtes et alternant avec les cinq plus allongées. Le limbe des pétales est d'un rose frais, marqué sur l'onglet d'une macule pourpre intense et réticulé de lignes pourpres. Les filets des étamines sont roses et les anthères jaunâtres.

Cette plante, qui fait un assez joli effet sur les plates-bandes des parterres, se cultive à l'air libre, en terre ordinaire, et à exposition un peu ombragée. Elle fleurit pendant tout l'été, et se multiplie très-facilement par la division des touffes. ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

GESNÉRIE A POILS MOUX. *Gesneria mollis*. PAXTON's mag. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 189 de ce journal, années 1835, 1836, 4e de la 1re série.)

Plante vivace sous-frutiqueuse, à tiges velues; feuilles opposées, ovales-oblongues, obliques acuminées, irrégulièrement dentées, couvertes sur les deux faces de poils serrés, blanchâtres, très-doux au toucher, d'où son nom de *mollis*. Pédoncule axillaire portant le plus souvent une fleur, quelquefois trois; corolle tubulée, renflée, pubescente, à limbe à cinq lobes à peu près égaux et tachetés.

L'espèce à laquelle celle qui nous occupe ressemble le plus, surtout par les fleurs, est le *G. Elongata*, qui a été figuré dans ces *Annales*, page 188, années 1837-1838, 6e de la 1re série. Cependant, elle s'en distingue parfaitement par les poils soyeux dont toutes ses parties sont revêtues, par son port plus élancé, par la taille qu'elle acquiert dans les conditions favorables de culture, et qui dépasse un mètre 50 centimètres, par sa tige succulente et qui se ramifie fort peu, ses feuilles plus larges, et même, quant à l'inflorescence, on trouve encore des différences assez notables. Ainsi, si la forme, la couleur et les taches intérieures de la corolle sont semblables, on reconnaît que dans le *G. mollis* elle est plus renflée, par rapport à sa longueur. D'ailleurs, cette dernière a ses fleurs portées par une ou par trois, sur un pédoncule long et gracieux, tandis que dans l'*Elongata* les fleurs sont groupées par quatre.

Le *Gesneria mollis* est originaire de Caracas, d'où il fut importé en Angleterre dès 1839. Introduit en France en 1840, il fut d'abord cultivé en serre chaude, mais on s'aperçut bientôt qu'une bonne serre tempérée lui suffisait parfaitement, sa végétation étant presque nulle en hiver, durant lequel il faut le tenir dans un état de sécheresse modérée. On le cultive en pot, proportionné à sa force, et on lui donne une terre un peu légère, mais très-substantielle. On place le pot sur couche chaude, dès les premiers jours du printemps, pour raviver la végétation, en ayant soin dès lors de l'arroser abondamment jusqu'après la floraison. Dès la fin de mai, on le replace en serre tempérée, où il fleurit avec profusion pendant tout l'été.

On le multiplie assez facilement de boutures et de

GALEANDRE *de Bauer*

Galeandra *Bauerii*.

rejetons qu'on fait reprendre sur couche chaude. C'est, en un mot, une fort belle plante, peu délicate, et qui est tout à fait digne des soins des amateurs.

JACQUIN j°.

GALEANDRA. Orchidées, J. Vandées, Juss.

Caractères génériques. Périanthe étalé ou connivent, sépales et pétales égaux, dirigés en haut, libres; labellum infundibuliforme, éperonné, indivis, sessile, lisse intérieurement, quelquefois frangé au bord; colonne droite, ailée, membraneuse; clinandre penché; anthères galéiformes, crêtées, recourbées, enclavées derrière le clinandre; deux masses polléniques excavées en bas, caudicules courtes, allongées avec la glandule, bilobées, articulées.

Plantes herbacées, terrestres à feuilles plissées; scapes radicales ou grappes terminales.

GALÉANDRE DE BAUER, *galeandra Baueri.* BOT. RÉG., 1837. (Voy. la planche.)

Pseudo-bulbes allongées, toutes couvertes de tuniques blanchâtres dans les vieilles. Les jeunes sont florifères, verdâtres avec de petits points bruns, longues de 20 à 25 centimètres, un peu aplaties, articulées; ordinairement six feuilles engaînantes, longues de 20 à 25 centimètres, larges d'un centimètre et demi, à trois nervures saillantes, d'un vert clair, aiguës.

Tige florale sortant de l'aisselle de la dernière feuille, accompagnée de deux bractées foliacées, portant de six à dix fleurs; ovaire sessile, long de 4 centimètres, recourbé au sommet; sépales égaux, d'un

jaune fauve, brunâtre; les deux latéraux obliques recourbés en dehors; deux pétales de même forme et de même couleur. Labellum d'un blanc jaunâtre, roulé en dedans, en forme de tube dans le genre des bignones et terminé par un long éperon presque droit, pointu, marqué de points pourpres; orifice du tube pourpré en dedans et en dessous, ondulé sur les bords; colonne de la longueur de la moitié du tube, renfermée dans son intérieur comme prolongement de l'éperon; deux masses polléniques, sphériques; opercule terminé supérieurement par une pointe.

Cette charmante orchidée est remarquable par sa floraison, qui dure quatre mois. Après les premières fleurs qui se développent au commencement de l'été et se maintiennent trois semaines, une nouvelle grappe s'élève à la base de l'ancienne, et ses fleurs s'épanouissent trois semaines après la défloraison de la première, souvent même une troisième floraison a lieu. Cette plante peut donner plusieurs tiges florifères, de sorte que pendant environ quatre mois on jouit, sans interruption, de fleurs constamment fraîches. Le pied qui a servi de modèle au dessinateur possédait deux autres fausses bulbes florifères qui en ont été séparées pendant qu'il était en pleine floraison sans qu'il ait paru en souffrir. Le cadre de nos planches ne permet pas toujours de donner la figure complète des plantes que nous faisons connaître, et celle-ci est dans ce cas. Toutefois, on peut se faire une idée assez exacte des agréments de cette orchidée, en se représentant toutes les jeunes bulbes surmontées de grappes de fleurs agglomérées, et remarquables par leur dimension autant que par leur couleur pâle que rehaussent les macules pourpres du labellum.

Elle est originaire du Brésil, et nous l'avons reçue de M. Quesnel, amateur très-distingué, à Ingouville (Havre). On la multiplie par la division de ses fausses bulbes. Nous la cultivons en serre chaude, dans un grand encaissement rempli de terre de bruyère en mottes concassées. L'avantage qui résulte particulièrement pour cette plante, de cette situation, est de pouvoir, à la fois, la préserver d'une trop grande humidité pendant l'hiver, où sa végétation est en repos, et où elle est dépourvue de feuilles, parce qu'alors elle la redoute beaucoup, et d'une trop grande sécheresse pendant l'été, ce qui pourrait nuire au parfait développement des fleurs.

F. Cels.

DE LA CULTURE FORCÉE. (Suite.)

Moyens de concentrer la chaleur. (Suite.)

Des châssis. Les châssis, dont l'honneur de l'invention est reporté aux Hollandais, sont d'un secours indispensable dans les cultures artificielle et forcée. Ce sont, ainsi qu'on le sait, des coffres en bois, surmontés de panneaux vitrés, auxquels on donne des dimensions appropriées aux usages qu'on veut en faire. Le plus ordinairement, dans la pratique des jardiniers, les coffres ont une largeur de 1 mètre 33 centimètres, sur une longueur de 4 mètres. De tels coffres reçoivent trois panneaux vitrés de 1 mètre 33 centimètres, en tous sens, ce qui paraît être la dimension la plus commode pour qu'ils soient d'un service facile. Cependant, pour les couches de primeur, que l'on construit de décembre en mars, et auxquelles on ne donne que 85 centimètres à un mètre de largeur,

afin de les rendre plus sensibles à la chaleur des réchauds, dont on a toujours besoin de les entourer, on diminue la largeur des coffres et panneaux, pour qu'elle soit en harmonie avec celle de la couche. Ce qui précède s'applique plus particulièrement aux châssis portatifs, ainsi nommés, parce qu'ils servent à couvrir les couches provisoirement établies, et qu'ils peuvent être aisément transportés de l'une sur l'autre, selon les cas. Ils sont très-employés dans la culture forcée.

Les châssis fixes, plus spécialement consacrés à la culture et à la conservation des plantes d'agrément, se composent de coffres ayant toujours une largeur d'un mètre 33 centimètres, sur une longueur indéterminée, mais calculée sur un nombre exact de panneaux, ayant en tous sens cette même dimension. Les châssis fixes peuvent être considérés comme de petites serres, dans lesquelles on cultive ou conserve non-seulement des plantes d'orangerie et de serre tempérée, mais encore un grand nombre de celles qui ont besoin de la serre chaude : c'est sous ce rapport qu'on les distingue en châssis froid et chaud. Le premier est celui qui ne renferme aucune couche pouvant donner une chaleur quelconque. On y range, près les uns des autres, les pots où sont plantés les végétaux qui, sans craindre un certain abaissement de température, ne résisteraient cependant pas sans abri aux intempéries de l'hiver. La tranchée que recouvre le châssis froid est plus ou moins profonde, selon la taille des plantes qui doivent y séjourner. L'essentiel est que cette tranchée soit ouverte dans un terrain tout à fait exempt d'humidité. Quelquefois les pots sont enterrés dans du sable sec, d'autres

fois l'intervalle qui les sépare est rempli par de la mousse dont la dessiccation est complète.

Le châssis chaud ne diffère de celui-ci que parce qu'il couvre une couche disposée de manière à fournir le degré de chaleur dont ont besoin les végétaux qu'on y enferme, et dont les pots sont enfoncés dans le terreau qui la surmonte : les uns et les autres sont, selon les circonstances, couverts de paillassons, et entourés, quand le froid est intense, de réchauds, ou seulement de feuilles sèches ou de litière.

Je n'ai pas l'intention de décrire la construction des coffres et panneaux : ce sont aujourd'hui choses connues. Cependant je ferai quelques observations qui peuvent échapper, et qui ne sont pas sans utilité. L'exposition des châssis la plus avantageuse est toujours la méridionale, et pour cela, il faut que les panneaux aient une certaine inclinaison vers le midi. Il est donc nécessaire que le côté du coffre qui regarde le sud soit plus bas que celui opposé. L'importance de cette inclinaison est en raison du besoin de chaleur qu'éprouvent les plantes qu'on fait vivre sous châssis. On doit donc savoir que plus les verres présentent perpendiculairement leur surface aux rayons solaires, plus le calorique se propage sous le châssis, et que le contraire a lieu d'une façon d'autant plus remarquable que cette même surface les reçoit obliquement; on doit savoir aussi que plus les verres seront rapprochés du feuillage des plantes, plus celles-ci ressentiront l'influence du soleil. Toutefois, dans aucun cas, ces mêmes vitraux ne doivent toucher aux feuilles, parce qu'il pourrait, suivant les circonstances, en résulter des brûlures, ou de la moisissure, lorsque les vapeurs qui s'élèvent des couches viennent

se condenser sous le verre, et mouiller le feuillage qui se trouve en contact avec lui.

On conçoit dès lors, et surtout pour les châssis sous lesquels on fait des primeurs, que l'inclinaison des panneaux peut rendre leur développement plus hâtif, et cependant on remarque que dans les châssis qui ont cette destination, chez la plupart des primeuristes, l'inclinaison est presque nulle. Il est certain que c'est à tort que les jardiniers agissent ainsi, et en tirant de cette observation les inductions qui en découlent, et que quelques essais constateraient facilement, ils trouveraient le moyen d'obtenir des produits successifs, en repiquant les plants d'un même semis sous des châssis à panneaux diversement inclinés. Au reste, l'inclinaison des panneaux ayant des applications plus importantes relativement aux serres, dont je parlerai plus loin, j'achèverai, en parlant de ces conservatoires, ce qui me reste à dire à ce sujet.

Quant à la hauteur à donner aux coffres, elle est relative à la destination des châssis. Pour ceux portatifs, destinés à la culture forcée, on sait que les coffres reposent sur le fumier même de la couche, et que c'est dans leur intérieur que l'on dispose le lit de terreau qui doit la couvrir; il faut donc toujours en calculer la hauteur sur l'épaisseur du terreau dont a besoin l'espèce de plantes qu'on veut forcer, et sur l'espace nécessaire à son développement aérien. Pour les couches de semis, dont le plant doit être repiqué, il suffit d'ajouter à l'épaisseur du terreau 8 à 10 centimètres d'espace. Quant à celles qui reçoivent les repiquages, il faut un intervalle d'autant plus grand, que le développement des végétaux repiqués doit tenir davantage de place. Au reste, si dans un cas

pareil la prévision était en défaut, si les feuilles des plantes venaient à toucher les verres, il est facile de hausser les coffres en plaçant des briques sous les quatre angles, ce qui peut se faire sans crainte de refroidissement, les réchauds qui entourent la couche y maintenant la chaleur. Pour augmenter la durée des coffres, on emploie le bois de chêne dans la construction; mais ce bois n'est convenable que pour les caisses des châssis fixes : le sapin doit lui être préféré pour les coffres portatifs, et surtout ceux qu'on emploie dans la culture forcée, parce que ce bois est plus perméable à la chaleur des réchauds; ces coffres de sapin sont d'ailleurs plus légers et plus maniables. Quant aux panneaux, on les construit en bois de chêne qu'on conserve plus longtemps par l'application d'une peinture à l'huile. On en fait aussi en fonte, mais plus particulièrement pour les serres que pour les châssis.

L'emploi des châssis fixes dans la culture artificielle est certainement plus économique que les serres, mais les plantes y sont beaucoup plus sujettes à être atteintes par l'humidité, la moisissure, le pourri, les coups d'air et de soleil, et l'étiolement; il faut donc les entourer de soins continuels. Pour éviter l'humidité, nous avons vu quelles précautions il faut prendre pour asseoir les couches, de manière à ce qu'elles n'en reçoivent pas du sol, mais, en outre, chaque fois que l'on verra des gouttes d'eau amassées contre les parois intérieures des panneaux, il faut les essuyer avec une éponge; quand on arrose, il faut le faire avec un arrosoir à bec qui porte l'eau seulement sur chaque pot, avec l'attention de n'en point répandre ni de la faire couler par-dessus les vases.

On a soin de nettoyer les plantes de toutes les ordures qui s'amassent sur les feuilles, ou dans les bifurcations des branches, et d'enlever les feuilles moisies ou pourries, ainsi que les portions de branches qui pourraient être gâtées. Les plantes ne doivent pas être entassées les unes sur les autres, mais suffisamment espacées, pour que l'air puisse circuler. Quand le thermomètre indique 1 ou 2 degrés au-dessus de 0, il faut tenir les panneaux exactement fermés; au-dessous de 0, il faut couvrir avec des paillassons, et si le froid prend de l'intensité, on ajoute de la litière par-dessus et tout autour des coffres; enfin, on prend toutes les précautions convenables pour empêcher tout accès à la gelée.

Si les plantes restaient ainsi privées d'air et de lumière, elles s'étioleraient infailliblement, et finiraient par périr asphyxiées. Il faut donc profiter de tous les moments où le soleil brille pour les faire jouir de ses rayons. Pour cela, on découvre les panneaux pendant les heures du jour où le soleil a plus de force, et si le temps n'est pas trop froid, on en profite pour entre-bâiller le panneau, afin d'introduire un peu d'air. Mais lorsque les plantes ont été longtemps plongées dans une atmosphère qui n'a pas été renouvelée, il faut craindre de les mettre trop subitement en contact avec l'air extérieur, et pour éviter cet inconvénient, on ne doit en introduire que peu à la fois : c'est pourquoi l'on commence par n'entr'ouvrir qu'à peine le panneau, et on augmente de jour en jour. J'ai connu un jardinier qui, pour épargner aux plantes qui avaient vécu quelque temps renfermées l'impression défavorable d'un air trop vif, avait le soin, les premières fois qu'il ouvrait un panneau, de

fermer l'ouverture avec une grosse toile d'un tissu peu serré, mais suffisant pour amortir son contact trop direct. Il produisait facilement cet effet avec une toile d'une longueur un peu plus qu'égale à la largeur du panneau, laquelle, large de 70 centimètres, était clouée sur deux tringles de bois, à peu près comme une carte géographique montée sur rouleau, et dont il posait l'une sur le panneau ouvert, tandis que l'autre pendait en dehors du coffre : d'autres emploient tout simplement un paillasson au même usage.

Dès que le soleil prend de la force, il faut encore veiller à ce qu'il ne devienne pas funeste aux plantes attendries par leur séjour prolongé sous châssis : c'est pourquoi, dès le mois de mars, il est nécessaire, quand le ciel est sans nuages, d'ombrer les panneaux avec des toiles claires ou des paillassons minces pour empêcher les végétaux d'être frappés et brûlés par les rayons solaires. Cette précaution doit être prise, pendant toute la belle saison, pour les châssis et les serres, depuis onze heures du matin jusqu'à deux, du 1er mars à la fin de mai et après le 1er septembre, et de neuf heures du matin jusqu'à cinq, du 1er juin à la fin d'août. ROUSSELON.

(*La suite incessamment.*)

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

TUBULE AILÉE. *Tubulus alatus.* DELIL. ill. p. 44. —DEC. prod. t. *Pentandrus* FORSK. Descrip. 38. Décandrie monogynie, LIN. Zigophyllées, BROWN.

Feuilles à cinq à six paires de folioles subégales, velues par des poils appliqués; pédicelles courts; carpelles sans corne, à marges ailées. DEC. prod.

Tiges couchées ou décombantes, très-rameuses, velues, un peu hispides. Feuilles composées, pinnées, à cinq à sept paires de folioles sessiles, ovales-oblongues, un peu obliques, d'un vert grisâtre, velues par des poils appliqués, de 5 à 10 millimètres de long, sur 2 à 4 de large. Fleurs axillaires portées sur des pédoncules beaucoup moins longs que les feuilles, velus. Corolle d'un jaune très-pâle, à pétales de 8 à 10 centimètres de long. Ovaire hérissé de poils blancs.

Lieu : l'Égypte ; annuelle. Cultivée au Jardin des Plantes de Paris en 1842. Elle n'a ni agréments ni utilité.

Tabac hétérogène. *Nicotiana commutata.* Hort. Petersburg. Hort. Paris. 1842. Pentandrie monogynie, Lin. Solanées, Jussieu.

Annuel ; tige haute de 1 mètre et peut-être plus, résineuse, velue, un peu visqueuse ; feuilles sessiles, demi-embrassantes, non décurrentes, lancéolées, comme entières sur les bords, pointues sans être acuminées, légèrement velues, surtout sur la marge ; fleurs en grappes terminales, subpaniculées, très-distantes les unes des autres ; rafle velue, un peu visqueuse. Calice court, à cinq divisions tubulées, aussi longues que le tube. Corolle à tube presque cylindrique, long d'environ 3 centimètres, d'un blanc verdâtre ainsi que le limbe qui est à cinq divisions un peu pointues. Capsule à cinq valves.

Lieu : cultivé au Jardin des Plantes de Paris en 1842. Les fleurs sont assez remarquables et l'espèce me paraît très-distincte. Semé sur couche en avril et repiqué en place à la fin de mai.

Ethulie a feuilles étroites. *Ethulia angustifolia*. Bojen in. litt. 1835. Dec. prod. 5, page 12.

Grappes terminales en corymbe serré, pubescent-velu, feuilles allongées, linéaires, lancéolées, subentières; involucre à écailles un peu obtuses. Corolle pourpre. Dec.

Plante annuelle. Tiges droites, simples, hautes de 6 à 8 décimètres, striées dans leur longueur, cylindriques, un peu pubescentes; feuilles alternes, assez éloignées les unes des autres, rétrécies en pétiole à la base, saliciformes, dentées sur les bords, pointues, courtement pubérulentes. Fleurs en corymbe paniculé, terminal, petites et d'un beau rose.

Lieu originaire : Madagascar. Comme je l'ai dit, je la crois annuelle. Je l'ai vue en fleur en plein air au Jardin des Plantes à Paris, en octobre 1842. Elle est jolie et mériterait d'être cultivée pour l'ornement des jardins, mais malheureusement j'ignore si les graines sont parvenues à maturité. Dans le cas où l'on pourrait s'en procurer, ils serait bon de semer sous châssis en mars, repiquer le jeune plant en pot, et tenir encore sous châssis jusqu'au commencement de juin, où on pourrait livrer à la pleine terre à l'exposition la plus chaude possible.

Trèfle tridenté. *Trifolium tridentatum*. B. R. Loud. h. Brit. Hort. Paris. 1842.

Plante vivace pouvant s'élever à 1 décimètre et plus; tiges érigées, presques filiformes, glabres; feuilles à pétiole grêle, portant au sommet trois folioles oblongues, lancéolées, toutes trois très-courtement pétiolulées, glabres, à dents aiguës sur les

bords, à nervures saillantes, longues de 1 à 3 centimètres. Stipules adnées au pétiole, blanchâtres, comme cartilagineuses, divisées au sommet en deux longues pointes qui ordinairement ont chacune une dent plus ou moins longue de chaque côté. Fleurs portées sur des pédoncules axillaires plus longs que les pétioles; capitules sphériques; corolle pourpre. Calice un peu velu, non enflé.

Lieu originaire: la Colombie. Cette plante a été introduite en Angleterre en 1826. Je l'ai vue au Jardin des Plantes en 1842. Elle est assez rustique et peut être de plein air. Quoique les fleurs soient d'un pourpre foncé, nous avons beaucoup d'espèces indigènes qui sont bien plus jolies.

Camellia eurioide, Var. a fleurs roses. *Camellia euryoides*. Var. *flore roseo*. Hort.

Cet arbuste diffère beaucoup de l'espèce et paraît être un hybride de celui-ci avec le *C. Japonica*. Ses rameaux sont un peu grêles, mais érigés et non divergents, gris, légèrement pubescents dans la jeunesse; gemmes arrondis. Feuilles alternes, pétiolées, ovales plus ou moins lancéolées, acuminées, glabres sur les deux surfaces, non luisantes, comme entières à la base, à dents peu profondes sur le reste du contour, assez fermes et coriaces. Fleurs axillaires au sommet des rameaux, composées de cinq à huit pétales roses, ayant environ 3 centimètres de diamètre. Étamines à filets blancs un peu plus courtes que les pétales.

Lieu originaire..... Je l'ai trouvé en fleur, fin de mars de cette année 1843, à l'établissement de Fromont, à Ris; on le multiplie comme ses congénères, de boutures et de greffes. Jacques.

MÉLANGES.

Quelques idées sur la recherche de nouvelles espèces d'arbres à fruits.

A la suite d'une carrière honorablement remplie, et marquée, comme celle de beaucoup de contemporains, par les vicissitudes qui ont signalé la vie publique de notre nation depuis plus de cinquante ans, un de nos souscripteurs est allé chercher à la campagne un repos devenu nécessaire. Là, pour occuper ses loisirs et entretenir l'activité d'un esprit habitué à l'observation, il a consacré aux travaux de l'horticulture un temps désormais libre de soucis et d'affaires. Ses méditations se sont portées d'elles-mêmes sur les opérations les plus mystérieuses de la nature, celles par lesquelles elle procrée les espèces et variétés nouvelles. En nous communiquant quelques-unes des réflexions que lui a suggérées un tel sujet, il désire garder l'incognito ; nous respecterons sa volonté, tout en le laissant parler lui-même.

« L'activité de l'esprit humain se porte incessamment du connu vers l'inconnu. Non content de ce qu'il possède, l'homme aspire continuellement à ce qu'il n'a pas. Ce besoin pressant de nouveautés est la source du progrès : celui-ci, cependant, ne se fait jour qu'à travers mille mécomptes. Le succès seul est noté, les déboires sont passés sous silence. Heureusement ! Trop de franchise amènerait bientôt l'hésitation, puis l'immobilité; il s'ensuivrait une marche rétrograde dans les sciences.

» Les productions de la nature, surtout les fruits, ont vivement frappé l'imagination. L'intelligence a

porté sur leur génération un regard curieux et scrutateur. Un coin du voile qui cache à nos yeux les procédés naturels a été soulevé; dès lors la greffe, ce puissant moyen de conservation et de perfectionnement, ne pouvait plus suffire à l'impatience de l'homme. Passager d'un jour sur la terre, à tout prix il lui faut du nouveau; il accuse même de lenteur cette fécondité merveilleuse de la nature; il est vrai qu'elle ne se hâte pas, elle a le temps. Linnée avait pénétré les mystères de la génération des végétaux; la connaissance des sexes devait amener des unions insolites. On les essaya. La nature ne favorisa que celles qui se pratiquaient dans les limites de sa volonté. Il fallut renoncer à bien des espérances séduisantes. On peut se consoler; les bornes du possible ne sont pas trop rapprochées.

» Malheureusement les résultats des fécondations artificielles ne peuvent être connus que par le semis des graines hybridées. Un temps assez long est nécessaire pour cet examen, et le temps, c'est cet impitoyable Saturne qui dévore ses enfants. Il marche d'un pas égal; jamais il ne s'arrête pour jeter un regard en arrière, ce n'est pas à lui à compter les cadavres dont il jonche le chemin de l'éternité. Mais les expérimentateurs, comme les êtres inutiles, expirent sur sa route, et leurs expériences commencées n'ont plus de fin.

» Malgré cette inexorable nécessité, la recherche de nouvelles races d'arbres à fruits est devenue un but plein d'attraits aux efforts de beaucoup d'horticulteurs. Quelques-uns, comme les Van-Mons, les Sageret, les Noisette, les Poiteau, etc., ont assis leur système d'essais sur des combinaisons savantes plus ou moins

ingénieuses, mais basées sur les probabilités de la physiologie végétale. Le plus grand nombre s'est rangé sous la bannière du hasard : ce n'a pas été celle des moindres faveurs.

» Séduit aussi par le mirage éblouissant de l'invention, je me suis jeté à mon tour dans le champ des hypothèses; mais les illusions de l'espérance se sont évanouies pour moi. Ma santé, que l'âge détruit, ne me permet plus de suivre moi-même les expériences projetées et nécessaires : les confier à un autre, c'est bâtir sur un sable mouvant.

» Un certain nombre de nos races de fruits dépérit sensiblement par l'appauvrissement successif d'une greffe trop longtemps renouvelée. Les remplacer par de nouvelles variétés meilleures, ou au moins aussi bonnes, est une mission à la fois intéressante, utile et glorieuse. Je ne pense pas que cette gloire puisse être acquise par un homme seul, quelque dévoué qu'il soit : c'est une œuvre dont l'accomplissement n'est possible qu'à une société savante. Les anciens Chartreux et Bénédictins nous en ont donné l'exemple. Une société ne meurt pas, comme chacun de ses membres. Ses travaux ont la continuité nécessaire que procure l'application successive, à un même but, de lumières renouvelées par les hommes qui viennent l'un après l'autre remplir son cadre. C'est un peuple en miniature; il doit entreprendre, parce qu'il a de l'avenir. Une telle mission, toute d'abnégation, n'est pas moins honorable; elle sera un motif de reconnaissance pour nos neveux. Nous, qui par notre naissance appartenons au dix-huitième siècle, nous jouirons peu des bénéfices que procureront les chemins de fer; mais la postérité bénira notre époque.

L'agriculture elle-même, un instant inquiète, y trouvera des consolations sans nombre. Ces nobles voies résoudront le problème de l'équilibre entre la consommation et la production : par elles, les besoins de l'humanité pourront être satisfaits sur tous les points du royaume. Nulle part pénurie, nulle part abondance superflue sans débouchés.

» Je regarde presque comme un devoir, pour l'une des sociétés royales d'agriculture ou d'horticulture de Paris, d'entrer dans cette voie de conquêtes pacifiques. Une commission permanente, chargée de suivre les expériences, produirait d'heureux résultats un jour. Il serait également très-honorable, pour les sociétés agricoles des départements, de se livrer à de pareilles observations : tout ce qu'elles exigent, c'est de la suite, et la vie d'un homme est courte. C'est, au reste, une question si complexe, qu'il y aurait avantage à ce que chacun pût en chercher la solution, pourvu que le moindre progrès fût soigneusement signalé à une commission centrale : ce serait le moyen de ne rétrograder jamais.

» Malgré que je me sois livré à de nombreuses expériences, j'ai peu de nouvelles lumières à répandre sur ce sujet. Je me contenterai d'indiquer comme incontestables les points suivants, dont j'ai vérifié pratiquement plusieurs.

» Des variétés nouvelles en fruits ne peuvent être obtenues que par le semis des pepins ou noyaux. Il y a avantage à semer des fruits déjà bons, pourvu que les arbres dont ils proviennent soient très-vigoureux et non anciens. Il faut choisir parmi ceux tombés d'eux-mêmes par l'effet d'une maturité complète, les plus beaux et les plus sains, et laisser dessécher le plus

possible leur pulpe ou chair à l'abri de toute humidité. Les pepins ou amandes de ces fruits sont préférables. On en connaît plus vite les résultats, en greffant sur leurs types des écussons pris sur les jeunes plants nés de pareils semis.

» Pour donner aux variétés nouvelles une longue durée, il faut les greffer sur les arbres venus de graines, et ne pas prendre des greffes sur des sujets qui aient été sous-greffés plus de quatre fois. Il y a toujours avantage à ce que les greffes viennent du franc de pied.

La fécondation artificielle est un moyen d'obtenir des variétés d'une qualité et d'une forme approximativement probables. L'alliance ne doit être tentée que sur des espèces congénères; la nature réprouve les unions hétérogènes qu'elle rend stériles. Les arbres dont la greffe des uns réussit sur les autres, sont susceptibles d'être mariés. Tels sont, dans les fruits à noyau, le pêcher, l'amandier et le prunier : on m'a dit même que, dans le royaume de Naples, on avait vu un arbre, résultat de l'union d'un cerisier et d'un prunier, et dont les fruits participaient de l'un et de l'autre. Je l'ignore. Parmi les fruits à pepins, le poirier, le pommier, le cognassier, le néflier, le cormier et l'azerolier peuvent fournir l'occasion d'essais fructueux; et dans le genre citrus, l'oranger, le citronnier et le limonier. Voilà de quoi s'exercer.

» On affirme que les formes extérieures sont modifiées par l'influence du mâle, et l'organisation interne par la femelle. Je n'ai point vu de faits bien concluants à cet égard. Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer, dans une intention semblable, de porter sur les stigmates des fleurs de l'arbre dont on voudrait modifier

les fruits, quant à l'intérieur, le pollen des anthères que contiennent les fleurs de l'arbre dont le volume et la forme des fruits seraient l'objet désiré. Je crois, moi, que dans ces alliances adultérines entre deux espèces, les enfants tiennent toujours davantage de celle qui est la plus vigoureuse.

» Dans les essais de croisement de deux espèces, dont la floraison n'est pas simultanée, on peut conserver le pollen de celle qui fleurit la première, avec toute sa vertu prolifique. J'ai eu l'occasion de le faire, en essayant de marier un abricotier et un prunier, dont les fleurs paraissent quelquefois un mois après celles du premier. J'ai recueilli, par un temps calme, les fleurs de l'abricotier, avant que l'expansion du pollen ait eu lieu. Je les ai dépouillées de leurs pétales, et j'ai reçu, sur un papier propre, les anthères enlevées avec des ciseaux. Déposés ensuite dans une boîte en bois hermétiquement fermée, ces organes se sont bien conservés. Pendant l'anthèse du prunier, j'ai appliqué sur les stigmates de quelques-unes de ses fleurs le pollen ainsi gardé. Cette application a été faite, à plusieurs reprises, à l'aide d'un pinceau. Il est bon d'assujettir la branche, et quelquefois de la couvrir, pour que l'agitation et le vent n'enlèvent pas la poussière séminale avant qu'elle ait pu se fixer sur la substance visqueuse qui couvre le stigmate. »

Je partage, avec l'auteur de cet article, l'opinion qu'il y aurait avantage à ce qu'une société s'occupât de la régénération de quelques-unes de nos espèces fruitières, et en même temps de la recherche de nouvelles variétés. Un tel travail, poursuivi avec persévérance, pourrait obtenir de grands succès et suffirait à l'immortaliser. ROUSSELON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE.

La Société royale d'horticulture a tenu sa 14e exposition publique du 10 au 14 mai. Cette année, c'est la Chambre des Pairs qui lui a donné asile dans l'Orangerie de son palais. Cent vingt-quatre exposants étaient venus concourir à l'éclat de cette solennité ; savoir, un, M. Louvel, de Montbelliard (Doubs), qui a présenté un produit agricole consistant en touffes de blé mûr, résultant chacune d'un seul grain semé en plein champ, selon sa nouvelle méthode; soixante-dix-sept, dont les productions se rattachaient à l'une des branches de l'horticulture ; vingt peintres ou dessinateurs qui ont exposé des fleurs et fruits peints, notamment à l'aquarelle, et parmi eux, trois, divers plans de jardins; quatre, des ouvrages de librairie, et vingt-deux autres, des instruments aratoires, des modèles d'appareils de chauffage, des poteries et verrines, des fruits modelés, des fleurs artificielles, etc.

On sait que le mois de mai produit ordinairement avec abondance des fleurs nombreuses et variées ; les légumes commencent aussi à donner, les fruits sont rares, mais les efforts de la culture artificielle et forcée

viennent ajouter à ces productions. Cependant je dois dire que l'irrégularité de la température du printemps a nui au développement des fleurs, et cette exposition, quoique belle, aurait dû l'être davantage sans cet inconvénient. La culture forcée y était surtout assez peu représentée.

Je vais indiquer, aussi sommairement que possible, les objets intéressants offerts aux regards du public, en les attribuant à chacun des exposants auxquels ils appartenaient, et en suivant, à leur égard, l'ordre alphabétique.

HORTICULTURE.

MM. Bachoux, *jardinier à Bellevue*. Plusieurs calcéolaires, un *Columnea Lindenii*, etc.

Burel, *horticulteur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel*, 11. Une jolie collection de pensées en pots.

Cels frères, *horticulteurs à Montrouge*, 77, *chaussée du Maine, banlieue de Paris*. Près de cinq cents individus, appartenant pour la plupart aux serres chaude et tempérée. On remarquait, parmi les plantes de serre chaude, bon nombre de palmiers, plusieurs belles orchidées aux formes et aux habitudes si bizarres, dont le *Cyrtochilum maculatum* en fleurs depuis plus de deux mois, la *Brassia Cawanii* qui fixait tous les regards, et l'*Anœtochylus setaceus*, à feuilles veloutées, de couleur verte semée de poussière d'or. On y voyait des *Dracœna*, divers *Musa*, le *Nepenthes distillatoria*, divers *Stretlizia*, *Zamia*, etc., etc.

Parmi les plantes de serre tempérée se trouvait une collection de cent soixante-neuf espèces ou variétés de cactées, dont quelques-unes, comme l'*Echinocactus Courantianus*, sont encore fort rares. C'est incontestablement la plus belle collection marchande qui se puisse voir en France. Des *Acacia*, *Agave*, *Boronia*, *Erica* en grand nombre, quelques beaux chênes du Mexique, etc., etc., plusieurs variétés d'*Azalée* de l'Inde, des *Rhododendrum arboreum*, *Catesbiense* et *Ponticum*, et enfin un beau choix de conifères, parmi lesquels un superbe *Araucaria excelsa*, concouraient à garnir les gradins sur lesquels était disposée cette riche exposition.

On peut dire, sans crainte d'être démenti, que cette collection était la plus nombreuse, quoique ne se composant que de végétaux rares venus à ce congrès de toutes les parties du monde, et d'un entretien d'autant plus cher, qu'étant pour la plupart des plantes de luxe, leur débit est modéré. Aussi le jury a-t-il décerné à ce lot le premier prix accordé à *la plus riche collection de plantes fleuries et les mieux cultivées*. Il lui a, de plus, donné le prix pour la plus belle collection de plantes de serre chaude. La valeur de ces deux médailles a été encore rehaussée par les éloges flatteurs, quoique mérités, donnés au bel établissement de MM. Cels, dans le rapport du jury.

Chartier (André), *pépiniériste, rue de Charonne*, 102. Des pensées en pots et des fleurs de ces mêmes plantes coupées. C'est une collection remarquable.

Chauvière, *horticulteur*, *rue de la Roquette*, 104. Plus de deux cents plantes, parmi lesquelles une collection de calcéolaires, dont cinquante de semis;

de cinéraires, dont quarante-six de semis; de verveines, de pelargonium et de divers autres genres. La belle tenue de ces plantes, et le nombre de celles en fleurs, provenant des semis de cet habile cultivateur, lui ont valu le premier prix pour *les plantes fleuries les plus nouvelles obtenues de semis*. Sa belle collection de pelargonium lui a aussi mérité le prix accordé à ce genre de plantes, prix, au reste, partagé *ex æquo*, avec M. *Dufoy*, dont les pelargonium étaient des concurrents redoutables.

Cochet, *pépiniériste à Suines* (Seine-et-Marne). Un *Hydrangea*, deux *Agalea* et un *Aralia*.

Crochot, *jardinier chez M. Hallignon, propriétaire à Gennevillers* (Seine). Une corbeille de raisin conservé et quelques calcéolaires.

J. J. Daverne, *jardinier-maraîcher, rue de Lachapelle, à la Villette*. Des choux-fleurs, carottes et romaines forcés, qui lui ont valu la médaille pour *les plus beaux légumes nouveaux ou perfectionnés*.

De Villeneuve, *propriétaire-amateur, rue Michel-le-Comte*, 32. Environ quarante pieds d'orangers, bigaradiers, bergamottiers, pompelmouses, limettiers, perettes, limoniers et cédratiers. Cette collection remarquable de citrus a valu à son propriétaire un prix pour *le concours d'amateurs*.

Dufoy, *horticulteur, rue des Amandiers-Popincourt*, 40. Avait exposé un lot brillant. Il se composait de cinquante variétés de pelargonium, jugés égaux en mérite à ceux de M. Chauvière déjà nommé, et qui ont remporté le prix *ex æquo* avec eux; vingt-cinq variétés de dahlia en fleurs, les seuls de l'expo-

sition; vingt-cinq variétés de verveines et dix de cinéraires.

Cette collection offrait une fraîcheur admirable.

Durand, *horticulteur*, *rue de Buffon*, 25. Dix-sept plantes diverses de serre tempérée.

Duval, *horticulteur*, *rue Blomet*, 31, *à Vaugirard*. Un lot assez remarquable par ses vingt-trois espèces de cactées, dont les *Mammillaria acanthophlegma* et *pycnacantha*, des aloès, euphorbes, ficoïdes, yucca, etc., etc.

Duval, *propriétaire-amateur*, *route d'Orléans*, 75, *à Montrouge*. Plusieurs plantes de serre tempérée, dont l'*Agave americana*, et sa variété *foliis variegatis*, et un certain nombre de tulipes en fleurs coupées. Ce lot annonce le goût que ce patriarche des amis de l'horticulture professe pour les produits de cet art charmant.

Ferrand, *horticulteur-fleuriste*, *rue de la Glacière*, 7, *à Paris*. Un lot assez remarquable de rosiers choisis, et quelques autres plantes, dont des calcéolaires de ses semis.

Flantin jeune, *jardinier-maraîcher-primeuriste*, *barrière de Reuilly*, 4. Des artichauts nouveaux.

Gauthier, *entrepreneur de jardins*, *quai d'Orsay*, *avenue de Suffren*, 6. Une fort belle collection de rosiers, qui lui a valu une mention honorable pour le concours ouvert à la plus belle collection de rosiers fleuris, au nombre d'au moins soixante.

Gérard et Courtois, *marchands-grainiers*, *horticulteurs*, *quai de la Mégisserie*, 16. Quelques plantes, dont le *Sida striata*.

Godefroy, *propriétaire-pépiniériste, rue de Ville-d'Avray, à Sèvres.* Une fleur coupée de *Magnolia auriculata*, et quarante-huit plantes de divers genres, dont vingt-huit à feuillage panaché.

Gontier, *horticulteur-primeuriste, à Mont-Souris, petit Montrouge.* Légumes et fruits nouveaux obtenus par la culture forcée, dont melons, haricots en grains, pommes de terre nouvelles, tomates, raisins, etc. Le prix du concours pour *les plus beaux légumes forcés* lui a été adjugé.

Guérin (Modeste), *horticulteur, rue des Trois-Couronnes, à Belleville.* Une jolie collection de rhododendrons en fleurs, des pivoines arborées, des fuchsia et des cinéraires, dont six de semis. Décidément le semis des cinéraires donne de jolies variétés, et maintenant qu'on est entré dans cette voie, on peut, sans aucun doute, en espérer de plus belles encore.

Huard, *fleuriste, rue de l'Oursine*, 114. Un lot d'orangers en quenouilles.

Hugé, *jardinier-fleuriste à Hardricourt, près Meulan* (Seine-et-Oise), avait envoyé huit chrysanthèmes de l'Inde, qui lui ont valu le prix pour *la plus belle plante en fleur la plus éloignée de son époque naturelle de floraison.* M. Masson, de Chantilly, est le premier qui ait essayé de faire fleurir les chrysanthèmes de l'Inde au printemps. En voyant d'autres jardiniers pratiquer cette culture, on ne peut que s'en féliciter, car ce serait une conquête fort intéressante, que de nous faire jouir de ces belles fleurs à une autre époque que la fin de l'automne, où leur

développement est trop souvent arrêté par les premiers froids.

Jacques, *jardinier en chef du Roi au domaine de Neuilly*. Le lot de cet habile horticulteur était, comme toujours, fort remarquable et nombreux. On y voyait avec intérêt plusieurs nouvelles variétés de pivoines herbacées, dont le semis est depuis quelques années l'objet de ses soins assidus; elles lui ont valu le deuxième prix pour *les plantes fleuries les plus nouvelles obtenues de semis*. Ce laborieux cultivateur s'occupe, en outre, de recueillir les observations de cultures des plantes nouvelles, et il avait exposé un manuscrit de 2,600 pages, sous le titre de *Suite au Botaniste cultivateur de Dumont de Courcet*, dont ces *Annales* ont déjà donné quelques fragments. Avis aux libraires qui publient des ouvrages horticoles.

Jacquin (Antoine), *horticulteur à Ollainville*, où il dirige les cultures de la maison Jacquin frères, avait exposé divers échantillons de laitue vivace et de la chicorée sauvage améliorée, dont il a été question dans notre précédent numéro. La Société d'horticulture, par une décision qui a précédé l'exposition, lui avait décerné une médaille pour cette culture et ses procédés imaginés pour la faire blanchir.

Jacquin frères, *marchands grainiers, quai de la Mégisserie, 14, et horticulteurs-fleuristes au grand Charonne*. Leur lot, composé de près de cent plantes, cultivées selon les besoins de chacune, offrait une grande fraîcheur, qui dénotait une vigueur et une santé parfaites. On y remarquait surtout la *Calceolaria floribunda*, de semis, qui, sur une tige ligneuse, élevait un énorme corymbe de fleurs gracieusement

et également étalées, et d'un coloris purpurin et vermillonné d'un bel effet. Cette belle plante, une des plus intéressantes de l'exposition, n'a peut-être été bien jugée qu'après que les prix du concours ont été adjugés par le jury. Cette collection, toutefois, a valu à MM. Jacquin le deuxième prix pour *la plus riche collection de plantes fleuries et les mieux cultivées.*

Jamin, *pépiniériste*, *rue de Buffon*, 19. Plusieurs rosiers, et des poires et pommes conservés.

Josseaume, *horticulteur-maraîcher*, *rue de Reuilly*, 78. Avait exposé des asperges, carottes, poireaux, romaines et choux hâtifs d'Yorck. L'excellence de sa pratique pour la culture des asperges lui a valu la médaille, sur une décision de la Société, en dehors de celles du jury d'exposition.

Lémon, *horticulteur-fleuriste*, *rue Desnoyez*, 3, *à Belleville*. Une collection de cinquante-quatre iris, variétés de semis de la *Germanica*, dont la floraison avait été forcée.

Lepère (Alexis), *cultivateur de pêchers*, *rue Cuve-du-Four*, 40, *à Montreuil*, et auteur de la *Pratique raisonnée de la taille du pêcher en espalier carré*. Quelques poires de Saint-Germain et pommes de Calville blanc conservées.

Levêque (dit René), *horticulteur*, *Boulevard de l'Hôpital*, 46. Une belle et nombreuse collection de rosiers, qui lui a valu le deuxième prix pour cet objet, et une collection de jolies pensées en fleurs coupées.

L'Homme, *jardinier en chef du jardin de l'École de Médecine*, *rue d'Enfer*, 46. Quelques plantes

bien cultivées de serres chaude et tempérée, parmi lesquelles se faisait remarquer un *Oncidium papilio* en fleurs, vivant en parasite sur un tronc d'arbre.

Mabire, *jardinier fleuriste, rue de l'Oursine*, 114 *bis*. Une jolie collection de *Nérium*, genre dans la culture duquel cet horticulteur excelle évidemment.

Malot (Félix), *horticulteur-pépiniériste, rue du Milieu*, 98, *à Montreuil*. Poires, pommes et raisins conservés, pour lesquels il a reçu une mention honorable.

Margottin, *horticulteur-fleuriste, rue des Trois-Ormes*, 3, *Boulevard de la Gare*. Une nombreuse et belle collection de rosiers cultivés en pots, qui lui a mérité le premier prix pour cette spécialité.

Marre fils aîné, *horticulteur à Villefranche* (Aveyron). Quatre acacias de diverses espèces, un *Grevillea robusta*, un *Hydrangea Japonica*.

Martine, *horticulteur, rue des Bourguignons*, 27. Une belle collection de plantes de serre en fleurs, parmi lesquelles se faisaient remarquer bon nombre de bruyères et de végétaux non fleuris, appartenant à la Nouvelle-Hollande.

Mathieu, *horticulteur, rue de Buffon*, 25. Une collection peu nombreuse de plantes de serre.

Moreau, *horticulteur-maraîcher, rue de Charonne*, 80. Des chicorées, choux-fleurs et carottes forcés, des laitues et romaines.

Noblet père, *jardinier-maraîcher, rue de Sèvres*, 148, *à Vaugirard*. Des chicorées fines, concombres hâtifs et pommes de terre obtenus par la culture

forcée. Ce cultivateur a reçu une mention honorable pour *le concours de légumes forcés*.

Noblet fils, *jardinier, rue Croix-Nivert*, 23, *à Vaugirard*. Poireaux et choux forcés.

Paillet, *horticulteur-fleuriste, rue du Petit-Banquier*, 5. Une belle collection de *Rhododendrum arboreum;* plusieurs semis des Rhododendrum hybride et *Ponticum*, et quelques azalées de l'Inde. Le premier prix pour *la collection des Rhododendrons* lui a été décerné.

Pelé, *horticulteur, rue de l'Oursine*, 71. Une assez belle collection de plantes vivaces de pleine terre et autres.

Ragonnot-Godefroy, *horticulteur, avenue de Marbœuf*, 9. Une collection d'auricules et de pensées.

Rattier, *propriétaire-amateur*. Plusieurs rhododendrons, azalées et erica. Une espèce nouvelle de *Rhododendrum arboreum*, à fleurs jaunes, lui a valu le prix pour *la plante la plus nouvelle introduite en France*.

Roblin, *jardinier-fleuriste, rue de Marbœuf*, 24, *aux Champs-Élysées*. Une belle collection de rosiers, qui lui a valu une mention honorable.

Ryfkogel, *horticulteur hollandais, rue de Vaugirard*, 125. Une jolie et nombreuse collection de plantes de serres.

Sageat (Pierre), *jardinier à Vanves*. Plusieurs calcéolaires de semis.

Scherzer, *propriétaire-amateur, rue de Marbœuf*, 1. Une assez nombreuse et intéressante collection de cactées.

Souchet père, *cultivateur de rosiers et de fruits, à Bagnolet*. Plusieurs corbeilles de diverses pommes et poires, et du raisin, dont celui d'*Isabelle d'Amérique*, conservés. Cette collection lui a mérité le prix accordé *aux fruits de table conservés*.

Souchet fils, *amateur à Bagnolet*. Une assez jolie collection de plantes de serre et autres bien cultivées et fleuries. Le premier prix *du concours d'amateurs* lui a été décerné.

Soulange-Bodin, *au jardin de Fromont, à Ris*. Une fort belle et nombreuse collection d'azalées de pleine terre de bruyère, qui a gagné le prix. Il a été décerné à M. Ketbleer, habile multiplicateur et directeur des cultures de Fromont.

Tamponet, *horticulteur, rue de la Muette*, 16. Vingt-deux *Magnolia grandiflora*. Ce doyen des cultivateurs a reçu une médaille pour ses nouvelles variétés de Camellia obtenues de semis, par décision prise par la Société, antérieurement à l'exposition.

Thibaut, *horticulteur, rue Saint-Maur*, 45. Des calcéolaires, cinéraires, fuchsies et verveines.

Tripet-Leblanc, *grainier-fleuriste et pépiniériste, Boulevard des Capucines*, 19, *à Paris*. Plusieurs plantes, dont le *Poinciana Gilliesii* et *Daubentonia Tripetii*, et près de huit cents tulipes de sa collection.

C'est à cette exhibition de tulipes qu'a été décernée la médaille d'or de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. Cette auguste princesse avait mis pour ce prix 200 fr. à la disposition de la Société d'horticulture, lorsqu'elle honora de sa présence l'exposition

de l'année dernière, alors que rien ne pouvait présager l'horrible catastrophe qui devait la frapper. La royale veuve, malgré son immense douleur, n'a pas oublié sa promesse.

Cette honorable distinction, en se portant sur les tulipes de M. Leblanc, a causé une certaine rumeur parmi les exposants. Les uns ont soutenu le bien jugé du jury, composé d'hommes honorables, et que présidait dans ses opérations M. le duc Decazes, grand référendaire de la chambre des pairs. Leurs motifs peuvent se résumer ainsi :

1° Beauté de l'exposition de M. Leblanc, dont la disposition élégante et gracieuse donnait l'idée d'un parc de tulipes, et faisait honneur au bon goût de l'exposant.

2° Réunion nombreuse de tulipes, qui ont peu de chances à se présenter aux expositions, puisqu'il a fallu cette concordance entre l'époque de celle de 1843 et leur floraison naturelle, pour que cette exhibition ait eu lieu, circonstance qui ne s'est jamais présentée, et qui donnait à ce lot tout le caractère d'une nouveauté remarquable.

3° Les termes du programme ainsi conçus : « S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, ayant mis à la disposition de la Société, une médaille d'or de la valeur de 200 fr., à titre d'encouragement pour l'horticulture, la Société a décidé que le jury de l'exposition fixera la spécialité qui lui paraîtra la plus digne de recevoir une distinction si honorable. » Ils trouvent dans le terme de *spécialité*, la règle imposée au jury, qui n'a pu voir ailleurs que dans les tulipes si nombreuses et toutes en fleurs une spécialité importante.

Les dissidents prétendent au contraire, que par spécialité, la Société n'a pu entendre une seule espèce, mais qu'elle a voulu assurément désigner l'une des spécialités pour lesquelles les concours étaient ouverts; ainsi, ils soutiennent que les plantes de serre chaude, celles de serre tempérée, la culture maraîchère forcée, etc., sont autant de spécialités; ils sont d'ailleurs d'avis que les termes du programme imposaient au jury l'obligation, avant d'avoir examiné l'exposition, de déterminer à quelle spécialité de l'horticulture devait être accordée cette médaille. D'un autre côté ils disent que la tulipe n'était pas digne, par son peu d'importance dans la décoration des jardins qu'elle ne pare que pendant quelques jours après avoir occupé sans agrément le terrain pendant six mois, d'une distinction accordée à l'horticulture à titre d'encouragement. Ils prétendent que si l'on voulait la donner à une spécialité dans le sens où l'a compris le jury, il s'en trouvait de bien plus importantes que les tulipes. Ils citent pour exemples les conifères de MM. Cels, les cinéraires de M. Chauvière, les pelargonium de ce dernier et ceux de M. Dufoy, les rhododendrons de M. Paillet, de M. Guérin-Modeste; les azalées de M. Soulange, etc., etc. Ils voient une contradiction flagrante dans la décision du jury en ce qu'un concours était ouvert pour la plus belle collection de liliacées, et cependant la médaille n'a pu être décernée, et malgré cette décision qui impliquait la nullité des liliacées exposées, les tulipes, qui appartiennent à cette famille, ont reçu la médaille d'or. Enfin ils pensent que puisque cette distinction devait être un encouragement à l'horticulture, il eût été mieux de la décerner à celui des

patriarches du jardinage qui aurait eu consacré sa carrière à des cultures remarquables, à des introductions de végétaux recommandables et à des multiplications utiles.

Il paraît d'après cela que bien des espérances ont été déçues. Parmi les mécontents qui sont de rudes joûteurs en fait d'exposition, il en est qui peuvent se consoler facilement, car l'importance de leur exhibition a été bien appréciée par le public connaisseur; et comme une nouvelle occasion peut se présenter, ils ont pour eux la chance, en entrant dans la lice, d'y devenir vainqueurs. Ce n'est donc qu'une bataille perdue, mais la campagne n'est pas finie.

Quoi qu'il en soit, la décision du jury doit être respectée. Composé, je le répète, d'hommes honorables dont il est impossible de suspecter la bonne foi, il a agi franchement et dans les limites d'interprétation qu'il a cru devoir donner au programme, dont la rédaction peu précise laissait trop de place à l'indécision. J'ajouterai, à cette occasion, que c'est une chose fort importante que la rédaction d'un programme, et qu'il est essentiel, pour éviter toute controverse toujours désagréable, de n'y introduire que des dispositions si clairement positives, qu'elles ne puissent donner lieu à aucune interprétation contradictoire.

Uthérart, *horticulteur à Farcy-les-Lys, près Melun.* Une collection d'erica, de rosiers, de pelargonium et plusieurs plantes de serre d'une culture remarquable.

Tels sont à peu près les objets saillants de cette exposition. J'omets à dessein de mentionner nominativement une vingtaine d'exposants, dont les lots

ne se composaient que de deux ou trois plantes. Cependant, je citerai encore M. *André Leroy*, d'Angers, qui y avait exposé deux rameaux en fleurs de marronniers, *Æsculus hippocastanum*, l'un à fleurs doubles, l'autre à feuilles laciniées, variétés peu connues, dont la première, surtout, est intéressante. La seconde n'annonce pas une grande vigueur.

BEAUX-ARTS. — LIBRAIRIE.

Dix-sept exposants avaient présenté des dessins peints à l'aquarelle, parmi lesquels peu de bien remarquables, excepté, peut-être, les œillets de M. Bevalet père.

Trois avaient exposé des plans de jardins.

Quatre, des ouvrages imprimés, parmi lesquels M. *Gérard-Courtois*, déjà nommé, avait exposé son nouveau livre intitulé : *Manuel pratique du jardinage*, 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 centimes.

Mme Delaère, née Bouilly, *rue Jacob*, 23, avait exposé des Camellia en pots, imités en papier, pour lesquels elle a reçu un prix.

M. Mayer, *plumassier-fleuriste*, *rue de Richelieu*, 70. De beaux échantillons de fleurs artificielles auxquelles une médaille a été décernée.

M. Fessard, *naturaliste*, *peintre et modeleur en cire*, *rue des Cinq-Diamants*, 12. Des fruits modelés remarquables.

INDUSTRIE.

Arnheiter, *mécanicien*, *rue Childebert*, 13. Des instruments et outils de jardinage.

Bernard, *coutelier-mécanicien*, *rue Saint-Jacques*, 218. Divers instruments, des piéges à mulot et un sécateur sans vis ni écrou, dont les deux branches se séparent à volonté pour le nettoyer facilement, sans nuire à la solidité. Ce sécateur a reçu une médaille de la Société.

Lecoq, *jardinier*. Un appareil à boutures chauffé par une veilleuse, pour lequel il a reçu une médaille.

Quentin-Durand, *fabricant d'instruments d'agriculture*, *faubourg Saint-Denis*, 189. Divers instruments.

Fontaine frères, *fabricants à Versailles*, *rue Saint-Pierre*, 1. Un modèle de thermosiphon.

Gervais, *chaudronnier*, *rue des Fossés-Saint-Jacques*, 3. Un modèle de chauffage à l'eau chaude pour bâche de primeur.

Agard, *rue de l'Arcade*, 26. Une belle jardinière en fonte, qui a reçu une mention honorable.

Adrien Petit, *rue de la Cité*, 19. Plusieurs modèles de pompes de jardin à jets continus.

Follet, *fabricant de poteries*, *rue des Charbonniers-Saint-Marcel*. Un assortiment de poteries diverses, dont quelques-unes fort élégantes, et auxquelles une médaille a été décernée.

Indépendamment des récompenses accordées par le jury d'exposition, et que j'ai signalées dans cette revue, la Société d'horticulture avait, par des décisions antérieures à l'exposition, décerné diverses médailles qui ont été distribuées dans sa séance publique, ainsi qu'il suit :

Une médaille à M. *Tamponet*, cité plus haut pour ses nouvelles variétés de camellia de semis.

Une médaille à M. *Malot*, pour sa méthode de conduire la vigne à la Thomery, médaille qui me paraît peu méritée, car la culture de la vigne à la Thomery a été introduite, bien avant lui, à Charonne, par M. Jacquin aîné, ainsi qu'on peut s'en assurer, page 123 du tome 27 des *Annales* de la Société d'horticulture; et ensuite, parce que les prétendus perfectionnements apportés à la culture de Thomery sont plus que dérisoires.

Une médaille à M. *Fossiez*, pour ses cressonnières artificielles.

Une médaille à M. *Chantin*, jardinier chez MM. Cels, pour ses succès dans la multiplication des plantes rares.

Une médaille, déja mentionnée, à M. *Antoine Jacquin*, pour le perfectionnement de la chicorée sauvage améliorée.

Une médaille à M. *Davesne*, pour ses cultures de choux-fleurs et de melons forcés, en outre de celle accordée par le jury d'exposition.

Une médaille à M. *Josseaume*, pour perfectionnement de la culture des asperges.

Une médaille, déjà mentionnée, à M. *Lecoq*, pour son appareil portatif à faire des boutures.

Une médaille, également indiquée déjà, à M. *Bernard*, pour son sécateur perfectionné.

En somme, cette exposition était méritante, et les nombreux visiteurs qu'elle a reçus en étaient généralement satisfaits. La Société d'horticulture se montre peut-être un peu prodigue de médailles : elles au-

raient infiniment plus de mérite, si les conditions des concours étaient plus difficiles à remplir. Indépendamment de la médaille d'or, trente-trois médailles d'argent ont été distribuées, et six mentions honorables. C'est une singulière proportion.

ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

LILAS DE PERSE A FEUILLES PENNÉES. *Syringa Persica*. Var. *Pinnata*. Nobis.

Arbrisseau ne paraissant pas devoir s'élever à plus de 3 à 6 décimètres, à rameaux grêles, assez diffus, d'un brun noir, glabres; feuilles nombreuses opposées, pétiolées, longues de 2 à 3 centimètres, glabres et d'un beau vert, très-profondément laciniées, ou plutôt pinnées, à deux à trois paires de folioles opposées, sessiles, à base décurrente sur le pétiole, ce qui le rend un peu ailé, entières, longues de 8 à 12 millimètres; fleurs terminales en petits thyrses, peu nombreuses, petites, d'un lilacé gris de lin; l'odeur m'en a paru très-faible.

Ce joli et singulier petit arbrisseau est né dans un semis de lilas de Perse à feuilles laciniées fait par moi vers 1839; il paraît qu'il peut se produire assez facilement par les graines de cet arbrisseau, car notre collègue M. Camuzet a dans ce moment un semis de deux ans où il s'en trouve quelques individus; quoi qu'il en soit, comme il est joli et curieux, il pourra devenir précieux pour l'ornement des plates-bandes dans les petits jardins où même le lilas de Perse ne pourrait être introduit.

LILAS DE PERSE *à feuilles pennées*

Syringa persica, *var: pinnata*.

JACINTHE *Grootvorst*.

On peut le propager de marcottes et même de boutures herbacées, qui reprennent assez facilement. Greffé sur le troëne (*Ligustrum vulgare*), ou sur de jeunes rejetons de lilas varin, il formera probablement de jolies petites têtes, qui sans fleurs auraient peine à être reconnues pour être d'un lilas.

M. Verdier, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, barrière de la Gare (extra muros), en a quelques pieds de disponibles; c'est chez lui qu'il a fleuri pour la première fois en avril 1843. JACQUES.

JACINTHE GROOTVORST (Grand-duc de Russie). Voyez la planche, et pour les caractères génériques page 217, année 1837-1838.

Hampe cylindrique, grosse, d'un vert frais et striée longitudinalement, s'élevant de 30 à 35 centimètres terminée par une forte grappe de fleurs très-doubles, larges de près de 4 centimètres, à pétales allongés, réfléchis, plus ou moins larges ou étroits, d'un blanc légèrement carné, et marqués au centre d'une nuance rose, plus foncée, s'étendant de l'onglet jusqu'au sommet. La grappe est garnie de vingt à vingt-cinq fleurs et est longue de 20 centimètres sur 30 de circonférence. Les feuilles sont hautes de 20 centimètres environ, ensiformes, un peu en gouttière, striées et d'un vert frais.

Cette jolie jacinthe, qui est originaire de la Hollande, fait un effet charmant pendant sa floraison qui s'est prolongée de la fin de mars à la fin d'avril. C'est une véritable jacinthe d'amateurs, dont la culture est indiquée page 217 de ce journal, 6e année de la 1re série, 1837-1838. JACQUIN JEUNE.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Cineraria Élisa Jacquin (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 29, 1838-1839, 7e année de la 1re série).

Plante vivace, herbacée, à feuilles velues, cordiformes, arrondies, pétiolées, amplexicaules, légèrement lobées et dentées d'un vert gai en dessus, violâtre en dessous lorsqu'elles sont jeunes; fleurs de 0m,02 centimètres de diamètre, arrondies, plates et bien faites, à disque violet et à rayons larges d'un beau bleu ardoisé, au nombre de plus de cent soixante, réparties en huit corymbes partiels se réunissant à la hauteur de 0m,25 centimètres pour former un seul corymbe parfait disposé horizontalement et également garni partout.

Comme on le voit par la description qui précède, cette variété, entièrement distincte de celles déjà connues, ajoute à la rareté et à la beauté de son coloris l'avantage de fleurir à la hauteur de 0m,25 centimètres en un groupe compacte sans être confus. Il est donc tout à fait inutile de lui donner aucun soutien. C'est dans un semis fait à l'automne 1842, dans nos cultures de Charonne, que nous avons obtenu cette variété remarquable qui sera mise dans le commerce à l'automne prochain, ainsi que celles nommées plus bas, qui toutes eussent mérité d'être figurées dans ces Annales.

La culture des cinéraires est une de celles qui sont les plus faciles et les mieux connues; cependant comme quelques précautions négligées peuvent

CINÉRAIRE *Elisa Jacquin.*

anéantir l'espoir des amateurs, nous allons entrer dans quelques détails.

Pour avoir des plantes vigoureuses il faut éviter de les rempoter en terre de bruyère. Leur mode de végétation si prompt exige une terre plus substantielle et à peu près ainsi composée : 2/5 terre franche ou terre provenant de gazons consommés ou même de bonne terre de jardin, 2/5 terreau et 1/5 terre de bruyère ou sable blanc. Comme pour toutes espèces de rempotage excepté pour les jeunes plantes, il ne faut que bien briser la terre avec le dos d'un râteau jusqu'à ce qu'elle soit convertie en petites mottes de la grosseur d'une noisette, et ne pas, comme le font encore quelques jardiniers, la passer au tamis. Cette dernière méthode, qui s'oppose au prompt écoulement des eaux, entraîne souvent la pourriture des racines.

Le côté nord d'une serre froide dite Hollandaise, leur convient parfaitement. On peut encore les cultiver sous châssis en plaçant les pots sur d'autres pots vides et renversés.

On s'expose à les perdre et on est à peu près assuré d'avoir une floraison des plus mauvaises, si on les tient dans un endroit chaud et peu aéré, car les pucerons ne tardent pas à s'en emparer.

On les multiplie de boutures lorsque l'on veut perpétuer la variété; ou de graines lorsqu'on désire obtenir de nouveaux hybrides.

Si on veut multiplier abondamment une variété précieuse, il est bon de couper la tige florale avant ou presque aussitôt après l'épanouissement des fleurs. On plante ensuite le pied en plein air dans le mélange de terre indiqué pour le rempotage, il pousse alors de son collet un grand nombre de tiges dont on fait

des boutures sur une couche froide, ou même, lorsque la saison est avancée, dehors, à l'ombre et sous cloche.

Dans le cas où on voudrait récolter les graines, on coupera la tige florale aussitôt après leur maturité, et on plantera le pied comme il est dit; de cette façon, on pourra encore faire quelques élèves.

Les semis doivent être faits aussitôt après la récolte des graines dans de petites terrines que l'on met sous châssis à froid ou dehors à l'abri du soleil. Lorsque les plants ont quelques feuilles on les repique séparément dans de petits pots, et on les rempote ensuite successivement à mesure que le besoin s'en fait sentir. Ainsi traitées les plantes devront être fortes lorsqu'on les rentrera dans la serre, et elles devront se trouver dans des pots d'environ 6 pouces de diamètre où elles resteront jusqu'à leur floraison.

Elles devront être placées à $0^{m},30$ centimètres ou $0^{m},40$ centimètres du verre. On fera le moins de feu possible, mais on y suppléera par d'épaisses couvertures de paillassons, suffisantes pour maintenir le thermomètre à 4 ou 5 degrés au-dessus de 0, car la moindre gelée qui pénétrerait dans la serre suffirait pour friser toutes les feuilles, ce qui altérerait sensiblement la floraison.

Lorsqu'au printemps la chaleur du soleil devient assez grande pour promptement faire évaporer l'humidité, il est de la plus grande nécessité de seringuer tous les matins, en forme de pluie fine, toutes les cinéraires jusqu'à ce qu'elles donnent fleurs. A cette époque, il faut s'en abstenir, et ne leur donner de l'eau qu'avec beaucoup de précaution, afin de ne pas gâter les fleurs.

Description succincte de quelques variétés obtenues dans le même semis, et qui toutes sont de premier mérite :

Cineraria splendida (Jacquin), carmin rosé foncé; tige de 20 centimètres de hauteur; très-belle.

— *Marie-Antoinette* (Jacquin), bleu violacé, disque violet noir, entouré de blanc; tige de 33 centimètres; très-belle.

— *Héloïse* (Jacquin), bleu violacé foncé, disque noirâtre, entouré de rose; 42 centim.; superbe.

— *Magdeleine de Scudéri* (Jacquin), fleurs grandes, violet lilas, disque violet foncé, entouré de blanc; très-belle.

— *Madame de Sévigné* (Jacquin), fleurs grandes, nombreuses, lilas très-clair, disque lilas foncé, entouré de blanc, qui se fond avec le lilas; 42 centimètres; superbe.

— *Madame Rousselon* (Jacquin), fleurs moyennes, disque violet, entouré de lilas clair, se fondant en lilas foncé bleuâtre à l'extrémité des pétales; 50 centimètres; très-belle.

— *Chateaubriand* (Jacquin), bleu tendre, fleurs larges, bien faites; 42 centimètres; très-belle.

Jacquin aîné.

Gesse de Magellan. *Lathyrus Magellanicus*. Lam.

Il y a quelques années nos collègues, MM. Jacquin frères, rapportèrent de la Grande-Bretagne cette gesse, sous le nom de *Lathyrus armitagianus*. Peu après elle fut envoyée, du même pays, à M. Soulange-Bodin, et je l'ai vue cultivée dans son beau jardin de Fromont, et plus tard dans les divers éta-

blissements qui accueillent les plantes rares et nouvelles. Cette espèce n'est autre que celle ci-dessus, anciennement connue et décrite par Lamarck, et figurée, assez récemment, sous le même nom, dans la *fl. Gard.* de Swett., vol. 2, t. 344.

D'après la description donnée par l'auteur anglais, elle serait originaire du cap Horn et de la Terre-de-Feu, dans l'archipel de Magellan, Amérique du Sud. Elle aurait d'abord été introduite en Angleterre vers 1744, cultivée pendant quelques années, perdue ensuite, et retrouvée à l'époque où la figure en a été donnée.

Ayant besoin pendant l'hiver du secours de la serre tempérée, on cultive cette gesse en pots, où elle languit et ne s'élève guère au-dessus d'un mètre; je l'ai vue fleurir dans cette situation, mais ses fleurs étaient rares et petites. Lorsqu'on peut disposer d'un espace convenable dans la serre, on la livre à la pleine terre, et en peu de temps elle prend une vigueur extraordinaire et donne des fleurs en abondance. Celles-ci, presque aussi grandes que celles du pois de senteur, *Lathyrus odoratus*, sont d'une jolie couleur violacée; elles forment une espèce de corymbe et sont portées chacune sur un long pédoncule. Ses tiges et son feuillage glauque et nervé, d'un aspect assez remarquable, persistent toute l'année; seulement il est nécessaire, de temps à autre, de supprimer les tiges maigres, épuisées ou languissantes, pour donner une végétation plus vigoureuse à celles qui portent les fleurs.

Elle se multiplie également par ses graines, et de drageons et boutures, et se contente de la terre ordinaire des jardins.

HOYER *charnu*.

Hoya *carnosa*.

On en voyait, l'année dernière, un pied magnifique le long du mur d'une des grandes serres du Jardin du Roi. Il était propre à faire apprécier le mérite de cette plante, pour la décoration des serres tempérées.

PÉPIN.

SERRE CHAUDE.

HOYA, ROB., BROWN. Pentandrie Digynie LIN., asclépiadées JUSS., genre dédié à *T. Hoy*, jardinier anglais.

Caractères génériques. Calice petit, persistant, à cinq divisions; corolle en roue à limbe partagé en cinq lobes étalés ou réfléchis. Cinq étamines membraneuses, élargies vers leur base, alternes avec les lobes de la corolle, et sous chacune desquelles est adnée une anthère biloculaire; un style court.

HOYER CHARNU, *Hoya carnosa.* R. BROWN, *Asclepias carnosa* LIN. (voyez la planche). Arbuste originaire de l'Asie, introduit dans les cultures françaises depuis trente-six ans environ. Tige et rameaux sarmenteux, radicants, à crampons radiculés à l'aide desquels ils s'attachent sur les corps environnants et s'élèvent à une grande hauteur. Ils sont couverts d'une écorce rugueuse, grisâtre, se détachant par lambeaux. Les feuilles sont opposées, ovales, charnues, persistantes, entières, à marges révolutées en dessous d'un beau vert luisant, plus pâle en dessous, où il est terne, à nervure médiane saillante. Le pétiole est gros, cylindrique, recouvert d'une écorce grisâtre, circulairement écailleuse. Inflorescence se développant en une ombelle d'une vingtaine de fleurs atta-

chées par des pédicelles longs purpurins et velus à un pédoncule commun axillaire, cylindrique, grisâtre, terminé par une touffe de petites bractées sèches qui couvrent la base de tous les pédicelles. Chaque fleur a la forme d'une étoile à cinq pans, dont les pointes angulaires sont tronquées ; elles sont d'un blanc rosé, d'abord luisantes comme de l'émail, ensuite veloutées après l'épanouissement complet. Le centre est occupé par les étamines disposées en une étoile plus petite, dont les cinq pointes sont opposées aux pans de la première. Elle est de couleur d'ivoire clair toujours luisant, formant une pointe centrale entourée d'une teinte pourpre foncé qui couvre la base de chaque angle.

Cet arbuste, par ses longues guirlandes entremêlées de jolies fleurs d'une longue durée, et dont les ombelles se forment successivement, est un des plus beaux ornements de la serre chaude à laquelle il appartient. On le multiplie assez facilement de marcottes ou de boutures faites sur couches et sous cloche. C'est à M. Gontier, habile jardinier-primeuriste à Mont-Souris, au petit Montrouge, que nous devons l'échantillon de cette plante qui y a fleuri à la fin d'avril dernier. ROUSSELON.

DE LA CULTURE FORCÉE. (Suite.)

Des Serres.

Il y a trois sortes de serres employées comme conservatoires des végétaux qui ne peuvent pas supporter les rigueurs de nos hivers. Ce sont l'orangerie, la serre tempérée et la serre chaude.

De l'orangerie. J'ai suffisamment expliqué, p. 374

de ces Annales, année 1834-1835, 3me de la 1re série, ce que c'était qu'une bonne orangerie, ainsi que le rangement des végétaux qu'on y conserve et les soins dont ils doivent être l'objet pendant qu'ils y séjournent, pour qu'il soit superflu de m'en occuper ici. Je renvoie donc le lecteur à l'indication ci-dessus.

De la serre tempérée. C'est un appentis à toit vitré qu'on appuie contre un mur à l'exposition du midi. On peut lui donner l'élévation qu'on juge à propos, et une largeur dans œuvre de 4 mètres, sur une longueur indéterminée. Sur le devant, les panneaux viennent poser sur un mur d'appui dans lequel les chevrons qui les supportent sont scellés de toute leur épaisseur. Ce mur est couvert de dalles plates de pierres de taille bien jointes entre elles et qui ont une inclinaison pareille à celle des chevrons. Elles sont fixées sur le mur et maintenues chacune par une bande de fer qui y est scellée au milieu et dont la forme est presque celle d'un Z à branches inégales, la plus courte servant à retenir la dalle, et la plus longue à être prise dans la maçonnerie. Ces dalles doivent déborder le mur d'environ 3 centimètres pour jeter en avant les eaux pluviales qui découlent du toit qu'elles supportent. Chaque panneau doit porter de toute sa longueur de chaque côté sur la moitié de deux chevrons, et de toute la largeur de sa traverse inférieure sur la dalle qui couvre le mur d'appui. Cette serre est couverte de deux rangs de panneaux sur sa largeur. Ceux du bas doivent avoir 1 mètre 66 centimètres de longueur sur 1 mètre 33 centimètres de largeur. Ceux du haut ont la même largeur sur une longueur qui dépend de l'inclinaison donnée à la serre. Celle-ci étant le

plus souvent à l'angle de 45 à 48 degrés, ces panneaux sont longs ordinairement de 2 mètres 33 à 2 mètres 66. Ils doivent être à recouvrement, c'est-à-dire, que la traverse supérieure du panneau du bas doit entrer de toute sa largeur sous celle inférieure de celui du haut. Pour cela on rapporte sur chaque chevron une bande de bois épaisse comme le panneau du bas, et longue comme celui du haut moins la largeur de sa traverse inférieure, ce qui permet de loger sous elle la traverse supéreure du panneau du premier rang. Ces bandes de bois sont fixées avec des clous sans tête. Les panneaux du second rang ou du haut viennent toucher contre une tringle en bois d'une épaisseur égale à la leur et qui remplit l'intervalle qui peut se trouver entre eux et le mur du fond. Cette tringle est recouverte par une planche assez large pour que la traverse d'en haut des panneaux puisse se loger tout entière dessous. Cette espèce d'avant-toit, qui sert à rejeter les eaux pluviales sur les panneaux, doit être plafonné en forme de cintre à l'intérieur de la serre, et n'être large au plus que de 35 à 40 centimètres. Plus il est étroit, et mieux vaut. Ordinairement, on établit sur cet avant-toit une sorte de trottoir qui facilite l'opération de couvrir et découvrir la serre. On le fait à l'aide de barres de fer de 2 à 3 centimètres carrés, longues de 1 mètre 33 et pointues par les deux bouts. Au tiers inférieur de cette longueur est adapté horizontalement un autre morceau de fer de pareille dimension et assez long pour être scellé dans le mur du côté opposé à la barre de fer verticale et laisser un espace suffisant entre cette dernière et le mur. Cette disposition rappelle parfaitement la figure d'une échasse. Dans cet état

la partie pointue inférieure entre dans l'avant-toit au moyen d'un trou de tarière ; l'extrémité de la barre horizontale est scellée dans le mur, et la pointe supérieure du morceau de fer vertical supporte une barre d'appui en bois. Lorsqu'on a disposé ainsi le nombre suffisant de ces sortes d'équerres en fer, on couche une planche sur les barres horizontales et le trottoir est fait. C'est à l'aide de ce trottoir qu'on retire les paillassons pour les adosser au mur, lorsqu'ils sont mouillés, afin de les faire sécher plus promptement, et dans quelques circonstances d'abriter la serre des vents du nord lorsqu'elle est découverte. Les deux bouts de la serre tempérée sont le plus souvent fermés par des murs, et alors on pratique sur l'un d'eux un escalier dallé pour monter au trottoir ; et dans le cas où il convient mieux de les fermer avec des vitres, on se sert d'une échelle.

Les panneaux sont fixés dans le haut avec des charnières en fer vissées, pour pouvoir les soulever du bas, et donner de l'air en les tenant entr'ouverts au moyen d'un support. Il faut, de préférence, donner de l'air par les châssis du bas, afin que l'humidité qui existe plus particulièrement sur le devant de la serre, en soit plus promptement chassée par le passage de l'air extérieur, et de celui plus chaud qui descend de la partie supérieure de la serre.

Une serre de la largeur que j'ai indiquée n'a ordinairement qu'un chemin au milieu. L'aire ne doit pas être plus basse que le sol environnant, pour éviter l'humidité en hiver, seulement on peut creuser le chemin de 33 centimètres ; sur le devant on établit un encaissement large de 1 mètre 20 centimètres environ, dont on soutient les terres du côté du sentier

au moyen de planches de chêne clouées sur des pieux, ou mieux encore par un petit mur construit en briques. On en fait autant à l'égard de l'encaissement qu'on établit sur le derrière de la serre, et qu'on élève plus ou moins, selon la taille des végétaux qui doivent l'occuper. D'autres fois, on remplace cet encaissement par un gradin dont la base repose sur le mur qui le forme.

Le poêle destiné au chauffage est toujours établi dans un des bouts, et naturellement celui que le soleil voit moins longtemps. On le place aussi constamment sur le devant; sa bouche ressort à l'extérieur en traversant l'épaisseur du mur. On le construit simplement en briques scellées à plat, sans aucun compartiment intérieur; on lui donne des dimensions proportionnées à celles de la serre, et on le couvre avec une plaque en fonte. Les tuyaux sont disposés horizontalement, et partent du niveau de la plaque de fonte. Il suffit qu'ils se relèvent, à l'extrémité opposée, de 33 centim. environ sur 13 mètres 33 centimètres de longueur, et on y emmanche avec un seul coude le tuyau vertical qui doit conduire la fumée au dehors. Une serre de la dimension que je viens de dire, peut être suffisamment chauffée par un poêle construit de cette façon, en lui donnant intérieurement 33 centimètres de largeur sur 66 centimètres de longueur, et y adaptant des tuyaux de fonte d'un diamètre de 14 centimètres. Si le terrain occupé par la serre avait de l'inclinaison, on placerait évidemment le poêle dans le bout le plus bas, afin que les tuyaux obtiennent naturellement un tirage plus fort.

On ne doit point établir de couches de fumier ou de tan dans les serres tempérées, parce qu'elles ne

doivent être échauffées que dans les jours froids. La température n'y doit jamais dépasser 8 degrés centigrades, et cette chaleur serait impuissante à dissiper les vapeurs humides qui s'exhalent des couches, et qui pourraient faire périr les plantes herbacées en s'attachant à leurs pousses les plus tendres.

Il faut donner de l'air aux serres tempérées toutes les fois que la température extérieure est au-dessus de 8 degrés. Les autres soins sont de la tenir très-propre, d'ôter toutes les feuilles mortes; d'arroser les plantes toutes les fois que la terre des pots et des caisses paraît sèche. On doit au moins une fois, dans le cours de l'hiver, retourner les plantes et arbustes, pour qu'ils ne se dégarnissent pas du côté opposé à la lumière. Les végétaux doivent être suffisamment espacés, pour que l'air et la lumière puissent circuler à l'entour, autrement la plupart s'étiolent et finissent par ressembler à des baguettes effilées. Pour cela, il vaut mieux n'avoir qu'un beau choix de plantes qu'on puisse ranger à l'aise, qu'un trop grand nombre qu'on serait obligé d'entasser.

On voit, par ce qui précède, que je n'ai eu en vue que d'indiquer les moyens de se procurer une serre tempérée dans toute sa simplicité, parce que l'économie en cultures est une chose essentielle. Libre à ceux que la dépense n'effraye pas de mettre le luxe qui leur plaira dans l'établissement de ces conservatoires. Quant aux autres procédés de chauffage, je m'en occuperai à la suite des serres chaudes.

ROUSSELON.

(*La suite prochainement.*)

PLANTES RARES OU PEU CONNUES.

ÉPIMÈDE de MUSSCH. *Epimedium Musschianum*, MOREN et DECAISNE. Obs. sur les pl. du Japon.

Tiges en touffe d'environ 1 décimètre de haut, glabres dans le bas, un peu velues dans le haut, surtout à la naissance du pédoncule et de la feuille; elle est biternée, chacune des divisions portant trois folioles pétiolées, cordiformes à la base, à lobes obliques, dont l'un est muni d'une petite pointe, glabres en dessus, un peu velues en dessous, surtout dans la jeunesse, comme ciliées sur les bords. Fleurs en grappes obliques à long pédoncule, d'un blanc jaunâtre, plus grandes que celles de *l'Epimedium alpinum*, beaucoup moins grandes que celles du *Macrantum*.

Lieu originaire, le Japon; apporté par M. Siebold. Je l'ai vu en fleur chez M. Verdier, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, près la barrière de la Gare; on le cultive en plein air, mais il est toujours bon d'en rentrer sous châssis froid où il se comporte très-bien.

LAURÉOLE D'AUCKLAND. *Daphne Aucklandii*. HORT.

Arbrisseau à rameaux érigés, bruns, légèrement tomenteux dans la jeunesse. Feuilles éparses, sessiles, rapprochées, linéaires-lancéolées, très-aiguës, d'un vert glaucescent, très-entières sur les bords, de 3 à 5 centimètres de long; fleurs..... jusqu'ici inconnues.

Lieu originaire, le Népaul ? Cet arbuste est très-distinct de tous ses congénères que je connais; serre tempérée. Je l'ai vu chez le cultivateur que je viens de citer. JACQUES.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Belle-dame verte. Tout le monde connaît l'Arroche des Jardins, ou Belle-dame, *atriplex hortensis* Lin., plante annuelle, originaire de la Tartarie. On connaît aussi ses trois variétés : la *Blonde*, dont les feuilles sont d'un vert jaune, et qui est la plus cultivée; la *Rouge*, dont les feuilles sont d'un rouge pâle; et la *Très-rouge*, chez laquelle elles ont cette couleur très-intense. Nous venons de recevoir, de M. *Pierre Charpentier*, jardinier chez M. *Pomme*, propriétaire à Ollainville, une quatrième variété à feuilles très-vertes, et dont nous pourrons vendre des graines pour la saison prochaine.

Le principal mérite de la *Belle-dame verte* est dans la couleur de ses feuilles, qui est celle de l'épinard. Ainsi, quand on la mélangera avec l'oseille pour en adoucir l'acidité, elle n'affaiblira plus sa nuance qui, dans les diverses préparations culinaires, doit rester d'un vert intense. Elle peut être aussi préparée comme les épinards, auxquels elle ressemble parfaitement au coup d'œil, et dont elle se rapproche sensiblement par le goût.

Comme la Blonde, la Belle-dame verte se plaît en tous terrains, et n'a besoin d'arrosements que dans ceux qui sont très-secs. On la sème dès le commencement du printemps; elle croît avec rapidité, et monte assez promptement en graines : c'est pourquoi on peut en faire plusieurs semis successifs, pour en avoir toujours de tendre. JACQUIN JEUNE.

FÈVE A FLEURS BLANCHES. Nous avons reçu cette variété d'Écosse, avec beaucoup d'autres que nous nous proposons de faire connaître, lorsque nos essais nous auront procuré les renseignements nécessaires.

Cette variété, qui appartient à la fève de marais, *vicia faba* LIN., et *faba vulgaris* de MOENCH, a les fleurs entièrement blanches, c'est-à-dire dépourvues de la macule brune qui se remarque sur les ailes de celles de la fève ordinaire. Elle présente en outre une autre anomalie : c'est que son grain est noir. On ne peut la méconnaître pour une variété de l'espèce ci-dessus; car, dans les plantes qui dégénèrent, on voit la fleur reprendre les macules noirâtres des fleurs de son type.

Elle s'élève de 1 mètre à 1^{m},35; ses gousses sont presque cylindriques, longues de 16 centim. sur 3 environ de large, renfermant ordinairement quatre graines, et quelquefois cinq. Elle est d'une excellente qualité; mais produit modérément. Sa maturité tient le milieu entre les fèves hâtives et tardives. Du reste, sa culture n'offre rien de particulier.

Nous sommes en mesure de satisfaire aux demandes qui pourront nous en être faites.

JACQUIN JEUNE.

Observations sur la greffe et les boutures du melon, comme moyens de produire des melons d'hiver.

Le peu de fixité qui se remarque dans la reproduction des melons où l'hybridité se propage si facilement, est de nature à faire faire de sérieuses réflexions sur les moyens de conserver dans leur pureté, les races excellentes qui font les délices des amateurs. Un habile expérimentateur, que la mort a surpris au milieu de ses utiles travaux, avait entrepris des expériences tendant à constater les effets de la multiplication du melon par la greffe et les boutures, dans le but d'éviter l'inconstance des semis, et d'arriver à obtenir des melons l'hiver. M. le baron *De Tschudy*, inventeur de la greffe herbacée, si utile aujourd'hui à nos multiplicateurs, a publié, en 1819, quelques-unes de ses observations dans son *Essai sur la greffe de l'herbe des plantes et des arbres*. Cette brochure étant peu répandue, je crois devoir en extraire les passages relatifs à la propagation du melon par les deux procédés que je viens de citer, afin d'appeler l'attention des horticulteurs et amateurs sur ce sujet qui me semble devoir donner quelques résultats utiles; mais pour cela, il faut entrer dans la voie ouverte par le baron de Tschudy, et faire à cet égard des observations suivies.

Je vais le laisser parler lui-même, et nos lecteurs y gagneront, me réservant de joindre à son texte les annotations qui me paraîtront nécessaires.

« Pour greffer les melons, dit-il, il m'a paru que le meilleur sujet était le concombre. . . . . .

. . . . . .

» J'ai greffé le melon avec scion, formé d'un pétiole, d'un gemme axillaire (1), et d'une section de tige herbe (2).

» Les gens du monde ont marqué peu d'empressement à goûter les fruits qui ont résulté de ces greffes; mais ils ont avoué qu'ils n'avaient jamais mangé de meilleurs fruits.

» Pour nous, nous n'avons jamais douté du résultat. Nous aurions été étonné si, par exception, dans cette occasion, la greffe n'avait pas tendu à la parfaite maturation, et, par conséquent, à l'amélioration du fruit.

» Mes meilleurs fruits provenaient de greffes sur des sujets semés en pleine terre; j'ai tenu une cloche sur la greffe pendant quelques jours.

» Bradley estime à quarante jours la durée du temps nécessaire pour porter un fruit arrêté à sa parfaite maturité. Sansdoute il suppose que ce fruit est aidé par tous les moyens industriels qui peuvent dépendre de nous (3).

---

(1) L'auteur entend par gemme axillaire le bouton régulier qui pousse dans l'aisselle que forme la feuille avec la tige.

(2) *Herbe* est le nom qu'il donne à la substance charnue des végétaux, à quelque partie qu'elle appartienne. Il l'appelle *herbe verte* quand il est question de feuilles ou de tiges vertes; *herbe blanche* quand il veut désigner les racines; enfin, par la dénomination d'*herbe continue*, il entend l'ensemble d'une plante, depuis sa radicule jusqu'à sa plumule, lorsqu'elle n'a point de tige ligneuse.

(3) M. Jacquin aîné, dans sa *Monographie du melon*, dit aussi que quarante jours sont nécessaires à la maturité du melon cultivé sous châssis, mais que cependant ce temps varie selon les espèces et la saison, et qu'en général les derniers melons et les gros sont plus longs à mûrir. Il estime à cent vingt ou cent vingt-cinq jours le temps qui s'écoule depuis le semis de la graine jusqu'au moment où le melon est mûr.

» Un melon provenant d'une plante greffée en pleine terre, emploie près de cinquante jours pour parvenir à sa parfaite maturité, et encore faut-il qu'il ait été couvert d'une cloche.

» La végétation d'une plante de melon, greffée par la quatrième ou cinquième feuille d'une jeune plante de concombre, est très-vigoureuse. Si on pince trop tôt, on augmente cette vigueur qu'il faut dompter. J'ai mis à fruit une de ces plantes, en ôtant au sujet quelques racines. Mais comme il est impossible d'apprécier l'importance d'une racine qu'on se propose de supprimer, j'ai admis un moyen que je crois meilleur : j'ai ôté à la plante un tiers ou moitié de l'eau du sol, par suppression d'une section cylindrique de la tige verte, égale au tiers ou à la moitié de sa capacité; il m'a paru non-seulement que j'avais déterminé la fécondation des fleurs, mais aussi que j'avais gagné deux ou trois jours relativement à la maturité des fruits (1).

» Les premières greffes ont été exécutées au commencement de septembre jusqu'à la fin d'octobre (2).

» Jeunesse et vigueur ne produisent que de l'herbe, et n'accordent pas de fruits ou les mûrissent mal. Un melon fécondé n'est pas un melon arrêté. Le mot *arrêté*, par lequel les jardiniers désignent un fruit qui tiendra, dérive probablement d'une observation qu'on peut appliquer à tous nos arbres fruitiers; c'est

---

(1) Ce dernier moyen est également indiqué par M. Jacquin aîné, dans l'ouvrage précité, autant pour accélérer la maturité que pour modérer l'affluence de la séve qui, dans quelques circonstances, se porte aux fruits avec tant d'abondance qu'elle fait fendre l'écorce.

(2) Rien n'empêche de greffer beaucoup plus tôt, dès avril, par exemple, et successivement.

que, pour qu'un fruit tienne et puisse parcourir les périodes de la maturation, il faut que la fougue d'herbe soit enfin arrêtée.

» Chez les plantes annuelles, comme chez les arbres, le fruit mûrit par privation absolue de l'eau du sol. Ici le pédoncule devient ligneux et cesse de porter de l'eau; là le pédoncule se détache. J'ai goûté des melons délicieux très-près de leur zone naturelle; le collet de la plante était calciné par le soleil, et ne transmettait plus d'eau aux parties vertes depuis plusieurs jours. Ainsi, la nature a marqué le moment où l'eau du sol doit cesser de délayer les parties sucrées.

. . . . . .

» Je ne crois pas que les melons d'hiver qu'on cultive dans le midi de l'Europe soient une espèce : ce sont des melons qu'on a semés trop tard, et qui, avant la maturité des fruits, ont rencontré la saison des pluies (le mois de septembre) (1). De tels fruits recevraient trop d'eau du sol; on les cueille et on les suspend à une muraille de couleur blanche; c'est là que ces fruits parcourent les degrés de la maturation

(1) Il existe néanmoins plusieurs variétés de melon cultivées qui, mises en place tard, en juin par exemple, sont ensuite cueillies avant leur maturité complète, suspendues dans une pièce exposée au soleil qui, en les voyant tous les jours, achève leur maturité, et enfin déposées dans un fruitier où on en conserve jusqu'en février. Je peux citer les melons de *Malte d'hiver*, à chair rouge et verte; de *Séville*, à chair rose; de la *Chine*, à chair jaune-soufre, de *Valence*, à chair blanche; *d'hiver d'Espagne*, à chair blanc-verdâtre, etc. Toutefois, je ne nie pas que plantées plus tôt ces variétés, quoique tardives, ne puissent mûrir leurs fruits en automne; mais il paraît toujours certain qu'ils ne sont complétement bons qu'après avoir été séparés de leur pied plusieurs jours avant d'être mangés.

et qu'ils absorbent la substance lumineuse, principal aliment de tous les fruits qui tendent à la maturité, et principalement du melon.

» Mais l'action rayonnante, et surtout l'action réfléchie qui en résulte, n'ont toute leur valeur pour ces fruits, qu'autant que cette action est perpendiculaire. Ainsi, quand le soleil devient oblique, on fait sagement de les suspendre à une muraille, afin de regagner pour eux la perpendicularité de l'action rayonnante.

» Je crois que sur notre élévation, nous ferions sagement de cultiver ces plantes en espalier, sur un plan de maçonnerie élevée de 45 degrés, seul moyen de verser sur eux la substance lumineuse, comme ils la reçoivent de leur zone naturelle (l'Afrique) (1).

» La plupart des cucurbites aiment à étendre leur tige horizontalement; mais tous les degrés de l'accroissement ont lieu dans la situation verticale.

» En greffant, ayez soin que le gemme soit disposé verticalement, afin qu'il n'ait pas la peine de se retourner, car le temps appliqué à la réparation est toujours un temps ôté à l'accroissement.

» L'action du vent sur les tiges est bien dangereuse.

---

(1) M. de Tschudy paraît décider que l'Afrique est la patrie du melon. Ce point est controversé, de telle sorte qu'il n'y a pas moyen de se fixer à cet égard; mais qu'il soit originaire de l'Asie méridionale ou de l'Afrique, cela ne fait rien à son raisonnement, car c'est toujours une plante intertropicale dont il s'agit, et ses habitudes exigent la perpendicularité des rayons solaires. Un plan incliné de cette façon serait donc d'une grande utilité, surtout pour les melons d'hiver, que l'on pourrait semer fin de juillet, pour récolter en novembre, en abritant convenablement les pieds, à partir de la mi-octobre. On laisserait le plus longtemps possible les fruits sur leur tige, et après les avoir coupés on les suspendrait dans un bon fruitier où ils achèveraient de mûrir.

Quelquefois le vent parvient à retourner une tige. Alors les feuilles présentent à l'humidité de la nuit la surface qu'elle doit présenter à l'action lumineuse; quelquefois elles périssent par impuissance de se retourner assez tôt pour arrêter à temps les effets de ce désordre (1).

» Je me suis contenté de poser quelques pierres sur la tige des melons et des concombres, pour modérer les effets nuisibles qui résultent de l'action du vent. La simple oscillation des feuilles occasionne une diminution sensible dans l'accroissement. Des pierres ne suffiraient pas pour contenir la tige du grand potiron; il faut encore, de distance en distance, présenter un tuteur au pétiole des feuilles.

» Est-ce que la nature serait en défaut, qu'il fallût absolument lui prêter ces secours? Non; ces plantes dans leur état habituel, et surtout sur leur zone primitive, produisent des fruits pesants, tellement disposés sur le côté des tiges qu'ils opposent une force de gravité à l'impulsion du vent.

» Mais on sent que quand nous greffons le melon par les feuilles du grand potiron, nous substituons une pesanteur de deux ou trois livres à une pesanteur de trente ou quarante livres. C'est notre industrie qui a rompu l'équilibre imposé par la nature; c'est l'industrie qui doit le rétablir (2).

---

(1) On sait que des plantes de serres, arrosées au moyen d'une seringue qui lançait de l'eau en dessous sur la surface inférieure de leurs feuilles, ont péri par cette cause. Le dessous des feuilles, dans beaucoup de plantes, est disposé par la nature à l'absorption des substances gazeuses qui s'élèvent du sol et non à celle de l'eau.

(2) Je ne sais jusqu'à quel point l'opinion de M. Tschudy est fondée, mais les fruits du grand potiron ne pèsent pas quarante

» Un melon, lorsqu'il est de la grosseur d'une noix, n'est encore qu'un prolongement de l'herbe continue; on peut le détacher de sa tige, et le greffer sur concombre ou sur une autre cucurbite (1).

» Coupez un pouce et demi au-dessous de l'insertion du pédoncule, taillez en coin cette section de tige herbe, et introduisez ce coin dans une incision oblique que vous aurez pratiquée en posant la pointe de l'instrument dans l'aisselle d'une feuille que vous aurez soulevée.

» Cette greffe, qui est exactement la première méthode décrite pour le noyer, conviendrait mal si on voulait greffer ce fruit sur un grand potiron, parce que sa tige est d'un calibre trop fort. Dans cette occasion, il faut avoir recours à la seconde méthode (2).

---

livres au moment où ils nouent. La nature n'a-t-elle pas donné des *vrilles* à ces plantes pour les maintenir contre le vent, et l'oscillation qu'il produit dans le feuillage peut entrer dans ses desseins comme moyen d'évaporer l'humidité qui pourrait nuire à ces végétaux?

(1) La greffe du jeune fruit serait un excellent moyen d'utiliser les petits melons qu'on retranche sur les branches qui en sont trop pourvues.

(2) Voici la description qu'en donne l'auteur lui-même :

« Étant le calibre de l'herbe que je me propose de greffer beaucoup plus petit que le calibre de la tige verte du sujet, il faut couper cette tige 3 lignes au-dessus de l'aisselle de la cinquième feuille.

» Sur cette longueur de 3 à 4 lignes que j'ai réservée en dehors du foyer de vitalité, on discerne un petit bouton d'été en avant du gemme axillaire qui est le bouton régulier.

» Fendez ce chicot vert de manière à diviser en deux parties égales le bourgeon d'été et le bourgeon d'hiver.

» Lorsque l'extrémité du scalpel sera arrivée sur le tubercule du pétiole, il faut baisser la main, fendre en descendant, de manière que la pointe de l'instrument glisse sur la paroi intérieure de l'écorce cylindrique.

» Ainsi, le cylindre sur lequel je vais greffer est divisé en deux

» Ces fruits sont restés très-petits; ils ont employé plus de soixante jours à parcourir les degrés de la maturation.

» Le 18 octobre, j'en ai envoyé un à M. de Viville, secrétaire de la Société d'agriculture à Metz; le 28 octobre, j'ai envoyé un de ces fruits à M. Hollandre; celui-ci était attaché à la feuille du grand potiron qui lui a servi de nourrice spéciale; ces fruits ont été trouvés exquis. Par-dessus la cloche, qui ne les a pas quittés, j'avais établi un châssis vitré pour préserver les tiges et feuilles des sujets de l'impression de la gelée. Ils avaient été greffés à la fin d'août sur des plantes vigoureuses auxquelles j'avais ôté leurs

---

parties égales au-dessus de l'aisselle de la feuille nourrice. Il est ensuite incisé dans toute sa capacité, à la réserve de l'écorce qu'on laisse entière sur la ligne du pétiole.

» Dans cette fente introduisez un scion formé, section de tige verte avec pétiole tronqué et chicot (ou le pédoncule du jeune fruit). Ce scion doit être taillé comme une lame de couteau, ou comme un coin aminci sur une de ses longueurs.

» Saisissez ce scion par son pétiole avec la main droite; présentez son extrémité dans la partie supérieure de l'incision; aidez-vous du pouce de la main gauche pour le faire descendre.

» Le scion doit tellement descendre, que la partie supérieure de l'aire de ses tranches se trouve à la hauteur du centre du tubercule du pétiole de la feuille nourrice.

» Les pétioles opposés du sujet et du scion donnent les moyens de projeter les premières révolutions du fil de laine, de manière à former une bride qui empêche le coin de remonter lorsqu'on achèvera de serrer en descendant.

» Enfin, lorsque la poupée sera nouée, il faut fendre l'un et l'autre chicot jusqu'à la bride; ces fentes doivent couper carrément la fente qui a divisé ce chicot en deux parties égales.

» L'élasticité de l'herbe..... fait coïncider toutes les surfaces sous la compression du fil de laine; s'il y a de petites chambres, elles se remplissent bientôt d'une herbe nouvelle. »

Il va sans dire que toute greffe herbacée doit recevoir un tuteur contre lequel on la fixe verticalement.

gemmes, et auxquelles j'avais laissé toutes leurs feuilles.

. . . . . .

» Les fruits obtenus par greffe, en pleine terre, ont été meilleurs que les fruits provenant de plantes élevées sur couche, et ensuite transplantées en pleine terre, très-près d'un mur, à l'exposition du midi, avec abri du côté du levant.

. . . . . .

» L'instrûment propre à tailler du bois, ne tailler-rait pas une herbe; on peut greffer facilement avec un scalpel fin. Les herbes à tissu lâche ne se taillent bien qu'avec un rasoir.

» Il faut chaque fois essuyer l'instrument, et si l'on observe sur l'aire de la tranche des traces de fer oxidé qui s'accusent immédiatement par une couleur noire, alors il faut retailler ou écarter cette greffe.

» La laine qui a été blanchie, a perdu une partie de sa force élastique; il faut employer la laine la plus fine dans l'état où elle sort des mains de l'ouvrier qui l'a assemblée; on la double, on la triple, suivant la nécessité.

. . . . . .

» On a déjà dû juger que l'art de greffer est fondé sur la faculté qu'a chaque section du végétal de vivre de sa vie propre un temps donné, dont la durée plus ou moins étendue est en raison inverse des degrés de la force vitale active.

» Ainsi, une tige coupée en février et introduite dans une glacière, est susceptible de vivre plusieurs années.

» C'est sur les degrés de la force vitale passive du scion qu'est fondée la greffe en fente des jardiniers;

ils coupent le bois en février et prolongent le sommeil du bouton. Le seul tort qu'ils aient, c'est d'imposer au sujet une léthargie de quarante jours par suppression de sa tige rameuse.

» Quand nous greffons de l'herbe au mois de juin, nous employons le minimum de sa vie propre, ce qui nous oblige à demander au sujet le maximum de sa force vitale active.

. . . . . .

» Le 20 novembre, j'ai envoyé au secrétaire de la Société d'agriculture de Metz un excellent melon. Ce melon, détaché à la fin d'août, et greffé sur une plante adulte de concombre, a employé quatre-vingt-dix jours à parcourir les degrés de l'accroissement et ceux de la maturation. Sa grosseur n'a pas dépassé celle d'une belle poire de bon chrétien.

. . . . . .

» J'allais l'expédier à son adresse, ne doutant pas de sa qualité; mais j'ai voulu vérifier si la semence était parfaitement conditionnée; je l'ai trouvée très-pleine, et j'ai goûté cet excellent fruit chez lequel la zone des couches corticales était très-mince, le péricarpe proportionnellement plus large, les semences petites, arrondies, pleines, rares, nageant dans un milieu étroit, rempli d'une eau vineuse, sucrée et parfumée.

» Ainsi, s'ouvre devant nous une nouvelle carrière pleine d'aspérités, dont l'entrée est aplanie. Trois années d'application devront suffire pour déterminer jusqu'à quel point il nous est permis d'espérer que nous obtiendrons de bons melons d'hiver.

» Nous avons évalué à soixante-dix jours la durée du temps de la vie complète d'une plante de con-

combre. Ce sujet adulte avait vingt-cinq ou trente jours lorsqu'on l'a greffé; on sait qu'on prolonge la vie des plantes annuelles lorsqu'on les empêche de fleurir, parce que la nature tend toujours à la réparation et à la conservation, dans le but d'atteindre à la reproduction. Ici, la nature a employé des moyens qui nous paraissent nouveaux, mais qui ont beaucoup d'analogie avec ceux que l'industrie emploie dans le midi de l'Europe pour obtenir des melons d'hiver.

» Le concombre des ânes (1) est une plante vigoureuse, la seule, je crois, de ces cucurbites qui soit indigène aux régions européennes. J'ai bien du regret d'avoir négligé ce sujet; l'insupportable amertume de son fruit ne m'aurait causé aucune inquiétude; c'est la vigueur du sujet qui doit principalement diriger notre choix lorsque nous greffons ces plantes délicates en pleine terre. Le froid suspend l'action vitale, comme cinq, comme dix, comme vingt, selon que le sujet est plus ou moins acclimaté, ce qui suppose qu'avec l'aide du temps, le tempérament des plantes que la main des hommes a déplacées, tend à se mettre en équilibre avec un plus grand froid.

» Mais l'acclimatement est excessivement lent chez les plantes annuelles qu'on renouvelle toujours par

---

(1) Le concombre des ânes est le *Momordica Elaterium*, Lin., plante vivace de pleine terre. Il est difficile de douter que la greffe du melon ne reprenne pas sur cette cucurbitacée qui mérite d'être essayée sous ce rapport. On sait que le sujet n'a aucune influence sur la greffe; ainsi, l'amertume de son fruit ne doit pas être un motif d'exclusion. Cette plante gèle aussi quelquefois sous notre climat, mais elle n'en serait pas moins un sujet excellent pour la greffe du melon, qu'il faut abriter contre le froid. Elle ne le rendrait certainement pas vivace, mais elle pourrait concourir à sa vitalité durant la mauvaise saison.

leurs semences. Il serait donc important de propager les melons par boutures (1), et il est probable qu'on y réussira en enterrant le bourrelet d'une greffe.

» Si on obtient des boutures en automne, il faudra leur faire passer l'hiver dans la serre tempérée et se proposer toujours de les greffer, et propager les mêmes individus par les mêmes moyens, afin que le temps écoulé compte pour leur acclimatement tout ce qu'il peut compter ; il est à espérer que cette marche produira un jour des melons chez lesquels le bassin dans lequel nagent les semences, sera occupé par une extension du péricarpe.

» Dans la langue de la science, bouton et greffe sont un ; l'un et l'autre procédé produisent les mêmes résultats, la propagation individuelle.

» L'espèce melon ne sera jamais vivace; mais un individu peut être rendu perpétuel, si on parvient à lui faire passer l'hiver et à lui emprunter des gemmes au mois de mars.

---

(1) Les boutures de melons reprennent assez facilement sans qu'il soit besoin d'enterrer le bourrelet d'une greffe. On les fait avec les extrémités de toutes les branches; on prépare d'avance une couche; on pique les boutures dans des pots à repiquage (une seule dans chacun), ou simplement sur la terre qui couvre la couche. On a soin, avant de planter, de rafraîchir, en la coupant, l'extrémité inférieure de chaque bouture, jusque auprès du nœud le plus voisin, dont on supprime la feuille; on ne laisse à chacune qu'une feuille, plus la sommité garnie elle-même d'une feuille naissante; on les enterre jusque auprès du premier nœud; on les tient sous châssis ombré, s'il en est besoin. Elles émettent des racines en dix ou vingt jours.

D'après le principe vrai, posé par M. Tschudy, qu'on prolonge la vie des plantes annuelles en les empêchant de fleurir, on peut perpétuer un même individu par des boutures successives auxquelles on ne laisse accomplir tout leur développement qu'au moment où on le veut, et en employant alors les moyens appropriés à la saison.

» C'est presque le seul moyen d'éviter les dégénérations qui résultent si souvent du libertinage des fleurs, parce qu'on veut cultiver plusieurs espèces de melons dans le même jardin; il faudrait donc, dans un espace donné, ne cultiver qu'une seule espèce de melon, et surtout écarter les autres cucurbites.

» Je crois qu'il sera mieux de prolonger, jusqu'à l'année suivante, la vie des individus qui auront produit de bons fruits : ce qui donnera la facilité de pouvoir, sans inconvénient, cultiver plusieurs espèces.

» M. de Candolle croit qu'un mariage adultère est sans action sur le péricarpe du fruit qui en résulte, et qu'ainsi un fruit délicieux peut renfermer des semences détestables. Si cela est vrai, il faut se mettre en état de ne jamais plus semer de melon, la semence de ce fruit ne pouvant offrir aucune sûreté. »

J'ajouterai, en terminant, que les observations qui précèdent méritent d'être examinées avec conscience, et vérifiées par une pratique intelligente.

C'est surtout aux jardiniers qui s'occupent particulièrement des primeurs qu'il appartient de faire des essais suivis en ce genre : ce serait pour eux une bonne fortune, s'il leur était donné de pouvoir offrir à la consommation des melons frais toute l'année, et d'une qualité à l'abri de toutes les variations que produit trop souvent l'influence fatale de l'hybridité. Rien dans ces données ne se trouve en opposition à la théorie; reste à savoir si les résultats de la pratique présenteraient les avantages nécessaires. Toutefois, une série d'expériences en ce genre ne peut entraîner de grands frais, et il peut en advenir des conséquences fort importantes. ROUSSELON.

Note sur un pied de vigne de Franckental.

Depuis quelques années les œnologistes se sont occupés d'améliorer les vignes destinées à fournir le vin ; de leur côté les horticulteurs ont cherché à propager les bonnes variétés de raisins de table. Parmi celles-ci, on a beaucoup admiré les grappes du Franckental, si remarquables par leur volume, la forme régulière de leurs grains, et leur saveur agréable.

Cette variété, cultivée depuis longtemps en France, paraît d'abord y avoir été négligée et s'y être peu répandue. Ce n'est que depuis quelques années qu'elle a été recommandée, et aujourd'hui on peut dire qu'elle a la vogue et qu'elle est très-estimée par les amateurs de beaux et bons raisins.

J'en connais un pied que m'a fait voir M. Gabriel Pelvilain, dans un petit jardin du parc de Meudon, qui décore toute une tonnelle. Ce pied, d'après sa grosseur et son étendue, paraît être âgé de plus de cent ans ; ce que semblent confirmer les plantations environnantes qui presque toutes remontent au moins à cette époque. Ce fait m'a paru assez curieux pour être consigné ici comme renseignement sur cette variété, dont on croit généralement l'introduction beaucoup plus récente. PÉPIN.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ROSE JULIE PAILLET. (Voyez la planche.)

C'est encore un enfant du *duc de Reichstadt*, obtenu de semis en 1841, par M. Souchet, cultiva-

ROSE *Julie Paillet*.

PIVOINE *moyenne*.

Poconia *media*.

teur-fleuriste, à Bagnolet, qui a bien voulu nous communiquer le modèle sur lequel a été fait le dessin. Cette rose est dédiée par l'inventeur à la fille de M. Paillet, horticulteur, distingué notamment par ses cultures de rosages.

Arbuste vigoureux à rameaux gros et verts, à aiguillons rouges et forts; feuilles composées de trois à cinq folioles de grandeur inégale, ovales, pointues, finement dentées sur les bords, d'un beau vert foncé en dessus, plus pâle en dessous. La fleur est pleine, moyenne, bien faite, à pétales irréguliers d'une belle couleur pourpre très-violacée. Quelques macules couleur de chair se montrent sur les fleurs, mais en très-petit nombre.

Ce rosier appartient à la tribu de l'Ile-Bourbon, et sa culture n'offre rien de particulier.

ROUSSELON.

PIVOINE MOYENNE. *Pæonia media* NOBIS. (Voyez la planche et pour les caractères génériques, page 62, année 1834-1835, 3e de la 1re série.)

Tige de 3 à 4 décimètres d'un vert pâle, très-glabre; feuilles rapprochées à pétiole assez court, canaliculé en dessus, où il est un peu rougeâtre; ses feuilles sont ternées, à folioles composées, laciniées, très-pointues, très-entières sur les bords, glabres, vertes et un peu canaliculées en dessus, glabres et plus pâles en dessous, où la nervure médiane est très-saillante.

Fleur solitaire terminale, comme sessile, y ayant des feuilles jusque sous le calice; celui-ci est à cinq divisions, dont ordinairement deux sont plus étroites, terminées par une longue pointe menue et foliacée,

les trois autres concaves; six à huit pétales larges, érigés, formant la tulipe, crénelés ou un peu rongés sur les bords, d'un rouge violacé ponceau brillant. Étamines nombreuses, à filets menus courts; deux à trois petits ovaires blancs, tomenteux, érigés, à petits stigmates rouges.

Cette plante s'est trouvée dans un de mes semis, j'ignore l'espèce qui l'a produite; elle me paraît tenir le milieu entre l'*anomala* et le *teuifolia*, mais elle diffère beaucoup de l'une et de l'autre. Elle a fleuri pour la première fois au commencement de mai de cette année 1843. Ce sera une plante de collection pour les amateurs de ce beau genre.

JACQUES.

PIVOINE FIMBRIÉE DOUBLE SEMI-SPHÉRIQUE. *Pæonia fimbriata, semisphærico-plena.* NOBIS.

Tiges fermes, hautes de 4 à 6 décimètres, d'un vert pâle, glabres, lisses; feuilles conformées à peu près comme dans le plus grand nombre des pivoines; folioles larges, ordinairement bordées d'un liseré rougeâtre, glabres, d'un vert pâle en dessus, glaucescentes en dessous, où l'on voit quelques poils sur les nervures; celles-ci sont transparentes lorsqu'on regarde la feuille en dessus.

Fleurs érigées, composées de six à huit grands pétales ouverts horizontalement, très-arrondis au sommet où ils sont quelquefois un peu dentés; le centre est rempli par un grand nombre de pétales, dont les inférieurs sont les plus étroits; ceux du centre sont érigés, élargis quelquefois, incisés ou fendus au sommet; le tout formant une demi-sphère

à peu près complète d'un rouge pourpre très-brillant. Toutes les étamines sont métamorphosées en pétales, et il n'y en a aucune de fertile; deux à trois ovaires tomenteux à petits stigmates rouges.

Cette jolie plante a éprouvé sa première floraison du 15 au 25 de mai 1843; comme quelques autres variétés déjà décrites, elle provient de semis du *pæonia fimbriata*, et il est à remarquer que l'espèce que je viens de citer, m'a déjà donné quatre à cinq doubles, tandis que je n'ai encore rien eu dans les semis de l'*officinalis*.

Ce sera une plante à figurer dans les bonnes collections d'amateurs. JACQUES.

Floraison insolite des Chrysanthèmes.

La Société royale d'horticulture, dans sa séance publique du 13 mai 1843, a accordé à des *Crhysanthemum indicum* en fleurs, le prix mis au concours pour la plante fleurie qui se trouverait la plus éloignée de l'époque habituelle de sa floraison normale.

Cette année, plusieurs faits du même genre m'ont été signalés. Je citerai, entre autres, une communication que j'ai reçue de M. *Maciet*, président de la Société d'horticulture de Meaux. Ce zélé amateur a vu, dans les jardins du collége de cette ville, des *Chrysanthemum indicum* en pleine fleur, de la fin d'avril aux premiers jours de mai.

Le jardinier qui a obtenu cette floraison avait remarqué, pendant le mois d'août de l'année dernière, plusieurs de ces plantes qui n'étaient pas disposées à fleurir, ce qu'elles annonçaient suffisamment par le développement grêle de leurs tiges languissan-

tes. Il rabattit ces tiges à 15 ou 20 centimètres du collet, et laissa les plantes en place jusqu'aux gelées ; il les leva alors et les rentra en serre froide, où durant l'hiver elles rétablirent leurs tiges, de façon qu'à la fin de mars elles étaient garnies de boutons à fleurs qui s'épanouirent successivement depuis le mois d'avril.

Cette floraison retardée, que j'ai eu l'occasion de remarquer dans plusieurs genres de végétaux vivaces, produit le même effet qu'une floraisan forcée qui précède l'époque naturelle de l'anthèze. En effet, dans les chrysanthèmes dont la faiblesse et la langueur des tiges, en août, étaient le résultat de la sécheresse qui a marqué l'année 1842, leur suppression avait suspendu la végétation en refoulant la séve vers les racines ; celle-ci s'est rétablie ensuite sous l'empire de cette loi naturelle qui veut que chaque plante parcoure toutes les phases de son développement complet, et qui fait effort pour vaincre les obstacles que produisent des causes anormales. La formation des fleurs, élégant appareil nuptial, où s'accomplit le mystère de la génération, étant le but que la nature poursuit pour arriver à la fin de son œuvre (la fructification), est résultée de la nouvelle végétation qui s'est rétablie pour réparer les suppressions que ces plantes avaient subies.

C'est ainsi que nos jardiniers fleuristes de Paris effeuillent les rosiers dont ils désirent retarder la floraison. Ils les placent ensuite sous châssis chauds pour activer une nouvelle végétation et faire développer des bourgeons, dont les fleurs s'épanouissent à l'époque que leur intelligence a fixée d'avance.

Ce procédé qui peut recevoir de nombreuses appli-

BRUYÈRE *renflée, superbe*

Erica *ventricosa superba*.

cations, offre le moyen de prolonger la jouissance de fleurs qui viennent augmenter les richesses florales, dans un moment où leurs congénères abandonnées à l'état normal sont entièrement défleuries.

PÉPIN.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

BRUYÈRE RENFLÉE SUPERBE. *Erica ventricosa*. THUNB. Diss. nov. 36, t. I. *Var : superba*. HORT. ANG. (Voyez la planche et pour les caractères génériques, page 119, année 1836-1837, 5e de la 1re série.)

Arbuste à tige cylindrique brunâtre, à branches diffuses et contournées; les jeunes rameaux d'un vert tendre. Feuilles quaternées, légèrement courbes, linéaires; les supérieures plus larges, ciliées au bord, anguleuses, à bords roulés en dedans, d'où résulte une sorte de sillon. Quatre sépales linéaires, lancéolés, un peu ciliés, à base plus large que les feuilles et à sommet plus effilé.

Corolle ovale-allongée, à tube presque conique, renflée à sa base d'un rose carné tendre, vernissé, charmant, avec un anneau rouge au sommet, produit par la transparence de la couleur pourpre très-foncée qui teint intérieurement la gorge de la corolle. Limbe divisé en quatre lobes ovales du même rose, réfléchis en dehors et masquant alors l'anneau purpurin du tube.

La corolle, avant son épanouissement, forme un bouton absolument conique et marqué de même à son sommet d'une bande circulaire pourpre.

Les fleurs sont disposées en bouquet de cinq à six

à l'extrémité de chaque rameau, et forment des groupes de vingt à vingt-cinq fleurs du plus joli effet. Cette charmante variété est incontestablement une des plus belles du genre, et fort peu sont en état de rivaliser avec elle d'éclat, de fraîcheur et d'élégance.

On la multiplie de boutures, et on lui donne une bonne terre de bruyère légère, en ayant soin de l'arroser fréquemment et avec discernement. Elle se plaît près des vitraux d'une serre froide exposée au levant ou au nord.

On peut au surplus consulter l'article *Culture des bruyères*, inséré page 113 de ce journal, année 1834-1835, 3e de la 1re série.

Fr. Cels.

SERRE CHAUDE.

Morelle a feuilles de velar. *Solanum sisymbriifolium*. Lamk.

Plante ligneuse, à tige couverte de petits poils roides et munie de forts aiguillons; feuilles pinnatifides et pinnées, à segments aigus, dentés, scabres comme la tige, à aiguillons nombreux droits, un peu velus à la base, subulés, d'un rouge safrané. Fleurs en grappes latérales velues; calice à cinq parties; corolle grande, blanche, étalée, quinquépartite à découpures ovales, obtuses; à cinq étamines et à un stigmate bilobé.

Cette solanée, comme beaucoup d'autres de ses congénères, appartient à l'Amérique méridionale. Elle y fut trouvée par le botaniste *Commerson*, à Buénos-Ayres et dans plusieurs contrées environnantes. Comme espèce ligneuse, originaire d'un climat

austral, on crut devoir d'abord la cultiver en pot, rentré en serre chaude durant l'hiver, et cette méthode de culture fut longtemps suivie à son égard. Dans cet état, sa végétation était languissante, et elle ne donnait qu'un faible développement à ses tiges et à ses fleurs. Mais livrée en mai à la pleine terre, elle montre une tout autre vigueur, et produit pendant l'été et l'automne un effet très-pittoresque dans les jardins, par son feuillage découpé élégamment, ses nombreuses fleurs blanches, et ses fruits en baie d'un rouge carminé que laisse apercevoir le calice entr'ouvert.

Cette plante, qui s'élève de 1 à 2 mètres, peut, avec avantage, rivaliser avec les plantes exotiques de serres que nous livrons pendant l'été à la pleine terre, et qui nous procurent des jouissances si agréables et si variées, par les caractères étrangers de leur port et les nombreuses fleurs qu'elles ne développeraient pas si on les tenait en pots.

La morelle dont il s'agit peut être multipliée de boutures et très-facilement par le semis de ses graines. Celles-ci, semées sur couche au premier printemps, donnent un plant qui fleurit à la fin de l'été et a le temps de mûrir convenablement ses fruits, pour qu'ils puissent être semés au printemps suivant. En employant ce mode de multiplication, cette solanée serait cultivée comme si elle était annuelle.

Mais quand on possède des serres, la propagation par boutures est préférable, parce qu'on en obtient des pieds plus forts pour mettre en place au printemps, et qui fleurissent plus tôt que ceux obtenus de semis. Cette plante est assez vorace; il lui faut

une bonne terre meuble et des arrosements copieux pendant les chaleurs de l'été.

Le *Solanum atro-sanguineum*, qui n'est pas moins curieux par son port et la découpure de ses feuilles, pourrait être cultivé avec avantage de la manière que je viens d'indiquer pour l'espèce objet de cet article, si les aiguillons noir-pourpre qui couvrent ses tiges n'étaient pas aussi durs et aussi acérés, ce qui est un inconvénient.

PÉPIN.

SARCANTHUS LINDL. Gynandrie monandrie. LIN. Orchidées, JUSSIEU.

Caractères génériques. Périanthe étalé. Sépales et pétales presque égaux. Labellum court, éperonné, à trois lobes, charnu, articulé avec la colonne; éperon au dedans semi-biloculaire; deux masses polléniques, lobées à la partie inférieure; caudicules et glandules variées.

Plantes herbacées, épiphytes, caulescentes. Feuilles distiques, planes ou cylindriques; grappes opposées, belles fleurs.

SARCANTHE A FEUILLES CYLINDRIQUES. *Sarcanthus teretifolius.* LINDL. Bot. reg., 1837. (Voyez la planche.)

Épiphyte à tige cylindrique d'un vert un peu glauque, articulé, à feuilles cylindriques distantes de 2 centimètres, longues de 12 à 15, et de même couleur que la tige; racines se développant tout le long de la tige entre les articulations et non dans les aisselles, s'implantant sur les troncs d'arbres, longues de 15 à 20 centimètres, ramifiées.

SARCANTHE *à feuilles cylindriques.*

Sarcanthus *teretifolius.*

Grappes florales se développant sur les tiges de la même manière que les racines, contenant six à quinze fleurs alternes de 5 à 6 centimètres, sessiles, munies à la base d'une petite écaille. Trois sépales spatuliformes concaves d'un jaune fauve ou chamois, rayés dans la longueur de quatre lignes rouges en dessus et en dessous, où leur couleur est plus intense. Le sépale supérieur est plus grand et plus concave. Les pétales sont plus petits que les sépales, planes et rayés de la même couleur que les sépales. Le labellum est terminé en éperon obtus, rayé de pourpre, ayant deux cornes à l'entrée et terminé en pointe d'un blanc jaunâtre; l'extrémité du labellum est d'un jaune plus intense, les cornes sont presque entièrement pourpres. Colonne légèrement velue à la base; deux masses polléniques presque rondes; opercule jaune avec une macule rouge; ovaire brunâtre, allongé, sessile.

On la cultive appliquée sur l'écorce d'un morceau de bois où on la fixe avec des fils de plomb, et ou la suspend ainsi dans la serre chaude où l'on place les orchidées qui ont besoin d'un air chargé de vapeurs humides. F. Cels.

CULTURE ARTIFICIELLE ET FORCÉE. (Suite.)

De la Serre chaude.

Je n'ai pas non plus l'intention de décrire ici les diverses serres chaudes que le goût et l'opulence peuvent établir; je le répète, une nécessité de l'horticulture est l'économie. Il me suffit donc d'indiquer simplement ce qui est nécessaire au besoin des plantes

qu'on ne peut conserver qu'à l'aide d'une température élevée, et de celles que la culture forcée oblige à donner des produits prématurés, laissant au luxe à ordrer comme il l'entendra ces conservatoires qui, comme toutes les autres constructions, sont susceptibles d'être décorés à volonté, pourvu que les décorations de l'architecture ne nuisent pas au bien-être des plantes, ce qui arrive trop souvent.

Une serre chaude disposée avec économie ne diffère donc en rien, quant à la construction, de la serre tempérée, que j'ai décrite dans le dernier numéro. La disposition intérieure seule est différente. Un sentier est réservé aux deux extrémités, sur le devant, et par derrière à 33 centimètres du mur du fond, de façon qu'on puisse circuler autour de l'encaissement qui occupe le centre de la serre. Cet encaissement règne sur toute la longueur et a une largeur qui varie entre 1 mètre 65 centimètres et 2 mètres, selon l'emplacement. Il est construit en maçonnerie, dont l'épaisseur, de 25 centimètres à la base, vient en se rétrécissant graduellement vers le sommet s'y réduire à 12 centim., sur une hauteur de 1 mètre 35 centim., fondation comprise, de façon que sa profondeur est de 1 mètre. On le remplit jusqu'aux deux tiers d'une couche de fumier, ni trop sec ni trop humide, qu'on tasse parfaitement et qu'on nivelle avec soin. On charge cette couche d'un lit de tannée neuve qui remplit l'encaissement, ou de toute autre substance ou terre appropriée à l'espèce de culture qu'on veut exécuter.

La plate-bande réservée entre le mur du fond et le sentier en est aussi séparée par un petit mur en brique ou une planche en chêne; elle n'est ordinai-

rement profonde que de 50 centimètres, et on la remplit de terre de bruyère, sur laquelle on plante des végétaux grimpants qui exigent une haute température et ont l'avantage de tapisser agréablement le mur du fond.

Une serre chaude étant destinée à l'entretien de plantes équinoxiales, on la tient constamment à une température de 15 à 25 degrés centigrades; elle ne doit pas descendre jamais au-dessous de ce minimum, ni le jour ni la nuit, depuis environ le 1er novembre jusqu'au 15 de mars, et on ne doit laisser introduire l'air du dehors que lorsque le thermomètre y marque 15 degrés. On établit, à cet effet, dans le haut de la serre, un ou plusieurs panneaux en tabatière qu'on peut ouvrir et fermer à volonté, et que par cette raison on appelle *ventilateurs intermittents*. Dans les premiers jours du printemps et en automne, il faut fermer la serre avant que le soleil ait cessé de donner dessus pour y renfermer de la chaleur pour la nuit. Si le feu a été trop poussé, ou que le soleil ait fait monter la température au-dessus du maximum que je viens d'indiquer, il faut ouvrir de suite et refermer aussitôt que le degré convenable est atteint.

Parmi les plantes qui occupent la serre chaude, les unes sont plantées dans des pots, d'autres en pleine terre, composée exprès pour elles dans l'encaissement du milieu ou dans la plate-bande du fond. Celles en pots sont disposées ou sur des tablettes, ou enfoncées dans la tannée. Feu M. Lémon père est le premier qui ait imaginé d'employer, pour remplacer la tannée, la mousse qui, pressée, développe une chaleur douce qui se maintient longtemps. Elle n'a pas, comme le tan, l'inconvénient de produire des

champignons qui nuisent aux plantes et à la propreté de la serre.

On fait les couches de tannée à la mi-octobre pour y placer les plantes de suite. A la fin de janvier, la couche s'est affaissée, on enlève les plantes, on dépose la tannée dans les sentiers; on ajoute du fumier neuf que l'on mêle avec l'ancien, on recouvre avec la même tannée et on replace les pots; on choisit un beau jour pour faire ce travail, qui n'a plus besoin d'être recommencé qu'à la fin d'avril. Dans les premiers jours de mai, les plantes de serre chaude ne demandent pas tant de chaleur au pied; il suffit alors d'ôter la tannée de dessus la couche, de retourner le fumier jusqu'au fond, de le mouiller s'il était trop sec, et enfin de recouvrir avec la même tannée. Si elle était trop réduite, on la chargerait d'un petit lit de neuve sans la mêler avec l'ancienne, car ce mélange favorise le développement des champignons.

Pour que les plantes rangées sur la couche produisent un effet agréable, il faut les disposer par grandeur, en plaçant les plus grandes derrière, les moyennes au milieu et les plus petites devant. Il ne faut pas non plus les trop serrer, car comme elles fleurissent presque toujours dans ces conservatoires, elles ont besoin d'être convenablement espacées.

Une partie des plantes de serre chaude doit être sortie et placée à une exposition chaude, mais abritée, dès la fin de mai; les espèces les plus délicates doivent y rester toute l'année. Lorsqu'on a mis dehors les végétaux qui se trouvent bien d'être exposés à l'air bre, on laboure seulement la surface de la couche pour y replacer celles qui doivent y séjourner, et on

la laisse ainsi jusqu'à la mi-octobre, époque où il faut refaire les couches à neuf.

On doit avoir constamment deux thermomètres dans la serre chaude, l'un placé contre le mur du fond, l'autre sur le devant, afin de pouvoir s'assurer à volonté de la température qui y règne; il faut aussi visiter souvent les plantes pour les nettoyer des feuilles et branches mortes, et détruire les insectes et les champignons. Il faut encore de temps en temps lever les pots pour reconnaître si les racines ne s'allongent pas au dehors; il faut arroser toutes les fois qu'il en est besoin, tantôt avec le goulot, tantôt avec une pomme à trous très-fins, selon la nature des plantes; il est bon aussi quelquefois de seringuer le feuillage des plantes élevées. L'eau que l'on emploie doit avoir séjourné quelques jours dans la serre, pour que sa température soit équilibrée avec la sienne.

Dans l'hiver, et surtout pendant les fortes gelées, il faut empêcher le refroidissement de la serre par des paillassons, des litières, des fumiers, et ne pas découvrir tant que le froid est intense.

Il est utile qu'il y ait entre la chaleur du jour et celle de la nuit une différence de deux à trois degrés. On ajoute à la chaleur naturelle de la couche de la tannée ou de la mousse par un poêle construit comme je l'ai dit pour la serre tempérée, ou par les nouveaux procédés de chauffage. J'avais d'abord eu l'intention de les résumer ici, mais considérant que l'intelligence de ces divers moyens ne peut résulter que d'explications assez longues, et qu'il me faudrait répéter presque totalement ce que j'ai déjà dit dans ce journal, je vais me borner aux indications des articles qu'on peut consulter à cet égard.

Page 41 de l'année 1832-1833, 1re de la 1re série, j'ai décrit le chauffage à l'eau chaude ou thermosiphon; j'ai dit aussi les inconvénients du chauffage à la vapeur, tant à cause de la dépense que par les précautions qu'il exige, inconvénients que ne présente pas la circulation de l'eau chaude. Page 313, année 1834-1835, 3e de la 1re série, j'ai fait connaître le procédé de chauffage par la circulation de la vapeur dans une couche de cailloux : ce moyen n'a pas dans la pratique réalisé toutes les espérances qu'on en avait conçues. La condensation continuelle de la vapeur au milieu des cailloux fait qu'une masse d'eau s'accumule au fond, et que la couche a de la peine à être échauffée, et de plus il se forme entre les cailloux un limon qui obstrue souvent le passage de la vapeur et rend inégale la température de la couche. Enfin, page 57 de l'année 1835-1836, 4e de la 1re série, j'ai fait connaître le mécanisme des calorifères à air chaud qui sont d'un usage fort commode.

ROUSSELON.

(*La suite incessamment.*)

NOUVEAUTÉS.

CARYOPTERIS, BUNG., pl. Mongol-Chin. DECAND. 1. Cazan, 1835. ENDLICHER. Didynamie angyospermie, LIN. Verbénacées, JUSS.

Caractères génériques. Calice campanulé quinquéfide; corolle hypogyne très-renflée supérieurement, à gorge velue clause; limbe bilabié; la lèvre supérieure accourcie, bipartite; l'inférieure trifide,

à lobes latéraux oblongs, pointus, le moyen dilaté subcuculé, fimbrié, multifide; quatre étamines insérées au tube de la corolle, saillantes, didynames; quatre caryopses renfermés dans le calice enflé, entourés d'un rebord membraneux, monospermes.

Caryopteride de Mongolie. *Caryopteris Mongolica*. Bunge. Hort. Paris, 1842.

Sous-arbrisseau diffus, rameux; branches et rameaux affilés, les jeunes blanchâtres, canescents; feuilles opposées, pétiolées, linéaires, étroites, entières sur les bords, un peu incane-blanchâtre, longues de 3 à 6 centimètres, larges de 5 à 10 millimètres; pédoncules axillaires dans l'aisselle des feuilles, plus longs que les pétioles, blancs, tomenteux, ainsi que les calices avant la floraison, plusieurs fois dichotomes; corolle violette; étamines et style très-saillant : toute la plante exale une odeur assez forte.

Lieu originaire, la Mongolie chinoise.

Il a fleuri au Jardin des Plantes de Paris en 1842; il a été obtenu de semis; on espère qu'il sera de plein air, ayant déjà supporté 5 à 6 degrés de froid; comme la plupart des plantes de cette nombreuse famille, un terrain chaud et une exposition méridienne lui conviennent; on peut le multiplier de boutures, et ses graines sont aussi parvenues à maturité.

C'est un fort joli petit sous-arbrisseau, dont les fleurs se prolongent très-longtemps; il mérite d'être introduit dans les cultures des amateurs, ainsi que chez les commerçants.

Jacques.

ANNONCE.

Nous recevons de M. Van Houtte, horticulteur à Gand, l'annonce ci-après, que nous transcrivons littéralement. ROUSSELON.

Nouvelle Pivoine en arbre.

TRIOMPHE DE MALINES; PYRAMIDALE VAN KIEL.

Je viens de me rendre acquéreur de cette merveille. Sa fleur a exactement l'aspect d'un immense bouquet de fleurs de rhododendrum; ses pétales, en nombre infini, imitent la forme de ces fleurs à s'y méprendre; ils composent une énorme pyramide presque aussi large au sommet qu'à la base; elle laisse loin derrière elle tous les plus beaux gains connus en ce genre.

Mon *Triomphe* mesure 8 pouces du pays sur 9 pouces de hauteur. M. Van Damme, artiste gantois attaché à notre Société d'horticulture, essaye en ce moment de saisir l'amarante rosé qui colore sans partage toutes les parties de la fleur.

J'ouvre une souscription à raison de *cent francs* l'élève, livrable le 1er mai 1844, en solide exemplaire.

Gand, 15 mai 1843.

Signé VAN HOUTTE,
Horticulteur, fournisseur du Roi.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Note sur la végétation des plantes pendant le printemps de 1843.

Les chaleurs qui ont eu lieu en mars et avril, et les pluies qui leur ont succédé pendant les mois de mai et de juin, ont donné à beaucoup de végétaux une vigueur extraordinaire. Les fourrages de toutes espèces et les graminées ont acquis un grand développement. Dans les terres calcaires et sablonneuses, le chaume des seigles a pris une hauteur double de celle des années ordinaires; il en est de même des blés, des avoines, etc.

Les arbres plantés l'année dernière et qui n'avaient poussé que faiblement à cause de la sécheresse, ont donné des rameaux très-développés, et ceux plantés au printemps ont parfaitement réussi.

Les gros légumes de toute espèce ont pris un grand développement et donné de beaux produits; il n'en est pas de même des haricots. Les premiers semés ont été gelés, et les autres ont beaucoup souffert des pluies froides et presque continuelles qui ont régné et qui leur sont très-préjudiciables. Les melons, cornichons, tomates, aubergines, etc., sont également en souffrance.

Les plantes vivaces et les annuelles rustiques étaient aussi très-remarquables au printemps; j'ai mesuré des tiges fleuries de digitales rouges et blanches qui avaient 2 ou 3 mètres d'élévation.

Quant aux plantes vivaces et annuelles exotiques, elles ont peu poussé en mai et juin, faute de chaleur. Cependant, en somme, la végétation printannière a été magnifique, et tous les végétaux plantés dans les terrains secs calcaires et sablonneux étaient admirables. Toutefois, il est à craindre que beaucoup de plantes, dont la floraison a été retardée, n'aient pas le temps de mûrir leurs graines. La vigne, dans beaucoup de jardins et dans les vignobles, n'était pas encore passé fleur au 1er juillet, tandis que l'année dernière elle était en pleine fleur du 10 au 15 mai, et qu'il y avait du raisin noir précoce dans les premiers jours de juillet : il faut dire aussi qu'elle a souffert par la gelée survenue à la mi-avril qui a détruit un grand nombre de bourgeons; mais le mal est presque entièrement réparé dans beaucoup de localités, par le développement des sous-yeux qui ont fourni des grappes assez serrées (1).

---

(1) Il paraît que la plupart des vignerons de la Côte-d'Or se sont empressés de combattre l'influence, sur leurs vignes, de la gelée d'avril, par une nouvelle taille qui a rabattu sur leurs sous-yeux les bourgeons gelés. Cette opération a permis à de nouveaux bourgeons de se développer librement, et le mal a été réparé pour la plus grande partie. Cet exemple, qui aurait dû être imité dans tous les vignobles frappés par le fléau, est toujours bon à suivre après les gelées printannières qui, comme celles de cette année, arrivent à une époque laissant tout le temps aux nouvelles pousses, que favorise une seconde taille, de prendre un développement normal et de mûrir leurs grappes. Toutefois, il est à craindre que la maturité reste bien imparfaite, si l'étrange et fâcheuse température de juillet n'est pas promptement remplacée par un temps chaud et soutenu.

R.

Enfin, nous voilà au mois de juillet, le temps est toujours froid et pluvieux, et rien n'annonce une amélioration.

PÉPIN.

Exemple de la durée de la faculté germinative dans des grains de raisin.

En 1840, on me remit de la terre provenant d'une fouille faite à Soissons, à une profondeur de 7 mètres; laquelle terre avait été envoyée au Muséum d'histoire naturelle, parce qu'elle contenait des portions de squelettes humains et des ossements de chevaux. J'y trouvai un grand nombre de pepins de raisin que je fis recueillir et immerger, pendant douze heures, dans l'eau d'un vase. Après ce temps, je les semai dans un pot. Quatre levèrent la même année, et le plant qui en résulta fut repiqué l'année suivante. Je conservai pendant un an encore le pot où avait été fait le semis, afin de m'assurer s'il ne surgirait pas d'autres plants; mais ce soin fut inutile, car ayant alors remué la terre, je ne trouvai aucune trace de végétation, et la plupart des pepins étaient décomposés.

Sur les quatre pieds ainsi obtenus, l'un est mort, un autre a été cassé par accident, et deux continuent à végéter d'une façon satisfaisante.

Les titres de la maison sur l'emplacement de laquelle cette fouille a été exécutée, en font remonter la construction à 1517, ce qui implique, pour les pepins semés en 1840, un séjour de 323 ans dans le sein de la terre. Malgré que je n'aie pas vu l'endroit où ces graines se sont trouvées, je ne doute pas que

ce long temps ait pu s'écouler sans que leur vertu germinative fût entièrement détruite, parce que de nombreuses observations m'ont prouvé que, dans le plus grand nombre des espèces, cette faculté se conservait presque indéfiniment dans leurs graines lorsqu'elles étaient enfouies à une grande profondeur dans la terre. PÉPIN.

HORTICULTURE.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ÉRABLE A GRANDES FEUILLES, *Acer macrophyllum.* PURSH. Fl. Am. sept.

Ce grand et bel arbre est originaire de la Colombie, dans l'Amérique du Nord. Il a été introduit en Angleterre en 1826, et six ans après en France. Il est principalement recherché à cause de son beau feuillage d'un vert presque noir, et dont les feuilles, à cinq lobes, ressemblent beaucoup à celles de la vigne. Son jeune bois est violet, et se strie en vieillissant dans le genre de l'érable de Lobel (*acer Lobelii*), mais moins cependant que l'érable jaspé (*acer Pensylvanicum*) : son jeune bois et ses feuilles sont lactescents. Au reste, notre collègue M. Pépin l'a déjà fait connaître, page 365 de ces *Annales*, année 1841-42, 9e de la 1re série. Ainsi qu'il l'a dit, il a fleuri, pour la première fois, au Jardin des Plantes, en 1841, et ses fleurs jaunes, en corymbe, sont odorantes.

Cette espèce d'érable est sujette à une maladie particulière qui avait d'abord fait croire qu'elle était susceptible de geler à quelques degrés seulement de froid. Cette opinion paraissait d'autant plus probable, qu'on avait remarqué qu'elle repoussait toujours à la seconde séve, et que ses nouvelles pousses, peu aoûtées, et conséquemment plus sensibles à la gelée, périssaient souvent par le froid. Telle était la pensée de notre collègue, qui conseille, par cette raison, de supprimer, avant le mauvais temps, le tiers ou la moitié des pousses nouvelles, afin que cet arbre puisse plus facilement résister au froid, n'ayant plus à y exposer que du bois aoûté.

Cependant, ayant observé avec soin les diverses périodes de l'accroissement de cet érable, je me suis aperçu qu'il arrivait parfois, au printemps, que des branches bien formées périssaient, tandis que des rameaux, presque encore à l'état herbacé, résistaient parfaitement. Je dus penser dès lors que le froid était étranger à cet accident, et en continuant d'étudier avec plus de soins encore la croissance des individus de cette espèce, je me convainquis que mon opinion était juste, en voyant quelquefois périr subitement, en juillet ou août, des individus en pleine vigueur ; ainsi qu'on voit souvent mourir tout à coup d'autres arbres en mars, avril ou mai, lorsqu'ils commencent à entrer en végétation. J'attribue donc cette maladie à la trop grande affluence d'une séve abondante, et je la compare, quant aux effets, à l'apoplexie foudroyante qui tue les hommes à la minute.

Cette mort subite qui surprend l'*acer macrophyllum*, est un danger presque inévitable ; d'un jour à l'autre on le voit périr ; quelquefois la maladie dé-

bute par le pied de l'arbre, et c'est le cas le plus grave; d'autres fois elle commence par la tête, et alors le mal est moins grand, parce qu'en amputant celle-ci on peut sauver le pied. Si une branche seulement est attaquée, il faut aussitôt la supprimer.

Il y a cependant un autre moyen à employer que l'amputation, et voici celui qui m'a assez bien réussi, sinon dans tous les cas, au moins dans le plus grand nombre.

Malgré que l'espèce qui nous occupe ait fleuri en 1841, elle n'a pas fructifié : on n'a donc d'autres moyens de la multiplier que la greffe et le marcottage. La greffe réussissant difficilement, c'est principalement de marcottes qu'on la propage, et il est nécessaire, pour cela, de former des mères. Ce sont celles-ci qui, mises en pleine terre, en pépinière ou dans toute autre partie du jardin, ont surtout besoin d'une surveillance de chaque jour, afin de porter immédiatement remède aux accidents qui peuvent se déclarer. Aussitôt qu'une branche paraît malade, il faut se hâter de pratiquer au-dessous du mal une espèce d'incision annulaire, en cernant à l'entour et enlevant toute l'écorce jusqu'à l'aubier. On applique sur cette plaie de la cire à greffer, ou, à défaut, de l'onguent de saint Fiacre. Par ce procédé fort simple, j'ai réussi souvent à sauver des branches et quelquefois même des arbres entiers, soit dans le genre érable, soit dans quelques autres, en faisant toutefois remarquer que les érables sont en général plus sujets à ces sortes d'accidents.

Je crois donc devoir engager les personnes qui possèdent des *acer macrophyllum*, à les visiter souvent, afin de pouvoir employer à propos le procédé

que je viens d'indiquer pour arrêter les progrès de cette maladie, dont les effets sont si prompts et si funestes. B. Camuzet.

ROSES.

La constitution atmosphérique de cette année a été généralement peu favorable à la floraison des roses. Beaucoup de boutons ont jauni et sont tombés sans s'épanouir, ce que l'on attribue à l'excès d'humidité qui a rendu la végétation trop active. J'ai visité, en juin et en juillet, l'établissement presque exclusivement consacré aux roses, créé par M. Victor Verdier, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare, près de la barrière d'Ivry. Malgré le contre-temps que j'ai signalé, et grâces sans doute aux soins intelligents de cet excellent cultivateur, j'ai trouvé encore bon nombre de roses qui méritent d'être signalées aux amateurs. Cependant, comme il ne m'est guère possible de décrire toutes celles qui m'ont paru d'une grande beauté, je me contente d'indiquer les suivantes au choix des personnes jalouses d'enrichir leur collection de rosiers remarquables par le nombre, la forme et le coloris de leurs fleurs, qui restent toujours les souveraines de l'empire de Flore, en dépit des innombrables et brillantes rivales qui nous arrivent de toutes les parties du monde.

Rosiers de Damas.

Œillet parfait; jolie rose moyenne, bien faite, blanche, panachée et tigrée de rose passant au violacé.

Rosiers cent-feuilles.

Pompon de Bourgogne a fleurs blanches; très-petite rose, à pétales blanc pur, carnés au centre, d'un joli effet.

Unique de Provence; fleur moyenne, bien pleine, d'un blanc pur. C'est une cent-feuilles mousseuse, charmante.

Rosiers de Provins.

Ohl; grande fleur, à pétales larges et d'un beau cramoisi foncé.

Triomphe de Jaussens; fleurs nombreuses, petites, d'un beau pourpre violacé et nuancé.

Rosiers hybrides de Bengale (non remontants).

Charles Louis; belle et jolie fleur, décrite page 246, 1840-1841, 9e année de la 1re série.

Docteur Billard; rose décrite page 280, 1840-1841, 9e année de la 1re série, et que je cite de nouveau à cause de son coloris rouge-cerise éclatant.

Général Kléber; rose bien faite, petite, à pétales bien rangés, d'un pourpre vif, passant au violacé.

Marie de Champlouis; fleurs grandes, pleines, bien faites, d'une jolie nuance pourpre clair.

Rosiers hybrides de noisette (non remontants).

Anisette de Chantemerle; fleurs en corymbe, grandes et moyennes, blanches, exhalant une odeur agréable.

Madame Plantier; fleurs moyennes, pleines, d'un beau blanc pur; les boutons sont rosés.

Madeline ou Emmeline, que j'ai décrite page 247, 1840-1841, 9e année de la 1re série.

ROSIERS THÉ OU DE L'INDE.

Adam; jolie rose que j'ai décrite, page 12, 1841-1842, 10e année de la 1re série. C'est un des plus beaux thés.

Comte de Paris; décrite et figurée page 122, 1840-1841, 9e année de la 1re série.

Comte de Rambuteau; fleur bien faite, d'un joli rose purpurin frais.

Devoniensis; fleurs grandes, pleine, d'un blanc jaunâtre plus foncé au centre, à odeur très-prononcée.

Eugénie Desgaches; venue de Lyon en 1840. Belle fleur, grande, pleine d'un joli rose carné; rameaux verts, pourprés, à aiguillons rouges, pointus, larges à la base; feuilles à cinq folioles petites, dentées en scie, d'un beau vert luisant.

Julie Mansais; fleur grande, pleine et blanche.

Moiré; obtenue de semis par M. *Moiré*, à Angers, et introduite dans les cultures de Paris à l'automne 1840. Superbe fleur à larges pétales, d'un jaune carné, pourprés en dehors à la circonférence; rameaux verts à larges aiguillons, pointus, courbés, rouge foncé; feuilles à cinq folioles, finement dentées, d'un beau vert luisant.

Nisida; obtenue à Angers et importée à Paris en 1842. Fleur bien double, belle, à pétales teints de carné légèrement jaunâtre, et rose pourpré au sommet; rameaux verts à aiguillons rares, larges à la base, pointus, courbés, d'un rouge pâle; feuilles à

cinq folioles assez grandes, dentées, d'un vert frais, un peu gauffrées.

Rosiers de Bengale.

Joséphine Malton; obtenue à Angers, et introduite dans les cultures parisiennes en 1841. Fleur double à larges pétales, d'un jaune très-clair et soufré à l'onglet, légèrement pourprés à la circonférence; rameaux verts à petits aiguillons rouge vif, aigus; feuilles à cinq ou sept folioles, d'un beau vert luisant.

Madame Bréon; figurée et décrite page 46, 1841-1842, 10e année de la 1re série.

Rosiers de noisette.

Clara-Wendel; fleurs grandes, pleines, d'un jaune aurore passant au blanc.

Madame de Chalonge; fleurs moyennes, bien faites, d'un jaune clair, plus foncé au centre. Ces deux rosiers forment d'élégants petits buissons.

Rosiers de l'île Bourbon.

Cette tribu est en possession, depuis quelque temps, de fournir des variétés fort recherchées, et parmi lesquelles beaucoup sont remontantes. C'est principalement aujourd'hui, sur les roses qui jouissent de cette précieuse faculté de fleurir deux fois, que se porte le choix des amateurs. Il est, en effet, fort agréable de doubler les jouissances avec le même rosier, et de voir une seconde floraison succéder à la première. Il y a donc lieu de croire que ces rosiers seront longtemps à la mode, qui, dans cette circonstance, est d'accord avec la raison.

Cérès; fleurs moyennes et grandes, pleines, presque plates, à pétales bien imbriqués et teints d'un beau rose frais.

Comice de Seine-et-Marne; fleurs grandes très-pleines, bien faites, formant un peu la coupe, d'une jolie couleur rouge violacé.

Édouard Desfossés; gain obtenu par madame Renard Courtin, à Orléans, de qui M. Verdier l'a acquis en novembre 1841. Rosier remontant franchement, à rameaux minces, à aiguillons courts et pointus; feuilles à cinq folioles, petites, ovales, dentées, d'un vert frais; fleurs moyennes, bien faites, pleines, presque plates, à pétales larges, arrondis, bien rangés à la circonférence, chiffonnés au centre, d'une jolie couleur rose carné assez intense.

Henry; rosier multiflore, remontant très-franchement, obtenu à Angers. Feuillage à cinq ou sept folioles, presque rondes, dentées, d'un beau vert; rameaux vigoureux à aiguillons pointus, rougeâtres, terminés par trois ou quatre fleurs petites, d'un beau blanc à peine carné au centre, où les pétales sont étroits et forment une espèce de rosace, au milieu de laquelle se montrent quelques étamines. Ceux de la circonférence sont pourprés à l'extérieur, ce qui est cause que les boutons sont rouge pourpré, et ajoutent à l'élégance de ce rosier. Cette fleur, donnée d'abord pour une noisette, est évidemment une île Bourbon.

Paul Joseph; fleurs moyennes pleines, d'un beau ponceau cramoisi.

Proserpine; rose fort distinguée par son coloris et

sa facture ; figurée et décrite page 281, 1840-1841, 9e année de la 1re série.

Rosiers hybrides remontants.

Les rosiers de cette section offrent les mêmes avantages que les rosiers remontants de la précédente.

Aubernon ; décrite page 13, 1841-1842, 10e année de la 1re série.

Augustine Mouchelet ; fleurs moyennes, très-pleines, bien faites, d'un joli rose violacé, carminé au centre.

Baronne Prévost ; gain obtenu par M. Desprez, amateur, à Yèbles, livrée au commerce par M. Cochet, de Suines, à l'automne de 1842 : c'est la première fois que ce rosier fleurit dans l'établissement de M. Verdier ; il paraît remonter très-franchement. La fleur est grande, bien pleine; les pétales sont larges, d'un joli rose, légèrement lilacé ; l'arbuste est vigoureux, à rameaux forts, à aiguillons rougeâtres très-aigus, se terminant par un bouquet de cinq à six fleurs qui s'épanouissent successivement ; les feuilles ont sept folioles, finement dentées, d'un vert frais, ondulées et bullées ; l'odeur en est suave.

Clémentine Duval ; rose charmante ; décrite page 280, 1840-1841, 9e de la 1re série.

Duchesse de Sutherland ; gain de M. Laffay. Cette rose, connue depuis environ trois ans, est fort intéressante ; son feuillage est d'un beau vert frais, à cinq ou sept folioles, finement dentées et liserées de pourpre dans les jeunes ; rameaux gros, aiguillonnés, surmontés de deux ou trois fleurs ; celles-ci sont

grandes, bien doubles, pétales larges, échancrés, d'un rose carné très-frais, plus pâle sur l'onglet, laissant apercevoir au centre un groupe d'étamines. C'est le coloris le plus clair qui existe dans cette section; très-odorante.

Louis Bonaparte; fleurs moyennes, presque pleines, d'un rose pourpré violacé.

Mélanie Cornu; gain obtenu de semis par M. Cornu, jardinier à Versailles, de qui M. Verdier l'a acquise en novembre 1841. Arbuste vigoureux, à rameaux gros aiguillonnés, à aiguillons rougeâtres, pointus, surmontés de trois ou quatre fleurs, grandes, pleines, à pétales chiffonnés, d'un beau pourpre violacé, vif; feuillage d'un beau vert à cinq ou sept folioles, ovales, finement dentées. Ce rosier est franchement remontant.

Mistriss Elliot; rosier remontant assez franchement; fleur moyenne formant la coupe, au fond de laquelle apparaît un groupe d'étamines, bien double, à pétales profondément échancrés, larges, ronds, bien rangés, d'un joli rose pourpré, frais et soyeux, quelquefois d'une teinte violacée, jolie, à feuillage élégant et à rameaux portant des aiguillons courts, pointus et rougeâtres; très-odorante; fleurs par trois ou quatre; gain obtenu de semis par M. Laffay, et livré au commerce en novembre 1841.

Mistriss Wood (Miellez), Pauline Plantier (Plantier), Clémentine Seringe (Lacharme). Ainsi qu'on le voit, plusieurs cultivateurs se disputent le gain de cette belle rose, très-rare encore l'année dernière à Paris, et que l'on ne trouve que dans les établissements qui se piquent d'accueillir toutes les nou-

veautés. M. Verdier, qui a vu M. Miellez pendant son dernier voyage en Belgique, a reçu de lui l'assurance que cette rose est bien de ses semis; et, c'est en raison de la confiance que ce cultivateur mérite, qu'il adopte le nom donné par lui, en indiquant la synonymie, pou que les amateurs ne l'achètent pas deux fois sous un nom différent.

Quoi qu'il en soit c'est une fort belle rose, très-grande, pleine, d'un joli rose tendre, et légèrement lilacé; les pétales sont petits, serrés, roulés au centre. L'arbuste est vigoureux. Les rameaux gros et verts, à aiguillons minces, pointus, réfléchis. Les feuilles à cinq ou sept folioles ovales, allongées, d'un beau vert, dentées.

Pauline Levanneur; gain obtenu de semis, par M. Victor Verdier, et qu'il vient de mettre dans le commerce. Arbuste vigoureux, à rameaux gros et verts, armés d'aiguillons nombreux, plats et forts, pointus, d'un rouge sombre, et comme alternes. Feuilles à folioles grandes, finement dentées, d'un vert intense. Fleurs par trois ou quatre, grandes, à pétales larges à la circonférence, plus petits au centre où l'on aperçoit quelques étamines, d'un joli rose clair.

Cette charmante rose se rapproche beaucoup de *Clémentine Duval* citée plus haut; elle en diffère néanmoins par son coloris plus tendre, par son feuillage d'un vert plus foncé, et surtout par l'armure de ses rameaux dont les aiguillons sont plus forts et bien plus nombreux. En général, elle est plus forte dans toutes ses parties. Ce rosier remonte très-franchement; il réussit également bien greffé sur églantier,

ROSE *Madame Souchet*.

et l'épanouissement de ses fleurs s'opère parfaitement et régulièrement.

Princesse Hélène ; fleur grande, presque pleine, d'un beau rouge pourpre clair.

Rivers; gain de M. Laffay, de qui M. Verdier le tient depuis novembre 1841. Rosier franchement remontant; fleur d'un joli pourpre vif, nuancé de violacé, à pétales arrondis à la circonférence, à bords crénelés au centre, chiffonnés, de moyenne grandeur. Rameaux verts, à aiguillons petits, pointus. Feuilles à cinq et sept folioles, ovales, finement dentées, terminées par trois ou quatre fleurs.

William Jess ; très-grande fleur d'un beau rose pourpré, presque pleine. Très-beau feuillage. Ne paraît pas remonter bien franchement.

Enfin, j'ai vu en fleurs, dans le même établissement, neuf roses appartenant à la tribu des rosiers de l'île Bourbon, obtenues de semis, par M. *Souchet* de Bagnolet, de qui M. Verdier en a acquis la propriété exclusive, et dont il vérifie la floraison, cette année, pour la première fois.

En voici la description :

Madame Souchet (*voyez* la planche). Rameaux vigoureux d'un vert clair, à aiguillons rares, rouges et légèrement recourbés; feuilles à cinq folioles, ovales, arrondies, de grandeur moyenne, d'un beau vert foncé luisant, finement et régulièrement dentées. Pédoncule fort, d'un vert un peu glauque, ainsi que l'ovaire qui est court et presque rond; divisions du calice étroites, pointues, fleur de 9 à 10 centimètres de diamètre, très-pleine, bien faite,

à pétales serrés par faisceau, d'un rose à peine teinté en épanouissant, et prenant une nuance rose vif sur la partie découverte, tandis que celle recouverte par d'autres pétales reste presque blanche ainsi que le dessous de ceux-ci. C'est une fort belle rose, que son volume et son coloris nuancé rendent infiniment remarquable.

Gloire de Paris. Rameaux d'un vert clair lavés de rougeâtre; aiguillons rares, petits, rougeâtres. Feuilles à cinq folioles, larges, obtusément pointues, régulièrement dentées; pédoncule fort, muni quelquefois de glandes; ovaire moyen, court et légèrement turbiné; sépales larges, atteignant au plus le milieu des pétales; fleur pleine, bien faite, d'un rouge vif foncé à reflets cramoisis et violets, de 7 centimètres de diamètre.

Charles Souchet. Rameaux d'un vert brun; aiguillons rouges légèrement recourbés; feuilles à cinq folioles, larges, se terminant en pointe obtuse, à grande dentelure. Pédoncule fort, rougeâtre, glanduleux; ovaire glauque, court, un peu turbiné, sépales courts; fleur pleine, bien faite, d'un joli pourpre violacé et large de 7 à 8 centimètres.

Souvenir de Dumont d'Urville. Rameaux vigoureux, aiguillons gros, recourbés; feuilles à cinq folioles, larges, arrondies, à dentelure régulière; pédoncule fort et légèrement glanduleux, ovaire court et arrondi; sépales courts un peu foliacés; fleur globuleuse, large de 5 à 6 centimètres, pleine, de couleur cerise passant au rouge violacé.

Georges Cuvier. Rameaux vigoureux d'un vert olivâtre, à aiguillons forts, rougeâtres, presque droits;

einté
f sur
par
des-
ıme
ble.

ı de
lles
gu-
ne-
ent
eu
vif
es

-
q
à
ı-
é-
re

ı-
r-
é-
rt
r-
ı-

rt
ii

ROSE PRINCESSE MATILDE.

feuilles à cinq folioles, d'un vert glauque, larges et pointues; pédoncule fort, court et glanduleux; ovaire court et glauque; sépales courts. Fleur pleine, bien faite, large de 6 centimètres, d'une jolie couleur cerise vif nuancé, les pétales bordés de rose clair, ceux de la circonférence concaves.

Princesse Clémentine. Rameaux moyens, d'un vert clair, à aiguillons rares, petits, rougeâtres, un peu courbés; feuilles à cinq folioles, moyennes, finement et régulièrement dentées; pédoncule droit, glanduleux, d'un vert roux; ovaire glauque, petit, turbiné; sépales de moyenne grandeur. Fleur très-pleine, à pétales régulièrement imbriqués, teints de carmin violacé passant au violet pourpre. Diamètre: 4 centimètres et demi.

Souchet. Rameaux vigoureux, d'un vert clair, à aiguillons gros, courbés, rouges; feuilles à cinq folioles, d'un vert luisant en dessus, d'un vert plus glauque en dessous, finement et régulièrement dentées. Pédoncule droit, fort; ovaire lisse, court et rond; fleur de 10 à 11 centimètres de large, à pétales larges à la circonférence, plus étroits et tourmentés au centre, d'un joli pourpre vif, plus sombre selon la position par la transparence de la nuance violette qui en colore le dessous. Elle est très-pleine. C'est une rose fort remarquable et dont nous donnerons la figure dans le prochain numéro.

Comte de Rambuteau. Rameaux vigoureux, d'un vert rougeâtre, à aiguillons rouges, moyens et recourbés; folioles larges se terminant en pointe allongée; pédoncule fléchissant un peu, glanduleux; ovaire petit, d'un vert glauque; sépales de longueur

moyenne; fleur large de 7 centimètres, d'un rouge violacé clair; sommet des pétales régulièrement roulé en dehors après l'épanouissement complet.

Dumont de Courset. Rameaux vigoureux d'un vert pourpré, à aiguillons droits; feuilles à cinq folioles, moyennes, lisses, à dentelure régulière; pédoncule droit et glanduleux; ovaire glauque, petit, un peu turbiné; sépales un peu glanduleux; fleur pleine, de 6 à 7 centimètres de large, parfois d'un carmin vif ou d'un cramoisi très-foncé, et souvent nuancée de ces deux couleurs.

Ces neuf variétés, toutes parfaitement remontantes, d'une végétation vigoureuse, et d'une floraison facile, sont très-remarquables, et ne peuvent qu'enrichir les collections où elles seront admises, par leur inflorescence paniculée et le coloris distingué de leurs fleurs. Rousselon.

Floraison des Œillets.

Les collections d'œillets étaient en pleine floraison vers la mi-juillet. L'état insolite de l'atmosphère a un peu retardé leur épanouissement, et l'humidité dominante a gonflé à tel point les appareils floraux, qu'un grand nombre de fleurs, même parmi les *flamands* les plus parfaits, avaient déchiré leur enveloppe calicinale maintenue trop tendre par la surabondance de l'eau et la privation de chaleur. Ce défaut, rare chez les flamands, qu'il faut infailliblement réformer des collections de choix, lorsqu'il se manifeste fréquemment, ne peut être attribué qu'aux causes que je viens de signaler, et s'est, d'ailleurs, montré plus rarement dans les terrains très-perméa-

bles que dans ceux qui retiennent l'eau davantage. Je ne le signale donc que comme un accident passager, produit par la singulière constitution atmosphérique de l'année 1843.

Malgré cela, les amateurs pouvaient encore admirer les mille combinaisons de couleurs qui tracent, de lignes ou bandes nettes et pures, le fond blanc des œillets flamands à pétales si régulièrement entiers, tandis que le fond des œillets de *fantaisie*, teint en jaune plus ou moins pâle, en blanc rosé ou carné, et leurs pétales festonnés, liserés de nuances vives, tranchantes et variées, les recommandaient avec non moins d'avantages à la curieuse attention des amis de ce beau genre.

Les établissements de MM. *Barbot*, rue des Bourguignons, 37; *Duval*, à Montmorency; *Ragonot-Godefroy*, aux Champs-Élysées, allée de Marbœuf, 9; *Simon Dubos*, à Pierrefitte, au-dessus de Saint-Denis; *Tripet-Leblanc*, avenue de Breteuil, 30, etc., ont toujours, à l'époque de la floraison des œillets, des bataillons d'élite composés des plus belles fleurs de choix réunissant toutes les conditions qui peuvent satisfaire le goût le plus difficile.

J'ai donné, page 365 de l'année 1837-1838, 6e de la 1re série, quelques renseignements sur la culture des caryophyllées de collection, auxquels je renvoie nos lecteurs. ROUSSELON.

DAUPHINELLE DE BARLOW. *Delphinium Barlowi.* HORT. PAR.

Cette magnifique plante vivace, qui appartient à la pleine terre, mérite à tous égards d'être recom-

mandée aux amateurs de végétaux à effets : c'est incontestablement un des plus beaux Delphinium que je connaisse. Je l'ai vu en fleur, en juin, chez MM. Jacquin frères, à Charonne; Ryfkogel, rue de Vaugirard, 125, et Victor Verdier, cultivateur de roses, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare, extra-muros. C'est dans ce dernier établissement que j'ai vu le plus beau pied, qui y est cultivé depuis l'introduction, en France, de cette belle plante, qui remonte à 1840.

Elle s'élève de 1 mètre à 1 mètre 40 centimètres; ses feuilles sont grandes, profondément incisées et à divisions linéaires, d'un beau vert foncé. Vers le mois de juin, il se développe au sommet de la tige une énorme pyramide de fleurs, régulièrement ramifiée, et composée de petits rameaux floraux, supportant plusieurs fleurs pédicellées, de façon que cette pyramide en contient plus de deux cents. Elles sont grandes, planes, presque doubles, larges de 30 millim., à pétales d'un beau bleu d'azur, foncé, à reflets chatoyants, pourprés et cuivrés.

Il faut à ce *Delphinium* une exposition demi-ombragée, une terre légère et des arrosements convenables pendant les chaleurs. On le multiplie par éclats de son pied. Lorsqu'il a acquis son développement, il produit un effet superbe, et on ne saurait trop le recommander aux amateurs pour orner les plates-bandes, massifs et corbeilles, où il se fera toujours remarquer par son beau port, la multitude de ses jolies fleurs bleues qui se succèdent pendant deux mois, quelle que soit d'ailleurs la beauté des végétaux dont on l'entoure.

Rousselon.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Urginie du Japon; *Urginia Japonica.* Hort. Par. *Ornithogalum Japonicum*, Thumb.; *Scilla Japonica Rosea*, Hort.

Plante bulbeuse à oignon moyen, ovale, pointu, blanchâtre; feuilles glabres, étroites, nervées sur les deux faces, longues de 8 à 10 centimètres, à bords roulés en dedans, dressées. Du centre de l'oignon s'élèvent une ou plusieurs hampes, hautes de 20 à 30 centimètres, glabres, à angles longitudinaux, saillants et disposés en spirale; chaque tige est terminée par un long épi de jolies petites fleurs d'un rose violacé.

Cette espèce ressemble un peu, par son port, au *Scilla autumnalis*, Lin. Sa végétation a lieu en août, c'est alors que les nouvelles feuilles se développent, ainsi que les tiges florales qui acquièrent, en peu de jours, tout leur développement. Les fleurs apparaissent du 15 au 25 août, et continuent jusqu'à la fin de septembre.

Cette plante a été envoyée, en 1838, au Jardin des Plantes de Paris, par M. Makoy, horticulteur à Liége, sous le nom de *Scilla Japonica Rosea*, et elle y a fleuri, pour la première fois, en août et septembre 1842. C'est une jolie plante qui peut aller de pair avec celles envoyées du Japon, et apportées par le docteur Sieboldt.

La végétation de cette plante commençant en août, il faudra, pour la multiplier par oignons et cayeux, attendre que les feuilles soient sèches : c'est

dans le courant de mai et juin que l'on pourra les séparer sans inconvénient, en ménageant, toutefois, les arrosements pendant cette période. Nous l'avons jusqu'à ce jour tenue en pot et rentrée sous châssis froid pendant l'hiver. Je vais en livrer en pleine terre cette année, et il n'est pas douteux que cette plante y passera facilement la mauvaise saison, en la convrant d'un peu de feuilles pendant les grands froids. Les graines seront, autant que possible, semées aussitôt leur maturité, pour en séparer le plant à l'automne suivant; elle croît fort bien en terre de bruyère et autre, pourvu qu'elle soit meuble et sablonneuse.

J'ai vu aussi cette plante parmi les riches collections de MM. Jacquin frères, dans leur jardin de Charonne. PÉPIN.

LECHENAULTIE BILOBÉE, *Lechenaultia biloba*. HORT. *Bartonia conferta*. PAXT. MAG. (Voyez la pl.)

Plante vivace, frutescente, à tiges grêles rameuses, s'élevant de 25 à 30 centimètres, d'un vert tendre dans leur jeunesse, et brunâtre ensuite; feuilles subulées, longues de 12 à 15 millimètres, alternes et rapprochées sur la tige, comme celles des *Érica*. En mai, fleur solitaire, axillaire, pédonculée, corolle monopétale tubulée, d'un beau bleu clair, à cinq divisions étalées, ondulées, ciliées sur les bords, réfléchies et profondément bilobées; les étamines ne dépassent pas l'orifice du tube.

Cette plante doit être placée avec les érica, dont elle veut la culture, c'est-à-dire qu'il faut la planter en terre de bruyère, et la tenir, pendant l'hiver, en bonne serre tempérée, et, pendant l'été, dehors,

LECHENAULTIE. *Bilobée*.

Lechenaultia *Biloba*.

EPACRIDE *à grandes fleurs*.

Epacris *grandiflora*.

mais à une exposition ombragée. Elle est au moins aussi délicate que le *Lechenaultia formosa*, et a besoin d'être renouvelée souvent, si on ne veut pas la voir fondre; malgré sa délicatesse, elle doit trouver place dans les collections d'amateurs, ou parmi les bruyères, les *Gnidia* et les *Lechenaultia formosa*, elle fera un bel effet, par le coloris bleu d'azur de ses fleurs.

Elle me paraît tellement ressembler au *Bartonia Confertu*, qu'il pourrait bien se faire que ce fût la même plante, sous deux noms différents. Je possède aussi cette dernière, dont je n'ai pas encore vu la fleur, mais qui, par ses feuilles et son port, est semblable à la plante que je décris. En attendant, je lui conserve le nom sous lequel je l'ai reçue; celle-ci, d'ailleurs, est bien un *Lechenaultia*, car sa fleur, sauf son volume et sa couleur, a tous les caractères de celles du *Lechenaultia formosa*.

On la multiplie de boutures faites en terre de bruyère, sur couche tiède et étouffées sous un bocal.

JACQUIN aîné.

ÉPACRIDE A GRANDES FLEURS, *Epacris grandiflora*. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques page 346, année 1833-1834, 2e de la 1re série.)

Arbuste à rameaux pubescents cylindriques, rouges et velus quand ils sont jeunes, presque noirs quand ils sont vieux. Feuilles courtement pétiolées, cordiformes ou presque ovales, acuminées, larges, lisses, d'un vert foncé; fleurs à pédicelle écailleux pendant; bractées et divisions du calice acuminées; tube de la corolle, long, cylindrique, d'un beau rouge carminé,

à l'exception de la partie supérieure qui est blanche, étranglée au sommet; limbe à cinq divisions blanches, excepté aux extrémités qui sont légèrement jaunâtres; la corolle est plus de quatre fois plus longue que le calice.

Cette charmante épacride, originaire des environs du port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, quoique très-anciennement connue, est encore peu cultivée : c'est une des plus jolies du genre, et elle produit beaucoup d'effet par la quantité de fleurs qu'elle développe dans les aisselles des feuilles, au sommet des rameaux, depuis le mois de décembre jusqu'en juin. Elle a, conséquemment, l'avantage de fleurir la première et de prolonger sa floraison bien après qu'elle est passée chez ses congénères; c'est enfin une plante qu'on ne saurait trop recommander aux amateurs et aux fleuristes, et que nous pouvons signaler comme se conservant très-longtemps dans les salons.

Nous la cultivons comme les bruyères, en terre de bruyère, à l'ombre pendant l'été, où il lui faut de fréquents arrosements, et en bonne serre tempérée pendant l'hiver, et nous la multiplions de boutures sous cloches. Aug. Cels.

ARUM. Lin. Monoecie Polyandrie. Lin. Aroidées. Juss.

Caractères génériques. Spathe ventrue en cornet; spadice cylindrique, nu dans sa partie supérieure, portant vers le milieu de sa longueur des étamines nombreuses, sessiles, sur plusieurs rangs; base munie d'ovaires nombreux et nus, à stigmates sessiles et velus; baie globuleuse, monosperme ou, mais rarement, polysperme.

Arum chevelu, attrape-mouches, gobe-mouches; *arum crinitum*, Willd. Hort. Kew. Bot. reg. 831. *Arum muscivorum*, Lin.

Plante vivace tuberculeuse; tige simple droite s'élevant de 50 à 60 centimètres, d'un vert jaunâtre, marbrée. Feuilles composées, trilobées, à lobes très-entiers, celui du milieu deux ou trois fois plus long et plus large que les deux autres, à pétiole, garni de chaque côté d'une stipule membraneuse; la tige est terminée par une spathe en cornet qui s'ouvre vers le 15 mars, et reste en cet état un mois ou six semaines; elle est longue de 25 à 30 centimètres, et large dans sa partie la plus développée de 15 à 20; ses bords sont roulés en dedans; elle est membraneuse, de couleur lie de vin à l'intérieur avec de larges macules irrégulières blanchâtres, et revêtue de poils nombreux et longs de couleur cramoisie, et couchés vers la base de la spathe, ou de bas en haut, celle-ci étant toujours pendante; en dehors elle est lisse, d'un vert pourpré, à cause de sa transparence, par la couleur des poils intérieurs, et maculée, comme en dedans, de taches blanches qui la font paraître marbrée. La couleur cramoisie est beaucoup plus intense à l'orifice de l'espèce de cornet que forme la spathe que sur les bords et à son extrémité; du fond du cornet se dirige horizontalement un spadice cylindrique muni à son sommet d'aspérités et de longs poils noirs, et long de 10 à 12 centimètres.

Cette plante, qui est curieuse et remarquable par la singularité de son appareil floral, exhale dans le début de son épanouissement une odeur cadavéreuse infecte qui se dissipe à mesure que la floraison s'a-

vance : c'est par cette odeur que sont attirées les mouches qui viennent déposer leurs œufs au fond du cornet, dont elles ressortent rarement, à cause de la disposition des poils qui s'opposent à leur retour; elle est originaire de l'une des Baléares, l'île Minorque, et est anciennement connue, au moins depuis soixante ans. Aussi, comme elle est peu cultivée à cause sans doute de son odeur qui n'est pas attrayante, ne la mentionné-je ici qu'à cause de sa structure particulière, et qui a quelque chose de surprenant.

On la cultive en pot, dans de la terre de bruyère, pure ou mélangée par moitié avec de la terre franche. Il lui faut de fréquents arrosements dès que sa végétation commence. On la tient, pendant l'hiver, en serre tempérée, ou au moins sous châssis froid.

On peut la multiplier de graines lorsqu'elle en donne, et plus généralement par la division de ses bulbes. Il faut avoir soin, dans cette opération, de ne pas rompe la pousse principale qui tient à la bulbe, car autrement la floraison n'aurait pas lieu dans l'année. Nous avons reçu, en 1842, trois tubercules, dont deux ont eu leur tige cassée pendant le voyage, et n'ont pas fleuri, tandis que le troisième a parfaitement effectué sa floraison. La séparation des bulbes doit se faire au commencement de l'automne, et leur plantation suivre immédiatement.

JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

ACHIMENÈS A GRANDES FLEURS, *Achimenes grandiflora*, DEC. *Ach. Gheisbrectianum*. DRAP.

Plante tuberculeuse s'élevant à 50 ou 60 centimè-

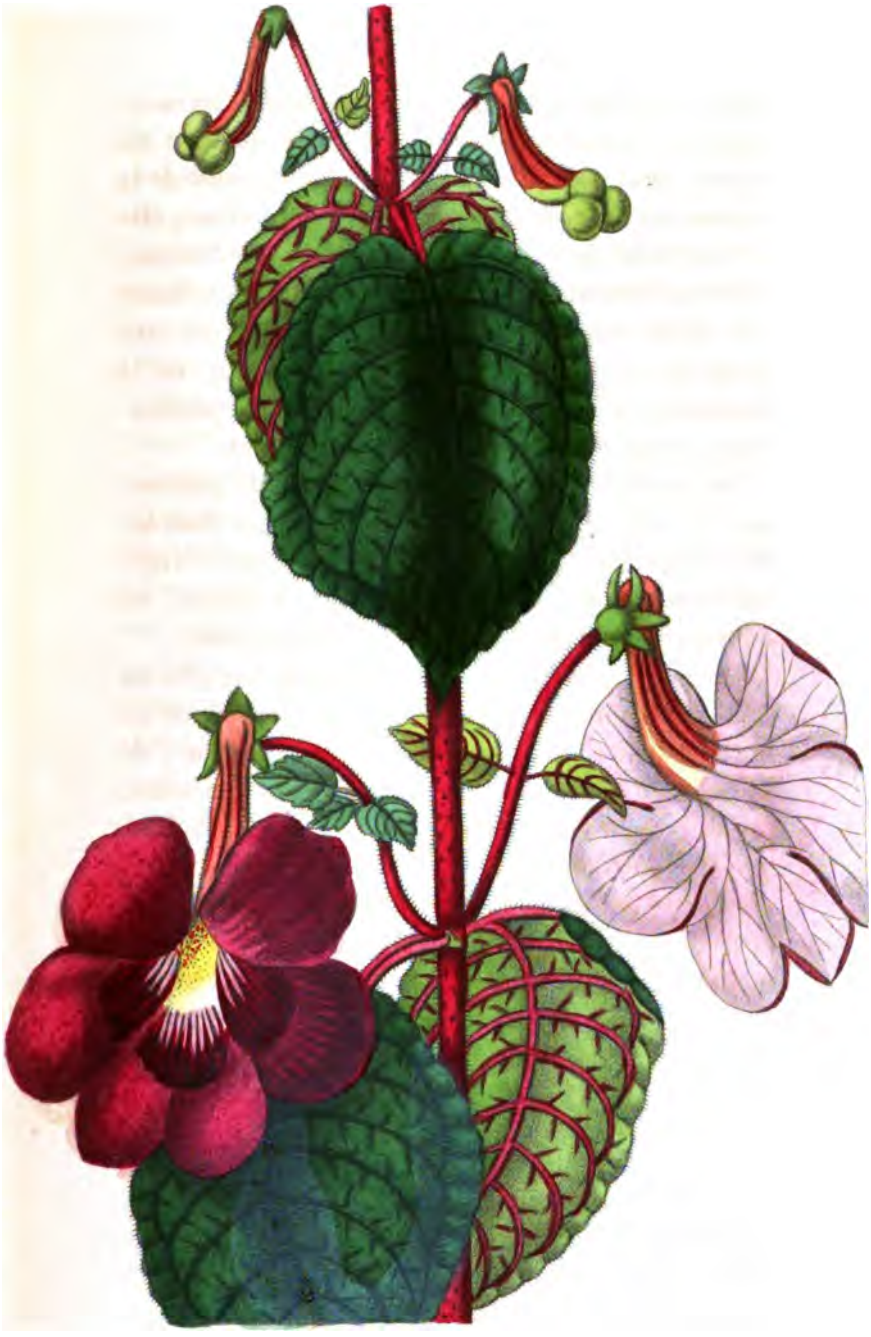

ACHIMÉNÈS *à grandes fleurs.*

achimenes *grandiflora*.

tres. Tige cylindrique, d'un rouge foncé, brillant, couverte de poils blancs, roides, nombreux, inégaux; feuilles assez grandes, ovales, un peu pointues, à bords crénelés, réfléchies, alternant par deux insérées sur la tige à la même hauteur et opposées; pétiole un peu canaliculé du même rouge que la tige et velu comme elle; la page supérieure est d'un beau vert glacé, divisé en deux portions longitudinales par une nervure médiane, d'un vert plus tendre, et coupées transversalement par des nervures arquées, profondes, qui rendent les intervalles comme gaufrés; la page inférieure est d'un vert olivâtre, marqué par les nervures très-saillantes d'un rouge pourpre, se divisant en petites fibres de même couleur qui sillonnent le limbe intermédiaire, lequel est aussi lavé par place de la même nuance; elles sont ciliées et couvertes dessus et dessous de poils blancs, roides. De l'aisselle de chaque feuille sort un pédoncule rouge et velu comme la tige, portant au centre trois folioles, dont une plus grande, semblables aux feuilles, sauf leur dimension qui est beaucoup plus petite. Calice petit, à cinq divisions aiguës, d'un vert tendre velu; tube de la corolle renflé en sortant du calice, ensuite déprimé, puis s'évasant jusqu'à son orifice, marqué de chaque côté d'un ou deux sillons, de couleur coccinée; les cinq lobes du limbe sont arrondis, l'inférieur échancré en son milieu, de couleur rose lilacé en dehors, et d'une belle teinte de carmin violacé brillant en dedans; une zone d'un jaune blanchâtre s'étend en dedans du tube en dessous, et vient se terminer sur le limbe; elle est pointillée de petits points pourpre.

Cette belle plante fait un charmant effet, et se

cultive et se multiplie comme l'*Achimenès longiflora*, figuré et décrit page 79 de la préseute année, c'est-à-dire qu'il lui faut la serre chaude, une terre légère, des arrosements fréquents en été, et qu'on la multiplie par les tubercules de ses racines. Nous en devons le modèle à l'obligeance de M. Ryfkogel, rue de Vaugirard, 125, dont l'établissement s'enrichit sans cesse de nouveautés fort intéressantes.

ROUSSELON.

Nous avons déjà fait connaître, dans ces *Annales*, les *Gloxinia purpurea*, décrits page 94, 1837-1838; *Maxima*, figuré et décrit page 350, 1840-1841, et *Rubra*, également figuré et décrit page 28, année 1841-1842. J'ai vu en fleurs, chez M. Ryfkogel, que j'ai cité dans l'article précédent, une nouvelle espèce qu'il désigne sous le nom de *Gloxinia formosa*.

Cette gloxinie me paraît avoir une telle ressemblance avec le *Gloxinia caulescens*, que je suis porté à croire qu'on doit la considérer comme une variété de cette dernière espèce, que je vais décrire ici pour mieux aider à la comparaison.

La GLOXINIE A GRANDES FLEURS, *Gloxinia caulescens*, HORT. PAR., originaire de Fernambouc, est connue en France depuis une quinzaine d'années. C'est une des plus belles du genre; sa tige quadrangulaire est ligneuse et s'élève à 35 centimètres environ; ses feuilles sont assez grandes, ovales, crénelées, d'un vert glaucescent, pubescentes, à nervures fortes et saillantes en dessous, et portées par des pétioles assez longs et velus; ses fleurs sont axillaires, soutenues sur de longs pédoncules velus, à calice monophylle anguleux à cinq divisions aiguës; corolle tubu-

lée, longue de 7 à 8 centimètres, à tube allant en s'évasant jusqu'à son sommet, où il s'ouvre en un limbe à cinq divisions arrondies, presque égales, l'inférieure un peu plus longue; elle est teinte d'un joli bleu azuré clair : cette couleur a une nuance plus foncée sur l'intérieur du limbe, où une macule d'un bleu violacé, plus intense, se montre à partir de la moitié du lobe inférieur, et remontant dans le tube.

La Gloxinie charmante, *Gloxinia formosa*, Hort., ne diffère en rien du *Gloxinia caulescens*, si ce n'est par la couleur de la corolle, qui est d'un violet bleuâtre assez intense, avec la macule intérieure d'un pourpre violet. Je pense qu'elle doit être regardée comme une variété qui n'en mérite pas moins d'être cultivée.

Comme ses congénères, il lui faut la serre chaude pendant toute l'année, en lui donnant beaucoup d'air durant la belle saison; elle fleurit de juin en juillet, et a besoin d'arrosements fréquents durant sa végétation, qui commence au printemps. On la tient en pots remplis de terre de bruyère, et on la multiplie facilement de boutures faites sur couche chaude, avec ses rameaux ou une feuille pétiolée.

Rousselon.

PLANTES RARES OU PEU CONNUES.

HELWINGIA. Willd. Mor. et Descaine. Obs. pl. jap. Endlichez. Diœcie triandrie. Lin.

Caractères génériques. Fleurs dioïques naissant sur les nervures moyennes des feuilles, solitaires ou fasciculées, pédonculées, à base bractéolée; les mâles à périgone caliciforme, tri-quadripartite, à laciniures

ovales; trois ou quatre étamines alternes avec les divisions du périgone; filaments libres; anthères intorses, basifixes, biloculaires; un rudiment d'ovaire punctiforme. Femelles à périgone comme conné avec l'ovaire, à limbe supère à trois ou quatre lobes caducs; ovaire à base turbinée, style terminal très-court, épais; fruit sans suc, à trois ou quatre coques lenticulaires, comprimées, chartacées, rugueuses, monospermes.

Helvingie a feuilles de fragon, *Helwingia Japonica. H. Ruscifolia*, Willd. *Ozyris Japonica*, Tumb. Persoon, Sy. plant.

Arbrisseau toujours vert; jeunes rameaux verts et glabres; feuilles alternes ou éparses, pétiolées, ovales, pointues ou acuminées, à petites dentelures spinescentes sur les bords, glabres, d'un vert gai en dessus, blanchâtres en dessous; fleurs petites, verdâtres, placées sur la nervure moyenne des feuilles; cette situation est très-singulière et très-rare dans les végétaux dicotylédonnées.

Lieu, le Japon. Serre tempérée, cultivé au Jardin des Plantes de Paris. Comme je l'ai dit, la situation des fleurs est tout à fait anormale, et sous ce rapport elle mérite de fixer l'attention des physiologistes.

PRONAYA hugel. Endlichez, 5667. *Pittosporées*, Juss. Pentandrie monogynie, Linnée.

Caractères génériques. Calice pentaphylle, à folioles subulées, égales; corolle à cinq pétales hypogynes, alternes avec les folioles du calice, ovales ou obovales, subsessiles, ou courtement onguiculés, connivents inférieurement; cinq étamines hypogynes,

alternes avec les pétales, érigées-ouvertes; filaments subulés, filiformes; anthères intorses, biloculaires, oblongues, s'ouvrant longitudinalement; ovaire ellipsoïde, cylindrique, biloculaire. Style court, droit; stigmate marginé. Baie coriace, charnue, cylindrique, mutique, biloculaire; plusieurs ovaires dans chaque loge, nichés dans une pulpe résineuse, subglobuleux ou anguleux.

Pronaya a feuilles variables, *Pronaya heterophylla*, Hugel.— *Billardiera Rosmarinifolia*, Decand.— *Spiranthera*, Hook. In bot. mag. II, 2523.

Arbrisseau à rameaux grêles; feuilles éparses, comme sessiles, les unes lancéolées, pointues, très-entières sur les bords, les autres ayant une ou deux dents de chaque côté, toutes presque glabres, d'un vert gai. Fleurs comme en corymbes terminaux; pédicellées, assez grandes, d'un lilas pâle; les pétales très-ouverts, acuminés.

Lieu, la Nouvelle-Hollande. Serre tempérée; multiplication de boutures sur couche tiède et sous cloches; ses fleurs bleues sont assez jolies; c'est une plante d'amateur; on la voit chez quelques cultivateurs marchands, MM. Martine, Cels, Jacquin, etc.

Jacques.

MÉLANGES.

Depuis quelques années on a pu voir, chez les marchands de meubles, une espèce de crin désigné sous le nom de *crin végétal*, dont personne jusqu'alors ne pouvait expliquer l'origine : cela paraissait d'autant plus difficile, que ce produit, objet d'une importation

maritime, ne présente plus que les seules fibres d'un végétal exotique qu'on ne pouvait reconnaître par des débris aussi incomplets. Cette circonstance avait éveillé l'attention des cultivateurs les plus instruits, et notre collégue, M. Neumann, particulièrement, qui a visité plusieurs îles de l'océan Indien, et notamment Bourbon, ne savait à quelle plante rapporter ce produit d'importation récente.

Un de ses amis, qui comme lui a parcouru plusieurs colonies, lui cita le *Tillandsia usneoides*, Lin., comme une plante qu'il se rappelait avoir vu mettre en terre, dans le but de la faire rouir, mais dont il ignorait, quant au reste, la préparation. Sur cette indication, M. Neumann fit enterrer, en février dernier, quelques poignées de cette plante, et après les y avoir laissées plusieurs jours, il les fit laver dans de l'eau pure, et fit sécher le tout au soleil. Ces feuilles furent ensuite frottées dans les mains pour les débarrasser de tout leur parenchyme, et il en obtint des fibres végétales, semblables à celles qui constituent le crin dit végétal. Il en a présenté des échantillons à la Société royale d'horticulture, dans sa séance du 5 avril 1843.

Le *Tillandsia usneoides*, Lin., de l'hexandrie monogynie, Lin., et de la famille des Broméliacées, Juss., est originaire de l'Inde, et est connu en Europe depuis au moins vingt ans. Ses feuilles sont filiformes et lui ont valu le nom de *cheveux de Roi;* sa fleur, qui se montre en juillet, est pourpre; elle est peu cultivée et a besoin d'être tenue dans une serre chaude humide. Selon notre collégue M. Neumann, elle est parasite et croit spontanément sur les arbres des forêts, aux Antilles, où elle se multiplie si abondamment, que souvent elle fait périr de grands arbres par asphyxie.

Rousselon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

JARDIN FRUITIER.

Observations sur la couleur la plus convenable aux murs d'espaliers.

On s'est beaucoup occupé de déterminer l'influence que pourraient avoir sur la végétation des arbres en espalier les couleurs blanche et noire dont on revêtirait les murs auxquels ils sont adossés, et les effets de l'une et de l'autre sur la maturation des fruits. Jusqu'alors les résultats n'ont pas été constatés d'une manière bien positive, et c'est pourquoi je crois devoir signaler ici les observations que j'ai eu l'occasion de recueillir dans la circonstance qui suit :

Notre collègue, M. Jacquin aîné, a fait planter le long d'un mur qu'il possède dans ses jardins de Charonne, une série de vignes, selon le mode de culture dite à la Thomery. C'est, soit dit en passant, le premier essai d'importation de cette méthode, fait aux portes de la capitale. Sur ce mur enduit convenablement en plâtre, et qui est ce que les jardiniers appellent un midi de deux heures, c'est-à-dire qu'il oblique un peu vers l'ouest, et reçoit les rayons solaires à

partir de deux heures, il a fait peindre deux portions, l'une en noir et l'autre en blanc, dans le but de se rendre compte de l'effet qui pourrait en résulter sur la végétation des vignes et la production des fruits.

Durant l'été dernier, qui a été sec et chaud, la couleur noire a paru défavorable aux ceps qui s'y trouvaient adossés, et les fruits sont restés inférieurs à ceux des vignes fixées devant la partie blanche.

Cette année le contraire a eu lieu : les vignes palissées sur la partie noire donnent des fruits plus nombreux et du double de grosseur de ceux produits par les ceps qui se trouvent sur la partie blanche. Ainsi, selon la constitution atmosphérique de l'année, la couleur noire des murs est avantageuse pour absorber et conserver la chaleur dans les pays septentrionaux ; la couleur blanche, au contraire, est bonne à employer sous une température plus chaude, parce qu'elle reflète les rayons solaires.

Cette question ne laissant plus de doute aujourd'hui, j'ai cru utile de mentionner ici ce résultat, et de faire remarquer la différence des effets produits par la température de l'année dernière avec ceux de cette année. Au surplus, ce procédé fort simple a, outre l'avantage de protéger les fruits, celui d'en activer la maturité. PÉPIN.

Note sur l'article précédent.

Il y a peut-être quelque témérité à décider d'une manière aussi absolue que les murs peints en noir ont une influence préférable à celle des murs peints en blanc, dans les années d'une constitution atmosphérique analogue à celle de 1843. Dans l'exemple

qui sert de base à l'article de notre collègue, les deux parties de mur, différemment peintes, sont contiguës l'une à l'autre; or, pour peu qu'on veuille se rappeler que le calorique tend partout à s'équilibrer, et qu'un des moyens qui favorisent l'équilibre est le contact, on aura quelque peine à concevoir qu'un même mur qui a 4 mètres de sa longueur peints en noir et en blanc par moitié, c'est-à-dire 2 mètres pour chaque couleur, ait une température différente sur l'une des deux parties qui sont identiques et non séparées, et entre lesquelles la transmission du calorique ne peut manquer de s'opérer à cause du contact, puisque c'est une loi naturelle.

On a pu remarquer que les corps blancs s'échauffent moins rapidement que ceux de couleur obscure, mais on doit savoir que la déperdition du calorique est plus prompte dans ces derniers que dans les premiers, parce que la chaleur s'accumule et se dissipe d'une manière tout à fait identique. On ferait erreur, d'un autre côté, si on pensait que le blanc n'absorbe pas le calorique, et on courrait risque de confondre ce fluide avec la lumière. Ainsi, tant que l'action des rayons solaires agit directement sur un mur blanc, il s'échauffe en rayonnant fort peu ou point, mais il reflète vivement la lumière, et ce n'est que lorsqu'il ne voit plus le soleil que le rayonnement de son calorique commence et va croissant, selon les causes environnantes. Le mur peint en noir se comporte de la même manière, avec plus de promptitude, excepté qu'il ne reflète point le fluide lumineux, et lorsqu'il cesse d'être en contact avec les rayons solaires, son rayonnement ou la déperdition de son calorique est beaucoup plus prompt et il se refroidit plus vite.

Ces seules considérations suffisent pour amener le doute; et que serait-ce si, dans l'appréciation d'une expérience aussi délicate, on considérait que pour résoudre la question d'une manière convaincante, il faudrait se rendre compte de l'exposition, des circonstances locales environnantes, des vents dominants pendant la durée de l'expérience, de l'état du ciel, de la quantité d'eau tombée, de la manière dont l'humidité s'est dissipée, soit par l'absorption dans le sol, soit par des émanations vaporeuses, et de tant d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer, et qui peuvent avoir sur la concentration du calorique et son rayonnement des effets que notre intelligence ne peut pas toujours saisir.

Dans cette incertitude, nous recevrions donc avec une vive joie tous les faits relatifs à cette question qui pourraient être à la connaissance de nos lecteurs, et qu'ils voudraient bien nous communiquer pour aider à l'éclaircir. En tout état de cause, il me semble qu'il faudrait que des avantages bien importants fussent signalés en faveur de l'une ou de l'autre couleur, pour se risquer à la recommander, car il n'y a pas péril à laisser les murs crépis prendre la teinte que le temps leur donne, et qui n'est ni le blanc ni le noir, et devant laquelle les arbres bien conduits produisent de beaux et bons fruits.

D'ailleurs, si le blanc est favorable dans les années sèches et le noir dans celles humides et dont l'atmosphère est le plus souvent orageux, il faudrait donc repeindre chaque année les murs des espaliers, et quel est le cultivateur qui saura quelle couleur il devra adopter. Nous n'avons plus de devins, et l'on se tromperait bien souvent. ROUSSELON.

Encore un mot sur la cerise Reine Hortense.

Dans un voyage que M. *de Bavay*, propriétaire de la pépinière royale de Vilvorde, près Bruxelles (Belgique), a fait à Paris en juin dernier, il nous a parlé, à M. Jacquin aîné et à moi, d'une cerise très-volumineuse qu'il cultive dans ses vastes pépinières, et qui a reçu les noms de *Belle de Bavay* et de *monstrueuse de Vilvorde*. A la description qu'il nous en avait faite, nous avions cru reconnaître la cerise *Reine Hortense*, et c'est pourquoi nous avions prié ce Monsieur de nous adresser quelques fruits de cette cerise : c'est effectivement ce qu'il a fait à son retour chez lui, et en joignant une branche à son envoi, il nous a mis à même de décider cette question en connaissance de cause. Après avoir examiné soigneusement et comparé les branche et fruits envoyés à ceux des cerisiers cultivés à Paris sous divers noms, mais parmi lesquels nous sommes convenus de maintenir celui de *Reine Hortense*, nous les avons trouvés tout à fait semblables.

Je dirai en passant que M. *Harpin*, amateur fort distingué d'horticulture, à Gray (Haute-Saône), m'avait déjà adressé une note concernant ce bel et bon fruit, dans laquelle il dit l'avoir vu dans le jardin de M. Boquet, vice-président du tribunal de Tournay (Belgique). Là il était cultivé sous le nom de *Cerise d'Aremberg*, ce qui ne nous étonne nullement, car tout ce qui est bon et beau en produits horticoles, est ordinairement, dans ce royaume, dédié à l'illustre famille de ce nom.

Quoi qu'il en soit, on peut dire avec vérité que

ce fruit, auquel nous persistons à conserver le nom de cerise *Reine Hortense*, est superbe et de très-bonne qualité, et doit conséquemment être recommandé aux amateurs français et belges, qui sauront maintenant que les trois noms indiqués dans cette note sont autant de nouveaux synonymes de la cerise Reine Hortense, qu'il convient d'ajouter à ceux que j'ai déjà fait connaître. B. Camuzet.

Observations sur la note précédente.

Il faut avouer que la cerise *Reine Hortense* ne pouvait manquer d'exister, puisque sa naissance est signalée sur tant de points différents. On se rappelle la note de M. Camuzet, sur ce sujet, insérée page 332 de ces *Annales*, année 1840-1841, 9e de la 1re série. Il y avait dans cette note, réfutée par les observations qui la suivaient, tendance à déposséder M. Larose de l'invention de cette cerise. Aujourd'hui on admet qu'elle s'est aussi trouvée dans les cultures de M. de Bavay; il n'y a pas de raison pour refuser de croire que M. Larose l'ait également obtenue de semis. Au surplus, des gains identiques se sont déjà, diverses fois, fait remarquer dans des semis faits par des cultivateurs ne se connaissant pas entre eux. Du reste, puisque le nom de cerise *Reine Hortense* prévaut, ce qui est juste, puisque ce fruit a été dessiné, pour la première fois, dans ces *Annales*, en septembre 1838, sur les échantillons fournis par M. Larose, nous n'avons aucun intérêt à prolonger cette discussion, qui n'a d'ailleurs commencé que quatre ans après la publication du dessin et de la description du gain obtenu par M. Larose. Rousselon.

THERMOPSIDE *à feuilles lancéolées.*

Thermopsis *lanceolata.*

ROSE *Souchet*.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Rose Souchet. (Voyez la figure.)

J'ai donné la description de cette belle rose, page 337 de la livraison d'août dernier. Voyez cet article.

Rousselon.

THERMOPSIS. Rob. Brow. In. Hort. Kew. Dec. prod.

Caractères génériques. Calice oblong, comme campanulé, quatre à cinq fides, subbilabié, postérieurement convexe, à base alternée; cinq pétales presque égaux, étendard latéralement réfléchi; carène obtuse, étamines persistantes; légume comprimé, falciforme ou linéaire, polysperme. Arbrisseaux ou herbes vivaces, soyeuses, velues; stipules ovales, lancéolées, foliacées; grappes terminales; fleurs pédicellées, géminées ou subverticillées, jaunes. Dec. prod.

Thermopside a folioles lancéolées. *Thermopsis lanceolata.* Rob. Brov. Dec. prod. — *Sophora lupinoïdes.* Pallas astrag., t. 89. *Podalyria lupinoïdes.* Willd. Sp. (Voyez la planche.)

Plante vivace à racines comme traçantes; tiges érigées, droites, cylindriques, fistuleuses, d'un vert glaucescent, rameuses au sommet, glabres, hautes de 3 à 6 décimètres; feuilles alternes, pétiolées, trifoliées; les folioles oblongues, lancéolées, amincies

à la base, entières sur les bords, un peu ployées en gouttière en dessus, où elles sont glabres et d'un vert pâle, blanchâtres, pubescentes en dessous, toutes trois sessiles au sommet du pétiole.

Stipules comme opposées, leur base embrassant la tige, lancéolées, foliacées, entières, ordinairement beaucoup plus longues que les pétioles.

Fleurs en grappe terminale; elles sont souvent géminées et garnies à la base de deux bractées semblables aux stipules et à peu près de la longueur des calices; ceux-ci sont à cinq dents aiguës, tomenteux, blanchâtres, ainsi que les pédicelles qui sont plus courts que les calices; corolles d'un beau jaune, assez grandes.

Lieu originaire, la Sibérie, la Daurie, le Kamtschatka.

Cette plante est anciennement cultivée, puisqu'elle a été introduite en Angleterre en 1779; mais elle est encore peu répandue en France, quoiqu'elle soit portée au Catalogue du Jardin des Plantes de Paris, publié en 1829. Quoi qu'il en soit, étant rustique et de plein air, on peut en faire une plante d'ornement pour les plates-bandes, les bordures des massifs dans les jardins paysagistes, etc. On la multiplie par la séparation des racines au premier printemps; mais il ne faut point faire les éclats trop petits, car on courrait le risque de tout perdre. Je ne lui ai pas encore vu mûrir des graines. On peut encore la cultiver dans des pots, en terre de bruyère, qui alors seront placés sous châssis froid, où elles fleuriront à la fin d'avril ou au commencement de mai.

On peut se la procurer chez M. Verdier, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare, près Paris. JACQUES.

Nouvelles variétés du Phlox Drummundi.

L'associé que nous avons perdu, M. Lecointre, a fait figurer et décrit cette espèce page 22, de l'année 1836-1837, 5e de la 1re série. Depuis cette époque, nous l'avons cultivée dans notre établissement de Charonne, où nous l'avons conservée franche en la renouvelant chaque année de boutures. Celles-ci se font au printemps ou à l'automne, en terre de bruyère et sur couche tiède, et on place en serre tempérée les pieds destinés à passer l'hiver. On peut, au reste, la multiplier aussi de graines, mais ce procédé ne reproduit pas identiquement l'espèce, et donne au contraire naissance à de nombreuses variétés. C'est ainsi qu'en 1842, nous avons recueilli des graines qui, semées en terre de bruyère sur couche tiède, le 15 mars dernier, ont fourni de jeunes plantes, dont la floraison a commencé vers la mi-juin, c'est-à-dire trois mois après le semis. On voit par là que ce phlox peut être cultivé comme une plante annuelle, en semant ses graines à chaque printemps, et que puisqu'il ne faut que trois mois pour obtenir la floraison après le semis, on peut en en faisant plusieurs successifs, jouir de ces jolies fleurs pendant tout l'été et une partie de l'automne; mais alors, ainsi que je viens de le dire, on n'a aucune certitude de retrouver l'espèce pure.

Parmi les variétés qui sont résultées du semis dont je viens de parler, beaucoup étaient remarquables, et je crois devoir signaler aux amateurs les onze suivantes qui m'ont paru fort tranchées entre elles et mériter d'être conservées. Comme je l'ai fait pour les cinéraires, que j'ai décrites page 276 de cette année,

je fais suivre de mon nom, entre deux parenthèses, celui de chacune de ces variétés, pour indiquer que ce sont des gains obtenus dans nos cultures. C'est un usage qu'on paraît vouloir introduire pour distinguer entre elles les variétés répandues dans le commerce, qui ont la même dénomination, quoiqu'elles ne soient pas identiques, parce qu'elles ont été obtenues par différents cultivateurs qui, par hasard, se sont rencontrés dans la nomenclature. A l'avenir, je continuerai à suivre cette méthode, surtout pour les espèces qui, jouant beaucoup, donnent un assez grand nombre de variétés, pour que les amateurs se plaisent à en faire collection. C'est un moyen de les éclairer dans leur choix.

1. Phlox charmant de Drummond. *Phlox Drummundi*, Var. *amœna* (Jacquin). (Voyez la planche.) Tige haute de 55 à 60 centimètres, velue, à feuilles ovales, lancéolées, réfléchies, ondulées, velues et rugueuses sur les bords, ordinairement alternes, et parfois opposés d'un vert frais. Fleurs aplaties, bien faites, formant régulièrement la roue, à divisions de la corolle arrondies; le limbe est teint en dessus d'un lilas frais et plus pourpré dans les fleurs qui viennent de s'ouvrir que sur celles moins nouvelles; il est blanc en dessous, et plus ou moins rosé, selon que la lumière le traverse davantage. Chaque division de la corolle est marquée à sa base d'une macule d'un joli violet pourpré, finissant en pointe de manière à former une étoile, dont l'orifice du tube, d'un blanc jaunâtre, occupe le centre; le tube est à l'extérieur d'un rouge un peu cocciné.

2. Phlox de Drummond a grandes fleurs étoilées.

PHLOX *charmant de Drummond.*

Phlox *Drummondi, var: Amœna.*

Ph. D. Var. *grandiflora stellata* (Jacquin). Les fleurs de cette jolie variété sont larges, à divisions distancées et formant une étoile; elles sont nuancées en dessus d'un beau rose vif que rehausse une macule carmin foncé placée sur chacune autour de l'orifice du tube.

3. Phlox de Drummond a fleurs roses maculées. *Ph. D.* Var. *rosea maculata* (Jacquin). Fleurs d'un rose vif, rehaussées sur chaque division par une macule cramoisi foncé, accompagnée de chaque côté d'une autre macule blanche, ce qui forme un joli effet.

4. Phlox de Drummond changeant. *Ph. D.* Var. *mutabilis* (Jacquin). Fleurs plus petites que dans les autres variétés, d'abord d'un beau cramoisi vif, passant ensuite au gris-blanchâtre sur la surface du limbe, excepté à la base de chaque division, où persiste une macule cramoisie.

5. Phlox de Drummond a fleurs cramoisies. *Ph. D.* Var. *atro-rubra* (Jacquin). Fleurs petites, à divisions de la corolle pointues et teintes d'une belle couleur cramoisie uniforme.

6. Phlox de Drummond multiflore. *Ph. D.* Var. *floribunda* (Jacquin). Fleurs bien faites, à divisions régulièrement rangées en roue, d'un joli rose purpurin, et rehaussées à leur base par une macule carmin foncé. Plusieurs fleurs sont réunies en tête au sommet de chaque rameau.

7. Phlox de Drummond a fleurs roses carnées. *Ph. D.* Var. *carnea* (Jacquin). Fleurs bien faites,

formant une roue régulière d'un joli rose carné, avec une macule d'un beau rose cerise à la base de chaque division.

8. Phlox de Drummond a fleurs violet pourpre. *Ph. D.* Var. *violacea purpurea* (Jacquin). Fleurs grandes d'un beau violet pourpre rosé, avec une étoile de macules pourpres autour de l'orifice du tube.

9. Phlox de Drummond a fleurs roses parfaites. *Ph. D.* Var. *rosea perfecta* (Jacquin). Fleurs bien faites, d'un beau rose pourpre, rehaussées par cinq macules coccinées qui entourent l'entrée du tube dont la gorge est blanche.

10. Phlox de Drummond a fleurs roses lilacées. *Ph. D.* Var. *lilacina rosea* (Jacquin). Fleurs bien faites, d'un beau rose lilacé, avec l'orifice du tube entouré de cinq macules pourpres, alternant avec cinq macules blanches comme dans le n° 3.

11. Phlox de Drummond a étoile coccinée. *Ph. D.* Var. *maculata coccinea* (Jacquin). Fleurs d'un beau rose tendre, à divisions de la corolle un peu distancées, et marquées à leur base d'une macule coccinée, ce qui forme une étoile de cette couleur autour du tube.

Dans toutes ces variétés, les feuilles ont fort peu de différences entre elles; il en est de même de la couleur du limbe inférieur de la corolle, qui est dans toutes le blanc plus ou moins modifié par la transparence de la nuance qui teint le limbe supérieur, et selon les effets de lumière.

Le Phlox de Drummond et ses variétés sont d'une

nature assez délicate qu'on fortifierait peut-être par le croisement avec une espèce plus vigoureuse. Je me propose cependant d'essayer d'en faire passer l'hiver en pleine terre, mais je doute fortement du succès. Au reste, cette réussite n'aurait que peu d'avantages, ces plantes n'ayant qu'une courte durée, et pouvant être cultivées comme annuelles, car elles sont plutôt annuelles ou bisannuelles que vivaces.

JACQUIN aîné.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

MAGNOLIA, LIN. Polyandrie Polygynie, L. Magnoliacées, JUSS.

Ce genre, dédié à Pierre Magnol, docteur en médecine et professeur de botanique à Montpellier, a pour caractères :

Calice à trois folioles caduques; neuf pétales; étamines nombreuses, à anthères linéaires; ovaires nombreux, imbriqués sur un réceptacle allongé, surmontés chacun d'un style très-court à stigmate velu; autant de capsules comprimées, à deux valves, à une loge monosperme, ramassées et serrées en forme de cône; graines osseuses, enveloppées d'une arille, et restant suspendues à un filet à leur sortie de la capsule.

MAGNOLIER A GRANDES FLEURS. *Magnolia grandiflora*. LIN.

Arbre de première grandeur, originaire de la Floride, à feuilles opposées, persistantes, ovales, oblongues, très-entières, grandes, fermes, persistantes,

d'un beau vert luisant. Il fleurit vers juin, et sa floraison se prolonge jusqu'en août. Ses fleurs sont d'un blanc de lait, larges de 25 centimètres environ, à pétales épais, obovales, à étamines d'un jaune doré, très-odorantes, et d'un parfum fort agréable. Ses graines sont d'un rouge vif. Au surplus, c'est un arbre déjà bien connu, et qui a été introduit en France depuis plus de quarante ans. Il se multiplie parfaitement de semis qui ont donné naissance à un certain nombre de variétés, lesquelles diffèrent entre elles par le port et le feuillage, tandis que les fleurs sont chez toutes à peu près de même volume et blanches.

Toutes se multiplient de même par leurs graines; mais lorsqu'on tient à conserver franches l'espèce et les variétés, il faut les multiplier de marcottes par strangulation, incision, ou torsion; et ces marcottes mettent le plus souvent deux ans à s'enraciner. Le moyen le plus prompt est la multiplication par la greffe en approche, en fente ou en placage sur des individus obtenus de semis. Les sujets qu'on greffe en fente ou en placage doivent être placés sur couche chaude, en serre, ou sous châssis et étouffés par une cloche.

On cultive l'espèce et les variétés en terre de bruyère, en pots ou en caisses, pour les rentrer en serre tempérée, pendant les quatre ou cinq premières années de leur âge; on peut alors les livrer à la pleine terre de bruyère, et même à une pleine terre franche, profonde, substantielle et plutôt sèche qu'humide et à l'exposition du sud-ouest qui paraît être la plus convenable. C'est pourquoi, soit qu'on les plante en plate-bande ou en massif, il faut toujours choisir un

emplacement où elles puissent être abritées par des murs ou de grands massifs d'arbres de toutes les expositions autres que celle du sud-ouest.

Je possède dans les cultures de notre établissement, à Charonne, quatre magnoliers de l'espèce *grandiflora*, mais de trois variétés différentes. Deux sont greffés de la variété *exoniensis*, un est le *Magnolia grandiflora* même, venu de semis, et par conséquent franc de pied; le quatrième est la variété *rotundifolia*, également venue de semis. Tous ces individus ont environ quinze ans, et sont plantés à Charonne depuis dix environ, en pleine terre de bruyère, à 2 mètres d'un mur haut de 3 : ils sont abrités par ce mur, l'habitation et un massif d'arbres, de façon qu'ils ne reçoivent le soleil que depuis son lever jusqu'à dix ou onze heures du matin. Les deux *Magnolia exoniensis* ont fleuri chaque année depuis leur plantation; la variété *rotundifolia* a fleuri cette année pour la première fois, et a donné trois fleurs; quant à l'individu de l'espèce même, il n'a pas encore fleuri.

Depuis que ces arbres sont plantés, ils n'ont eu aucune couverture, excepté au pied, que l'on garnit chaque hiver d'une litière de feuilles sèches ou de grand fumier de cheval, sur 1 mètre environ à l'entour, et sur une épaisseur de 30 à 35 centimètres. Lorsque parfois ils se sont trouvés couverts de neige, que le soleil du matin faisait un peu fondre et glacer, et dont le poids faisait courber les branches, je les en faisais débarrasser autant que possible, en frappant la tige avec la main, ou secouant doucement les branches. Cette précaution avait pour but de laisser le moins possible de neige à demi fondue sur

les branches et les feuilles, afin que le froid de la nuit suivante ne la convertît pas en verglas.

Ces arbres peuvent produire un effet charmant en formant des massifs auxquels on mêle des Rhododendrons, des Azalées et autres végétaux de pleine terre de bruyère. Les magnoliers se placent au centre, à 3 ou 4 mètres de distance les uns des autres, pour laisser une place suffisante à leur développement. A cet effet, on aurait soin, en dessinant un jardin pittoresque, de ménager les places de ces massifs de plantes de terre de bruyère, à proximité d'abris formés par de grands arbres qui les garantiraient du soleil du midi, et des vents du nord et du nord ouest. Pour moi, je ne connais rien de plus agréable, dans les grands jardins, que ces massifs de terre de bruyère, disposés avec art, et dont les végétaux embellissent, d'une manière charmante, en même temps qu'ils enrichissent les parcs ornés où se révèle le goût de l'amateur. Sans doute, pour réaliser ces décorations, il faut être en position de se procurer facilement de la terre de bruyère, mais on peut encore espérer d'établir de ces massifs avec de la terre substantielle bien ameublie, riche en humus végétal et rendue légère par une addition de sable fin. MM. les architectes de jardins négligent trop, selon moi, d'assigner, dans leurs compositions, des places à ces sortes de massifs, dont ils tireraient cependant de grands avantages.

Comme il est impossible de prévoir l'intensité que pourra acquérir le froid d'un hiver qui commence, il est toujours prudent d'avoir à sa disposition des couvertures appropriées aux besoins de ces végétaux. Il faut aussi, pour ne pas risquer de tout perdre en

un seul hiver, conserver en serre tempérée ou en orangerie et en caisses, non-seulement des *magnolia grandiflora*, mais encore tous les autres végétaux de pleine terre qui gèlent à une température donnée. De cette manière, on se trouve en mesure de remplacer ceux qui ont péri, et la place qu'occupent ces végétaux dans l'orangerie n'est pas un espace perdu, puisqu'ils concourent à l'ornement de ce conservatoire pendant l'hiver.

Quelques propriétaires ont l'habitude de couvrir les arbres en pleine terre, qu'ils veulent conserver, avec de la paille ou de la grande litière, dont ils enveloppent la tête. J'ai cru remarquer que cette couverture, en conservant l'humidité, qui ne peut pas se sécher facilement, était contraire à la santé des arbres qu'elle fait moisir, et auxquels elle occasionne des chancres qui les font périr. Il serait préférable d'entourer chaque arbre d'une grande cage en osier, qu'on couvrirait, au sommet, de paille disposée en toit serré pour rejeter l'eau, et dont les côtés seraient également recouverts de paille fixée par des liens de distance en distance. Quand il ferait beau pendant le jour, on écarterait les pailles en plusieurs endroits pour donner de l'air et sécher l'humidité, et on rapprocherait ces mêmes pailles pour fermer les ouvertures chaque fois que ce serait nécessaire, soit à cause du froid, soit à l'approche de la nuit. Sans doute ces soins peuvent paraître minutieux, mais un arbre auquel on s'intéresse devient d'autant plus précieux qu'on prend plus de peine pour le conserver.

JACQUIN aîné.

SAUGE ODORANTE. *Salvia fragrans*. HORTUL.

Sous-arbrisseau ou plante vivace sous-ligneuse; tiges pouvant s'élever à 2 mètres et plus, rameuses du haut et formant buisson, velues-pubescentes par des poils mous, obtusément tétragones, légèrement teintées de rougeâtre au sommet; feuilles opposées, portées sur des pétioles presque arrondis, pubescents comme les tiges; limbe cordiforme, denté en scie sur les bords, à dents aiguës, pointues au sommet et même un peu acuminées, glabre sur les deux surfaces, vert en dessus, beaucoup plus pâle en dessous, où les nervures sont un peu velues. Fleurs en longues grappes terminales, composées de verticilles plus ou moins nombreux, munies de petites bractées caduques; pédicelles un peu plus courts que le calice, pubescents; calice long d'au moins 2 centimètres, comprimé, à deux divisions très-aiguës, la supérieure entière comme aristée, l'inférieure courtement bifide nervée, un peu teintée de rougeâtre; corolle étroite, du double plus longue que le calice, d'un rouge vineux; la lèvre inférieure à trois divisions courtes, arrondies, un peu réfléchies; la supérieure étroite, entière, plus longue. Filets des deux étamines du même rouge que la corolle et dépassant la lèvre supérieure de 5 à 6 millimètres; anthères noirâtres; style du même rouge que les étamines, beaucoup plus long, bifide au sommet, avec la division supérieure plus longue. La corolle est légèrement pubescente; les feuilles un peu froissées exhalent une odeur qui rappelle un peu celle de la mélisse.

Lieu originaire, le Mexique. Je dois cette plante à M. Guérin-Modeste, qui l'a cultivée dans son éta-

FUCHSIE *Vénus victorieuse*

Fuchsia *Venus victrix*.

blissement de Belleville, près Paris. Elle nous a fleuri de novembre 1842 à janvier 1843.

Elle est de bonne serre tempérée et se multiplie très-facilement de bouture pendant toute la belle saison. Les fleurs se montrent un peu tard, mais d'un autre côté c'est un avantage, car à cette époque il y a bien peu de plantes fleuries; elle doit donc être accueillie par les amateurs. JACQUES.

FUCHSIE VÉNUS VICTORIEUSE. *Fuchsia Venus victrix.* HORT. ANGL. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 133, Journal et Flore des Jardins.)

Cette nouvelle et charmante variété est une des plus remarquables que j'aie encore vues.

Sa tige s'élève de 35 à 40 centimètres; elle est glabre, peu rameuse, d'un pourpre foncé pâlissant vers le sommet. Feuilles en verticilles alternes, composés de trois, ovales, allongées, pointues, ondulées, dentées irrégulièrement, d'un beau vert luisant en dessus, plus pâle en dessous, à pétiole très-court, canaliculé, glabre; de l'aisselle de chaque feuille sortent deux fleurs à pédoncule filiforme et ovaire d'un vert frais. Les quatre divisions du périanthe sont blanches, un peu rosées à mesure que la floraison se prolonge; les pétales sont d'un beau violet bleu foncé dans les fleurs fraîches, plus pâle dans les anciennes; dans les premières, les filets des étamines et leurs anthères sont pourpres; dans les secondes, les filets sont plus pâles et les anthères jaunâtres. Le style est oblong et rose. Les boutons floraux sont d'un vert pomme.

Cette charmante fuchsie est très-florifère et pro-

duit le plus joli effet possible pendant sa floraison qui se prolonge tout l'été. Elle a été peinte dans l'établissement de M. Ryfkogel, rue de Vaugirard, 125, et sa beauté l'a déjà fait admettre dans tous les établissements marchands qui recherchent avidement les nouveautés, comme ceux de MM. Cels frères, Jacquin frères, etc.

Elle ne peut manquer de fixer le choix des amateurs, parce qu'elle se distingue des autres d'une manière fort tranchée, et que placée parmi une collection de ce beau genre, aujourd'hui très-varié, elle fait valoir ses congénères, au milieu desquelles elle ressort brillamment par la blancheur de son périanthe.

Comme à toutes les fuchsies, il lui faut une bonne serre tempérée et éclairée pendant l'hiver, parce que sa végétation est incessante; une exposition à l'air libre, mais ombragée pendant l'été, et de fréquents arrosements. On la multiplie de boutures.

ROUSSELON.

MÉLANGES.

Rectification à l'article sur les Roses, du numéro d'août dernier.

M. Victor Verdier, cultivateur de roses, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare, près Paris, m'écrit pour m'indiquer une rectification utile à l'article des Roses, inséré dans le précédent numéro.

On y trouve effectivement, page 330, l'indication du rosier *Madame de Chalonge*; mais un examen approfondi de ce rosier, fait durant la floraison de cette année, non-seulement chez M. Verdier, mais

encore chez d'autres cultivateurs, a fait connaître que ce rosier était absolument le même que le bengale *le Pactole*. Il en résulte que cette soi-disant nouveauté ne l'est que par un changement de nom imposé par le cultivateur qui l'a mise dans le commerce, supercherie qu'il est bon de signaler, pour éviter aux amateurs un double emploi.

Enfin, le rosier de Provins, *Triomphe de Jaussens*, page 328, indiqué comme ayant les fleurs nombreuses, *petites*, les a au contraires *moyennes et quelquefois grandes*. ROUSSELON.

Instruments agricoles et horticoles.

Au moment où l'année agricole va recommencer son cours, il n'est pas hors de propos de rappeler aux agriculteurs et horticulteurs la fabrique d'instruments d'agriculture et de jardinage de QUENTIN-DURAND fils, rue du Faubourg-Saint-Denis, 189, à Paris.

Au nombre des machines et instruments applicables aux besoins des fermes, dont ce mécanicien habile est inventeur, je citerai le *hache-paille rotatif*, débitant quinze bottes à l'heure, du prix de 90 fr., qui vient de recevoir une médaille à l'Académie de l'industrie; le *coupe-racines*, à trois lames, disque en fonte, produisant à l'heure la réduction en tranches de 6 hectolitres de pommes de terre ou betteraves, 65 fr.; le *moulin concasseur à la française*, à une manivelle, cassant 40 litres d'orge à l'heure, à 75 francs.

Les amateurs d'horticulture trouveront également chez lui tous les instruments et outils qu'ils peuvent

désirer, d'une exécution à la fois élégante et commode et à des prix modérés; une *nouvelle et jolie brouette*, à deux roues, qui peut être manœuvrée sans fatigue, la charge étant en équilibre, et qui, exécutée sur des dimensions plus fortes, serait infiniment utile aux travaux de terrassement, qu'elle rendrait plus expéditifs, en diminuant la peine des ouvriers; et des arrosoirs à *pomme carrée*, d'où l'eau s'écoule jusqu'à la fin en pluie fine, et qui, par cette raison, la distribuent plus également sans tasser autant la terre qui la reçoit.

Ce fabricant mérite d'autant plus l'intérêt des consommateurs, que ses inventions et perfectionnements tendent tous à rendre plus faciles et moins pénibles les travaux de la ferme et ceux du jardinage, et que chez lui le génie inventif n'est pas associé à la cupidité, car ses bénéfices sont très-bornés. C'est encore un exemple de la passion artistique unie au désintéressement. ROUSSELON.

COUP D'OEIL

SUR LES ACTES DU CONGRÈS DES VIGNERONS ET PRODUCTEURS DE CIDRE DE FRANCE.

J'ai sous les yeux un volume in-8° qui nous a été adressé d'Angers, par M. *A. Leroy*, pépiniériste très-distingué de cette ville, et membre du congrès de vignerons dont la première session s'est tenue en octobre 1842, dans la capitale de l'Anjou, sous les auspices et sur la convocation de la Société industrielle de cette ville.

Ce volume contient les documents qui ont préparé la réunion de ce congrès, et les procès-verbaux des

cinq séances qui ont été tenues dans une des salles de la préfecture.

L'idée de ce congrès a été inspirée par des réunions semblables qui ont eu lieu en Allemagne depuis quelques années, et l'initiative de cette convocation appartient à la Société industrielle, qui l'a adoptée sur la proposition de son président, M. Guillori aîné. Le but de ce congrès, qu'on voudrait voir réunir tous les ans, et alternativement dans chacune des villes qui peuvent être regardées comme les centres des vignobles, tels que Bordeaux, Dijon, Angers, etc., est de s'occuper de trois points principaux : 1° la viticulture, ou culture de la vigne; 2° la fabrication des vins; 3° la culture des pommiers et fabrication des cidres. Les questions qu'il se proposait de résoudre étaient celles-ci, que je copie textuellement.

Relativement à la culture de la vigne.

a « 1° Rechercher quelles sont les principales espèces ou variétés de cépages cultivées dans nos diverses contrées vinicoles; établir leur nomenclature synonymique, leur classification méthodique.

b » 2° Étudier leur mérite relatif, eu égard au sol, au climat et à la quantité des vins qu'on en obtient, leur précocité, leur rusticité, etc., etc.

c » 3° Comparer entre eux les meilleurs modes de reproduction de la vigne, les différents procédés de plantation, de conduite et d'entretien des ceps.

d » 4° Comparer l'emploi des fumiers et des amendements divers; indiquer l'influence qu'ils exercent, soit sur la durée de la vigne, soit sur la quantité ou la qualité de ses produits. »

Relativement à la fabrication des vins.

e « 1° Indiquer les améliorations auxquelles semble pouvoir se prêter le mode actuel de vendanges.

f » 2° Faire connaître les pressoirs qui remplissent le mieux et le plus économiquement leur but dans l'état actuel des choses, les perfectionnements qu'ils pourraient recevoir encore de la mécanique.

g » 3° Signaler les différentes préparations qu'on fait subir aux raisins avant le cuvage ou le pressurage; discuter leur *à propos* et le choix des meilleurs appareils qu'elles réclament.

h » 4° Faire connaître les données théoriques et les observations pratiques relatives au cuvage, au décuvage, et en général à la fermentation vineuse, afin de parvenir à régler celle-ci de la manière la plus avantageuse dans tous les cas.

i » 5° Traiter des divers modes d'amélioration des vins, et des soins de conservation qu'ils réclament après leur fabrication. »

Relativement à la culture des pommiers et fabrication des cidres.

j « 1° Rechercher quelles sont les principales espèces ou variétés de pommiers cultivées dans nos diverses contrées à cidre, établir leur nomenclature synonymique, leur classification méthodique.

k » 2° Étudier leur mérite relatif, eu égard au sol, au climat et à la qualité de la liqueur qu'on en obtient.

l » 3° Faire comprendre l'influence que le choix des espèces, parfois la conduite des arbres et le mé-

lange des fruits de variétés différentes peuvent exercer sur la qualité du cidre.

m » 4° Rechercher les meilleurs modes connus de fabrication des cidres, sous le double rapport de la salubrité et de la bonté.

n » 5° Signaler les perfectionnements dont cette fabrication semble encore susceptible, soit dans le procédé du pilage, soit dans celui de l'expression du jus, et faire connaître les appareils les plus propres à remplir économiquement l'un et l'autre but.

o » 6° Indiquer les meilleurs moyens de fabrication des cidres. »

Quel que soit l'intérêt qui s'attache à la solution des questions qui précèdent, je regrette, pour mon compte, que le congrès de vignerons ait cru devoir s'abstenir de toutes celles qui ont un rapport plus direct avec l'état de souffrance dans lequel se trouve l'industrie vinicole. Le gouvernement, dont l'attention est éveillée par ses doléances, a besoin qu'on l'éclaire sur les causes qui troublent la prospérité de cette branche importante de nos produits territoriaux. Disposé qu'il est à appliquer le remède, il ne peut le faire efficacement qu'après une connaissance approfondie du mal. J'aurais donc aimé voir une réunion d'hommes admirablement placés pour connaître les besoins du commerce des vins, établir nettement sa situation et expliquer quelle est la protection qui lui est nécessaire, quel soulagement il devrait espérer de l'impôt, et quels débouchés pourraient lui être avantageusement ouverts par des relations internationales bien dirigées. S'occuper de questions d'économie publique n'est pas un empiétement sur

les attributions des corps politiquement constitués, et peut porter quelques éclaircissements utiles sur une matière qui, en tout temps, a paru hérissée de difficultés aux esprits économiques les plus clairvoyants.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les solutions qu'ont reçues les diverses questions indiquées plus haut pour être soumises à la discussion du congrès.

La question *a* n'a élevé qu'une très-courte discussion, relative seulement à la synonymie du cépage, connu sous le nom de *Saint-Pierre* dans l'Allier, et dont un membre, M. Descolombiers, avait envoyé un échantillon. Il en est résulté que ce nom ne désigne pas partout un cépage identique. La synonymie de la vigne sera toujours un dédale dont on sortira difficilement, et en choisissant cette variété pour exemple, j'ai moi-même, dans un travail sur la vigne, inséré dans la 10e année de ce journal, trouvé qu'il avait les synonymes suivants : *Saint-Pierre*, Allier, Charente et Gard; *Aribe-Bouvier*, Gard; *Besperol*, Haute-Garonne; *Caula*, Haute-Garonne; *Colombeau blanc*, Drôme et Gard; *Crabar blanc*, Tarn; *Lahaire*, Haute-Garonne; *Poupe*, Lot-et-Garonne; *Saoul-Bouvier*, Gard; *Saumes*, Lot-et-Garonne.

Sur la question *b*, il a été dit que le sol avait l'influence la plus directe sur la qualité du vin. M. le comte Odart cite comme cépage le plus rustique le *Cot* d'Indre-et-Loire, qui a aussi de nombreux synonymes dans divers départements, et notamment ceux d'*Auxerrois* dans le Lot, de *Pied rouge*, *Pied de perdrix*, *Pied noir*, *Cote rouge*, dans différentes

localités, où néanmoins tous ces noms désignent des variétés qui se rapprochent, mais qui ne sont pas identiques.

La question *c* amène l'exposition des procédés de culture dans Maine-et-Loire. On traite aussi des avantages du semis pour obtenir de nouvelles variétés, entreprise à laquelle M. Vibert se livre avec zèle depuis quatorze ans. La réalité de ces avantages est contestée par plusieurs membres, mais il n'en reste pas moins constant que les espérances, à cet égard, sont fondées, et que M. Vibert mérite des éloges pour sa persévérance dans un genre de travaux dont les résultats se font attendre longtemps. Il a déjà, d'ailleurs, obtenu un muscat noir qui mûrit du 10 au 15 août. Malgré l'opinion mise d'abord en avant, que le sol fait la qualité du vin, M. A. Leroy émet la pensée juste, selon moi, qu'il y a toujours avantage réel à remplacer les cépages médiocres que maintient l'habitude, par ceux qui fournissent les bons vins des vignobles en réputation. Le résultat de la discussion est qu'il convient de maintenir les moyens actuels de propagation de la vigne, tout en encourageant les semis, malgré une vive opposition de M. le comte Odart, qui est auteur d'un mémoire sur l'*inutilité du semis* à l'égard de ce genre de plantes.

Au milieu de cette discussion, M. E. Boutard, pépiniériste distingué à la Rochelle, a avancé qu'on pouvait admettre deux types dans l'espèce vigne, la rouge et la blanche. M. F. Gauthier, M. Vibert, le comte Odart, M. Genest-Buron, le docteur Palustre, M. Chapuis, M. Petit-Lafitte de Bordeaux, citent de nombreux exemples du passage successif de la même vigne à l'une et à l'autre couleur, de cépages donnant

à la fois des raisins rouges et blancs, ou alternativement, et d'autres enfin où les grappes offrent à maturité des grains de l'une et l'autre couleur également bons. Cette discussion conduit à n'admettre pour la vigne qu'un type unique.

On s'occupe ensuite de la reproduction de la vigne par greffe sur racines, et l'on s'accorde à trouver qu'elle réussit parfaitement, soit qu'on greffe de la vigne blanche sur de la rouge, ou *vice versâ*.

A l'égard de la question *d*, une longue et intéressante discussion s'établit, bien qu'il n'en résulte que la confirmation de faits déjà admis, à savoir que les amendements terreux sont préférables aux fumiers; que parmi ceux-ci les moins azotés sont les meilleurs, et qu'enfin les engrais végétaux sont ceux qui conviennent le mieux. A cette occasion, M. A. Leroy conseille l'enfouissement du genêt vert, et M. le comte Odart le fumage de la vigne par ses propres branches ou sarments, moyen récemment indiqué comme nouveau, et qui en réalité, comme le dit cet œnologue, est *renouvelé des Grecs*.

Les questions *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, relatives à la fabrication des vins, ne donnent lieu qu'à de courtes discussions, la théorie de la fermentation n'ayant pas fait de progrès depuis trente ans. Deux mémoires sont lus, l'un de M. Mabier, et l'autre de M. Sebille Auger, tous deux sur cette importante matière.

M. Guillory aîné signale le perfectionnement introduit par lui à un pressoir de vin blanc, duquel il résulte plusieurs avantages, et notamment la facilité de supprimer le foulage. M. Hunault attribue à l'introduction des vis en fer l'amélioration des pressoirs sur les deux rives de la Loire, qu'il fait remonter à

1816. M. Lesourd-Delisle signale le pressoir à encliquetage, établi par l'école royale d'arts et métiers d'Angers, et le croit cependant inférieur au pressoir de M. Benoît. La question de l'égrappage a enfin occupé l'assemblée, mais elle m'a paru peu approfondie et peu en rapport avec les vrais principes chimiques qui dominent cette opération. Ainsi, je lis cette phrase dans le procès-verbal du 15 octobre : « M. Hunault dit que la partie fermentescible étant en excès dans nos vins blancs, on a dû nécessairement renoncer à l'égrappage pour la diminuer. » J'aurais de ce fait tiré la conclusion contraire; en effet, le ferment réside principalement dans la rafle, et la matière sucrée dans la pulpe, où elle est aussi mêlée avec un peu de ferment, d'où il suit que si la matière fermentescible est en excès, l'égrappage est nécessaire.

Il existe sur la vigne un ouvrage qui m'a toujours paru excellent, et qui traite particulièrement de la vinification. Je crois devoir l'indiquer à MM. les membres du congrès de vignerons, comme pouvant leur offrir des renseignements fort utiles. C'est le *Traité de la culture de la vigne et de la vinification*, par L. A. Lenoir. Un gros vol. in-8.

Les questions *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, relatives à la culture des pommiers et à la fabrication des cidres, n'ont amené aucune discussion.

La deuxième partie contient les divers mémoires et rapports dont l'impression a été votée : plusieurs sont fort intéressants. Un est consacré à l'exposition qui a été faite, à l'occasion du congrès, de divers échantillons de vins, de raisins et branches et feuilles de ceps pour aider à la synonymie ; de quelques-uns des

jeunes plants obtenus de semis par M. Vibert, et de dix-sept variétés de pommes et trois de poires à cidre. Enfin, le volume est terminé par les rapports sur les excursions faites par le congrès au jardin fruitier de la Société d'agriculture d'Angers, qui contient une assez belle collection de vignes; dans la pépinière de M. Vibert, où se trouvent les semis de raisins qui ont été l'objet d'un rapport plein d'intérêt de M. *E. Boutard aîné*, de la Rochelle; au jardin des plantes d'Angers, et dans les belles pépinières de M. A. Leroy, dont M. Petit Lafitte, de Bordeaux, rapporteur, a vanté, avec raison, les cultures soignées et les produits remarquables.

Le congrès, en se séparant, a désigné la ville de Bordeaux pour la réunion de 1843.

Bien qu'à mon avis cette première réunion ait porté peu de lumières nouvelles sur la culture de la vigne et la fabrication des vins, je pense qu'il doit résulter de ce congrès d'assez grands avantages pour l'industrie vinicole, surtout si l'on parvient à former un bureau directeur, où puissent venir se centraliser tous les faits incontestablement admis dans les discussions qui auront lieu, et qui serait chargé d'en publier le résumé.

Toutefois, je ne crains pas de répéter qu'il me paraîtrait utile et intéressant que le congrès voulût considérer la vigne et ses produits sous le rapport de l'économie publique, et signalât les causes présumées des souffrances de cette industrie, afin d'éclairer le gouvernement sur les moyens de les alléger.

ROUSSELON.

Floraison du Paulownia imperialis.

Dans mon article sur ce bel arbre, inséré dans ces *Annales*, pages 173 et suivantes de l'année courante, j'ai dit, page 178, que c'était en septembre 1841 que, pour la première fois, il avait marqué fleurs, et que leur épanouissement n'avait eu lieu qu'en avril 1842 ; qu'ainsi, à mon grand étonnement, les boutons avaient persisté durant la mauvaise saison. A l'automne de 1842, quelques boutons se sont encore montrés, mais aucun n'a fleuri au printemps de 1843, la sécheresse de l'année dernière ayant probablement occasionné la chute de tous. Je me demandais alors si cet arbre continuerait ainsi à préparer sa floraison à l'automne, pour ne l'effectuer qu'au printemps suivant. Cette question me paraît résolue maintenant, car depuis le 24 août, mon Paulownia, placé en pleine terre, se couvre de boutons nombreux, au point de me faire espérer plus de deux cents panicules de fleurs pour le mois d'avril 1844.

Ce mode insolite d'inflorescence est un fait curieux et intéressant à signaler, parce qu'il n'est pas commun. Il résulte de ce qui se passe présentement, que la floraison du Paulownia paraît devoir s'effectuer chaque année au printemps après s'être annoncée dès l'automne, bien que celle de 1843 ait avorté par suite de la sécheresse qui a signalé l'année 1842, ce qui prouve que cet arbre a besoin d'humidité, puisqu'il paraît devoir en 1844 donner un nombre infini de fleurs.

Comme ce beau végétal trouve beaucoup d'amateurs, car on estime à 200,000 fr. le montant des ventes auxquelles il a donné lieu, il est bon de répé-

ter qu'il n'en existe encore aucune variété : c'est donc à tort qu'on en annonce et qu'on en vend à feuilles verticillées. J'ai dit que sur les mêmes rameaux se trouvaient souvent des feuilles opposées et en verticilles : c'est un caractère de cette espèce.

La seule floraison qui se soit encore effectuée est celle de 1842; j'en ai recueilli toutes les graines et n'en ai donné à personne; et, d'ailleurs, les semis que j'en ai faits ont produit environ 400 plants qui ne sont hauts que de quelques centimètres, et non encore assez caractérisés pour que j'aie pu y reconnaître quelques variétés.

NEUMANN.

ERRATUM.

Par une inconcevable méprise, on a donné, page 342 de l'année courante, le nom de *Bartonia conferta* PAXT. MAG., comme synonyme du *Lechenaultia biloba:* cette synonymie doit être regardée comme non avenue.

FIN DE L'ANNÉE 1842-1843.

MUSCADIER *Aromatique* .
Myristica *Aromatica* .

TABLE

FRANÇAISE ET LATINE

DES PLANTES

GRAVÉES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE.

ANNÉE 1842-1843. — 1re de la 2e série.

1. Æthionème à feuilles de Coris.	*Æthionema coridifolia.*	14
2. Calcéolaire gracieuse.	*Calceolaria formosa.*	15
3. Callistachis à feuilles lancéolées.	*Callistachis lancifolia.*	16
4. Cinéraire élevée.	*Cineraria grandis.*	17
5. Melon de Charonne.	. . . . .	47
6. Ketmie de Caméron.	*Hibiscus Cameroni.*	50
7. Mammillaire dent d'éléphant.	*Mammillaria elephantidens.*	53
8. Oncide à feuilles pulvinées.	*Oncidium pulvinatum.*	57
9. Achimènes à longues fleurs.	*Achimenes longiflora.*	79
10. Witsénie à fleurs en corymbe.	*Witsenia corymbosa.*	81
11-12. Amaryllis royale.	*Amaryllis aulica.*	83
13. Curcuma de Roscoe.	*Curcuma Roscoeana.*	103
14-15. Cattley labié.	*Cattleya labiata.*	107
16. Cattley de Pinell.	*Cattleya Pinelli.*	109
17. Chêne du Népaul.	*Quercus Nepaulensis.*	143
18. Petunie à grandes fleurs.	*Petunia grandiflora.*	149
19. Calcéolaire Arabella.	*Calceolaria Arabella.*	150
20. Tricopilia à sépales en spirale.	*Tricopilia tortilis.*	151
21. Paulownie impériale.	*Paulownia imperialis.*	173
22. Calcéolaire top of Richmond-hill.	. . . . .	183
23. Pitcairnie à fleurs odorantes.	*Pitcairnia suaveolens.*	184
24. Goldfussie à fleurs agglomérées.	*Goldfussia glomerata.*	185
25. Rose Eugénie Baudin.	. . . . .	210
26. Alstroemère rose et blanche.	*Alstroemeria Rosea alba.*	Ibid.
27. Siphocampyle à feuilles de bouleau.	*Siphocampylus betulæfolia.*	212
28. Brassie à sépales lancéolés.	*Brassia lanceana.*	213

29.	Jacinthe Laurens Koster.	. . . . .	235
30.	Potentille de Hopwood.	*Potentilla Hopwoodiana.*	236
31.	Gesnérie à poils mous.	*Gesneria mollis.*	237
32.	Galéandre de Bauer.	*Galeandra Baueri.*	239
33.	Lilas de Perse à feuilles pennées.	*Syringa Persica.* Var. *pinnata.*	274
34.	Jacinthe Groot-vorst.	. . . . .	275
35.	Cinéraire Élisa Jacquin.	. . . . .	276
36.	Hoyer charnu.,	*Hoya carnosa.*	281
37.	Rose Julie Paillet.	. . . . .	304
38.	Pivoine moyenne.	*Pæonia media.*	305
39.	Bruyère renflée superbe.	*Erica ventricosa superba.*	309
40.	Sarcanthe à feuilles cylindriques.	*Sarcanthus teretifolius.*	312
41.	Rose madame Souchet.	. . . . .	335
42.	Lechenaultie bilobée.	*Lechenaultia biloba.*	342
43.	Epacris à grandes fleurs.	*Epacris grandiflora.*	343
44.	Achiménès à grandes fleurs.	*Achimenes grandiflora.*	346
45.	Rose Souchet.	. . . . . : . .	359
46.	Thermopside à folioles lancéolées.	*Thermopsis lanceolata.*	Ibid.
47.	Phlox charmant de Drummond.	*Phlox Drummundi* Var. *amœna.*	362
48.	Fuchsie Vénus victorieuse.	*Fuchsia Venus victrix.*	371

NOTA. En faisant relier ce Journal, on réunira toutes les planches à la fin du volume et dans l'ordre ci-dessus, ou l'on placera chacune d'elles en regard de la page indiquée.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNALES DE FLORE ET POMONE.

1842-1843.

	Pages
Abies Smithiana.	75
— *Morinda.*	Ibid.
— *Religiosa.*	76
Acacia ficioides.	216
Acer macrophyllum.	324
Achimenes grandiflora.	346
— *Gheisbrectianum.*	Ibid.
— *longiflora.*	79
Actes du congrès de vignerons et producteurs de cidre de France (coup d'œil sur les).	374
Æthionema. Car. gén.	13
— *Coridifolia.*	14
Agaricus edulis.	162
Alstrœmeria rosea alba.	210
Amaryllis aulica.	83
Amorpha croceolanata.	74
Arbres à fruits (quelques idées sur la recherche de nouvelles espèces d'). Communique.	250
Arbres. Plaies, et engluements ou onguents propres à accélérer leur guérison.	131
Arbutus pilosa.	77
Arum. Car. gén.	344
— *crinitum.*	345
— *muscivorum.*	Ibid.
Asclepias carnosa.	281
Atriplex hortensis.	289
Avis aux plagiaires.	1
Balsamine glanduleuse.	205
Banksia Eugelii.	215
Belledame verte.	289
Benin casa. Car. gén.	193
— *Sinensis.*	194
Berberis actinocantha.	78
— *dealbata.*	Ibid.
— *glaucescens.*	121
Billardiera rosmarinifolia.	351
Brassia. Car. gén.	213
— *Lanceana.*	Ibid.
Bruyère renflée superbe.	309
Calcéolaire top of Richmond-Hill.	183
Calceolaria Arabella.	150
— *formosa.*	15
Callistachis. Car. gén.	16
— *lanceolata.*	Ibid.
— *longifolia.*	Ibid.
Camellia euryoides. Var. *flore roseo.*	250
CAMUZET (B.). Culture du cresson de fontaine.	70
— Sur la multiplication par la greffe du *Quercus Nepaulensis.*	202
— *Acer macrophyllum.*	324
— Encore un mot sur la cerise Reine Hortense.	357
Capucine bleue.	94
Caryopteris. Car. gén.	318
— *Mongolica.*	319
Catalogues nouveaux pour 1842-43.	64-224
Cattleya labiata.	107
CELS (A.). *Oncidium pulvinatum.*	57
— *Curcuma Rosæana.*	103
— *Lemonia spectabilis.*	140
— *Maxillaria stapeliotdes.*	105
— *Oncidium ciliatum.*	106
— *Epacris grandiflora.*	343
CELS (F.). *Callistachis longifolia.*	16
— *Mammillaria elephantidens.*	53
— *Witsenia corymbosa.*	81
— *Cattleya labiata.*	109
— Note sur la culture des orchidées.	111
— *Tricopilia tortilis.*	151
— *Pitcairnia suaveolens.*	184
— *Brassia lanceana.*	213
— *Galeandra Baueri.*	239
— *Ericæventricosa superb.*	309

Pages

CELS (F.). *Sarcanthus teretifolius.* 312
Cercle de conférences horticoles du département de la Seine (revue de la première exposition du). 33
— Lettre sur cette revue par M. V. Paquet. 126
Cerise Reine Hortense (encore un mot sur la). 357
Observations sur cette note. 358
Cerfeuil musqué. 46
Chalef à fleurs réfléchies. 98
Champignon comestible (instruction pratique sur la culture du). 162
Chêne à feuilles rapprochées. 78
— De Morey. 143
— Du Népaule. Ibid.
Chicorée sauvage améliorée (culture de la). 225
Chou brocoli (observations relatives à une seconde production de). 232
Chrysanthèmes (floraison insolite des). 307
Cineraria Élisa Jacquin. 276
— *grandis.* 17
Conservatoires des départements (sur les). 218
Considérations sur la division territoriale des grandes propriétés. Communiqué par M. V. Paquet. 153
Coronilla emerus. Var. *multiflora.* 120
Coup d'œil rétrospectif sur la constitution atmosphérique de 1841. 19
— Sur les actes du congrès des vignerons. 374
Cresson de fontaine (culture du). 70
Crin végétal. 351
Croix de Jérusalem à grandes fleurs. 101
Culture artificielle et forcée. 58, 85, 115, 241, 282, 313
Curcuma. Car. gen. 103
— *Roscœana.* Ibid.
Cytisus filipes. 118
Dahlia céleste beauté. 99

Pages

Dahlia Monseigneur Morlot. 99
— Étoile de Tours. 100
Daphne Aucklandii. 288
Dauhentonia Tripetiana. 191-222
Dauphinelle de Barlow. 339
Delphinium Ajacis. 207
— *Barlowi.* 339
Eleagnus reflexa. 98
Epacris grandiflora. 343
Epimedium Musschianum. 288
Épine vinette blanc de neige. 78
Érable à grandes feuilles. 324
Erica ventricosa. Var. *superba.* 309
Établissement horticole de M. Rousseau. 221
Ethulia angustifolia. 249
Exposition de la Société royale d'horticulture. 258
Fève à fleurs blanches. 290
Fuchsia Venus victrix. 371
Galeandra. Car. gén. 239
— *Baueri.* Ibid.
Gesneria mollis. 237
Gesse de Magellan. 279
Gloxinia caulescens. 348
— *formosa.* 349
Goldfussia glomerata. 185
Grevillea cuneata. 190
— *illicifolia.* Ibid.
— *herbegiana.* Ibid.
— *pinnatifida.* 191
— *bipinnatifida coccinea.* 191
— *bipinnatifida longifolia.* Ibid.
— *Tellemani.* Ibid.
Groseillier cassis à feuilles palmées. 75
Haricots (Sur un repiquage de). 231
Helwingia. Car. gén. 349
— *Japonica.* 350
— *ruscifolia.* Ibid.
Herbiers considérés sous le point de vue horticole. Communiqué par M. V. Paquet. 8
Hibiscus Cameroni. 50
Hoya. Car. gén. 281
— *carnosa.* Ibid.
Hyppophae salicifolia. 79
If Vellevette. 77
Impatiens glanduligera. 205

Pages

Instruments agricoles et horticoles. 373
Introduction à la 2e série des Annales de Flore. 3
Isopogon Drummundii. 216
— *Eugelii.* Ibid.
— *Cuninghami.* Ibid.
Jacinthe Grootvorst. 275
— Laurens Koster. 235
JACQUES. *Æthionema coridifolia.* 14
— Revue de la 1re exposition du cercle des conférences horticoles du département de la Seine. 33
— Description de quelques espèces d'arbres cultivés chez M. Lefèvre, à Mortefontaine. 73
— Plantes nouvelles ou peu connues. 118-189-215-247-288
— Observations météorologiques pour 1842. 130
— *Quercus Moreyana* et *Nepalensis.* 143
— *Benin casa Sinensis.* 193
— *Syringa Persica.* Var. *pinnata.* 274
— *Pæonia media.* 305
— *Pæonia fimbriata semisphærica.* 306
— *Caryopteris Mongolica.* 319
— *Helwingia Japonica.* 350
— *Pronaya rosmarinifolia.* 351
— *Thermopsis lanceolata.* 359
— *Salvia fragrans.* 369
JACQUIN aîné. *Cineraria grandis.* 17
— Melon de Charonne. 47
— *Hibiscus Cameroni.* 50
— *Sida striata.* 53
— *Achimenes longiflora.* 79
— *Amaryllis aulica.* 83
— Des plaies des arbres. 131
— Observations sur un rapport de M. Poiteau, relatif à la vigne en cordons. 145
— *Petunia grandiflora.* 149
— Instruct. pratique sur la culture du champignon comestible. 162

Pages

JACQUIN aîné. Instruct. sur la culture de la chicorée sauvage améliorée. 225
— *Cineraria* Élisa Jacquin. 276
— *Lechenaultia biloba.* 342
— *Arum crinitum.* 344
— Nouvelles variétés du *Phlox Drummundi.* 361
— *Magnolia grandiflora.* 365
JACQUIN jeune. *Calceolaria formosa.* 15
— Note sur le cerfeuil musqué. 46
— *Tropæolum azureum.* 94
— *Calceolaria Arabella.* 150
— Calcéolaire top of Richmond-hill. 183
— *Delphinium Ajacis.* 207
— *Siphocampylus betulæfolia.* 212
— Établissement horticole de M. Rousseau. 221
— Observations relatives à une seconde production de chou brocoli. 232
— *Gesneria mollis.* 237
— Jacinthe Grootvorst. 275
— Belledame verte. 289
— Fève à fleurs blanches. 290
Ketmie de Caméron. 50
Lathyrus Magellanicus. 279
Lauréole d'Auckland. 288
Lechenaultia biloba. 342-388
Lemonia. Car. gén. 104
— *spectabilis.* Ibid.
Lilas de Perse à feuilles pennées. 274
Lychnis grandiflora. 101
Magnolia grandiflora. 365
Mammillaria elephantidens. 53
Maxillaria stapelioïdes. 105
Melon de Charonne. 47
Melon. Observations sur la greffe et les boutures, comme moyen d'obtenir des melons d'hiver. 291
Morelle à feuilles de vélar. 310
Murs d'espaliers (observations sur la couleur des). 353
— Note sur cet article. 354
NEUMANN. *Eleagnus reflexa.* 98
— Notice sur le *Paulownia imperialis.* 173-234-387

Pages

NEUMANN. *Goldfussia glomerata.* 185
— Nouveau moyen de multiplier les *Strelitzia.* 187
Nicotiana commutata. 248
Observations météorologiques faites à Villers pendant l'année 1842. 130
Œillets (floraison des). 338
Oncidium pulvinatum. 57
— *ciliatum.* 106
Orchidées (note sur la culture des). 111
Ornithogalum Japonicum. 341
Oxilobium ruscifolium. 217
Ozyris Japonica. 350
Paulownia imperial. 173-234-387
Pêcher. Lettre relative à la pratique raisonnée de la taille en espalier carré, communiquée par M. V. Paquet. 26
— sur une prétendue modification à la taille du pêcher. 159
PÉPIN. Coup d'œil rétrospectif sur la constitution atmosphérique de 1841. 19
— Pomme Calville normande ou Malingre d'Angleterre. 49
— *Phylica rubra.* 52
— Végétation anomale de la pomme de terre hétéroclite ou Marjolin. 97
— *Lychnis grandiflora.* 103
— Exemple d'empoisonnement par les racines du *Robinia pseudo-acacia.* 127
— *Impatiens glanduligera.* 205
— *Lathyrus Magellanicus.* 279
— Note sur un pied de vigne de Franckental. 304
— Floraison insolite des chrysanthèmes. 307
— *Solanum sisymbriifolium.* 310
— Note sur la végétation des plantes pendant le printemps de 1843. 321

Pages

PÉPIN. Exemple de la durée de la faculté germinative dans des grains de raisin. 323
— *Urginia Japonica.* 341
— Observations sur la couleur des murs propres à recevoir des espaliers. 353
Pernettia Cuminguii. 77
— *pilosa.* Ibid.
Petunia grandiflora. 149
Phlox Drummundi (nouvelles variétés du). 361
— Var. *amœna.* 362
Phylica. Car. gén. 52
— *rubra.* Ibid.
Pied d'alouette des jardins. 207
Pinus Smithiana. 75
— *Pendrow.* Ibid.
Pitcairnia. Car. gén. 184
— *suaveolens.* Ibid.
Pivoine fimbriée double semisphérique. 306
— moyenne. 305
— Triomphe de Malines. 320
Podalyria lupinioides. 359
Podocarpus longifolius. 76
Pœonia media. 305
— *fimbriata semisphærico-plena.* 306
Pomme Calville normande ou Malingre d'Angleterre. 49
Pomme de terre (propagation de la) par gros et petits tubercules. Communiqué par M. V. Paquet. 65
— hétéroclite ou Marjolin (végétation anomale de la). 97
— des Cordillières (nouvelles observations sur la). Communiqué par M. Paquet. 195
Pomone française, par le comte Lelieur de Ville-sur-Arce. 29
Potentilla. Car. gén. 236
— *Hopwoodiana.* Ibid.
PRÉVOST. Prunier de New-York. 198
— Prunier Wasington. 200
Pronaya. Car. gén. 350
— *heterophylla.* 351

Pages

Prunier merveille de New-Yorck. 198
— Wasington. 200
Quercus confertifolia. 78
— *lanuginosa.* 143
— *Moreyana.* Ibid.
— *Nepaulensis.* Ibid.
— Sur la multiplication de ce dernier par la greffe. 202
Raisin (exémple de la durée de la faculté germinative dans des grains de). 323
Renumuria polifolia. 217
Ribes nigrum. Var. *palmatum.* Ibid.
Robinia pseudo acacia (exemple d'empoisonnement par les racines du). 127
Roses. Engénie Baudin. 210
— Julie Paillet. 304
— Œillet parfait. 327
— Pompon de Bourgogne à fleurs blanches. 328
— Unique de Provence. Ibid.
— Ohl. Ibid.
— Triomphe de Jaussens. 376
— Charles Louis. Ibid.
— Docteur Billard. Ibid.
— Général Kléber. Ibid.
— Marie de Champlouis. Ibid.
— Anisette de Chantemerle. 328
— Madame Plantier. Ibid.
— Madeline ou Emmeline. 329
— Adam. Ibid.
— Comte de Paris. Ibid.
— Comte de Rambuteau. Ibid.
— Devoniensis. Ibid.
— Eugénie Desgaches. Ibid.
— Julie Mansais. Ibid.
— Moiré. Ibid.
— Nisida. Ibid.
— Joséphine Malton. 330
— Madame Bréon. Ibid.
— Clara Wendel. Ibid.
— Madame de Challonge. 330-372
— Cérès. 331
— Comice de Seine-et-Marne. Ibid.

Pages

Roses. Édouard Desfossés. 331
— Henry. Ibid.
— Paul-Joseph. Ibid.
— Proserpine. Ibid.
— Aubernon. 332
— Augustine Mouchelet. Ibid.
— Baronne Prévost. Ibid.
— Clémentine Duval. Ibid.
— Duchesse de Sutherland. Ibid.
— Louis Bonaparte. 333
— Mélanie Cornu. Ibid.
— Mistriss Elliot. Ibid.
— Mistriss Wood. Ibid.
— Pauline Levanneur. Ibid.
— Princesse Hélène. 335
— Rivers. Ibid.
— William Jesse. Ibid.
— Madame Souchet. Ibid.
— Gloire de Paris. 336
— Charles Souchet. Ibid.
— Souvenir de Dumont d'Urville. Ibid.
— Georges Cuvier. Ibid.
— Princ. Clémentine. 337
— Souchet. 337-359
— Cte de Rambuteau. 337
— Dumont de Courset. 338
Rectification à l'article *Roses* du mois d'août. 372
Rousselon. Avis aux plagiaires. 1
— Introduction à la 2e série des Annales de Flore. 3
— Sur la Pomone française du comte Lesieur de Ville-sur-Arce. 29
— Culture artificielle et forcée. 58, 85, 115, 241, 282, 313.
— Dahlia nouveaux. 99
— Note sur la lettre de M. Paquet, relative au cercle des conférences horticoles. 126
— Note sur un rapport de M. Poiteau. 148
— Sur une prétendue modification à la taille du pêcher. 159
— *Daubentonia Tripetiana.* 192-122
— Rose-Eugénie Baudin. 210
— *Alstrœmeria rosea alba.* ibid.

Pages

ROUSSELON. Note sur les conservatoires des départements. 220
— Sur un repiquage de haricots. 231
— Jacinthe Laurens Koster. 235
— *Potentilla Hopwoodiana*. Ibid.
— Quelques idées sur la recherche de nouvelles espèces d'arbres à fruits. 251
— Exposition de la Société royale d'horticulture. 258
— *Hoya carnosa*. 281
— Observations sur la greffe et les boutures du melon, comme moyens d'obtenir des melons d'hiver. 291
— Rose Julie Paillet. 305
— Pivoine triomphe de Malines. 320
— Roses. 327
— Floraison des œillets. 338
— *Delphinium Barlowi*. 339
— *Achimenes grandiflora*. 346
— *Gloxinia caulescens*. 348
— — *formosa*. 349
— *Tillandsia usneoïdes*. 351
— Note sur l'article relatif à la couleur des murs d'espalier. 354
— Observations sur la note de la cerise Reine Hortense. 358
— Rose Souchet. 359
— *Fuchsia Venus victrix*. 371
— Rectification à l'arti- *Roses* du mois d'août. 372
— Instruments agricoles et horticoles. 373
— Coup d'œil sur les actes du congrès de vignerons et producteurs de cidres en France. 374

Pages

Salvia fragrans. 370
Sambucus nigra. Var. *flore pleno*. 74
Sapin de Smith. 75
— noble. 76
Sarcanthus. Car. gén. 312
— *teretifolius*. Ibid.
Scilla Japonica. 341
Sida striata. 53
Sipanea. Car. gén. 189
— *carnea*. Ibid.
Siphocampylus betulæfolia. 212
Solanum sisymbriifolium. 310
— *atrosanguineum*. 312
Sophora lupinioïdes. 359
Soulangia rubra. 52
Strelitzia (nouveau moyen de multiplier les). 187
Sureau commun à fleurs doubles. 74
Syringa Persica. Var. *pinnata*. 274

Tabac hétérogène. 248
Taxus Vellevette. 77
Thermopsis lanceolata. 359
Tillandsia usneoïdes. 352
Tricopilia. Car. gén. 151
— *tortilis*. Ibid.
Trifolium tridentatum. 249
Tropæolum azureum. 94
Tubulus alatus. 247

Urginia Japonica. 341

Végétation des plantes pendant le printemps de 1843 (note sur la). 321
Vigne. Observations sur un rapport de M. Poiteau sur la vigne en cordons. 145
— Note sur un pied de vigne de Franckental. 304

Vinettier glaucescent. 121
Witsenia. Car. gén. 81
— *corymbosa*. Ibid.

FIN.

3 2044 103 106 704